



ATTIJARIWAFABANK S.A

Document de référence relatif à l'exercice 2022

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 26 septembre 2023 sous la référence n°EN/EM/023/2023.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dûment visé par l'AMMC.

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificat de dépôt.

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôts est composée :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de certificats de dépôt enregistrée par l'AMMC en date du 09 juillet 2020 sous la référence EN/EM/007/2020 et disponible sur le lien suivant :

https://www.ammc.ma/sites/default/files/Note_CD_AWB_007_20_1.pdf.

AVERTISSEMENT

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations.

ABREVIATIONS

AED	Dirham Emirats Arabes Unis
AFAQ	Association Française de l'Assurance Qualité
AFNOR	Association Française de Normalisation
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AIMR	Association for Investment Management and Research
AMI	Assurance Maladie pour les Indépendants
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
ANAPEC	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
ANPME	Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
AWB	Attijariwafa bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDI	Banque de détail à l'international
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BIAT	Banque Internationale Pour l'Afrique au Togo
BIM	Banque Internationale pour le Mali
BMAO	Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient
BOA	Bank of Africa
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BMF	Banque des Marocains sans Frontière
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BP	Boîte Postale
BPP	Banque des Particuliers et des Professionnels
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAD	Dollar canadien
CAI	Crédit Agricole Indosuez
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CBAO	Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale
CCO	Conserverie des Cinq Océans
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CEMA	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CGI	Code Général des Impôts
CHF	Franc suisse
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNIA	Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CRM	Customer Relation Management
Dh	Dirham
DKK	Couronne danoise
DZD	Dinars algériens
E	Estimé
EUR	Euro
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
F	Forward
FCP	Fonds Commun de Placement
F3I	Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers (ex-Financière Diwan)
FOGARIM	Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
FRA	Forward Rate Agreement
FTA	First Time Adoption
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre Sterling
GE	Grande Entreprise
GGR	Gestion Globale des Risques
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HT	Hors Taxes
IAS	International Accounting Standards

IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
JPO	Journées Portes Ouvertes
JPY	Yens japonais
Kdh	Milliers de dirhams
KMAD	Milliers de dirhams
KWD	Dinar koweïtien
LLD	Location Longue Durée
LYD	Dinar libyen
MAD	Dirham marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MPP	Marché des Particuliers et des Professionnels
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Mdh	Millions de dirhams
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MMAD	Millions de dirhams
MENA	Middle East & North Africa
MFCFA	Millions de Francs CFA
Mrds Dh	Milliards de dirhams
MRE	Marocains Résidant à l'Etranger
MRO	Ouguiya Mauritanienne
MSF	Marocains Sans Frontière
N°	Numéro
ND	Non disponible
NOK	Couronnes Norvégiennes
NA	Non applicable
Ns	Non significatif
OGM	Omnium de Gestion Marocain
ONA	Omnium Nord Africain
ONDA	Office Nationale des Aéroports
ONCF	Office Nationale des Chemins de Fer
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPE	Offre Publique d'Echange
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PDM	Part de marché
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
P&L	Profit And Loss
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provision pour Risques Généraux
Pb	Points de base
Pts	Points
RGGG	Ressource Golden Gram Gabon
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SAR	Riyal saoudien
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SBC	Société de Banques et de Crédit
SCB	Société Commerciale de Banque Cameroun
SCI	Société Civile Immobilière
SEK	Couronnes suédoises
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SIB	Société Ivoirienne de Banque
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIG	Systèmes d'Information Groupe
SIRH	Système d'information des ressources humaines
SNEP	Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie
TCN	Titres de Créances Négociables
TND	Dinar tunisien
TMP JJ	Taux Moyen Pondéré du jour le jour
TPE	Très Petite Entreprise

TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UGB	Union Gabonaise de Banque
USD	Dollar américain
Var.	Variation
Vs	Versus

DEFINITIONS

Banque offshore	La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations. On entend par banque offshore : toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui : 1. exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ; 2. effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change. toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.
Créancier chirographaire	Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.
Créancier privilégié	Créancier possédant une garantie sur sa créance. En cas de défaillance, il est le premier dans la hiérarchie de remboursement de la dette.
Cross-selling	Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.
Greenfield	Projet d'investissement sur site entièrement vierge.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT.....	2
Partie I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....	8
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWABA BANK.....	10
III. LE CONSEILLER FINANCIER	12
IV. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWABA BANK.....	13
V. AGENCE DE NOTATION.....	13
PARTIE II : PRÉSENTATION D'ATTIJARIWABA BANK.....	14
I. PRESENTATION GENERALE D'ATTIJARIWABA BANK	15
II. GOUVERNANCE D'ATTIJARIWABA BANK.....	39
III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE D'ATTIJARIWABA BANK	61
IV. ACTIVITE.....	132
V. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	166
VI. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES	189
PARTIE III : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWABA BANK	199
I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS	229
PARTIE IV :PERSPECTIVES.....	277
I. PERSPECTIVES POUVANT IMPACTER LE GROUPE ATTIJARIWABA BANK.....	278
II. STRATEGIE ET PERSPECTIVES	278
PARTIE V : FAITS EXCEPTIONNELS.....	279
PARTIE VI : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES.....	281
PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE	283
I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE	284
II. RISQUE DE LIQUIDITE.....	287
III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE	289
IV. RISQUES REGLEMENTAIRES	293
V. GESTION DU RISQUE PAYS.....	295
VI. RISQUE OPERATIONNEL ET P.C.A.	297
VII. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE	301
PARTIE VIII : ANNEXES.....	303

Partie I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dénomination ou raison sociale	Attijariwafa bank
Représentant légal	M. Mohamed EL KETTANI
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.46.97.01
Télécopieur	05.22.27.72.38
E-mail	kettani@attijariwafa.com

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2022

Le Président du conseil d'administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohamed EL KETTANI
Président Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWABA BANK

Dénomination ou raison sociale	Deloitte Audit	Ernst & Young	MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Prénom et nom	Sakina Bensouda Korachi	Abdeslam Berrada Allam	M. A. Souleye DIOP
Fonction	Associée	Associé	Associé
Adresse	Bd Sidi Mohammed Benabdellah, Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3 ^{ème} étage La Marina - Casablanca	37, Bd Abdellatif Benkaddour – 20 050 Casablanca	Finance City, Tour 33, Avia Business Center, Bd Moulay Abdellah cherif, Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 05.22.22.40.81 Fax : 05.22.22.40.78	Tel : 05.22.95.79.00 Fax : 05.22.39.02.26	Tel : 05.22.42.34.23 Fax : 05.22.42.34.00
E-mail	sbensouda@deloitte.com	abdeslam.berrada@ma.ey	Abdou.Diop@mazars.ma
Date du premier exercice soumis au contrôle	2017 - Mandat renouvelé lors de l'AGO du 24 Mai 2023	2014	Nomination lors de l'AGO du 24 Mai 2023
Date d'expiration du dernier mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2022

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux et consolidés en norme IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices clos au 31 décembre 2020, 2021 et 2022.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse sociaux tels qu'audités au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 par les soins des co-commissaires aux comptes Deloitte Audit et Ernst & Young ;
- les états financiers consolidés tels qu'audités au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 par les soins des co-commissaires aux comptes Deloitte Audit et Ernst & Young.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Les Commissaires aux Comptes

Sakina BENSOUA KORACHI

Deloitte Audit

Associée

M. A. Souleye DIOP

Mazars Audit et Conseil

Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Mohamed Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, avenue Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.64.35/36
Télécopieur	05.22.47.64.32
E-mail	i.berrada@attijari.ma

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2022

Attestation

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Attijariwafa bank à travers

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2020, 2021 et 2022;
- les comptes sociaux d'Attijariwafa bank pour l'exercice 2020, 2021 et 2022;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2020, 2021 et 2022;
- les indicateurs financiers du 1^{er} trimestre et du 2^{ème} trimestre 2022 et 2023 ;
- les rapports généraux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2020, 2021 et 2022 (comptes sociaux) ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2020, 2021 et 2022 (comptes consolidés IFRS) ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2020, 2021 et 2022 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022 et de l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

**Mohamed Idriss
BERRADA**
Directeur Général

IV. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Pour toute information et communication financières, prière de contacter :

Mme Oumaima Baqqa

Responsable de l'Information Financière et Relations Investisseurs

2, boulevard Moulay Youssef

Tél. : 05.22.46.98.90

Fax : 05.22.46.99.03

o.baqqa@attijariwafa.com

V. AGENCE DE NOTATION

MOODY'S INVESTORS SERVICE

Kanika Business Centre, 319, 28th October Avenue, PO Box 53205

Tél : 0097142 37 95 33

olivier.panis@moodys.com

S&P Ratings

Anais Ozyavuz, Paris

Tél : + 33 14 420 6773

anais.ozyavuz@spglobal.com

Fitch Ratings

Louisa Williams, London

Tél : +44 20 3530 2452

louisa.williams@thefitchgroup.com

PARTIE II : PRÉSENTATION D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRESENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK

I.1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Attijariwafa bank
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
Téléphone / télécopie	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
Site Internet	www.attijariwafabank.com // http://ir.attijariwafabank.com/
Adresse électronique	ir@attijariwafa.com
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1911
Durée de vie de la société	31 mai 2060 (99 ans)
Registre du commerce	R.C 333 à Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 5 des statuts)	« La société a pour objet de faire, en tous pays, toutes opérations de Banque, de Finance, de Crédit, de Commission et, d'une façon générale, sous les seules restrictions résultant des dispositions légales en vigueur, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci, notamment les opérations suivantes, dont la liste n'a pas un caractère limitatif : - recevoir du public des dépôts de fonds en compte ou autrement, productifs ou non d'intérêts, remboursables à vue, à préavis ou à terme ; - escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons de valeurs émis par le Trésor Public ou par les Collectivités Publiques ou semi-publiques et, en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes Administrations Publiques, négocier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques ; - consentir sous des formes quelconques des crédits, avec ou sans garanties, faire des avances sur rentes marocaines et étrangères, sur valeurs émises par l'Etat, les Collectivités Publiques ou semi-publiques et sur les valeurs émises par des sociétés industrielles, agricoles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères; - recevoir en dépôt tous titres, valeurs et objets; accepter ou effectuer tous paiements et recouvrements de lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, d'actions, d'obligations ou de parts bénéficiaires ; - accepter, ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toutes affectations hypothécaires et toutes autres garanties; souscrire tous engagements de garantie, cautions ou avals, opérer toutes acquisitions, ventes mobilières ou immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles ; - procéder ou participer à l'émission, au placement, à l'introduction sur le marché, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner tous emprunts de ces collectivités, acquérir ou aliéner tous titres de rentes, effets publics, actions, parts, obligations, bons ou effets de toutes nature desdites collectivités, assurer la constitution de sociétés et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés ; - établir en un lieu quelconque au Maroc, ou hors du Maroc, les succursales, agences, bureaux et filiales nécessaires pour effectuer les opérations indiquées ci-dessus ; - prendre des participations dans des entreprises existantes ou en création, sous réserve du respect des limites fixées, par rapport à ses fonds propres

	et au capital social ou aux droits de votes de la société émettrice, conformément à la réglementation en vigueur. ▪ Et généralement, toute opération se rattachant à son objet social. »
Capital social au 31 août 2023	2 151 408 390 Dh
Nombre d'actions formant le capital au 31 août 2023	215 140 839 actions d'une valeur nominale de 10 Dh/action.
Lieu de consultation des documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank
Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur	De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes tel que modifiée et complétée ; De par son activité, Attijariwafa bank est régie par la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (loi bancaire). De par sa cotation à la Bourse de Casablanca et ses opérations d'appel public à l'épargne, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment : ▪ La loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ; ▪ Le règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ; ▪ La loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ; ▪ La loi 43-12 relative à l'AMMC ; ▪ Le règlement général de l'AMMC approuvé par l'arrêté du ministre de l'Économie des finances n° 2169-16 ; ▪ les circulaires de l'AMMC ; ▪ La loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ; ▪ La loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété ; ▪ le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; ▪ La loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée.

Régime fiscal	Avant la loi de finances pour l'année budgétaire 2023, Attijariwafa bank était soumise, en tant qu'établissement de crédit, à un taux de l'IS à hauteur de 37%. Dans le cadre de la continuité de la mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre n° 69.19 portant réforme fiscale, la LF 2023 a institué une réforme globale des taux de l'IS selon une méthodologie progressive sur quatre (4) ans. Pour les établissements de crédit, 40% est le taux de l'IS cible à horizon 2026. Ainsi, le taux de l'IS appliqué sur Attijariwafa bank dans un premier temps est de 37,75%. Attijariwafa bank est soumise, en tant qu'établissement de crédit, à une TVA à hauteur de 10%.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca.

I.2. Renseignements sur le capital social de l'émetteur

I.2.1. Composition du capital social

Attijariwafa bank est née de la fusion de la Banque Commerciale du Maroc avec Wafabank. Cette fusion a été effective au 1^{er} septembre 2004.

Au 31 août 2023, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit 2 151 408 390 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 215 140 839 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune, toutes de même catégorie.

I.2.2. Evolution de l'actionnariat

Depuis 2003, Attijariwafa bank a effectué huit augmentations de capital, la plus importante étant celle réalisée à l'occasion de l'OPA/OPE/OPR sur les titres Wafabank en 2004. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Prix par action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2003	Augmentation de capital en numéraire (Emission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2002)	1 325 000 000 Dh	623 Dh	435 137	1 368 513 700 Dh
2004	- Offre publique d'achat sur les titres Wafabank - Offre publique d'échange sur les titres Wafabank - Offre publique de retrait	1 368 513 700 Dh	825 Dh 7 actions BCM pour 8 actions Wafabank	5 614 459 (OPA/OPE/OPR)	1 929 959 600 Dh
2008¹	Division de la valeur nominale de l'action Attijariwafa bank de 100 Dh à 10 Dh	1 929 959 600 Dh	-	173 696 364	1 929 959 600 Dh
2012	Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc	1 929 959 600 Dh	- Formule Classique : 240 Dh - Formule Plus : 290 Dh	8 247 126	2 012 430 860 Dh
2013	Augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions Attijariwafa bank	2 012 430 860 Dh	300 Dh	2 284 140	2 035 272 260 Dh
2018	Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et Wafa Ima Assistance	2 035 272 260 Dh	379 Dh	6 332 453	2 098 596 790 Dh

¹ Il s'agit d'une opération de division de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank sans incidence sur le capital social de la Banque

2021	Augmentation de capital social par conversion optionnelle totale ou partielle en actions des sommes mises en distribution	2 098 596 790 Dh	388 Dh	3 313 308	2 131 729 870 Dh
2021	Augmentation de capital social par conversion optionnelle totale ou partielle en actions d'une partie des dividendes relatifs à l'exercice 2020	2 131 729 870 Dh	411 Dh	1 967 852	2 151 408 390 Dh

Source : Attijariwafa bank

En date du 24 novembre 2003, la Banque Commerciale du Maroc et Sopar² ont conclu un accord portant sur l'acquisition par la BCM de 100% du capital d'OGM détenu par Sopar, pour un montant de 2,081 Mrds Dh³. Le holding OGM regroupe les participations de la famille KETTANI dans le secteur financier et contrôlait :

- 1 003 724 actions, soit 15,54% du capital de Wafabank (20,65% des droits de vote) ;
- 2 467 439 actions, soit 70,50% du capital de Wafa Assurance ; Wafa Assurance disposant elle-même d'une participation de 20,84% (26,00% des droits de vote) dans Wafabank.

A l'issue de cette opération, la BCM contrôle 36,38% du capital et 46,65% des droits de vote de Wafabank au 31 décembre 2003.

En complément de l'opération d'acquisition d'OGM, la BCM a lancé une opération d'offre publique d'achat et une offre publique d'échange visant 6 457 637 actions et représentant 100% du capital de Wafabank selon les conditions décrites ci-après :

- 825 Dh l'action dans le cadre de l'OPA ;
- parité d'échange de 7 actions BCM offertes pour 8 actions Wafabank présentées dans le cadre de l'OPE.

En réponse à l'OPA/OPE qui s'est déroulée du 26 avril 2004 au 10 mai 2004 inclus, 6 404 561 actions Wafabank ont été apportées à la Banque Commerciale du Maroc représentant 99,18% du capital et des droits de vote de Wafabank (98,78% dans le cadre de l'OPE et 0,4% dans le cadre de l'OPA).

Suite à cette opération, la Banque Commerciale du Maroc a procédé à une offre publique de retrait obligatoire, au prix unitaire de 825 Dh, sur la totalité des actions Wafabank non directement détenues par elle, soit 53 076 actions demeurant en circulation. Un solde de 34 038 actions Wafabank n'ayant pas été apporté à l'opération de retrait obligatoire a été échangé selon les mêmes modalités de l'OPE, lors de la décision de fusion de BCM avec Wafabank.

En 2008, la valeur du nominale des actions formant le capital social de Attijariwafa bank a été réduite de 100 dirhams à 10 dirhams.

En 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh, réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc.

En 2013, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de son capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions. Dans le cadre de cette opération, le nombre total d'actions souscrites s'élève à 2 284 140 pour un montant global de 685 242 000 dirhams (prime d'émission comprise).

En 2018, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital d'un montant global de 2 399 999 687 Dh, réservée aux salariés d'Attijariwafa Bank, de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et Wafa IMA Assistance.

En 2021, Attijariwafabank a procédé à deux augmentations de capital social. La première est une augmentation du capital social par conversion optionnelle totale ou partielle en actions des sommes mises en distribution. À l'issue de la période de souscription, le nombre total d'actions souscrites s'est élevée à 3 313 308 pour un montant global de 1 285 563 504 dirhams. Suite à cette opération, le capital social d'Attijariwafa bank est passé de 2 098 596 790 MAD à 2 131 729 870 MAD.

² Holding détenant les participations de Feu Moulay Ali KETTANI

³ Acquisition par fonds propres

La deuxième opération est une opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle totale ou partielle en actions d'une partie des dividendes relatifs à l'exercice 2020. A l'issue de la période de souscription, le nombre total d'actions souscrites s'est élevée à 1 967 852. Suite à cette opération le capital social d'Attijariwafa bank est passé de 2 131 729 870 MAD à 2 151 408 390 MAD.

Au cours des cinq dernières années, la structure de l'actionnariat d'Attijariwafa bank n'a pas connu de changements significatifs. Au cours des cinq dernières années, il n'y a pas eu de franchissement de seuil.

Aucun changement significatif n'a affecté l'actionnariat d'Attijariwafa bank sur les cinq dernières années, hormis l'augmentation de capital réservée aux salariés réalisée en décembre 2018. Cette opération a porté la participation du personnel de la banque à 3,10% en 2018. A fin décembre 2022, elle est de 2,47%.

I.2.3. Structure de l'actionnariat⁴

Au 31 août 2023, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit 2 151 408 390 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 215 140 839 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune, toutes de même catégorie. La répartition du capital se présente comme suit :

	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
<u>1- Actionnaires nationaux</u>	157 388 568	73,16%	73,16%
1-1- Al Mada	100 135 387	46,54%	46,54%
1-2- Compagnies d'assurances	28 738 101	13,36%	13,36%
MAMDA	5 371 765	2,50%	2,50%
MCMA	6 995 413	3,25%	3,25%
RMA	2 049 664	0,95%	0,95%
Wafa Assurance	13 602 015	6,32%	6,32%
Axa Assurances Maroc	719 244	0,33%	0,33%
1-3- Autres institutionnels	28 515 080	13,25%	13,25%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	1 393 091	0,65%	0,65%
Caisse Marocaine de Retraite	5 553 414	2,58%	2,58%
CIMR	8 850 987	4,11%	4,11%
RCAR	12 717 588	5,91%	5,91%
<u>2- Actionnaires Etrangers</u>	10 968 254	5,10%	5,10%
Santusa Holding	10 968 254	5,10%	5,10%
<u>3- Flottant</u>	46 784 017	21,75%	21,75%
OPCVM et autres	41 539 654	19,31%	19,31%
Administrateurs de la banque	0	0,00%	0,00%
Personnel de la banque	5 244 363	2,44%	2,44%
<u>Total</u>	215 140 839	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

⁴ Al Mada est devenue l'actionnaire de référence de Attijariwafa bank, suite essentiellement à la fusion absorption de ONA par Al Mada, intervenue au 31 décembre 2010.

L'évolution de l'actionnariat sur les 5 dernières années est comme ce qui suit :

	2018	2019	2020	2021	2022	Août 2023
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS						
1-1- Al Mada	46,43%	46,43%	46,43%	46,54%	46,54%	46,51%
1-2- Compagnies d'assurances						
MAMDA	7,43%	7,43%	7,00%	6,16%	6,15%	5,75%
MCMA						
RMA	1,28%	1,28%	0,97%	0,95%	0,95%	0,95%
Wafa Assurance	6,30%	6,30%	6,31%	6,32%	6,32%	6,32%
Axa Assurances Maroc	0,74%	0,74%	0,34%	0,32%	0,33%	0,33%
1-3- Autres institutionnels						
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	1,70%	1,70%	0,76%	0,65%	0,65%	0,65%
Caisse Marocaine de Retraite	2,10%	2,10%	2,59%	2,41%	2,60%	2,60%
RCAR	4,96%	6,44%	6,49%	5,71%	5,91%	5,92%
CIMR	3,75%	3,75%	4,10%	4,11%	4,11%	4,11%
2- Actionnaires Etrangers						
Santusa Holding	5,11%	5,11%	5,11%	5,10%	5,10%	5,10%
3- Flottant						
OPCVM et autres	17,10%	15,63%	17,01%	19,58%	18,87%	17,03%
Personnel de la banque	3,10%	3,09%	2,89%	2,17%	2,47%	2,46%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

I.2.4. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires détenant plus de 5%

Al Mada

Activité	Holding
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2022 - Mdh	46 976
Résultat net consolidé au 31.12.2022 - Mdh	7 863
Actionnariat au 31.12.2022	COPROPAR : 42,0%
	GROUP INVEST : 5,6%
	Siger : 4,8%
	Investisseurs institutionnels : 47,6%

Source : Al Mada

MAMDA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2022 - Mdh	1 278
Résultat net consolidé au 31.12.2022 - Mdh	248
Actionnariat au 31.12.2022	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

MCMA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2022 – Mdh	2 271
Résultat net consolidé au 31.12.2022 – Mdh	351
Actionnariat au 31.12.2022	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

Santander Group

Santusa Holding porte les participations du Groupe Santander dans Attijariwafa bank.

Activité	Banque
Produit Net Bancaire consolidé au 31.12.2022	52 117M€ (soit 489 603 Mdh)
Résultat net part du groupe au 31.12.2022	10 764M€ (soit 101 848 Mdh)
Fonds propres consolidé au 31.12.2022	97 585 M€ (soit 1 023 996 Mdh)
Actionnariat au 31.12.2022	Conseil d'administration : 1,10%
	Investisseurs institutionnels : 56,66%
	Retail : 42,24%
Cours de change (EUR / MAD)*	11,1658

Source : Santander - *Cours au 02/01/2023

Wafa Assurance

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 31.12.2022 – Mdh	11 639 Mdh
Résultat net au 31.12.2022 - Mdh	776 Mdh
Situation nette au 31.12.2022 - Mdh	6 356 Mdh
Actionnariat au 31.12.2022	Omnium de Gestion Marocain (OGM) : 79,3%*
	Divers actionnaires : 20,7%

Source : Wafa Assurance

*Au 30 juin 2023, OGM est détenue à hauteur de 50% par Attijariwafa bank. A noter qu'en octobre 2016, Attijariwafa bank et Al Mada ont annoncé la formation d'une alliance dans les métiers de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération a été réalisée par la prise de participation de Al Mada à hauteur de 50% dans le capital de la holding OGM qui détient 79,3% de Wafa Assurance.

RCAR

Activité	Institution de prévoyance sociale
Produits du régime général au 31/12/2022 – Mdh	24 682,4
Produits du régime complémentaire au 31/12/2022 – Mdh	292,7
Résultat net du régime général au 31.12.2022 – Mdh	1 839,3
Résultat net du régime complémentaire au 31/12/2022 – Mdh	-50,1
Total bilan au 31/12/2022 – Mdh	120 499,7
Capitaux propres au 31/12/2022 – Mdh	1 789,2
Actionnariat au 31/12/2022	CDG (Caisse de Dépôt et de Gestion)

Source : RCAR

I.2.5. Pactes d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires liant les actionnaires majoritaires d'Attijariwafa bank.

I.2.6. Capital potentiel d'Attijariwafa bank

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune opération pouvant avoir un impact sur le capital social ou modifier significativement la structure de l'actionnariat n'a été conclue.

I.2.7. Négociabilité des titres de capital

Les actions Attijariwafa bank sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code ISIN MA0000011926. Il n'existe aucune restriction en matière de négociabilité des titres conformément à la réglementation en vigueur.

La croissance du cours du titre Attijariwafa bank ressort à +13,3% entre le 4 janvier 2021 et le 31 décembre 2021, à -18,4% entre le 3 janvier 2022 et le 30 décembre 2022, et à +6,5 % entre le 2 janvier 2023 et le 31 août 2023.

L'action AWB a évolué comme suit sur la période 2021 – 31 août 2023 :

Evolution du cours de l'action AWB sur la période 2021 – 31 août 2023 :



Source : Bourse de Casablanca

Après s'être apprécié de 13,3% sur l'exercice 2021, principalement lié aux effets de l'augmentation de capital par conversion en actions d'une partie des dividendes relatifs à l'exercice 2020, les bonnes performances de la banque sur 2021, le cours de bourse s'est déprécié de 15,4% sur l'ensemble de l'exercice 2022.

Par rapport au MASI, Attijariwafa bank est sur une bonne performance sur la période concernée et affiche un cours de l'action en progression au vu de la persistance de la pandémie qui a créé une instabilité économique entraînant une incertitude accrue sur les marchés financiers. Les investisseurs sont prudents et adoptent une approche plus conservatrice, ce qui a un impact négatif sur le cours des actions d'Attijariwafa bank. De plus, le conflit russo-ukrainien a généré des tensions géopolitiques et des incertitudes supplémentaires, ce qui a un effet néfaste sur la confiance des investisseurs et a contribué à la baisse du cours de l'action. Parallèlement, le ralentissement de l'économie mondiale a réduit la demande globale et a eu des répercussions sur de nombreux secteurs, y compris le secteur financier. Cela a également influencé négativement le cours de l'action d'Attijariwafa bank. En outre, les politiques monétaires plus restrictives adoptées à l'échelle internationale ont entraîné une augmentation des taux d'intérêt et ont rendu les conditions de crédit plus contraignantes. Cette situation a pu décourager les investisseurs et peser sur la performance du cours de l'action.

Dans l'ensemble, la tendance baissière du cours d'Attijariwafa bank depuis janvier 2022 reflète les défis et les incertitudes liés au contexte global, tels que la pandémie persistante, le conflit géopolitique et les politiques monétaires restrictives. Ces facteurs ont eu un impact sur la confiance des investisseurs et ont contribué à la diminution du cours de l'action de la banque.

Sur l'exercice 2023, le cours de bourse a repris vers la hausse et est dû à certains facteurs :

- Performances financières solides : Attijariwafa bank affiche des résultats financiers robustes (PNB de 6,9 Mrds Dhs au T1 2023 soit une hausse de 3,9% par rapport à la même période, les dépôts et crédits consolidés ont augmenté respectivement de 7,6% et 4,4%, le résultat net consolidé ressort à 2,2 Mrds Dhs soit une hausse de 15,3% par rapport à la même période), caractérisés par une augmentation significative de ses bénéfices, une croissance soutenue et de ses revenus et une gestion efficace de ses coûts. Cette performance démontre la solidité de la banque, sa capacité à générer des profits et à créer de la valeur pour ses actionnaires ;
- Perspectives favorables : Attijariwafa bank présente des perspectives encourageantes pour l'avenir. La banque a identifié des opportunités de croissance dans des secteurs clés, tels que le financement des entreprises, la banque de détail ou encore l'expansion sur de nouveaux marchés

à fort potentiel. De plus, elle a mis en place des stratégies efficaces pour faire face aux défis du marché et continuer à se développer dans un environnement concurrentiel ;

- Amélioration des conditions économiques générales : Attijariwafa bank bénéficie d'une reprise économique dans les régions où elle opère. La stabilité politique, une croissance économique soutenue et des indicateurs macroéconomiques positifs contribuent à créer un environnement favorable pour les activités bancaires. Cela se traduit par une augmentation de la demande de produits et services financiers, ce qui stimule la performance de la banque et soutient la hausse de son cours de bourse ;
- Facteurs spécifiques à l'industrie bancaire : Attijariwafa bank bénéficie de mesures réglementaires favorables qui facilitent son activité et lui permettent d'innover. Par exemple, des réformes législatives ou des politiques gouvernementales visant à promouvoir le développement du secteur bancaire peuvent avoir un impact positif sur la performance de la banque. De plus, la banque peut tirer parti d'opportunités de croissance liées à l'expansion géographique, à la digitalisation des services financiers ou à l'émergence de nouveaux segments de marché ;
- Confiance des investisseurs renforcée : les performances financières solides d'Attijariwafa bank, ses perspectives favorables et son adaptation aux évolutions du marché renforcent la confiance des investisseurs. Les investisseurs reconnaissent la qualité et la solidité de la banque, ce qui se traduit par une augmentation de la demande pour ses actions et une hausse du cours de bourse.

Les cours enregistrés ainsi que le volume de transactions sur le marché central des titres Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Période d'observation annuelle sur les trois derniers exercices et l'exercice en cours

Cours	Du 02/01/2020 au 31/12/2020	Du 04/01/2021 au 31/12/2021	Du 03/01/2022 au 31/12/2022	Du 02/01/2023 au 31/08/2023
Plus Haut (Dh)	511	510	498	461
Plus Bas (Dh)	318	415	372	355
Volume quotidien moyen des transactions (Kdh)	27 490	31 720	17 710	14 165
Volume global des transactions moyen (Kdh)	6 685 575	7 898 400	4 498 372	2 351 343

Source : Bourse de Casablanca

Période d'observation trimestrielle du dernier exercice et de l'exercice en cours

Cours	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	T2 2023	Du 01/07 au 31/08 2023
Plus Haut (Dh)	498	470	450	429	422	450	461
Plus Bas (Dh)	436	423	410	372	355	396	430

Source : Bourse de Casablanca

Période d'observation mensuelle sur les six derniers mois

Cours	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23
Plus Haut (Dh)	415	405	428	450	455	461
Plus Bas (Dh)	386	400	396	425	430	446
Volume de transactions (Kdh)	314 463	194 725	316 800	288 029	250 944	316 571

Source : Bourse de Casablanca

Au cours des 3 derniers exercices et de l'exercice en cours, le titre Attijariwafa bank n'a pas subi de suspension à la cote de la Bourse de Casablanca.

I.2.8. Politique de distribution des dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 35 des statuts de la Banque, les produits de l'exercice, déduction faite des charges de la période, de tous amortissements et de toutes provisions, quelles qu'en soit la nature, constituent le résultat net de l'exercice.

En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant, des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5% affecté à la formation d'un fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge opportun d'affecter à la dotation de tous fonds de réserve facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Après approbation des états de synthèse de l'exercice, l'assemblée ordinaire détermine, conformément aux lois en vigueur, la répartition du résultat net de l'exercice. Il sera servi aux actionnaires un premier dividende aux taux de 6% calculé dans les conditions autorisées par la loi.

L'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2020 a décidé d'affecter la totalité du bénéfice distribuable au report à nouveau 2019 suite à la demande de Bank Al Maghrib de suspendre la distribution de dividendes jusqu'à nouvel ordre. Cette demande entre dans le cadre des mesures d'atténuation du risque systémique adoptées par le régulateur.

Par ailleurs, l'assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2020 a décidé de la mise en distribution, à titre exceptionnel, au profit des actionnaires par versement en espèces, d'une somme globale de 1 416 552 833,25 dirhams à prélever sur le poste « Réserves facultatives », soit un montant unitaire par action de 6,75 dirhams (les sommes mises en distribution 1). Cette même assemblée générale ordinaire a décidé la mise en distribution, à titre exceptionnel, au profit des actionnaires, d'une somme globale de 1 416 552 833,25 dirhams à prélever sur le poste « réserves facultatives », soit un montant unitaire par action de 6,75 dirhams (les Sommes Mise En Distribution 2). La mise en paiement au profit des actionnaires des Sommes Mises En Distribution 2, d'une option entre le paiement en espèces ou la conversion en totalité ou en partie en actions de la société.

L'assemblée Générale Ordinaire décide que le dividende de l'exercice 2020 d'un montant global de 2 308 456 469 dirhams fera l'objet (i) d'un paiement en espèces aux actionnaires à hauteur d'un montant global de 1 416 552 833, 25 soit 6,75 dirhams par action ; et (ii) d'une option entre le paiement du dividende en espèces ou sa conversion en totalité ou en partie en actions de la Banque à hauteur d'un montant global de 891 903 635,75 dirhams, soit 4,25 dirhams par action.

Les actions émises au titre de l'augmentation de capital social par conversion optionnelle totale ou partielle de sommes mises en distribution en actions, objet du prospectus visé par l'AMMC en date du 25 décembre 2020 sous la référence VI/EM/030/2020, et dont la date de jouissance est le 1^{er} janvier 2021 ne donnent pas droit aux dividendes à distribuer au titre de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenu en date du 21 juin 2022 a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 3 227 112 585 dirhams au titre de l'exercice 2021, soit 15,0 dirhams par action qui sera mis en paiement à partir du 4 juillet 2022, au siège de la banque conformément à la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenu en date du 24 mai 2023 a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 3 334 683 005 dirhams au titre de l'exercice 2022, soit 15,5 dirhams par action qui sera mis en paiement à partir du 4 juillet 2023, au siège de la banque conformément à la réglementation en vigueur.

L'évolution des dividendes distribués se présente comme suit :

	2020	2021	2022	2023
Résultat net (n-1) (Mdh)	4 840	2 319	4 099	4 235
Nombre d'actions	209 859 679	215 140 839	215 140 839	215 140 839
Dividende distribué (Mdh)	2 833	2 308	3 227	3 335
Pay out	59%	99,50%	78,70%	78,74%
Résultat net / action (dh)	23	11	19	20
Dividende / action (dh)	13,5	10,7	15,0	15,5
Autres distribution (dh)	11,0*	0	0	0

Source : Attijariwafa bank

* L'Assemblée Générale du 27 mai 2021 décide que le dividende fera l'objet (i) d'un paiement en espèces aux actionnaires à hauteur d'un montant global de 1 416 552 833,25 dirhams soit 6,75 dirhams par action et (ii) d'une option entre le paiement du dividende en espèces ou sa conversion en totalité ou en partie en actions de la Banque à hauteur d'un montant global de 891 903 635,75 dirhams, soit 4,25 dirhams par action.

I.3. Endettement d'Attijariwafa bank

I.3.1. Dette privée d'Attijariwafa bank

Certificats de dépôts⁵

Au 31 août 2023, l'encours de certificats de dépôts d'Attijariwafa bank s'établit à 5 271 Mdh.

L'état des encours des certificats de dépôt émis par Attijariwafa bank se présente comme suit :

Code ISIN	Date de jouissance	Date d'échéance	Taux en vigueur	Nature du taux	Fréquence	Mode de remboursement	Prime du risque	Montant
MA0001520149	14/12/2018	14/12/2023	3,4%	Fixe	Annuelle	In fine	0,45	500 000
MA0001521543	28/11/2019	28/11/2023	2,78%	Fixe	Annuelle	In fine	0,40	206 000
MA0001522012	25/03/2020	25/03/2025	2,98%	Fixe	Annuelle	In fine	0,45	450 000
MA0001522632	07/09/2020	09/09/2024	2,39%	Fixe	Annuelle	In fine	0,40	110 000
MA0001522814	02/10/2020	02/10/2025	2,55%	Fixe	Annuelle	In fine	0,45	100 000
MA0001523309	01/02/2021	02/02/2026	2,41%	Fixe	Annuelle	In fine	0,45	726 000
MA0001523648	20/04/2021	20/04/2026	2,35%	Fixe	Annuelle	In fine	0,40	1 125 000
MA0001524729	15/03/2022	15/03/2024	2,1%	Fixe	Annuelle	In fine	0,30	1 550 000
MA0001524737	15/03/2022	15/03/2027	2,54%	Fixe	Annuelle	In fine	0,45	503 500
Total								5 270 500

Source : Attijariwafa bank - en Kdh. NB : Toutes les émissions ont une valeur nominale de 100 000 dirhams. La date d'émission est la même que la date de jouissance. La fréquence de paiement des coupons est annuelle.

L'encours des certificats de dépôts a évolué comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Aout 2023
Encours des certificats de dépôts	11 664	11 048	8 820	5 271

Source : Attijariwafa bank

Emprunts obligataires

En décembre 2014, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cents Mdh, dont une partie au taux nominal de 4,75% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (la tranche cotée à taux fixe, la tranche non cotée à taux fixe et la tranche non cotée au taux révisable annuellement). La prime de risque proposée dans le cadre de cette opération est de 100 pbs.

En décembre 2015, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 4,13% et une partie à taux révisable annuellement) et deux tranches ayant une maturité de 10 ans (au taux nominal de 4,52%). Seule une tranche cotée une maturité de 7 ans à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En juin 2016, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 3,34% et une partie à taux révisable annuellement) et deux tranches ayant une maturité de 10 ans (au taux nominal de 3,74%). Seules deux tranches cotées ayant une maturité de 7 ans n'ont pas été souscrites.

En décembre 2016, Attijariwafa bank a réalisé une émission obligataire subordonnée d'un montant d'un milliard cinq cents millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de huit tranches, dont 4

⁵ Source : Attijariwafa bank

tranches ayant une maturité de 7 ans (avec une partie au taux nominal de 3,44% et une autre partie à taux révisable annuellement) et quatre tranches ayant une maturité de 10 ans (avec une partie à taux fixe et une autre partie à taux révisable annuellement). Les souscriptions retenues dans le cadre de cette opération portent sur les tranches cotées et non cotées d'une maturité de 7 ans.

Simultanément à cet emprunt obligataire subordonné de décembre 2016, Attijariwafa bank a réalisé la première émission obligataire subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption de pertes sur le marché financier marocain. Le montant global de cette opération s'élève à 500 millions de dirhams réparti sur deux tranches non cotées, dont une première tranche à taux révisable chaque 20 ans de 5,73% et une deuxième tranche révisable annuellement.

En juin 2017, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard cinq cents millions de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 3,63% et une partie à taux révisable annuellement). Seule une tranche cotée à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En décembre 2017, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent cinquante Mdh, dont une partie au taux nominal de 3,69% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux cotées et deux autres non cotées. Toutes les tranches ont été souscrites.

En juin 2018, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard cinq cents millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de six tranches ayant une maturité de 7 ans dont 4 tranches à taux fixes (avec 2 tranches au taux nominal de 3,57% et 2 tranches au taux nominal de 3,32% avec remboursement du principal sur la base d'un amortissement linéaire constant, avec un différé portant sur les deux premières années), et 2 tranches à taux révisables annuellement. Seule une tranche cotée à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En décembre 2018, Attijariwafa bank a émis 5.000 obligations subordonnées perpétuelles d'un montant global de cinq cents millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

En juin 2019, Attijariwafa bank a émis 10.000 obligations subordonnées perpétuelles d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

En décembre 2019, Attijariwafa bank a émis 10.000 obligations subordonnées perpétuelles d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

En décembre 2019, Attijariwafa bank a également émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard dh, dont une partie au taux fixe et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont trois cotées. Une tranche a été souscrite.

En juin 2020, Attijariwafa bank a émis 10000 obligations subordonnées perpétuelles avec mécanismes d'annulation de coupons et d'absorption de pertes, d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cette opération a été structurée autour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

En juin 2020, Attijariwafa bank a également émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de cinq cents millions de dirhams. Cette opération a été structurée autour de six tranches ayant une maturité de 7 ans dont 4 tranches à taux fixes (avec 2 tranches au taux nominal de 3,19% et 2 tranches au taux nominal de 2,97% avec remboursement du principal sur la base d'un amortissement linéaire constant, avec un différé portant sur les deux premières années), et 2 tranches à taux révisables annuellement. Seule la tranche F, non cotée, à taux fixe et amortissable, a été souscrite.

En décembre 2020, Attijariwafa bank a émis 5 000 obligations subordonnées perpétuelles avec mécanismes d'annulation de paiement des coupons et d'absorption de pertes, d'un montant global de 500 millions de dirhams. Cette opération a été structurée autour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca.

En décembre 2020, Attijariwafa bank a également émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 500 millions de dh, dont une partie au taux fixe et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire a été proposé sous forme de six tranches, dont trois cotées. Trois tranches ont été souscrites.

En décembre 2021, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires (subordonnée et perpétuelle) d'un montant global de mille millions de dirhams. L'emprunt obligataire subordonnée a été structurée autour de 4 tranches ayant une maturité de 7 ans dont 2 tranches à taux fixe (avec une tranche cotée) et deux tranches à taux révisable annuellement (avec une tranche cotée). Attijariwafa bank a également procédé à l'émission de 5000 obligations subordonnées perpétuelles avec mécanismes d'annulation de coupons et d'absorption de pertes, d'un montant global de cinq cents millions de dirhams. Cette opération a été structurée autour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

En juin 2022, Attijariwafa bank a procédé à une émission obligataire subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global maximum de 1.000.000.000 de dirhams et qui sera structurée en deux tranches non cotées (une tranche A à taux fixe, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100.000 dirhams, et tranche B à taux révisable annuellement, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100.000 dirhams également), sous réserve de l'obtention du visa de l'AMMC relatif à ladite opération.

En date du 26 décembre 2022, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans, d'un montant de 1 milliard de dirhams, scindé en 10 000 obligations subordonnées de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Au 31 août 2023, Attijariwafa bank a émis des emprunts obligataires d'un montant total de 16 811 Mdh. Cette émission d'obligations démontre la volonté de la banque de diversifier ses sources de financement et de mobiliser des fonds supplémentaires pour soutenir ses activités et ses projets de croissance. Les emprunts obligataires d'AWB émis en 2023 ont été structurés avec des échéances variées, allant de courte à longue durée. Ces échéances échelonnées permettent à la banque de gérer efficacement ses obligations de remboursement et de s'adapter aux conditions changeantes du marché.

Au 31 août 2023, l'état des émissions obligataires par Attijariwafa bank en circulation se présente comme suit :

Montant de l'émission	Date de l'émission*	Cotation de la tranche	Nombre de titres	Taux d'intérêt en vigueur****	Nature du taux	Prime de risque	Maturité	Type d'obligation	Remboursement	Encours des lignes amortissables	Echéance
1 200 000											
45 600	2014	Cotée	456	4,75%	Fixe	100 pb	10 ans	Subordonnée	In fine		22/12/2024
834 400	2014	Non cotée	8 344	4,75%	Fixe	100 pb	10 ans	Subordonnée	In fine		22/12/2024
320 000	2014	Non cotée	3 200	2,54%	Révisable annuellement	100 pb	10 ans	Subordonnée	In fine		22/12/2024
588 200								Subordonnée			
64 600	2015	Cotée	646	4,52%	Fixe	80 pb	10 ans	Subordonnée	In fine		22/12/2025
523 600	2015	Non cotée	5 236	4,52%	Fixe	80 pb	10 ans	Subordonnée	In fine		22/12/2025
1 806 800								Subordonnée			
50 000	2016	Cotée	500	3,44%	Fixe	65 pb	7 ans	Subordonnée	In fine		23/12/2023
200 000	2016	Non cotée	2 000	3,44%	Fixe	65 pb	7 ans	Subordonnée	In fine		23/12/2023
798 800	2016	Non cotée	7 988	2,13%	Révisable annuellement	55 pb	7 ans	Subordonnée	In fine		23/12/2023
100 000	2016	Cotée	1 000	3,74%	Fixe	75 pb	10 ans	Subordonnée	In fine		29/06/2026
658 000	2016	Non cotée	6 580	3,74%	Fixe	75 pb	10 ans	Subordonnée	In fine		29/06/2026
500 000											
50 000	2016	Non cotée	500	5,73%	Révisable chaque 20 ans	200 pb	Pérpet.**	Subordonnée	-		Pérpet.
450 000	2016	Non cotée	4 500	3,28%	Révisable annuellement	170 pb	Pérpet.**	Subordonnée	-		Pérpet.
1 500 000											
300 000	2017	Cotée	3 000	3,63%	Fixe	60 pb	7 ans	Subordonnée	In fine		29/06/2024
303 500	2017	Non cotée	3 035	3,63%	Fixe	60 pb	7 ans	Subordonnée	In fine		29/06/2024
896 500	2017	Non cotée	8 965	3,83%	Révisable annuellement	55 pb	7 ans	Subordonnée	In fine		29/06/2024
1 250 000								Subordonnée			
150 000	2017	Cotée	1 500	3,69%	Fixe	70 pb	7 ans	Subordonnée	In fine		28/12/2024
5 000	2017	Non cotée	500	2,22%	Révisable annuellement	65 pb	7 ans	Subordonnée	In fine		28/12/2024
175 000	2017	Cotée	1 750	3,69%	Fixe	70 pb	7 ans	Subordonnée	In fine		28/12/2024

920 000	2017	Non cotée	9 200	2,22%	Révisable annuellement	65 pb	7 ans	Subordonnée	In fine	28/12/2024
1 266 000								Subordonnée		
18 200	2018	Cotée	182	3,57%	Fixe	60 pb	7 ans	Subordonnée	In fine	29/06/2025
1 091 800	2018	Non cotée	10 918	3,57%	Fixe	60 pb	7 ans	Subordonnée	In fine	29/06/2025
156 000	2018	Non cotée	3 300	3,32%	Fixe	50 pb	7 ans	Subordonnée	Amort. Lin***	264 000 29/06/2025
500 000										
100 000	2018	Non cotée	1 000	5,98%	Révisable chaque 10 ans	260 pb	Pépet.**	Subordonnée	-	Pépet.
400 000	2018	Non cotée	4 000	3,93%	Révisable annuellement	235 pb	Pépet.**	Subordonnée	-	Pépet.
1 000 000										
151 000	2019	Non cotée	1 510	5,48%	Révisable chaque 10 ans	250 pb	Pépet.**	Subordonnée	-	Pépet.
849 000	2019	Non cotée	8 490	5,63%	Révisable annuellement	230 pb	Pépet.**	Subordonnée	-	Pépet.
1 000 000										
350 100	2019	Non cotée	3 501	5,23%	Révisable chaque 10 ans	250 pb	Pépet.**	Subordonnée	-	Pépet.
649 900	2019	Non cotée	6 499	3,88%	Variable	230 pb	Pépet.**	Subordonnée	-	Pépet.
800 000										
800 000	2019	Non cotée	10 000	2,97%	Fixe	50 pb	7 ans	Subordonnée	Amort. Lin***	31/12/2026
1 000 000										
175 000	2020	Non cotée	1 750	5,31%	Révisable chaque 10 ans	250 pb	Pépet**.	Subordonnée	-	Pépet.
825 000	2020	Non cotée	8 250	5,74%	Révisable annuellement	230 pb	Pépet**.	Subordonnée	-	Pépet.
400 000										
400 000	2020	Non cotée	5 000	2,97%	Fixe	50 pbs	7 ans	Subordonnée	Amort. Lin***	29/06/2027
500 000										
500 000	2020	Non cotée	5 000	3,98%	Révisable annuellement	240 pb	Pépet**.	Subordonnée	-	Pépet.
500 000										
100 000	2020	Non cotée	1 000	2,97%	Fixe	70 pbs	7 ans	Subordonnée	In fine	29/12/2027
330 000	2020	Non cotée	3 300	2,24%	Révisable annuellement	65 pbs	7 ans	Subordonnée	In fine	29/12/2027

70 000	2020	Non cotée	700	2,79%	Fixe	60 pbs	7 ans	Subordonnée	Amort. Lin***	29/12/2027
500 000										
500 000	2021	Non cotée	5 000	4,58%	Révisable chaque 10 ans	225-235 pbs	Pérpet**.	Subordonnée		Pérpet.
-	2021	Non cotée	-	Non adjudgée	Révisable annuellement	205-215 pbs	Pérpet**.	Subordonnée		Pérpet.
500 000										
-	2021	Cotée	-	Non adjudgée	Fixe	50-55 pbs	7 ans	Subordonnée	In fine	21/12/2028
-	2021	Cotée	-	Non adjudgée	Révisable annuellement	40-45 pbs	7 ans	Subordonnée	In fine	21/12/2028
500 000	2021	Non cotée	5 000	2,66%	Fixe	50-55 pbs	7 ans	Subordonnée	In fine	21/12/2028
-	2021	Non cotée	-	Non adjudgée	Révisable annuellement	40-45 pbs	7 ans	Subordonnée	In fine	21/12/2028
1 000 000										
100 000	2022	Non cotée	10 000	4,75%	Révisable chaque 10 ans	225 pbs	Pérpet**.	Subordonnée		Pérpet**
900 000	2022	Non cotée	10 000	3,82%	Révisable annuellement	205 pbs	Pérpet**.	Subordonnée		Pérpet**
1 000 000										
-	2022	Non cotée	10 000	5,47%	Révisable chaque 10 ans	225 pbs	Pérpet**.	Subordonnée		Pérpet**
1 000 000	2022	Non cotée	10 000	5,17%	Révisable annuellement	205 pbs	Pérpet**.	Subordonnée		Pérpet**
									Total	16 811 000

*La date de jouissance correspond à la date d'émission

**Obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et annulation des coupons

***Amortissement linéaire avec 2 ans de différé

****La date de référence du taux d'intérêt présenté est la date de jouissance quand il s'agit d'un taux fixe et la date d'anniversaire quand il s'agit d'un taux variable

NB : Toutes les émissions ont une valeur nominale de 100 000 dirhams.

Source : Attijariwafa bank – En Kdh

En Mrds Dh	2020	2021	2022
Encours des émissions obligataires	16	16	17

Source : Attijariwafa bank

Au 31 mars 2023, l'encours des emprunts obligataires d'Attijariwafa bank s'élève à 17 231 Mdh.

L'assemblée générale du 29 juin 2020 a autorisé le conseil d'administration à procéder à une ou plusieurs émissions pour un plafond global maximal de 10 Mrds.

I.3.2. Dette envers les établissements de crédit et assimilés d'Attijariwafa bank

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés d'Attijariwafa bank sur la période 2020-2022 se présentent comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Comptes ordinaires créditeurs	2 000 239	2 038 822	2 063 669	1,9%	1,2%
Valeurs données en pension	23 767 614	15 177 159	16 829 569	-36,1%	10,9%
- au jour le jour				NA	NA
- à terme	23 767 614	15 177 159	16 829 569	-36,1%	10,9%
Emprunts de trésorerie	13 388 855	14 909 069	15 924 830	11,4%	6,8%
- au jour le jour	324 348	1 690 401	2 520 462	421,2%	49,1%
- à terme	13 064 507	13 218 668	13 404 368	1,2%	1,4%
Emprunts financiers	3 426 720	3 184 651	3 138 059	-7,1%	-1,5%
Autres dettes	171 307	107 538	52 644	-37,2%	-51,0%
Intérêts courus à payer	49 953	53 978	95 507	8,1%	76,9%
Total	42 804 688	35 471 217	38 104 278	-17,1%	7,4%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

Au cours de l'exercice 2020, la dette envers les établissements de crédit atteignait un montant de 42 805 Mdh, témoignant de la capacité d'Attijariwafa bank à mobiliser des ressources importantes pour soutenir ses activités et projets de croissance.

Au cours de l'exercice 2021, nous constatons une diminution notable de la dette, qui est passée à 35 471 Mdh. Cette baisse de 17% par rapport à l'année précédente peut être attribuée à une stratégie de gestion prudente de la dette, visant à optimiser la structure financière de la banque.

Au cours de l'exercice 2022, la dette a connu une augmentation modérée pour atteindre 38 104 Mdh, enregistrant ainsi une hausse de 7,4% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation reflète les besoins de financement spécifiques d'Attijariwafa bank pour soutenir sa croissance et saisir les opportunités du marché.

A la veille de la présente opération, Attijariwafa bank ne dispose pas de convenants non usuels sur ses dettes bancaires.

I.3.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période considérée :

	2020	2021	Var. 21/20	2022	Var. 22/21
Engagements donnés	143 370	157 116	9,6%	184 326	17,3%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	1 077	2 526	>100%	3 484	37,9%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	71 128	79 516	11,8%	99 014	24,5%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	14 786	16 000	8,2%	22 059	37,9%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	56 379	59 043	4,7%	59 754	1,2%
Autres titres à livrer	0	31	Ns	15	-51,6%
Engagement reçus	17 696	34 971	97,6%	44 778	28,0%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	Ns		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	17 229	34 546	>100%	44 370	28,4%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	464	424	-8,6%	408	-3,7%
Titres vendus à recevoir	3	1	-66,7%	0	NA

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

Revue analytique 2021 – 2022

Au 31 décembre 2022, les engagements donnés par la banque ont atteint près de 184,3 Mrds Dh, enregistrant une hausse de 17,3% comparativement à fin décembre 2021. Cette hausse résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 24,5% (+19,5 Mrds Dh) à plus de 99 Mrds Dh à fin 2022 ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle assimilés de 1,2% (+0,7 Mrds Dh) ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 37,9% (+6,0 Mrds Dh).
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés de 37,9% (+0,9 Mrds Dh) ;

Les engagements reçus ont affiché une hausse de 28,0% à près de 44,8 Mrds Dh à fin 2022, essentiellement en lien avec la hausse des engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés (+37,9%) et la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle (+24,5%).

Revue analytique 2020 - 2021

Au 31 décembre 2021, les engagements donnés par la banque ont atteint près de 157,1 Mrds Dh, enregistrant une hausse de 9,6% comparativement à fin décembre 2020. Cette hausse résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 11,8% (+8,4 Mrds Dh) à plus de 79,5 Mrds Dh à fin 2021 ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 4,7% (+2,6 Mrds Dh) ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 8,2% (+1,2 Mrds Dh) ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés de plus de 100% (+1,5 Mrds Dh) ;
- La hausse de 0,3 Mrds dh des autres titres à livrer.

Les engagements reçus ont affiché une hausse de 97,6% à près de 35,0 Mrds Dh à fin 2021, essentiellement en lien avec l'augmentation de plus de 100% des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés, qui provient essentiellement de AWB (+17 Mrds de dhs).

I.3.4. Nantissements d'actions

Les actions d'Attijariwafa bank détenues par Al Mada ne sont pas nanties.

I.3.5. Nantissements d'actifs

Les actifs d'Attijariwafa bank ne font l'objet d'aucun nantissement.

I.3.6. Saisie conservatoire ou hypothécaire

Les actifs d'Attijariwafa bank ne font l'objet d'aucune saisie conservatoire ou hypothécaire.

I.3.7. Notations d'Attijariwafa bank⁶

a. Evolution de la notation d'Attijariwafa bank sur la période considérée

Evolution de la notation de Moody's

Catégorie	Mai 2020	Novembre 2020	Février 2021	Juillet 2022
Perspectives	Stable	Stable	Négative	Stable
Taux de risque de contrepartie	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP
Dépôts Bancaires - Devise Étrangère	Ba2/NP	Ba2/NP	Ba1/NP*	Ba1/NP

⁶Attijariwafa bank s'est engagée à procéder à sa notation pour une durée de trois ans au moins, à compter de la date d'obtention du dernier visa d'opération.

Dépôts Bancaires - Devise Nat	Ba1/NP	Ba1/NP		
Evaluation du Crédit de Base	ba3	ba3	ba3	ba3
Evaluation du Crédit de Base Rajustée	ba3	ba3	ba3	ba3
	Ba1(cr)/NP(cr)	Ba1(cr)/NP(cr)	Ba1(cr)/NP(cr)	Ba1(cr)/NP(cr)
Evaluation du risque de contrepartie	)	)	)	)
Actions privilégiées à dividende non cumulatif - Devise Nat	B3 (hyb)	B3 (hyb)	B3 (hyb)	B3 (hyb)

Source : Moody's *Dépôts bancaires sans précision si c'est en monnaie locale ou en devises

Extrait du communiqué de notation traduit de Moody's – Juillet 2022

La note de dépôt à long terme Ba1 d'Attijariwafa bank (Attijariwafa) reflète (i) son évaluation de crédit de base ba3 (BCA) et (ii) un relèvement de deux crans de la BCA sur la base de notre évaluation d'une très forte probabilité de soutien du gouvernement du Maroc (Ba1 stable) en cas de besoin.

Le relèvement par le gouvernement reflète la participation de 46,5 % d'Al Mada dans la banque, l'importance de la banque pour le système financier local ainsi que sa désignation en tant que banque nationale systématiquement importante (D-SIB) par Bank Al-Maghrib.

La note de crédit ba3 d'Attijariwafa reflète la gestion robuste des risques de la banque, son financement stable, sa liquidité élevée, ainsi que sa rentabilité solide, soutenue par une franchise forte et diversifiée au Maroc, en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Ces points forts sont modérés par la capitalisation relativement modeste de la banque, les concentrations de crédit et l'exposition à l'Afrique sub-saharienne.

Points forts :

- Des franchises solides et diversifiées au Maroc, en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, qui soutiennent une solide rentabilité.
- des liquidités élevées, associées à un financement stable et diversifié
- Très forte probabilité de soutien gouvernemental en cas de besoin.

Challenges :

- Les fortes concentrations de crédit, combinées à l'exposition à l'Afrique subsaharienne, constituent un risque pour la qualité des actifs.

Perspectives :

La perspective stable reflète notre attente que la rentabilité saine de la banque, le financement stable et la liquidité élevée équilibreront le risque de concentration de crédit, l'exposition à l'Afrique sub-saharienne et la capitalisation modeste. La perspective stable est également alignée sur la perspective stable de la note souveraine.

Eléments pouvant entraîner une amélioration de la notation :

Une pression à la hausse sur les notations pourrait résulter d'une amélioration (a) de l'environnement opérationnel du Maroc et du profil de crédit de l'État, qui pourrait se traduire par un relèvement de la note souveraine ; (b) de l'environnement opérationnel des différentes juridictions subsahariennes dans lesquelles la banque opère ; et (c) de la capitalisation de la banque et de la qualité de ses actifs.

Facteurs susceptibles d'entraîner un abaissement de la note :

Une pression à la baisse sur les notations pourrait résulter (a) d'une détérioration du profil de crédit du pays souverain, qui pourrait se traduire par un abaissement de la note souveraine, et/ou (b) d'un affaiblissement significatif de l'environnement opérationnel au Maroc, qui pourrait se traduire par un abaissement du profil macroéconomique pour le Maroc, (c) d'une détérioration importante des fondamentaux de la banque.

Notation de S&P

Catégorie	2019	Novembre 2020	Décembre 2020	Février 2022	Avril 2022
Perspectives	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable
Notation long terme	BB	BB	BB	BB	BB
Notation court terme	B	B	B	B	B

Source : S&P

Extrait du communiqué de notation traduit de S&P – Avril 2022

S&P Global Ratings s'attend à ce que le capital, les bénéfices et le profil de risque d'Attijariwafa Bank (AWB) restent une contrainte pour les notations. Nous pensons que la rentabilité absolue d'AWB commencera à s'améliorer en 2022, mais que son rendement des capitaux propres restera inférieur aux niveaux d'avant la pandémie au moins jusqu'à la fin de 2023. Nous prévoyons que les marges d'intérêt resteront stables à environ 2,95 % par rapport au pic de 3,09 % à la fin de 2020, mais nous prévoyons une croissance plus modérée des revenus de frais et de commissions par rapport aux années pré-pandémiques, en raison d'une croissance modérée des prêts dans la fourchette basse à moyenne à un chiffre. Nous prévoyons que le ratio de capital ajusté au risque (RAC) d'AWB restera proche de 5,5 % jusqu'à la fin de 2023 contre 5,15 % au 31 décembre 2020.

Nous pensons que les pertes de crédit d'AWB resteront élevées. Nous notons que le coût du risque de la banque s'est déjà amélioré pour atteindre 100 points de base en 2021. À la suite du conflit entre la Russie et l'Ukraine, nous avons révisé nos hypothèses macroéconomiques pour le Maroc. Par conséquent, nous avons révisé nos prévisions de croissance du PIB réel pour 2022 à 2,0 %, contre 3,4 % dans notre revue publiée en octobre 2021. Nous nous attendons également à un taux de chômage élevé, de 11,9 % en 2022. Nous prévoyons que le coût du risque (nouvelles provisions pour pertes sur prêts/prêts moyens à la clientèle) s'améliorera progressivement au cours de la période 2022-2023 pour atteindre 75 points de base, par rapport au pic de plus de 150 points de base atteint en 2020. Bien que nous nous attendions à des taux de défaillance encore visibles parmi les petites et moyennes entreprises nationales et étrangères, nous notons que le stock actuel de prêts non performants (NPL) d'AWB est convenablement provisionné. Dans notre scénario de base, nous prévoyons que les ratios de NPL resteront dans la fourchette de 8 à 9 % au cours des 12 à 18 prochains mois, principalement en raison des expositions étrangères (environ 25 % des prêts bruts). Il convient de noter que le portefeuille de prêts d'AWB reste défavorablement orienté vers les marchés de l'immobilier commercial et de la construction et qu'il présente une forte concentration des prêts à une seule partie. concentration.

Les profils de financement et de liquidité d'AWB restent favorables à notre notation. Les profils de financement et de liquidité du groupe sont neutres pour la notation, même si ses paramètres clés sont inférieurs à ceux des banques homologues présentant des risques économiques similaires ou des modèles d'entreprise comparables au Bahreïn, en Jordanie, au Maroc, en Afrique du Sud et au Portugal. La part élevée des dépôts non rémunérés a permis à AWB de maintenir sa rentabilité et sa marge dans le contexte actuel de faibles taux d'intérêt.

Perspectives :

La perspective stable sur AWB reflète nos attentes que le ratio RAC de la banque restera au-dessus de 5% au cours des 12 prochains mois et que le ratio des actifs non performants et le coût du risque seront élevés mais au même niveau que la moyenne du système bancaire marocain.

Scénario défavorable

Nous pourrions abaisser la note si la position en capital de la banque ou la qualité de ses actifs se détériorent au-delà de nos attentes. Cela pourrait faire suite à une politique de distribution de dividendes plus agressive que nous ne le prévoyons actuellement ou à des risques significatifs inattendus pour ses activités domestiques ou étrangères.

Scénario de hausse

Un relèvement de la note est peu probable au cours des 12 prochains mois, car il nécessiterait un renforcement significatif de la capitalisation d'AWB, avec un ratio RAC durablement supérieur à 10 % et un profil de risque stable.

Position de la société : La solide position de l'AWB sur le marché intérieur et son rôle en tant qu'acteur panafricain important constituent un point fort de la notation.

Nous considérons que la position commerciale d'AWB bénéficie de sa position de leader en tant que plus grande banque du secteur privé au Maroc, avec une part de marché domestique d'environ 27% en termes de prêts et 25% en termes de dépôts. La banque bénéficie d'une plus grande diversification

La banque bénéficie d'une plus forte diversification de ses revenus que ses pairs nationaux, avec environ 35 % de ses revenus d'exploitation provenant de ses activités en Afrique du Nord et en Afrique

subsaharienne. Nous prévoyons que la contribution des activités africaines se stabilisera à environ un tiers du total des revenus de la banque au cours des deux prochaines années.

de la banque au cours des deux prochaines années. La plupart de ses filiales à l'étranger se classent parmi les cinq premiers acteurs de leurs marchés nationaux respectifs, à l'exception d'Attijariwafa Bank Egypt (ABE).

Notation de Fitch – 06 février 2023

Catégorie	Février 2020	Mai 2020	Juillet 2020	Novembre 2020	Mars 2021	Février 2022	Septembre 2022	Février 2023
Perspectives	Stable	Negative	Negative	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable
Notation crédit :								
- Notation en devise à long terme	BB+	BB+	BB+	BB	BB	BB	BB	BB
- Notation en devise à court terme	B	B	B	B	B	B	B	B
- Notation en monnaie locale à long terme	BB+	BB+	BB+	BB	BB	BB	BB	BB
- Notation en monnaie locale à court terme	B	B	B	B	B	B	B	B

Source : Fitch

Extrait du communiqué de notation traduit de Fitch – février 2023

Environnement opérationnel et perspectives Stable :

Le PIB réel du Maroc devrait croître de 2,8 % en 2023 et de 3,2 % en 2024. La récession dans la zone euro, principal partenaire commercial du Maroc, la sécheresse et l'inflation élevée pèseront sur l'activité commerciale. Les banques devraient rester résistantes, car elles sont sorties de la pandémie en bonne santé. Le score de l'environnement opérationnel d'AWB, "bb-", est inférieur d'un cran au score standard des banques marocaines, en raison de son exposition à des marchés régionaux plus faibles et plus volatils, bien que les performances des filiales de la banque sur ces marchés soient restées solides.

Une franchise nationale solide :

AWB détient de fortes parts de marché dans l'ensemble du secteur des services financiers nationaux et est leader dans la banque d'entreprise (45 % des prêts nationaux d'AWB à la fin du premier semestre de l'année 22). La franchise d'AWB bénéficie d'un vaste réseau national et d'une importante présence régionale en Afrique qui soutient la diversification de son modèle d'entreprise.

Profil de risque raisonnable :

Les risques associés à l'exposition d'AWB à l'Afrique subsaharienne sont atténués par le solide cadre de contrôle des risques de la banque et par son expertise sur ces marchés. La croissance régionale a été sélective, les outils de contrôle des risques sont en cours d'harmonisation et la banque a renforcé ses normes de souscription dans un certain nombre de filiales financières spécialisées.

Affaiblissement de la qualité des actifs :

Le ratio consolidé des prêts de niveau 3 a baissé à 7,9 % à la fin du 3e trimestre 22 (fin 2021 : 8,1 %). Ce ratio reste le meilleur du secteur en raison d'une part importante de prêts aux entreprises de bonne qualité. Nous nous attendons à ce que le ratio des prêts de niveau 3 de la banque augmente légèrement en 2023.

Rebond de la rentabilité :

Le ratio bénéfice d'exploitation/actifs pondérés en fonction des risques (RWA) a augmenté pour atteindre 2,6 % au premier semestre 22 (annualisé), contre 2,2 % en 2021, et le rendement des fonds propres moyens a bondi à 12,8 % (2021 : 10,9 %). Ces deux indicateurs sont plus élevés que les moyennes des pairs. La

tendance à l'amélioration s'est confirmée aux 9M22, soutenue par une marge d'intérêt nette plus élevée, les taux plus élevés commençant à se répercuter sur les bénéfices, et par une plus forte génération de commissions. Au cours des 9M22, le revenu net a augmenté de 24% par rapport aux 9M21.

Des réserves de capital raisonnables :

Le ratio Tier 1 des fonds propres ordinaires d'AWB est passé de 10,1% à fin 2021 à 9,7% à fin S1 2022, en raison d'une croissance de 4,3% des actifs pondérés et de pertes de 680 millions de dirhams dans les autres éléments du résultat global (1,1% des fonds propres ordinaires à fin 2021). Nous prévoyons un léger affaiblissement de la capitalisation en 2023 en raison de la croissance et des changements réglementaires potentiels dans certaines juridictions d'Afrique subsaharienne.

Financement et liquidité solides :

Les dépôts des clients représentaient 82% du total des financements hors fonds propres à la fin du 3e trimestre 22, dont la majeure partie provenait du Maroc. La part élevée des dépôts des particuliers (75 % du total des dépôts de la clientèle au Maroc) se traduit par un faible risque de concentration. La liquidité de la banque est forte, avec un ratio de couverture de la liquidité de 193% à la fin du 3e trimestre 22.

Note de soutien gouvernemental de "BB" :

La note de soutien du gouvernement (GSR) d'AWB de "BB" tient compte de l'importance systémique de la banque en tant que plus grande banque marocaine avec environ 25% de part de marché des prêts et des dépôts, mais aussi des limites de la flexibilité financière de l'État.

II. GOUVERNANCE D'ATTIJARIWAFABANK

II.1. Assemblées générales

Conformément à l'article 29 des statuts de la banque, les actionnaires de la société se réunissent en assemblées générales, ordinaires, ou extraordinaires, et en assemblées spéciales dans les conditions fixées par la loi.

Convocation des Assemblées Générales

Les Assemblées sont convoquées par le Conseil d'Administration.

Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent également être convoquées, en cas d'urgence, par :

- Les Commissaires Aux Comptes ;
- Un mandataire désigné par le président du tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social.
- Les liquidateurs, le cas échéant ;
- Les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Leurs convocations sont faites 30 jours francs au moins avant la réunion, au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé.

Cet avis doit contenir les informations obligatoires édictées par la loi.

Accès aux Assemblées Générales

Pour pouvoir assister ou se faire représenter aux Assemblées Générales, les actionnaires doivent s'inscrire sur le registre des actions nominatives ou produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement dépositaire agréé, avant l'expiration d'un délai de cinq jours précédant la tenue de l'Assemblée.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint, par un ascendant ou descendant, sans qu'il soit nécessaire que ces derniers soient personnellement actionnaires, il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Les sociétés actionnaires se font représenter quant à eux, par leur mandataire spécial qui peut ne pas être lui-même actionnaire.

Exercice du droit de vote

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Pour les actions grevées d'un usufruit, le droit de vote appartient au nu-propriétaire tant dans les Assemblées Générales Ordinaires que dans les Assemblées Générales Extraordinaires.

En cas de nantissement des actions, le droit de vote est exercé par le propriétaire.

Par ailleurs, la société ne peut voter avec des actions qu'elle a acquises ou prises en gage.

Conditions de quorum et de majorité

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Dans les Assemblées Générales Ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire quant à elle, n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié des actions ayant droit de vote, et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette 2^{ème} Assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de 2 mois au plus tard à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart, au moins du capital social.

Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte des actions que la société a acquises ou prises en gage.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

II.2. Conseil d'Administration

Au 31 août 2023, Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d'Administration composé de 11 membres et présidé par Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination ⁷	Expiration du mandat
M. Mohamed EL KETTANI Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank, Président du Conseil d'Administration	2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025
SIGER Représentée par M. Mohammed Mounir EL MAJIDI, Président Directeur Général de la SIGER ⁸ , Administrateur Attijariwafa bank	2021	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2026
Al Mada Représentée par M. Hassan OURAGLI, Président Directeur Général d'Al Mada, Administrateur Attijariwafa bank	2017	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028
M. Abdelmjid TAZLAOUI Président Directeur Général d'AMETYS ⁹ , Administrateur Attijariwafa bank	2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028
M. Aymane TAUD Directeur Général Délégué AL Mada, Administrateur d'Attijariwafa bank	2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2027
M. José REIG Administrateur d'Attijariwafa bank	2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2023
M. Abed YACOUBI SOUSSANE Président du conseil de surveillance de la MAMDA/MCMA, Administrateur Attijariwafa bank	2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028
M. Aldo OLCESE SANTONJA Administrateur indépendant, Docteur en Economie	2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025
M. Lionel ZINSOU Managing Partner Southbridge, Administrateur indépendant	2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024
M. Azdine EL MOUNTASSIR BILLAH Président Directeur Général Wana Corporate ¹⁰ Administrateur d'Attijariwafa bank	2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025
Mme Françoise MERCADAL-DELSALLES Administratrice Indépendante	2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028

Source : Attijariwafa bank

Il n'existe aucun lien d'alliance ou de parenté entre des administrateurs et des dirigeants d'Attijariwafa bank.

⁷ Nomination ou renouvellement de mandat - l'année correspond à celle de la tenue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice précédent

⁸ Siger est actionnaire de Al Mada

⁹ AMETYS est une société sœur d'Attijariwafa bank

¹⁰ Wana Corporate est une société sœur d'Attijariwafa bank

En outre, un règlement intérieur définit les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration. Il précise également les missions et les modalités de travail des comités spécialisés.

La charte de l'administrateur regroupe l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

II.2.1. Curriculum Vitae des administrateurs¹¹

■ M. Mohammed Mounir EL MAJIDI

M Mohammed Mounir El Majidi est Président Directeur Général de la Siger.

■ M. Hassan OURIAGLI

Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris et de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, M. Hassan OURIAGLI a rejoint le groupe ONA en avril 2003 en tant que Directeur des Participations Financières et du Plan Stratégique. Il a ensuite occupé le poste de Directeur Général Adjoint puis de Directeur Général Délégué en mars 2009, jusqu'à la fusion ONA-SNI. Il est alors nommé Président du Directoire d'Optorg à Paris qu'il quitte en 2014 pour devenir Président directeur général de SNI, devenue AL MADA en 2018.

■ M. Aymane TAUD

Diplômé de l'ESSEC et titulaire d'un DESS en droit des affaires et fiscalité de l'Université de Panthéon Sorbonne (Paris I), M. TAUD démarre sa carrière en 1997 au sein du cabinet BDO Gendrot (Paris) avant de rejoindre la banque d'affaires CFG où il occupe plusieurs postes dont celui de Directeur des Fusions & Acquisitions.

En 2001, il fonde Financia, société de conseil en Fusions & Acquisitions, qu'il cède à BMCE Capital en 2005 et prend alors la direction générale de BMCE Capital Conseil. Il rejoint SNI en 2006 en tant que Directeur en charge des investissements. Il est nommé directeur exécutif en 2015.

En 2017, il est nommé Président Directeur Général de Nareva Holding puis Directeur Général Délégué d'AL MADA. En mars 2023, M. TAUD reprend les rênes de Nareva Holding en tant que Président Directeur Général.

■ M. Abdelmjid TAZLAOUI

Diplômé de l'ESSEC, de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de la London Business School (SEP), M. Tazlaoui a démarré sa carrière en 1985 à la direction informatique de l'Union de Prévoyance des Cadres (France), filiale de l'UAP, avant d'être directeur d'un GIE créé à travers le rapprochement d'une dizaine d'institutions de protections sociales dont l'UPC était leader. En 1995 il devient Directeur Délégué en charge des fonctions supports de ce GIE devenu le Groupe URP. En 2000, M. Tazlaoui prend la Direction Générale de Cognitis Consulting, société de conseil avant d'être nommé Secrétaire Général de la CNSS en 2001 puis DGA de la Samir en 2004.

Depuis 2006, il est Président Directeur Général du groupe ONAPAR-AMETYS et ses filiales. Depuis 2019, il est également Président Directeur Général du groupe Somed et de ses filiales.

M. Tazlaoui a par ailleurs été décoré Chevalier du Trône le 30 juillet 2004 par sa Majesté le Roi Mohamed VI que dieu l'assiste.

■ M. Abed YACOUBI SOUSSANE

M. Abed YACOUBI SOUSSANE est Président, Fondateur Honoraire et Administrateur de la MAMDA/MCMA. Après ses études au Lycée mixte Français à Fès il a été diplômé Ingénieur Agronome de l'Institut Agronomique de Paris. Il a été Directeur Général de la SOGETA qui gère 600.000 ha agricole puis Président du Conseil de Surveillance de MAMDA-MCMA. M. Yacoubi Soussane est également membre du bureau de l' AISAM (Association Internationale des Sociétés d'Assurances Mutuelles) et Membre du bureau exécutif d'Euresa.

¹¹ Le CV de M. Mohamed El Kettani est présenté dans la section I.2.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

■ M. José REIG

Diplômé d'un Master de l'instituto de Empresa de Madrid et d'un Master de I.E.S.E (Université de Michigan), M. Reig a occupé divers postes de responsabilité au sein de Banco Central, Banco de Valencia et Banco Central Hispano de 1977 à 1998 avant de rejoindre le Grupo Santander en 1998 en tant que Directeur Général Adjoint du Pôle filiales en Europe et en Afrique du Nord jusqu'en 2002 puis Directeur Général Adjoint du Pôle filiales Afrique du Nord & Ouest jusqu'en 2017. Il occupe depuis diverses fonctions d'administrateur au sein du Groupe Attijariwafa bank.

■ M. Aldo OLCESE SANTONJA

Aldo Olcese, (1957) est Docteur en économie financière, membre de l'Académie Royale des Sciences Économiques et Financières et Vice-président de l'Académie Royale Européenne des Docteurs.

Il a présidé l'Institut espagnol des analystes financiers et la Fondation des Études Financières entre 2000 et 2006.

Il a aussi présidé le conseil consultatif de la Société Générale en Espagne entre 2003 et 2011 et de la société américaine de consulting en stratégie et leader mondial Bain & Co (entre 1996 et 2006), ainsi que le conseil de TSystems du groupe Deutsche Telekom (entre 2002 et 2012). Il a également été Administrateur d'Ericsson (entre 1996 et 2011) et Senior Advisor de KPMG (entre 2011 et 2012).

Il a été Administrateur délégué d'Iberagentes, société de bourse et de valeurs, et Président d'Iberbolsa, fonds d'investissement mobiliers, entre 1985 et 1990. Il a dirigé les investissements de la banque Hispano Industrial entre 1983 et 1985.

Actuellement, il est membre du Conseil d'Administration de Working Capital Management España (société d'origine italienne, leader en Europe, spécialisée dans la récupération de crédits non performants), Senior Advisor de la banque d'affaires et de gestion des patrimoines Alantra Wealth Management (leader sur le marché espagnol), et Président (Seul Administrateur et propriétaire) de Fincorp Mediación, leader en matière de conseil de gouvernance et responsabilité sociale de l'entreprise. Il est aussi conseiller indépendant du Conseil national pour la responsabilité sociale de l'entreprise et Président du Conseil Consultatif pour le Sud de l'Europe de McGraw Hill, la maison éditrice numéro 1 mondiale. Senior Advisor de Bridgeweave société britannique spécialisé en Intelligence artificielle pour la finance et la gestion des investissements. Et administratives de Connected Life S.A., société d'intelligence artificiel spécialisée dans le citoyen en digital et d'identification des animaux de compagnie.

Il est commissaire pour I el II Digital Coins&European Financial System Summit. Et la 2020 Président du Comité Scientifique et Académique de Programme Top Boards pour la formation des administrateurs des grandes entreprises cotées crée par le Financial Times et Instituto de Empresa.

Il est l'auteur de plusieurs livres d'économie, parmi lesquels « El Capitalismo Humanista », aux éditions Marcial Pons et « Manual de la Empresa Responsable y Sostenible », aux éditions McGraw Hill.

Il a reçu la Grande Croix du mérite civile des mains de S.M. le Roi d'Espagne en 2007 et a été nommé Commandeur du Wissan Al Aloui en 2008 par S.M. Mohammed VI, après en avoir été nommé Officier par S.M. Hassan II en 2004.

En 2021 il a été nommé ambassadeur de Gênes pour le monde.

■ M. Lionel ZINSOU

Diplômé de l'École Normale Supérieure, de Sciences Po, de la London School of Economics et de la Sorbonne, Lionel Zinsou est un économiste franco-béninois et ancien Premier ministre de la République du Bénin (2015-2016). Il est Fondateur, co-Président de SouthBridge. Il est également Président de la Fondation de l'École Normale Supérieure, du think tank Terra Nova et Président Exécutif de la Fondation R&Co 4 Generations Fund. Lionel Zinsou a commencé sa carrière en tant que Professeur agrégé des sciences économiques et sociales, enseignant à l'Université de Paris XIII et à l'École Normale Supérieure et membre du Cabinet du ministre de l'Industrie et du Premier Ministre, M. Laurent Fabius avant de rejoindre Danone où il occupe plusieurs fonctions puis Rothschild & Cie en tant qu'Associé Gérant. Il est ensuite successivement Directeur Général et Président de PAI Partners puis Président de SouthBridge.

■ M. Azdine El Mountassir Billah

M. Azdine El Mountassir Billah est Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications (E.N.S.T) de Paris et titulaire d'une Maîtrise en Electronique Electrotechnique et Automatique de l'Université Paul Sabatier.

Il a occupé de nombreuses fonctions notamment en tant qu'Ingénieur d'études au sein du Département Informatique de la RAM, Consultant Senior au Cabinet de Conseil Français SEMA Group, Directeur Central au Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), Directeur Général à Interbank, Directeur Général à Maroc Télécommerce SA, Directeur Général (Fondateur) à IXIA Technologies (Ixiatech) (Société d'ingénierie et de Conseil), Directeur Général à l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, et Directeur Général de ALTEA CONSULTING (Société de conseil spécialisée dans le domaine du digital).

Depuis septembre 2020, Monsieur El Mountassir Billah est Président Directeur Général de Wana Corporate.

■ **Mme Françoise Mercadal-Delasalles**

Diplômée de Sciences Po Paris en 1986 et de l'ENA en 1988, Madame Françoise Mercadal-Delasalles, de nationalité française, entre au Ministère de l'Economie et des Finances en 1992 avant de rejoindre BNP Paribas en 1992. En 1995, elle revient au même Ministère pour prendre en charge les relations économiques entre la France et l'Union Européenne.

En 2002, Madame Françoise Mercadal-Delasalles rejoint la Caisse des Dépôts pour prendre en charge les Opérations et l'IT avant de rejoindre la Société Générale en 2008. Après avoir mené plusieurs chantiers de transformation et de modernisation en tant que membre du comité exécutif du groupe Société Générale, Madame Françoise Mercadal-Delasalles est nommée en 2018 Directrice Générale du Crédit du Nord. Sous son mandat, la banque se transforme notamment sur la digitalisation, répondant aux mutations du secteur. Par ailleurs, elle a mené une modernisation des systèmes d'informations et a développé des solutions innovantes. Elle co-préside encore aujourd'hui le Conseil National du Numérique qui la nourrit au quotidien des nouvelles innovations portées par les start-up et l'univers de la tech.

A la suite de la fusion Société Générale - Crédit du Nord, Madame Françoise Mercadal-Delasalles décide de quitter son rôle exécutif et d'entamer un nouveau moment dans sa carrière en devenant exclusivement Administratrice.

II.2.2. Critères adoptés par Attijariwafa bank en matière d'indépendance des administrateurs

La qualité d'Administrateur Indépendant répond aux critères définis dans la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib du 5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des établissements de crédit.

Un administrateur est qualifié d'indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation avec la banque, son groupe ou son organe de direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Il doit ainsi répondre aux critères d'indépendance définis par les exigences de la banque centrale. Ces critères se présentent comme suit :

- L'Administrateur n'a pas été, au cours des 3 dernières années, salarié ou membre de l'organe d'Administration de l'établissement, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise consolidée par Attijariwafa bank,
- L'Administrateur n'a pas été, au cours des 3 dernières années, membre de l'organe de direction ou d'Administration d'une société dans laquelle Attijariwafa bank détient une participation indépendamment du pourcentage de détention,
- L'Administrateur n'est pas membre de l'organe de direction ou d'Administration d'une société dans laquelle Attijariwafa bank détient un mandat au sein même de l'organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction ou d'Administration d'Attijariwafa bank, en

exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'Administration,

- L'Administrateur n'est pas membre des organes de direction ou d'administration d'un client ou fournisseur significatifs d'Attijariwafa bank ou de son groupe, ou pour lequel le Groupe en amont ou en aval représente une part significative de l'activité,
- L'Administrateur n'a pas de lien de parenté jusqu'au 2nd degré avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de l'établissement ou de son conjoint,
- L'Administrateur n'a pas exercé, au cours des 3 dernières années, un mandat de Commissaires aux Comptes au sein de l'établissement,
- L'Administrateur est ou a été dans les 3 dernières années salarié ou membre de l'organe de direction d'Attijariwafa bank en tant que représentant permanent,
- L'Administrateur n'a pas exercé, au cours des 3 dernières années, un mandat de conseil de l'établissement,
- L'Administrateur n'a pas été, au cours des 6 dernières années, membre de l'organe d'administration de l'établissement.

La qualification en tant qu'indépendant de ses membres est revue annuellement par le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe. Les résultats de cet exercice sont transmis, conformément à la procédure en vigueur, à Bank Al Maghrib.

II.2.3. Autres Critères adoptés par Attijariwafa bank en matière de composition du Conseil d'Administration

Le Groupe Attijariwafa bank intègre le principe de parité Homme/Femme dans le cadre de ses Nominations et souhaite tendre vers une meilleure représentativité des femmes au sein des instances. Ainsi, le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe veille à la mise en place d'une politique visant à assurer une meilleure représentativité des femmes dans le Conseil d'Administration. Celle-ci s'est matérialisée en 2022 par la nomination d'une Administratrice Indépendante, Mme Françoise MERCADAL-DELASALLES, qui assure également la présidence du Comité d'Audit Groupe.

II.2.4. Les autres mandats des administrateurs d'Attijariwafa bank

Au 31 août 2023, les autres mandats des administrateurs se présentent comme suit :

Les autres mandats d'administrateur du Président M. Mohamed EL KETTANI

Sociétés	Fonction
Attijariwafa bank	Président du Conseil d'Administration
Wafasalaf	Membre du Conseil de Surveillance
Wafa Immobilier	Membre du Conseil de Surveillance
Wafacach	Administrateur
Bank Assafa	Membre du Conseil de Surveillance
Attijariwafa bank Europe	Président du Conseil d'Administration
Attijariwafa bank Egypt	Administrateur Non Exécutif
Attijari bank Tunisie	Administrateur
CBAO	Administrateur
Société ivoirienne de Banque (SIB)	Administrateur représentant AWB
Société Camerounaise de Banque (SCB)	Administrateur
Attijari Africa Holding	Administrateur représentant AWB
Attijari West Africa	Administrateur représentant Attijari Africa Holding (AAH)
Attijari Ivoire	Administrateur
Omnium de Gestion Marocain OGM SA	Président du Conseil d'Administration
BCM Corporation	Président du Conseil d'Administration
Attijari Finances Corp	Président représentant Attijariwafa bank
Wafa Gestion	Administrateur
Andalu Carthage	Administrateur représentant AWB
Capri	Administrateur

Sociétés	Fonction
Casa Madrid Développement	Administrateur
Hors Groupe Attijariwafa bank	
Wafa Assurance	Administrateur et représentant OGM
AL MADA	Représentant Attijariwafa bank
CIMR	Administrateur représentant OGM
OPTORG	Membre du Conseil de Surveillance
Fondation ONA	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
GPBM	Vice-Président Délégué
Fondation Actua	Président
Fondation Attijariwafa bank	Président
Fondation Mohammed V pour la Solidarité	Administrateur
Fondation gestion centre national Med VI pour les handicapés	Administrateur
Association gestion centre des TPE solidaires	Président

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Mohammed Mounir El Majidi

M. Mohammed Mounir El Majidi, est Président Directeur Général de la SIGER.

Autres mandats d'administrateur de Hassan Ouriagli

Al Mada	Président Directeur Général
Al Mada Capital (Ex : Financière De Prise De Participations)	Président directeur général
Al Mada Gestion (Ex : Compagnie Marocaine d'Huilerie)	Administrateur
Acima	Administrateur
Africplane	Administrateur
African Hospitality Group	Administrateur
AHM Gestion	Administrateur
Compagnie Chérifienne des Produits du Naphte	Administrateur
Dan Maroc	Président Directeur Général
Digibay	Administrateur
First Connect Sat	Président Directeur Général
Fondation Al Mada	Président
Fondation Suzanne Et Jean Epinat	Président
Hospitality Holding Company « H.Co »	Administrateur
Immo Masur	Gérant
Lafargeholcim Maroc	Administrateur
Lafarge Maroc	Administrateur
Managem	Administrateur
Nareva Holding	Administrateur
Nareva Power	Administrateur
Ofna	Administrateur
Ona Courtage	Président Directeur Général
Ona International	Président Directeur Général
Orientis Invest	Administrateur
Prestige Resorts	Administrateur
Réserves Immobilières	Président Directeur Général
Rihla Ibn Battuta Prod	Administrateur
Société Africaine de Tourisme	Administrateur
Société Centrale d'Investissements Immobiliers	Administrateur
Société Immobilière Agena	Administrateur
Société Immobilière Centuris	Administrateur

Société Immobilière Mandarona	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur
Wana Corporate	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Abdelmjid Tazlaoui

Sociétés	Fonction
AWB	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur
Lafarge Holcim Maroc	Administrateur
Fénie Brossette	Administrateur
Zellidja	Président Directeur Général
Rebab	Administrateur
Al Mada	Administrateur
ONAPAR-AMETYS et ses Filiales	Président Directeur Général – Président - Administrateur
SOMED HOLDING et ses Filiales	Président Directeur Général – Administrateur
Marjane Holding	Administrateur
Wana Corporate	Administrateur
Nareva Holding	Administrateur
AFRICAN HOSPITALITY GROUP	Administrateur
AHM GESTION	Administrateur
Lafarge Maroc	Administrateur
Lafarge Holcim Maroc Afrique	Administrateur
CIMR	Administrateur
Fondation AL MADA	Administrateur
Université ONA	RP de Al Mada, Président
OFNA	Président Directeur Général
ONA INTERNATIONAL	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Aymane Taud

Sociétés	Fonction
Al Mada Capital (Ex : Financière de Prise de Participations)	Administrateur
Al Mada Gestion	Président du Conseil d'Administration
African Hospitality Group	Administrateur
AHM Gestion	Administrateur
Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
Attijariwafa Bank	Administrateur
First Connect Sat	Administrateur
Fondation Al Mada	Administrateur
Lafargeholcim Maroc	Vice-Président
Lafargeholcim Maroc Afrique	Vice-Président
Lafarge Maroc	Vice-Président
Nareva Holding	Président Directeur Général - Administrateur
Nareva Services	Président Directeur Général - Administrateur
Nareva Renouvelables	Président Directeur Général - Administrateur
Navera Power	Président Directeur Général - Administrateur
Nareva Africa	Président Directeur Général - Administrateur
Nareva Services Centre	Président
Nareva Services Domaines	Président
Nareva Services Had Gharbia	Président
Nareva Services Laroui	Président
Energie Eolienne du Maroc (EEM)	Président du Conseil d'Administration - Administrateur
Amenoussou	Président du Conseil d'Administration-Administrateur
Safi Energy Company (SAFIEC)	Président du Conseil d'Administration - Administrateur
Compagnie d'Aménagement Agricole et de Développement Industriel (ADI)	Président du Conseil d'Administration - Administrateur
Omnium de Gestion Marocain	Administrateur
Ona Courtage	Administrateur
Ona International	Administrateur
Réserves Immobilières	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur
Wana Corporate	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Abed Yacoubi Soussane

Sociétés	Fonction
MAMDA-MCMA	Président, Fondateur Honoraire, Administrateur
Mutuelle Centrale de Réassurance (groupe Monceau Paris)	Vice-Président
Al Mada	Administrateur
Alma Capital (gérant du fonds Permal - France)	Administrateur
Wafa IMA ASSISTANCE	Administrateur
NSI	Administrateur

EURESA	Administrateur
SOYAPAR groupe famille	Président
Offshore groupe de remorquage africain aux Ports de Mohammedia, Casablanca et Jorf Lasfar	Président
Yacsous Groupe Immobilier	Président
Soema groupe Agro-Alimentaire	Président
ATTIJARIWAFI BANK	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Jose Reig

Sociétés	Fonction
Attijariwafa bank	Administrateur
Attijariwafa International Bank	Président du Conseil d'Administration
Attijari bank Tunisie	Administrateur
Attijari Factoring	Administrateur
Attijariwafa bank Europe	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Les autres mandats d'administrateur de M.Aldo Olcese Santonja

Sociétés	Fonction
Fincorp Mediación, S.L.U. (100% M. Olcese)	Seul Administrateur
Gobernanza y Responsabilidad Corporativa, S.L. (100% Fincorp)	Seul Administrateur
Working Capital Management España, S.L. (37,5% Fincorp)	Membre du Conseil d'Administration
Alantra Wealth Management Agencia de Valores, S.A.	Mandataire (Registré à la Commission Espagnole des Valeurs)
Ibermobiliaria, S.L.U. (100% M. Olcese, Société Patrimoniale Inactive)	Seul Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Lionel ZINSOU

Sociétés	Fonction
Southbridge Sas	Président
Les Domaines Barons De Rothschild (Lafite) Sca	Président du Conseil de Surveillance
Ap-Hp International (Sasu)	Membre du Conseil de Surveillance
Southbridge Holding (Iles Maurice)	Président du Conseil d'Administration
I&P (Ile Maurice), I&P Afrique Entrepreneurs (Ile Maurice)	Administrateur
Southbridge Partners (Cote D'ivoire)	Administrateur
Eurazeo	Conseiller Consultatif du Groupe
Shared Wood Company	Membre du Conseil d'Administration

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Azdine El Mountassir Billah

Sociétés	Fonction
Wana Corporate	Président Directeur Général
Wana Distribution	Président Directeur Général Représentant permanent de l'Administrateur Wana Corporate
Oteo	Président Directeur Général Représentant permanent de l'Administrateur Wana Corporate
CGEM	Administrateur (Président de la commission e-entreprise)
Injaz Al Maghrib	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Françoise MERCADAL-DELASALLES

Sociétés	Fonction
Eurazeo	Membre du Conseil de Surveillance
My Monney Bank	Membre du Conseil d'Administration
Diot-Siaci	Membre du Conseil d'Administration
Conseil National du Numérique (Digital National Council)	Co-Présidente

II.2.5. Rémunérations octroyées aux membres des organes d'administration

Le montant global des jetons de présence est fixé par l'Assemblée Générale des Actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration.

Le montant individuel des jetons est fixé par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe.

En 2023, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 5,7 Mdh, au titre des jetons de présence.

Les jetons de présence alloués au Conseil d'administration au titre des trois derniers exercices se détaillent comme suit :

M dh	2021	2022	2023
Jetons de présence	5,2	5,7	5,7

Source : Attijariwafa bank

II.3. Comités spécialisés

II.3.1. Comités issus du Conseil d'Administration

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de 5 comités spécialisés, issus du Conseil d'Administration :

Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce Comité est chargé du pilotage, de la surveillance et de la gestion des activités stratégiques de la Banque, de ses différents métiers tant au niveau national qu'à l'international. Il examine également, avant leur approbation par le Conseil d'Administration, les grands achats du Groupe et les opérations immobilières significatives.

Règle de Composition : Le Comité Stratégique est composé de 6 membres permanents désignés parmi les membres du Conseil d'Administration dont le Président Directeur Général.

Fréquence des réunions : Le Comité Stratégique se réunit au moins 8 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Au 31 août 2023, la composition du Comité Stratégique se présente comme suit :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Azdine EL MOUNTASSIR BILLAH	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Hassan Bertal	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail Maroc et Europe
M. Ismaïl DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
M. Hassan El Bedraoui	Directeur Général Délégué – Responsable du Pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations
M. Youssef Rouissi	Directeur Général Délégué – Responsable du pôle Corporate & Investment Banking
<u>Secrétaire du Comité</u>	
Mme Myriam Nafakh Lazraq	Responsable Gouvernance Groupe & Secrétariat du Conseil

Source : Attijariwafa bank

Comité d'Audit Groupe :

Le Comité d'Audit Groupe analyse les comptes du Groupe, examine le programme d'intervention des commissaires aux comptes, s'assure de l'efficacité des services d'audit interne et externe, veille au renforcement de l'indépendance de l'audit interne.

Règle de Composition : Le Comité d'Audit Groupe est composé d'un minimum de 3 membres permanents non exécutifs, choisis parmi les membres du Conseil d'Administration.

Fréquence des réunions : Le Comité d'Audit Groupe se réunit au moins 4 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Au 31 août 2023, la composition du Comité d'Audit Groupe se présente comme suit :

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Aymane TAUD	Président du Comité
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Aldo OLCESI	Administrateur Indépendant
Mme Françoise MERCADAL-DELASALLES	Administratrice Indépendante
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué –Gestion Globale des Risques Groupe
M. Younes BELABED	Directeur Général Adjoint - Audit Général Groupe
M. Larbi KABLY	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Général Adjoint - Finances Groupe
<u>Secrétaire du Comité</u>	
Mme Myriam Nafakh Lazraq	Responsable Gouvernance Groupe & Secrétariat du Conseil

Source : Attijariwafa bank

Comité des Risques Groupe :

Le Comité des Risques Groupe est chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques, en vue d'assister le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels la banque est exposée.

Règle de Composition : Le Comité des Risques Groupe est composé d'un minimum de 3 membres permanents non exécutifs, choisis parmi les membres du Conseil d'Administration.

Fréquence des réunions : Le Comité des Risques Groupe se réunit 4 fois par an et chaque fois que le Conseil d'Administration le juge nécessaire sur convocation du Président.

Au 31 août 2023, la composition du Comité des Risques Groupe se présente comme suit :

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Lionel ZINSOU	Président du Comité (Administrateur Indépendant)
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué –Gestion Globale des Risques Groupe
M. Younes BELABED	Directeur Général Adjoint - Audit Général Groupe
M. Larbi KABLY	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe
<u>Secrétaire du Comité</u>	
Mme Myriam NAFKHA LAZRAQ	Responsable Gouvernance Groupe & Secrétariat du Conseil

Source : Attijariwafa bank

Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe :

Le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe soumet au Conseil les propositions relatives au dispositif de gouvernance, à la nomination et la rémunération des membres du Conseil et des principaux dirigeants du Groupe.

Fréquence des réunions : Le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe se réunit 2 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président

Il est réparti en trois sous-comités :

Au 31 août 2023, le premier sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant Siger
M. Hassan OURAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada

Source : Attijariwafa bank

Au 31 août 2023, le deuxième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant Siger
M. Hassan OURAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmajid TAZLAOU	Administrateur
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. José REIG	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Au 31 août 2023, le troisième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmajid TAZLAOU	Administrateur
M. José REIG	Administrateur

Secrétaires du Comité

M. Mohamed SOUSSI	Directeur Directeur Général Adjoint - Responsable Capital Humain Groupe
Mme Myriam NAFKHA LAZRAQ	Responsable Gouvernance Groupe & Secrétariat du Conseil

Source : Attijariwafa bank

Comité des Grands Crédits Groupe :

Le Comité des Grands Crédits Groupe, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, est chargé de statuer sur les engagements et les opérations de recouvrement dépassant un certain seuil Groupe avant leurs ratifications par le Conseil d'Administration.

Règle de Composition : Le Comité des Grands Crédits Groupe est présidé par le Président Directeur Général. Il est composé de 4 membres (dont le Président Directeur Général), désignés parmi les membres du Conseil.

Fréquence des réunions : le Comité des Grands Crédits Groupe se réunit au moins 1 fois par mois et peut être convoqué à tout instant à l'initiative du Président lorsqu'il le juge nécessaire, que l'opération ou la transaction revêt un caractère urgent ou que l'actualité de la Banque le requiert.

Au 31 août 2023, la composition du Comité des Grands Crédits Groupe se présente comme suit :

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
<u>Secrétaire du Comité</u>	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe

Source : Attijariwafa bank

II.4. Organes de direction

II.4.1. Organisation

L'organisation d'Attijariwafa bank vise à placer le client au centre des préoccupations du groupe, dans une optique de cross-selling, et afin d'assurer un service conforme aux meilleurs standards, grâce à une technologie à la pointe de l'innovation.

Afin d'accompagner le développement de la Banque et de ses métiers, la macro-organisation de la Banque s'articule autour de trois pôles métiers et deux pôles supports :

Pôles métiers

b. Pôle Banque de Détail Maroc et Europe :

- ✓ Unification des réseaux « entreprises et particuliers » sous des Directions Régionales ayant une autonomie de pilotage accrue. Ainsi, chaque Direction Régionale a la responsabilité de réseaux étendus d'agences particuliers (résidents et MRE) et professionnels, de centre d'affaires et de succursales entreprises. En outre, les Directeurs Régionaux représentent la Direction Générale de la banque au niveau de leurs régions respectives, aussi bien vis-à-vis des Autorités que vis-à-vis des clients et partenaires ;
- ✓ Renforcement des capacités d'intervention des Directions des Marchés, ayant une couverture nationale, comme un interlocuteur fort vis-à-vis des Directions Régionales pour la fixation des objectifs de production et de rentabilité ainsi que le co-pilotage des réalisations ;
- ✓ Chaque région dispose de sa propre équipe de supports et moyens, reportant fonctionnellement aux entités centrales associées (ex : risque, capital humain, logistique, etc...) et bénéficie de l'animation centrale pour les produits bancaires, et de l'animation régionale des filiales pour les produits associés.

c. Pôle Banque de détails à l'International et Filiales de Financements Spécialisées (DBI & FFS) :

- ✓ Filiales de Financement Spécialisées : Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe
- ✓ Banque De Détail à l'International : La Banque de Détail à l'international a pour mission de développer un réseau de banques de proximité dans les pays d'Afrique et de renforcer la présence du groupe Attijariwafa bank sur le marché asiatique et ce, dans le but d'en faire un moteur de croissance.

d. Pôle Corporate & Investment Banking :

- ✓ Renforcement des organisations les plus porteuses de synergies comme la Banque des Marchés de Capitaux Groupe, la Banque de Détail à l'International et les Filiales para-bancaires et financières ;

- ✓ Affirmation du caractère international de certaines activités, comme la Banque de Financement & d'Investissement ;
- ✓ Création d'une organisation dédiée, « Banque Transactionnelle Groupe » qui regroupe les différentes compétences associées en provenance de différentes entités de la Banque, dont l'international et la Gestion des Flux.

Pôles Support

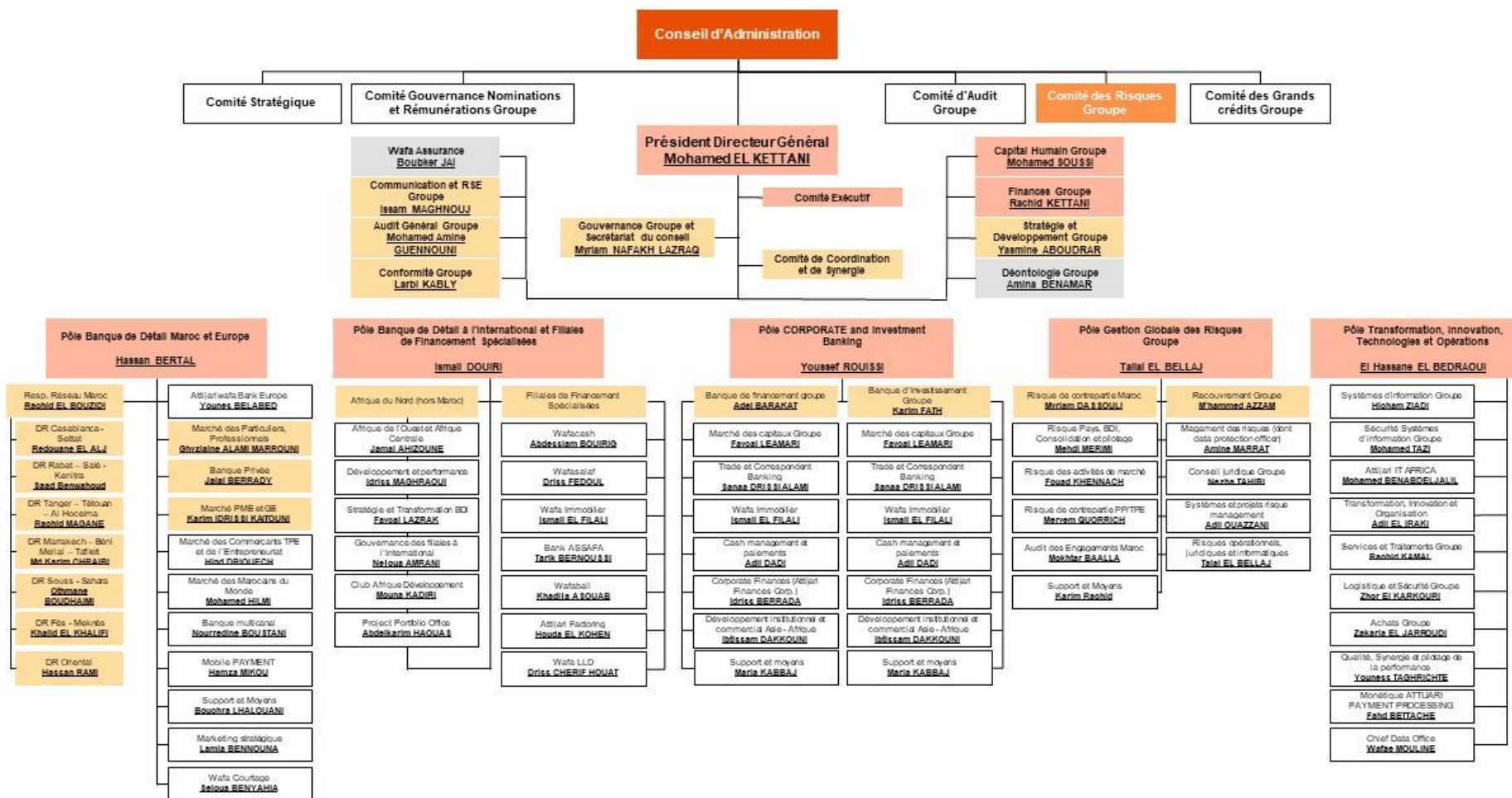
e. Pôle Transformation, Innovation, Technologies et opérations :

- ✓ Ce pôle a fait l'objet, au même titre que les entités rattachées au Président Directeur Général et au Comité de Direction Général, d'ajustements organisationnels en cohérence avec la finalité de la nouvelle organisation et reflète l'attachement aux principes généraux que sont : l'optimisation de l'efficacité organisationnelle, le développement permanent des talents managériaux et la valorisation des contributions au développement du groupe.
- ✓ Ce pôle regroupe les fonctions support suivantes : Systèmes d'Information Groupe, Logistique et Achats Groupe, Digital Center, Services et Traitements Groupe, Attijari IT Africa, Organisation & Reengineering, Transformation & Innovation, Qualité Groupe, Monétique Attijari Payment Processing et Chief Data Office

f. Pôle Gestion Globale des Risques Groupe (GGRG) :

- ✓ Le pôle GGR centralise la gestion des risques dans le cadre des normes réglementaires Bâloises des bonnes pratiques à l'international et des recommandations émises par les autorités de tutelle.
- ✓ Indépendante des activités commerciales et de support, la Gestion Globale des Risques Groupe dépend directement de la Présidence. Sa mission est de veiller à l'identification des risques liés aux activités du Groupe, de les mesurer, de les suivre et de les contrôler.
- ✓ Sa nouvelle organisation s'articule autour de 5 entités opérationnelles : Risques de crédit, risques de marché, Risques opérationnels, Pilotages des Risques et Risques pays et recouvrement.
- ✓ À ces entités, s'ajoutent 4 entités transverses : Politique et stratégie des risques, Risk management, Audit des engagements et Support & moyens.

L'organigramme du groupe Attijariwafa bank, à la date d'enregistrement du document de référence, se décline comme suit :



Source : Attijariwafa bank

II.4.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Mohamed EL KETTANI : Président Directeur Général – 64 ans

Depuis sa nomination en 2007, en tant que Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank, Mohamed EL KETTANI, a conduit le développement du Groupe bancaire et financier, tant au niveau national que régional, pour le hisser au premier rang des banques du Maghreb et 7^{ème} en Afrique.

Diplômé ingénieur de l'ENSTA-Paris, Mohamed EL KETTANI entame sa carrière bancaire en 1984 en intégrant la Banque Commerciale du Maroc -BCM-.

Il a exercé différentes responsabilités dans les différents métiers de la banque et de la finance, il a dirigé en 2004 le programme de fusion et de rapprochement entre BCM et Wafabank qui a donné naissance à Attijariwafa bank; couronné par sa nomination en tant que Directeur Général de la banque.

Sous sa présidence, le Groupe Attijariwafa bank a réalisé le déploiement de plusieurs plans de développement stratégiques qui ont permis au Groupe de conforter son leadership sur le marché marocain et lui donner un positionnement de référence à l'échelon Africain.

Le Groupe opère actuellement dans 26 pays dont 15 pays en Afrique et dispose du 1er réseau bancaire en Afrique avec 5 900 agences et emploie près de 21 000 personnes.

Mohamed EL KETTANI, est également Vice-président délégué du Groupement Professionnel des Banques du Maroc et Administrateur de plusieurs sociétés.

Décoré Officier de l'Ordre du Trône par S.M Le Roi Mohammed VI, Commandeur de l'ordre national du mérite de la République du Sénégal, Commandeur de l'Ordre national de Côte d'Ivoire et des insignes d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur de la République Française, Mohamed EL KETTANI est marié et père de trois enfants.

M. Hassan BERTAL : Directeur Général Délégué- Pôle Banque de Détail Maroc et Europe – 60 ans

Hassan BERTAL est lauréat de l'Ecole Centrale de Paris et titulaire du diplôme du cycle supérieur de gestion de l'ISCAE. Il intègre d'abord la BCM en 1989 à la Direction de l'informatique avant de rejoindre IVECO Maroc en 1994, en tant que directeur de projet, puis Directeur Général.

En 1999, Hassan BERTAL intègre BMCI Leasing en tant qu'Administrateur-Directeur Général.

Hassan BERTAL a été directeur général de Attijari bank Tunisie jusqu'en 2011, directeur général de Attijariwafa bank Europe jusqu'en 2006 et également Directeur Général Adjoint en charge du Marché de l'Entreprise.

En 2016, Hassan BERTAL a été nommé en tant que Directeur de la Transformation.

En 2018, Hassan BERTAL a été nommé Directeur Régional du Grand Casablanca d'Attijariwafa bank.

En 2022, Hassan BERTAL est nommé Directeur Général Délégué et membre du Comité Exécutif, en charge du Pôle Banque de Détail Maroc et Europe

M. Ismail DOUIRI : Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées – 53 ans

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la

société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. En 2003, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa Bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. En septembre 2008, M. DOUIRI est nommé Directeur Général Délégué du Groupe et assure d'abord la supervision du pôle « Finance, Technologie et Opérations », puis, depuis 2020, celle du pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées

En 2010, il est nommé Young Global Leader par le World Economic Forum.

M. Ismaïl DOUIRI est Membre du Moroccan British Business Council et Président de « CARE MAROC » l'association reconnue d'utilité publique.

M. Talal EL BELLAJ : Directeur Général Délégué – Gestion Globale des Risques – 61 ans

M. Talal EL BELLAJ est diplômé de l'Académie de Bordeaux et du Cycle Supérieur de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE).

M. Talal EL BELLAJ entame sa carrière en 1989 au sein de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) au département des engagements puis adjoint du chef de département du crédit. Puis Sous-Directeur à l'agence Centrale BMCI en 1993. Il participe, en 1994, à la création de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) dans le cadre du plan de restructuration de la BMCI.

Il occupe la fonction de Senior Banker à la DGE – Secteur Energie, Céréales et Risque Etat (offices, régies...) entre 1994 et 1996, avant de prendre ses nouvelles fonctions, en 1997, en tant qu'Adjoint Directeur Régional du Souss, Responsable PME et Grandes Entreprises.

En juillet 2000, M. Talal EL BELLAJ se verra confier la responsabilité du projet de filiale BMCI Factoring avant de prendre en charge la Direction du Factoring en 2001.

En 2003, il a contribué au lancement l'activité factoring internationale, puis nommé en tant que membre du comité du Groupe.

M. Talal EL BELLAJ a rejoint le Groupe Attijariwafa bank en novembre 2004 en tant qu'Administrateur Directeur Général d'Attijari Factoring pour mener la mission de réorganisation et de dynamisation de l'activité en synergie avec la banque, et son réorientation stratégique sur le marché domestique.

Une année plus tard, il est nommé en tant que Directeur de l'Animation du Marché de la PME au sein d'Attijariwafa Bank, puis président du Directoire de Wafabail, filiale leasing du Groupe, en 2006.

Depuis fin 2007, M. Talal EL BELLAJ est Directeur de la Gestion Globale des Risques. En septembre 2014, il est nommé en tant que Directeur Général Délégué d'Attijariwafa bank en charge de la Gestion Globale des Risques Groupe.

M. Youssef Rouissi : Directeur Général Délégué en charge du pôle Corporate & Investment Banking – 51 ans.

M. Youssef ROUISSI est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC).

M. Youssef ROUISSI rejoint la Banque Commerciale du Maroc en 1994. En 1996, il participe à la création de la banque d'affaires du groupe, Attijari Finances Corp, où il contribue à la réalisation de plusieurs opérations stratégiques de privatisation, fusions acquisitions et d'appels au marché financier en tant que responsable de projets, Directeur, Directeur Général Adjoint, puis en tant qu'Administrateur Directeur Général.

En 2005, M. Youssef ROUISSI se voit confier la Direction de la Banque des Particuliers et des Professionnels, où il contribue à plusieurs chantiers et projets de développement post fusion dont : la fusion des réseaux d'agences ex BCM – ex Wafa, la spécialisation des réseaux particuliers et entreprises, l'implémentation du CRM dans le réseau.

En 2008, M. Youssef ROUISSI prend en charge la direction de la Banque de Financement Groupe, entité comprenant la direction des grandes entreprises, les financements de projets, l'international (trade finance, correspondent banking, Attijari International Bank) ainsi que la gestion des flux. Il contribue à la réalisation de financements de référence au Maroc et dans les pays de présence du groupe.

En 2012, M. Youssef ROUISSI prend la responsabilité de la Banque de Financement et d'Investissement groupe (BFIG), entité qui réunit outre les activités de banque de financement, les activités de banque d'affaires, de Private equity ainsi que l'immobilier hors exploitation.

En 2015, M. Youssef ROUISSI se voit confier les activités de financement des corporates, marchés des capitaux, banque d'affaires, gestion d'actifs, private equity, intermédiation boursière, recherche, titrisation et conservation. Il mène alors une réorganisation des activités visant à renforcer la gouvernance, accroître les synergies et l'impact de tous les métiers à l'international.

En 2020, M. Youssef ROUISSI se voit confier le nouveau pôle Corporate & Investment Banking. A ce titre, il consolide les lignes métiers dédiées à la clientèle des grandes entreprises, institutionnels et Etats aussi bien au Maroc, que dans les pays de présence du groupe. Il intègre le Comité Exécutif du groupe Attijariwafa bank.

M. Youssef ROUISSI est membre du Club de Chefs d'entreprise France - Maroc, membre bénévole de Injaz Al Maghrib, ancien président du Conseil d'affaires Maroc-Turquie, et administrateur ou président du conseil de différentes filiales du groupe Attijariwafa bank.

M. El Hassane El BEDRAOUI : Directeur Général Délégué – Transformation, Innovation, Technologies et Opérations (TITO) - 60 ans

Hassan Bedraoui est Directeur Général d'Attijariwafa bank, institution financière régionale basée à Casablanca et servant 10,8 millions de clients dans 26 pays en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, ainsi qu'en Europe.

Il a rejoint BCM bank en 1989 en tant que chef de projet informatique, puis a été promu en 2003 Responsable Système d'information et en 2007 Responsable Système d'information groupe attijariwafa bank, Directeur Général Adjoint en 2012 en charge de la banque transactionnel groupe. en 2014 administrateur directeur général Attijariwafa bank Europe et responsable marche MRE, en 2018 responsable de la transformation en charge de l'opérationnalisation du plan stratégique Energie 2020. En 2022, il a été nommé Directeur Général par le Conseil d'Administration.

Il est administrateur de quelques filiales d'Attijariwafa bank au Maroc et à l'étranger, Président des filiales techniques du groupe et président du centre monétique interbancaire du Maroc

Il est diplômé de l'Université de Lille 1 et l'AIE de Lille 1

II.4.3. Rémunérations et prêts accordés aux membres du comité de direction¹²

En 2022, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 5,9 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil. Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 125,4 Mdh. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 158,4 Mdh à fin 2022.

II.4.4. Comité Exécutif

Le Comité Exécutif réunit, sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, les responsables des pôles métiers et pôles support ainsi que le responsable du Capital Humain Groupe et le Responsable Finances Groupe. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue

¹²Le comité de direction comprend les directeurs généraux, les directeurs généraux adjoints et les directeurs exécutifs.

synthétique des activités opérationnelles et la préparation des questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Au 31 août 2023, la composition du Comité Exécutif se présente comme suit :

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Hassan Bertal	Directeur Général Délégué	2022
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué	2014
M. El Hassane EL BERAoui	Directeur Général Délégué	2022
M. Youssef ROUISSI	Directeur Général Délégué	2022
M. Rachid KETTANI	Directeur Général Adjoint	2022
M. Mohamed SOUSSI	Directeur Général Adjoint	2022

Source : Attijariwafa bank

II.4.5. Comité de Coordination et de Synergies

Sous la présidence du Président Directeur Général ou d'au moins deux Directeurs Généraux Délégués, le Comité de Coordination et de Synergies est une instance d'échange et de partage d'informations. Plus particulièrement le Comité :

- assure la coordination d'ensemble entre les différents programmes du Groupe et se concentre principalement sur l'examen des indicateurs clés de performance ;
- prend acte des grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc ;
- prend les décisions fonctionnelles et opérationnelles pour maintenir les objectifs et maximiser les résultats.

D'une périodicité mensuelle, le Comité de Coordination et de Synergies est composé des membres du Comité Exécutif et des responsables des principaux domaines d'activité.

Au 31 août 2023, la composition du Comité de Coordination et de Synergies se présente comme suit :

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
<u>MEMBRES DU COMITE EXECUTIF</u>		
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Hassan BERTAL	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail Maroc, Europe	2022
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées	2008
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Gestion Globale des Risques Groupe	2014
M. Hassan BEDRAoui	Directeur Général Délégué – Responsable du Pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations	2014
M. Youssef ROUISSI	Directeur Général Délégué - Responsable du Pôle Corporate & Investment Banking	2005
M. Mohamed SOUSSI	Directeur Général Adjoint- Responsable Capital Humain Groupe	2016
M. Rachid KETTANI	Directeur Général Adjoint - Responsable Finances Groupe	2012
<u>RESEAU</u>		
M. Rachid EL BOUZIDI	Directeur Général Adjoint - Responsable Réseau Maroc du pôle Banque de Détail Maroc et Europe	2016
M. Saad BENWAHOUD	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région Rabat - Salé - Kenitra	2012

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Othmane BOUDHAIMI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Souss-Massa-Sahara	2019
M. Hassan RAMI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Oriental	2022
M. Mohamed Karim CHRAIBI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Marrakech - Beni Mellal - Tafilalet	2019
M. Redouane EL ALJ	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Casablanca - Settat	2020
M. Khalid EL KHALIFI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Fès - Meknès	2019
M. Rachid MAGANE	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Tanger - Tétouan - Al Hoceima	2019
ENTITES CENTRALES		
M. Jamal AHIZOUNE	Directeur Général Adjoint – Responsable de la Banque de Détail Afrique de l'Ouest & Afrique Centrale	2015
Mme Yasmine ABOUDRAR	Directeur Exécutif - Responsable Stratégie & Développement Groupe	2020
M. Jalal BERRADY	Directeur Exécutif - Responsable Banque Privée	2018
M. Younes BELABED	Directeur Général Adjoint - Responsable Audit Général Groupe	2016
M. Issam MAGHNOUJ	Directeur Exécutif - Responsable Communication & RSE Groupe	2021
Mme Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Exécutif	2018
M. Rachid KAMAL	Directeur Exécutif - Responsable des Services et Traitements Groupe	2020
M. Karim Idrissi KAITOUNI	Directeur Exécutif - Responsable Marché de l'Entreprise	2016
Mme Ghizlane ALAMI MARROUNI	Directeur Exécutif - Responsable Marché des Particuliers, Professionnels	2020
M. Hicham ZIADI	Directeur Exécutif – Responsable des Systèmes d'Information Groupe	2021
M. Larbi KABLY	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe	2022
Mme Myriam DASSOULI	Directeur Exécutif - Responsable Risque de Contrepartie Maroc	2022
M. Ahmed Amine MARRAT	Directeur Exécutif - Responsable Management des Risques	2022
M. M'hammed AZZAM	Directeur Exécutif - Responsable Recouvrement Groupe	2022
M. Adel BARAKAT	Directeur Exécutif - Responsable Banque de Financement Groupe	2022
M. Karim FATH	Directeur Exécutif - Responsable Banque d'Investissement Groupe	2022
M. Faïçal LEAMARI	Directeur Exécutif - Responsable Marché des Capitaux Groupe	2022
Mme Bouchra LHALOUANI	Directeur Exécutif - Responsable Supports & Moyens du pôle Banque de Détail Maroc & Europe	2022
M. Adil EL IRAKI	Directeur Exécutif - Responsable Transformation, Innovation et Organisation	2023

Source : Attijariwafa bank

III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Historique d'Attijariwafa bank

1911	Création avec implantation d'une succursale de la Banque Transatlantique à Tanger.
Mars 1975	Ouverture de la première délégation à l'étranger destinée aux marocains à Francfort.
Mai 1984	Création du groupement Interbank avec la BMCI, la SGMB et le Crédit du Maroc.
juin 1988	L'ONA acquiert 25% du capital auprès du CIC Paris et devient l'actionnaire de référence de BCM.
Décembre 1989	Entrée du Banco Central (devenu Grupo Santander) au capital de BCM qui devient le 2 ^{ème} actionnaire de référence aux côtés de l'ONA.
Avril 1992	Fusion-Absorption de la SBC.
Novembre 1993	Le capital de BCM est porté à 1 067 126 000 Dh, franchissant le capital du milliard de dirhams.
Décembre 2003	Obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib concernant le changement de contrôle de Wafabank et le projet de fusion avec la Banque Commerciale du Maroc.
26 avril - 10 mai 2004	Offre publique d'achat/Offre publique d'échange sur les titres Wafabank, à l'initiative de la Banque Commerciale du Maroc.
2004	Renforcement du positionnement du nouvel ensemble dans le crédit à la consommation, avec l'acquisition de Crédor par Wafasalaf. Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale du Maroc ratifiant l'augmentation de capital par apports en nature des titres Wafabank et modifiant les statuts. Lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination du nouvel ensemble « Attijariwafa bank ». Offre publique de retrait sur les titres Wafabank de la cote de la Bourse de Casablanca. Fusion juridique des deux banques (rétroactive au 31/08/2004).
2005	Acquisition de Crédit du Maroc Gestion par Wafa Gestion, dans le cadre du partenariat entre Attijariwafa bank et Crédit Agricole SA. Obtention d'un agrément bancaire pour la création d'une filiale au Sénégal. Fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion. Les trois sociétés sont réunies sous la dénomination Wafa Gestion. Offre Publique de Vente réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 0,89% du capital. Acquisition de 53,54% du capital de la Banque du Sud (Tunisie) par le consortium Attijariwafa bank et Grupo Santander. Création d'une filiale bancaire de droit français «Attijariwafa bank Europe », ayant son siège social à Paris et obtention d'un passeport européen délivré par la Banque Centrale Française.
2006	Lancement de l'activité d'Attijariwafa bank au Sénégal avec la création d'une filiale bancaire disposant de 4 agences à Dakar.

	Lancement du plan de développement de la Banque du Sud « Intilak », avec une recapitalisation financière via une augmentation de capital de 50 MDT et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant les 80 MDT. Changement de la dénomination « Banque du Sud » pour la marque Attijari bank. Création d'Attijariwafa Finanziaria en Italie, société financière filiale d'Attijariwafa bank Europe.
2007	Acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) auprès de certains actionnaires privés de cette banque. Fusion entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne pour donner naissance à Attijari bank Sénégal. Acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO par le consortium Attijariwafa bank, ONA et Al Mada. Lancement, par Attijariwafa bank et la BCP, de H Partners, le premier fonds d'investissement touristique. Lancement d'une OPV réservée aux salariés portant sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social. Attijariwafa bank est élue par l'équipe éditoriale du magazine The Banker (publication du groupe Financial Times) « banque de l'année 2007 au Maroc ».
2008	Attijariwafa bank a été élue meilleure banque au Maroc par le magazine américain Global Finance « Best Emerging Market Banks Awards 2008 », et ce pour la quatrième année consécutive. Attijariwafa bank s'est implantée à Nouakchott. La banque a reçu l'agrément de la Banque Centrale Mauritanienne. Acquisition, par le consortium Attijariwafa bank, ONA et Al Mada de 51% de la Banque Internationale pour le Mali. Lancement d'un fonds à capital garanti et lancement d'un nouveau pack pour les jeunes. Split de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank. L'opération se traduit par la multiplication par 10 du nombre d'actions Attijariwafa bank en circulation, la valeur nominale de l'action est ainsi divisée par 10. Accord de cession de 24% du capital de Crédit du Maroc et de 15% du capital de Wafasalaf au Crédit Agricole France en contrepartie des participations de ce dernier dans le réseau des banques de détail en Afrique : Crédit du Sénégal, Union Gabonaise de Banques, Crédit du Congo, Société Ivoirienne de Banque et Société Commerciale de Banque Cameroun.
2009	Implantation d'Attijariwafa bank en Libye avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli. Conclusion de l'accord portant sur l'acquisition de 91% du Crédit du Congo et de 58,71% de l'Union Gabonaise de Banques, dans le cadre de l'accord signé en novembre 2008 avec le Crédit Agricole. Finalisation de l'acquisition de deux banques africaines : la Société Ivoirienne de Banque et le Crédit du Sénégal. Cession d'une partie (24%) de la participation de Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc au Crédit Agricole. Cession par Santander d'une partie de sa participation (10%) dans Attijariwafa bank à la Société Nationale d'Investissement.
2010	Conclusion de l'accord entre Attijariwafa bank et Banque Populaire pour l'acquisition de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, à travers un holding détenu à hauteur de 67% par le groupe Attijariwafa bank et à 33% par le groupe Banque Populaire.

	Acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie conjointement avec le groupe Banque Populaire. Lancement des activités bancaires au Burkina Faso.
2011	Finalisation de l'opération d'acquisition de SCB Cameroun et celle d'Attijari bank Mauritanie.
2012	Une prise de participation complémentaire de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100%. Finalisation, en juin 2012, de l'opération d'augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh , réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc.
2013	Finalisation avec succès de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% des dividendes 2012 en actions pour un montant de 685,2 Mdh (soit un taux de réalisation de 76%). Inauguration d'un bureau de représentation à Dubai et fusion d'Attijariwafa bank Europe avec CBIP (filiale de la CBAO en France).
2015	Finalisation de l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de la Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération. Organisation de la 3ème édition du Forum International Afrique Développement par le groupe Attijariwafa bank et Maroc Export sous le thème « le temps d'investir » Obtention par Attijariwafa bank de plusieurs distinctions et consécration dont notamment : ▪ obtention du trophée de « banque marocaine de l'année 2015 » par le Global Finance Magazine ; ▪ distinction d'Attijariwafa bank en tant que « 1^{ère} banque au Maroc » par the Banker ; ▪ attribution à Attijariwafa bank par Euromoney du prix de « Best Bank in Morocco en 2015 » et du prix de « l'innovation en finance islamique en 2015 » ; ▪ classement d'Attijariwafa bank en tant que « 1^{ère} banque au Maroc » par African Business magazine et par Forbes Afrique Magazine ; ▪ distinction d'Attijari bank Tunisie « Bank of the year » par le magazine the Banker pour la deuxième année consécutive et émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 60 millions de dinars tunisiens.
2016	Obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires pour l'ouverture d'une filiale bancaire au Tchad. Lancement du Plan Stratégique 2016-2020 « Energies 2020 ». Signature un d'accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte ; Dans le cadre de la visite Royale au Rwanda, signature d'un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank d'une participation majoritaire dans Cogebanque.
2017	Formation d'une alliance, à partir de 2017, entre Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, Al Mada, dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de

donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international.

Obtention par Attijariwafa bank de l'agrément de Bank Al Maghrib pour créer une banque participative: Bank Assafaa.

Inauguration d'un bureau de représentation à Abu-Dhabi dans le cadre de la stratégie de développement du Groupe visant à renforcer son rôle de partenaire privilégié entre le Maroc et le Moyen Orient.

Attijariwafa bank a remporté le prestigieux trophée « Meilleure banque africaine de l'année » lors de la 5ème édition du Africa CEO Forum à Genève.

Conformément à l'accord signé le 4 octobre 2016, Attijariwafa bank a finalisé le 3 mai 2017 l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt et ce, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Démarrage de l'activité de Bank Assafa en tant que banque participative, présente dans 15 villes avec 21 agences. Cette nouvelle filiale capitalise sur les 8 années d'expérience du groupe Attijariwafa bank, pionnier au Maroc en matière de finance participative, à travers le lancement de sa société de financement spécialisée dès 2009.

Lancement par Attijariwafa bank pour la 1^{ère} fois d'un programme de titrisation de créances hypothécaire (1 Mrd de Dhs).

2018

Attijariwafa bank et Bpifrance, Banque Publique d'Investissement en France et acteur majeur de développement des entreprises européennes, ont signé le 12 janvier à Paris un nouvel accord de partenariat afin de développer des dispositifs de soutien aux PME.

Inauguration du nouveau siège de la Direction Régionale Nord-Ouest par M. Mohamed El Kettani, le jeudi 25 janvier.

La Banque Privée du groupe Attijariwafa bank remporte le prix de la « Meilleure Banque Privée au Maroc pour l'année 2018 » par Global Finance.

Lancement officiel du Club Afrique Développement Mauritanie le 20 février 2018.

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Attijariwafa bank annoncent le 5 mars 2018 la signature d'une ligne de crédit de 100 millions d'euros pour renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaires (ETI) marocaines.

Attijariwafa bank et IFC, un membre du Groupe de la Banque mondiale, ont signé lundi 26 mars 2018, à Abidjan, un accord visant à soutenir les entreprises et stimuler l'investissement et le commerce transfrontalier en Afrique.

Publication d'un Rapport RSE 2017 en suivant la Global Reporting Initiative Standard (principal référentiel international en matière de reporting extra-financier).

Attijariwafa bank nommée Top Performer 2018 au rating RSE de Vigeo Eiris, leader européen de la notation extra-financière.

Obtention de la certification Haute Qualité Environnementale (HQE) par Cerway pour la construction du nouveau siège régional de Rabat Souiss.

Création d'un indice RSE à la Bourse de Casablanca et intégration d'Attijariwafa bank dans cet indice pour ses bonnes performances en RSE.

Ouverture de centres « Dar Al Moukawil » avec l'objectif de porter une vision sociale pour le développement des TPEs, accompagner, conseiller et offrir des séminaires thématiques aux TPEs, et les doter d'espaces technologiques permettant l'exécution fluide et conviviale de leurs opérations

Organisation de la 6^{ème} édition du Forum International Afrique Développement, plateforme de mise en relation entre opérateurs clés du continent donnant accès

	à des opportunités d'affaires à de l'information, et à des services et expertises relatives à l'Afrique.
2019	Signature d'un Mémoire d'entente avec Export Import Bank of China portant sur la promotion des exportations africaines vers la Chine, du financement de l'investissement et de la construction de parcs industriels dans les pays de présence du groupe Attijariwafa bank par l'intermédiaire d'un fonds doté de 5 Mrds USD mis en place par Export-Import Bank of China. Signature d'une convention de partenariat entre le groupe Attijariwafa bank et Mizuho Bank, visant à favoriser le partage des bonnes pratiques dans les domaines, bancaire, financier et des affaires. Mise en place de l'offre « Intelak ». Intelaka résulte d'une Initiative Royale pour le financement de porteurs de projet et TPE de moins de 5 ans aux taux de 2% et sans frais de dossier. Ce financement est adossé à la garantie « Damane Intelak » du Fonds d'Appui au Financement de l'Entrepreneuriat de la CCG et est assorti d'un prêt d'honneur de l'Etat s'élevant à 20% du montant du prêt avec un plafond de 50 Kdh (uniquement pour les crédits d'investissement inférieurs à 300 Kdh).
2020	Le groupe a lancé Wenov, une plateforme de sourcing des startups qui souhaitent présenter leurs produits et/ou services innovants. L'objectif du groupe Attijariwafa bank étant de soutenir et aller à la rencontre de startups/Fintechs régionales et de donner de la visibilité aux startups auprès des métiers de la banque et leur permettre d'éventuelles collaborations sur des projets banque. Lancement de Paytec, une carte internationale destinée aux entreprises, qui permet de charger la dotation autorisée par l'Office des Changes pour payer en devises, en ligne, les achats de prestations de services liées à l'activité de l'entreprise jusqu'à 500 000 dh par année civile. Attijariwafa bank a été élue « banque la plus sûre au Maroc et en Afrique en 2020 » par le magazine américain Global Finance. Lancement de Injad maroc, un produit d'assistance médicale à un prix forfaitaire familial. Ce produit d'assistance offre une couverture sur tout le Maroc. Déploiement d'un nouveau dispositif, baptisé « Offre Relance », réservé au soutien et à la relance de 100 000 TPME. Signature d'un mémorandum d'entente avec le groupe Groupe Arab Bank qui vise à renforcer la coopération multilatérale entre le Maroc, la Jordanie ainsi que les pays de présence des deux acteurs bancaires. Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid- 19, Attijariwafa bank a offert à ses clients la possibilité de demander le report des échéances de crédit jusqu'au 30 juin 2020. 14 milliards de dirhams d'encours des crédits ont été reportés. Signature d'une convention de partenariat entre Attijariwafa bank et la Fédération des Chambres Marocaines de Commerce, d'Industrie et de Services. Attijariwafa bank a été désignée « Top Performer RSE » en 2020, par le leader européen de la notation, Vigeo Eiris. Attijariwafa bank a lancé le paiement mobile pour les entreprises marocaines. Attijariwafa bank a lancé le Pack Intelak Al Moukawil pour accompagner et financer des petites entreprises et porteurs de projets. C'est le partenaire de référence des programmes étatiques en faveur des TPME au Maroc et leader sur ce créneau. En effet la contribution du Groupe au programme d'appui et de financement des entreprises, Intelaka, représente 43% des entreprises concernées.
2021	Dans son classement « The innovators 2021 », le prestigieux magazine américain Global Finance a désigné Attijariwafa bank parmi les meilleurs laboratoires d'innovation financière à l'échelle mondiale. Signature d'une convention de partenariat entre le groupe Attijariwafa bank et Al Amana Microfinance.

	La marque 100% mobile d'attijariwafa bank « L'bankalik » innove et lance un nouveau parcours d'ouverture de compte avec un selfie. Concrétisation de l'opération de titrisation des créances hypothécaires issus des créances fonctionnaire pour 1 milliard de dh.
2022	Attijari International Bank (AIB), banque offshore du groupe Attijariwafa bank, décroche pour la 5e année, le prix « STP AWARD » avec la mention « Excellent Quality » décerné par le groupe bancaire allemand Commerzbank, gage de la qualité de ses traitements à l'international Le groupe Attijariwafa bank consolide sa présence dans la zone CEMAC et crée une nouvelle filiale au Tchad dénommée Attijari bank Tchad. En plus de sa forte croissance organique sur le continent africain, Attijariwafa bank a poursuivi son développement régional en ouvrant en avril 2022 une filiale au Tchad. Afin de renforcer sa présence en Afrique centrale au service de ses clients. Attijariwafa bank a également ouvert un bureau de représentation en Chine visant à consolider et renforcer son positionnement en tant qu'acteur majeur dans le commerce international, les investissements directs étrangers entre les continents asiatique et africain ainsi que l'accompagnement des entreprises clientes dans leur développement international.
2023	Lancement de l'initiative « Les dynamiques régionales de l'investissement » visant à contribuer à l'effort national de promotion et de soutien des investissements privés, locaux et étrangers, sous la forte impulsion de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI. Cette initiative concernera plusieurs villes, dont Rabat, Casablanca, Agadir, Laâyoune, Tanger, Fès, Oujda, Marrakech et bien d'autres. L'objectif est de rencontrer des opérateurs économiques et des acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial régional en vue de leur présenter, aux côtés des partenaires institutionnels d'Attijariwafa bank, les différents axes et incitations de la nouvelle charte de l'investissement, ainsi que les dispositifs financiers et non-financiers mis en place par le groupe Attijariwafa bank pour accompagner les investisseurs dans leurs projets.

III.2. Appartenance d'Attijariwafa bank au périmètre de Al Mada

Attijariwafa bank est devenue une participation directe de Al Mada suite à la fusion absorption de ONA par Al Mada.

III.2.1. Historique de Al Mada

Créée en 1966, Al Mada (anciennement SNI, ou Société Nationale d'Investissement¹³) est issue de la volonté de l'Etat marocain de poser les jalons d'un investissement institutionnel à même d'accompagner le développement économique du pays. Cotée à la bourse de Casablanca dès l'année suivante, Al Mada s'est rapidement imposée comme un acteur majeur du mouvement de « marocanisation » au début des années 70 en investissant avec volontarisme dans les secteurs clés de l'économie tels que la finance, l'industrie et les mines.

En 1994, la société est privatisée et 51% du capital est attribué à un consortium d'investisseurs, nationaux et internationaux, conduit par la Banque Commerciale du Maroc. Une stratégie fondée sur la mise en place de partenariats avec des leaders mondiaux tels que Lafarge et Marcial Ucin est alors engagée par Al Mada.

Dans le cadre d'un projet de réorganisation, le consortium mené par Copropar a déposé une offre publique de retrait sur les titres Al Mada. A l'issue de cette offre publique, la décision de radiation du titre Al Mada a été prononcée par la Bourse de Casablanca le 16 juin 2010 et a pris effet le 19 août 2010.

III.2.2. Organigramme de Al Mada

¹³En mars 2018, la SNI change de raison sociale, et se nomme désormais Al Mada

L'organigramme suivant présente les principales participations de Al Mada¹⁴ au 31 décembre 2022 :

Principales participations de Al Mada¹⁵

	Activités minières et Matériaux de Construction	Managem ^(c) – 72% Lafarge Maroc [*] – 50% Nouvelles Sidérurgies Industrielles – 25%
	Energie et Télécommunications	Nareva Holding – 100% Wana Corporate – 69%
	Distribution	Marjane – 100% Sopriam – 91% Optorg – 100%
	Activités Financières et assurance	Attijariwafa Bank ^(c) – 46% OGM – 50%
	Immobilier - Hôtellerie	Onap ar - Ametys – 100% SOMED – 39%

(*) Al Mada est actionnaire indirectement dans LafargeHolcim Maroc à hauteur de 32% à travers Lafarge Maroc

(c) Société cotée

Source : Al Mada

III.2.3. Relations entre Attijariwafa bank et les entités du groupe Al Mada

Conventions conclues au cours de l'exercice 2022

Aucune conventions conclues au cours de l'exercice 2022

Conventions conclues au cours des exercices précédents

➤ Convention " écrite " de centralisation des émissions obligataires entre Marjane Holding et Attijariwafa bank

Le Conseil d'Administration du 23 février 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

Nature et objet :

La convention a pour objet de définir les termes et conditions selon lesquelles l'Emetteur confie à Attijariwafa bank le rôle de centralisateur et de teneur de compte de l'ensemble de ses émissions obligataires actuels et futurs.

Organismes concernés : Attijariwafa Bank (banque) et Marjane Holding (Emetteur).

Date de signature: 08/01/2021.

Durée du contrat : Durée indéterminée jusqu'à sa dénonciation par l'Emetteur ou la Banque par lettre recommandée.

Conditions de rémunération: Commissions forfaitaires : L'ensemble des prestations est facturé dès la signature de la convention par une commission forfaitaire annuelle de 35.000 MAD hors taxe pour

¹⁴Y compris les anciennes participations du groupe ONA

¹⁵Les sociétés cotées du groupe Al Mada sont les suivantes : Attijariwafa bank, Lafarge Maroc, et Managem.

chaque émission. Cette commission sera ensuite prélevée chaque date anniversaire de chaque émission concernée et ce, jusqu'à son terme.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 35 KMAD

Montant encaissé au titre de l'exercice : 38 KMAD

➤ **Convention de centralisation des émissions obligataires entre Al Mada et Attijariwafa Bank**

Le conseil d'administration du 22 septembre 2020 a autorisé la convention réglementée ci-après :

Nature et objet :

La Convention a pour objet de définir les termes et conditions selon lesquelles l'Emetteur confie à Attijariwafa bank le rôle de centralisateur et de teneur de compte de l'ensemble de ses Emissions obligataires, actuelles et futures.

Organismes concernés : Attijariwafa Bank (banque) et Al Mada (Emetteur).

Date de signature : 09/09/2020.

Conditions de rémunération : Commissions forfaitaires : L'ensemble des prestations est facturé dès la signature de la convention par une commission forfaitaire annuelle de 35.000 MAD hors taxe pour chaque émission. Cette commission sera ensuite prélevée chaque date anniversaire de chaque émission concernée et ce, jusqu'à son terme.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Néant.

➤ **Contrat de prestations de services entre Attijariwafa bank et Al Mada**

Le Conseil d'Administration du 6 mars 2017 a approuvé ce contrat de prestation de services dont le détail est ci-après :

Nature et objet de la convention :

En vertu de contrat, Al Mada apporte à Attijariwafa bank l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles, en particulier en matière de :

- Assistance de la Présidence
- Assistance en matière stratégique
- Assistance en matière d'investissements internationaux
- Assistance en matière de gestion des ressources humaines
- Assistance en matière de RSE

Organismes concernés : Attijariwafa bank et Al Mada

Date de signature : 28 mars 2017

Durée du contrat : A partir du 1^{er} janvier 2017 pour un an renouvelable par tacite reconduction

Conditions de rémunération : les prestations seront facturées vingt-cinq millions de dirhams hors taxes (25.000.000 MAD HT) par an.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 26 150 KMAD

Montant décaissé au titre de l'exercice : 22 500 KMAD

Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et Al Mada

Année	Nature	Localisation	Loyer HT facturé (KMAD)	Loyer encaissé (KMAD)
2022	Ensemble de locaux à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	5 558	5 558
2021			5 582	5 582
2020			5 558	5 558

Source : Attijariwafa bank

Le tableaux ci-dessous présente les flux financiers entre Al Mada et Attijariwafa bank dans le cadre des conventions réglementées sur la période analysée :

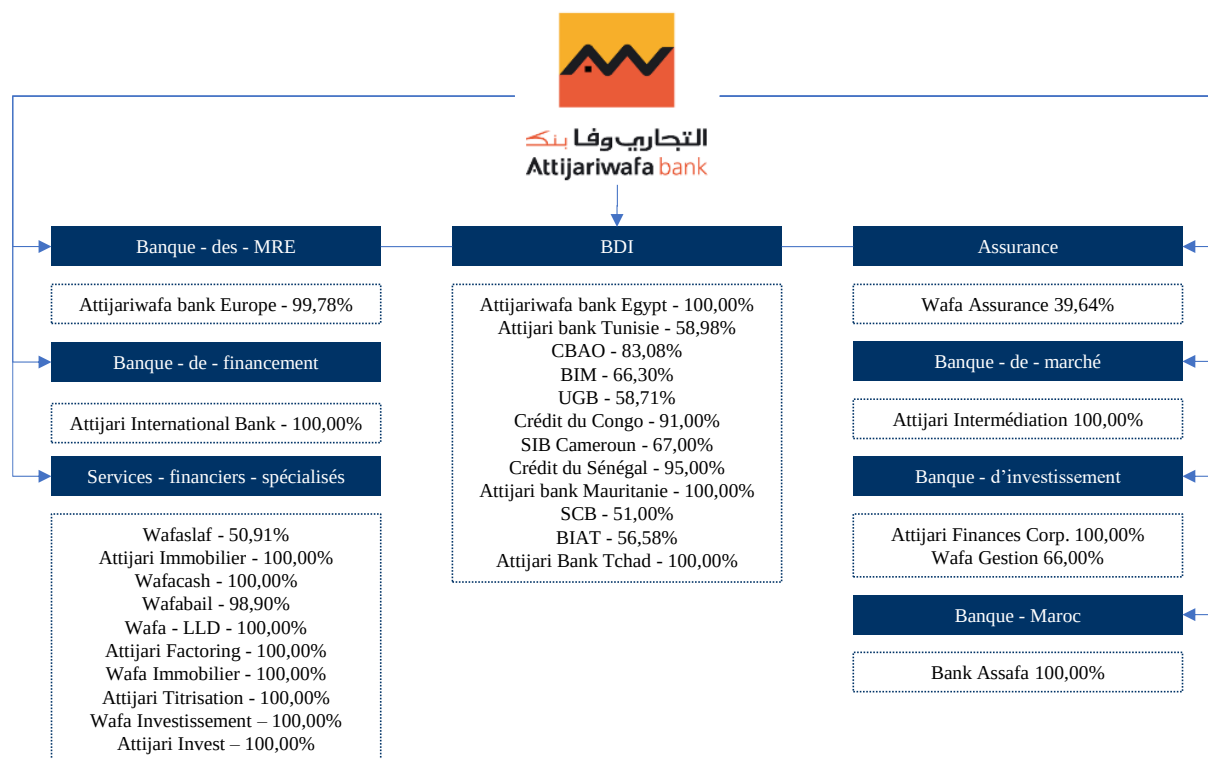
Convention	2020				2021				2022			
	Produits	Charges	Encaissements	Décaissement	Produits	Charges	Encaissements	Décaissement	Produits	Charges	Encaissements	Décaissement
Centralisation des émissions obligataires – Al Mada	-	-	-	-	35	-	38	-	-	-	-	-
Prestation de services	-	26 084	-	22 500	-	26 050	-	22 500	-	26 150	-	22 500
Location de locaux	5 558	-	5 558	-	5 582	-	5 582	-	-	-	-	-
Total	5 558	26 084	5 558	22 500	5 617	26 050	5 620	22 500	0	26 150	0	22 500

Source : Attijariwafa bank – en Kdh

III.3. Filiales d'Attijariwafa bank

III.3.1. Organigramme

Principales filiales d'Attijariwafa bank



Source : Attijariwafa bank – Organigramme au 31 août 2023, intégrant le % d'interêts d'Attijariwafa bank dans ses principales filiales.

III.3.2. Présentation des filiales

d. Banque des Marocains Résidant à l'Etranger

Attijariwafa bank Europe

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'Union Européenne, en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

Ainsi, l'activité de la succursale de Paris a été transférée vers Attijariwafa bank Europe. De même, la succursale de Bruxelles est devenue succursale d'Attijariwafa bank Europe à fin 2006.

En décembre 2006, Attijariwafa Finanziaria, filiale d'Attijariwafa bank Europe en Italie, a été créée afin de faciliter le transfert d'argent des citoyens marocains résidents en Italie et disposant d'un compte Attijariwafa bank au Maroc. Il y a lieu de préciser qu'Attijariwafa Finanziaria Spa a été dissolue et ses actifs ont été transmis à Attijariwafa bank Europe.

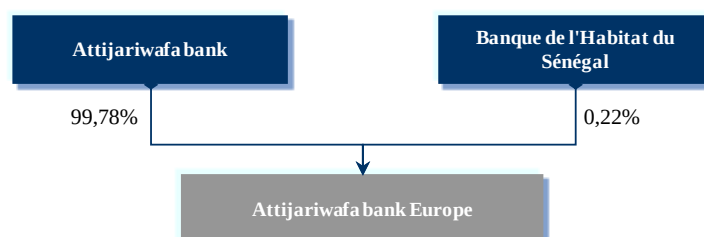
Au cours de l'exercice 2014, le Groupe Attijariwafa bank a finalisé une opération de rationalisation de ses filiales en Europe à savoir Attijariwafa bank Europe, filiale à 100% d'Attijariwafa bank, et la Compagnie de Banques Internationales de Paris (CBIP), filiale à 98,55% de la CBAO qui, elle-même, est détenue par Attijariwafa bank à hauteur de 51,9%. Cette opération s'est déroulée en deux phases :

- Phase 1 : Fusion entre les deux entités. A l'issue de cette première phase, le nouvel ensemble Attijariwafa bank Europe est détenue à hauteur de 83,85% par Attijariwafa bank et à 15,92% par la CBAO ;

- Phase 2 : Acquisition complémentaire par Attijariwafa bank des 15,92% détenus par la CBAO pour porter sa participation dans la nouvelle entité fusionnée à 99,77%.

L'organigramme d'Attijariwafa bank Europe après sa fusion avec la CBIP, se présente comme suit :

Organigramme juridique d'Attijariwafa bank Europe au 31 août 2023



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2022

RAS

En 2022, Attijari Bank Europe a réalisé un produit net bancaire de plus de 537,7 Mdh, marquant une hausse de 19,0% par rapport à 2021. Son résultat net s'établit à près de 7,1Mdh, soit une hausse de plus de 100% par rapport à 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Attijariwafa bank Europe				
Siège social	6-8, rue Chauchat, BP 75009 - Paris, France				
Montant du capital social	46 640 KEUR (soit 510,0 Mdh)	46 640 KEUR (soit 490,5 Mdh)	55 496 KEUR (soit 619,3 Mdh)	-	19,0%
% de capital détenu	99,77%	99,77%	99,77%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Produit net bancaire	42,2 MEUR (soit 461,5 Mdh)	43,9 MEUR (soit 461,7 Mdh)	48,2 MEUR (soit 537,7 Mdh)	4,0%	9,8%
Résultat net	-4 473 KEUR (soit -48,9 Mdh)	-2 716 KEUR (soit -28,6 Mdh)	643 KEUR (soit 7,1 Mdh)	-39,3%	>100%
Total Bilan	677 715 KEUR (soit 7 410,8 Mdh)	784 468 KEUR (soit 8 249,9 Mdh)	1 001 238 KEUR (soit 11 173 Mdh)	15,8%	27,6%
Situation nette	41 125 KEUR (soit 450 Mdh)	38 409 KEUR (soit 404 Mdh)	38 409 KEUR (soit 404 Mdh)	-6,60%	-
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-	-

Cours de change* (EUR / MAD)	10,9351	10,5165	11,1592	-3,83%	6,11%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

*Cours appliqué sur la base du cours moyen annuel

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

e. Banque de Financement

Attijari International Bank – Banque Offshore

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 2 400 000 euros. La société intervient en tant que Banque Offshore.

Faits marquants 2022¹⁶

R.A.S.

En 2022, Attijari International Bank a réalisé un produit net bancaire de plus de 121,7 Mdh, marquant une hausse de 41,7 % par rapport à 2021. Son résultat net s'établit à près de 69,2 Mdh, soit une hausse de 52,4% par rapport à 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Attijari International Bank - Banque offshore				
Siège social	Lot. N°41, Zone Franche d'exportation, route de Rabat - Tanger				
Montant du capital social	2 400 KEUR (soit 25,8 Mdh)	2 400 KEUR (soit 25,2 Mdh)	2 400 KEUR (soit 25,2 Mdh)	-	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Produit net bancaire	5 765 KEUR (soit 63,0 Mdh)	7 700 KEUR (soit 81,0 Mdh)	10 908 KEUR (soit 121,7 Mdh)	33,6%	41,7%
Résultat net	2 891 KEUR (soit 31,6 Mdh)	4 070 KEUR (soit 42,8 Mdh)	6 201 KEUR (soit 69,2 Mdh)	40,8%	52,4%
Situation nette	25 320 KEUR (soit 277 Mdh)	26 990 KEUR (soit 284 Mdh)	30 792 KEUR (soit 344 Mdh)	6,6%	14,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	26,0 Mdh	25,0 Mdh	26,0 Mdh	-3,8%	3,8%
Cours de change (EUR / MAD)*	10,9351	10,5165	11,1592	-3,82%	6,11%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales - *Cours appliqué sur la base du cours moyen annuel

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

f. Services Financiers Spécialisés

Wafasalaf

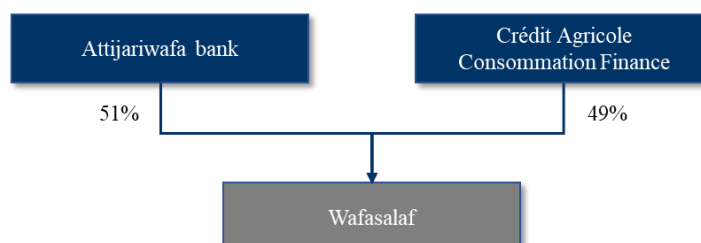
Wafasalaf est une société de crédit à la consommation multi-produits (Prêt Personnel, Crédit renouvelable, Cartes de crédit, Crédit automobile, Location avec Option d'Achat (LOA), Equipement des ménages et Crédit voyages). Wafasalaf se distingue notamment par les outils utilisés pour la gestion

¹⁶ Source : Attijariwafa bank

des crédits, la diversification des fonds de commerce avec un positionnement particulier en automobile, et dispose du réseau de distribution le plus dense du secteur.

Wafasalaf travaille également pour d'autres réseaux de distribution : Attijariwafa bank, CDM, Wafa Cash, Wafa Assurance, La Poste. Elle est par ailleurs liée par un accord de partenariat avec CACF.

Organigramme juridique de Wafasalaf au 31 août 2023



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2022 :

- Wafasalaf a réussi de maintenir sa part de marché en dépit d'une production nette affichant un recul de 6%, comparativement à la même période en 2021.
- L'encours brut porté a atteint 15 579 millions de dirhams à fin décembre 2022, soit une évolution de 2,3% par rapport à la même période en 2021, réalisé grâce au développement commercial porté principalement par les prêts personnels.

En 2022, Wafasalaf a réalisé un produit net bancaire de plus de 1 183 Mdh, marquant une hausse de 2,2 % par rapport à 2021. Son résultat net s'établit à près de 378,0 Mdh, soit une hausse de 13,2% par rapport à 2021.

En Mdh	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale Wafasalaf					
Siège social 72 angle Ram Allah, boulevard Abdelmoumen - Casablanca					
Montant du capital social	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	-	-
% de capital détenu	50,91%	50,91%	50,91%	-	-
% des droits de vote	50,91%	50,91%	50,91%	-	-
Production globale	9.137	11.667	11.999	27,7%	2,9%
Production portée	4.414	6.046	5.725	37,0%	-5,3%
Production gérée	4.723	5.621	6.274	19,0%	11,6%
Encours global	34.398	35.664	37.456	3,7%	5,0%
Encours porté	14.128	15.227	15.579	7,8%	2,3%
Encours géré	20.269	20.437	21.876	0,8%	7,0%
Produit net bancaire consolidé	1 118 Mdh	1 158 Mdh	1 183 Mdh	3,6%	2,2%
Résultat net part du groupe	-120,1 Mdh	333,9 Mdh	378,0 Mdh	>-100%	13,21%
Situation nette	1 242 Mdh	1 694 Mdh	1745 Mdh	36,3%	3,0%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	101,8 Mdh	152,7 Mdh	50%	50,0%

Source : Attijariwafa bank – Données consolidées – publication comptes consolidés Wafasalaf. NB : Le reste du capital social est détenu par Crédit Agricole Consommation Finance (CACF) à hauteur de 49%.

Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel, notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

Faits marquants 2022¹⁷

- Mobilisation du réseau interne, à l'initiative du Président de Directoire de Wafa Immobilier, pour un meilleur accompagnement du réseau Attijariwafa bank, en termes de soutien, de formation, et de réunions (50 réunions de groupes, 5 réunions régionales et 10 réunions de coordination et animation AWB, soit 141 cycles de formation (régionale 92 pour une cible de 1 450, 13 formations académiques pour 235 cibles, 28 formations relatifs aux TPE et CPI AKAR pour 757 personnes formées et 8 formations fonctionnaires pour une cible de 280).
- Animation assurée par l'équipe de Wafa Immobilier en termes de collaboration et d'accompagnement avec les différents partenaires qui continuent à drainer les dossiers de crédit immobilier à travers des tournées régionales et de réunions de pilotage: participation à la caravane de l'immobilier organisée (dans 18 villes du Royaume) par la Fondation Mohammedia de la Justice; accompagnement de plusieurs promoteurs dans de grands projets immobiliers: Groupe Al Akaria Litaâmir, Groupe Assassi, TGCC, SAMA Invest...

Au terme de l'année 2022, Wafa Immobilier a réalisé un produit net bancaire de 380,7 Mdh, en augmentation de 3,0% par rapport à décembre 2021. Le résultat net de Wafa Immobilier a baissé de 2,3% au titre de l'année 2022, pour atteindre 110,8 Mdh.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Wafa Immobilier SA				
Siège social	112, Angle Bd Abdelmoumen et rue Rembrandt - Casablanca				
Montant du capital social	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	-	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Produit net bancaire	360,6 Mdh	369,6 Mdh	380,7 Mdh	2,5%	3,00%
Résultat net	111,3 Mdh	113,4 Mdh	110,8 Mdh	1,9%	-2,3%
Situation nette	169,4 Mdh	171,8 Mdh	171,8 Mdh	1,4%	0,0%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	112 Mdh	111 Mdh	113 Mdh	-0,9%	1,8%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Wafa Cash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique change de dénomination sociale pour Wafa Cash. Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafa Cash a été marquée par le transfert de

¹⁷ Source : Attijariwafa bank

l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafa Cash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

L'activité de Wafa Cash a évolué dans un contexte marqué par la publication de deux nouvelles réglementations qui concernent la libéralisation de l'activité Change Manuel et l'activité des sociétés de transfert de fonds. Ces réglementations exigent que l'ensemble des agents aient une activité para financière au capital minimum de 3 Mdh.

Faits marquants 2022

- Wafacash a été « Élu Service Client de l'Année 2023 » dans la catégorie, Moyens de paiement et transfert d'argent pour la 5ème année consécutive.
- Wafacash a mis à la disposition de ses clients la possibilité d'envoyer jusqu'à 10 000 dhs du Maroc vers le monde entier.
- Wafacash a célébré ses 30 ans.
- L'activité du Change Manuel a été marquée par une forte hausse portée essentiellement par la réouverture des frontières pour les MRE à partir du 15 Juin 2021.

Au terme de l'année 2022, Wafa Cash a réalisé un produit net bancaire de 455,0 Mdh, en baisse de 5,74% par rapport à décembre 2021. Cette baisse du PNB a entraîné une baisse de 2,38% du résultat net pour atteindre 139,4 Mdh au 31 décembre 2022.

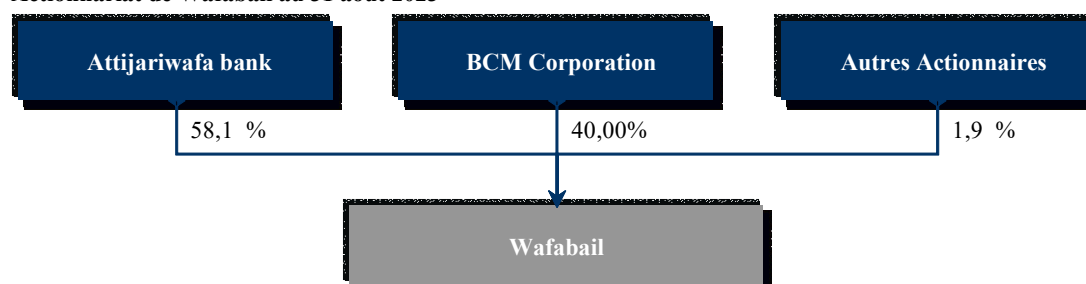
	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Wafa Cash				
Siège social	15, rue Driss Lahrizi - Casablanca				
Montant du capital social	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh	-	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Produit net bancaire	436,2 Mdh	482,7 Mdh	455,0 Mdh	10,7%	-5,7%
Résultat net	121,2 Mdh	142,8 Mdh	139,4 Mdh	17,8%	-2,4%
Situation nette	368,8 Mdh	391,5 Mdh	391,5 Mdh	6,2%	0,0%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	140,0 Mdh	120,0 Mdh	142,0 Mdh	-14,3%	18,3%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Wafabail

Au 31 août 2023, l'actionnariat de la filiale leasing Wafabail se présente comme suit :

Actionnariat de Wafabail au 31 août 2023



Source : Attijariwafa bank

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- Le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel.
- Le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières.
- Le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Faits marquants 2022¹⁸

- Au titre de l'exercice 2022, Wafabail a consolidé sa position de leader du secteur du crédit-bail, avec une part de marché de 26,6% pour la production et 25,2% pour l'encours financier.
- Ainsi, Wafabail a réalisé, à fin décembre 2022, une production globale de 4.239 millions de dirhams en accroissement de 13,2% par rapport à fin décembre 2021.
- Pour sa part, le produit net bancaire s'établit à 369,3 millions de dirhams à fin décembre 2022, en baisse de 2,2% comparativement à fin décembre 2021.
- Le résultat net social affiche une baisse de 8%, passant de 110,8 millions de dirhams à fin décembre 2021 à 101,9 millions de dirhams à fin décembre 2022. Le total bilan social s'est établi, à fin 2022, à 13,0 milliards de dirhams, en hausse de 3,8% par rapport à fin 2021.
- La participation d'Attijariwafa bank dans Wafabail passant de 98,70% à 98,90%

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Wafabail				
Siège social	Rue Abdelkader El Mazini-ex Corneil, angle Moulay Youssef				
Montant du capital social	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	-	-
% de capital détenu	58,10%	58,10%	58,57%	-	-
% des droits de vote	58,10%	58,10%	58,57%	0,47 pt	0,47 pt
Produit net bancaire	334,0 Mdh	377,6 Mdh	369,3 Mdh	12,8%	-2,2%
Résultat net	34,6 Mdh	110,8 Mdh	101,9 Mdh	>100%	-8,0%
Situation nette	1 127,1 Mdh	1 207,9 Mdh	1 207,9 Mdh	7,2%	0,0%

¹⁸ Source : Attijariwafa bank

Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1

Néant 17,6 Mdh 35,4 Mdh - >100%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

BCM Corporation est une holding qui est à la fois actionnaire dans Wafabail et filiale à 100% de Attijariwafa bank.

Attijari Immobilier

Attijari Immobilier, créée en 1991, est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank et s'érige en spécialiste de l'immobilier. Elle a pour vocation de faciliter l'accès à la propriété et a développé un savoir-faire centré sur le financement des projets immobiliers pour devenir la référence dans son secteur d'activité. En 2022, son capital est de 50 000 000 dirhams.

Faits marquants 2022¹⁹

R.A.S

En 2022, Attijari Immobilier a réalisé un chiffre d'affaires de 515 Mdh, marquant une baisse de 34,2% par rapport à 2021. Son résultat net s'établit à près de 155 Mdh, soit une baisse de 80,1% par rapport à 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Attijari Immobilier				
Siège social	112, Angle Bd Abdelmoumen & Rue Rembrandt, CASABLANCA				
Montant du capital social	50 000 000	50 000 000	50 000 000	0,0%	0,0%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Chiffre d'affaires (PNB)	921	783	515	-15,0%	-34,2%
Résultat net	523	780	155	49,1%	-80,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-	-

Source: Attijariwafa bank – Données sociales

Wafa LLD

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou de plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenue à l'avance (de 12 à 60 mois) et moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte (entretien et maintenance, gestion des pneumatiques, assurance, assistance et gestion des sinistres, fourniture du véhicule de remplacement, gestion de carburants).

Faits marquants 2022

¹⁹ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'année 2022, le marché LLD améliore ses performances dans un marché marqué par les fortes perturbations notamment en termes de disponibilité des véhicules.

Dans ce contexte, la flotte gérée de Wafa LLD, au titre de l'année 2022, s'est établie à 6 493 véhicules. Par ailleurs, la filiale de Location Longue Durée compte dans son portefeuille clientèle les plus grandes entreprises et administrations publiques du Maroc. Sa part de marché s'établit à près de 12%.

A fin décembre 2022, la filiale LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 233,2 millions de dirhams (+13,2%) et un résultat net de 14,9 millions de dirhams contre 7,3 millions de dirhams en 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Wafa LLD				
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Montant du capital social	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh	-	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Chiffre d'affaires	205 Mdh	206 Mdh	233,2 Mdh	0,5%	13,2%
Résultat net	-25,4 Mdh	7,3 Mdh	14,9 Mdh	>100%	>100%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	10,0 Mdh	Néant	Néant	-	-

Source: Attijariwafa bank – Données sociales

Bank Assafa

Bank Assafa, filiale d'Attijariwafa bank, a été créée et agréée en 2017 en tant que Banque Participative, suivant la décision du Wali de Bank Al-Maghrib n°60 du 17 Avril 2017.

Le lancement officiel de la banque a eu le lieu au cours du mois de juillet 2017 avec un capital de 350 millions de dirhams.

Faits marquants en 2022

- Bank Assafa compte 338 collaborateurs à fin décembre 2022 vs 328 à fin décembre 2021.
- Le réseau de Bank Assafa a passé de 41 agences en 2022 vs 40 agences la même période l'année dernière.

En 2022, Bank Assafa a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 6 165 Mdh, marquant une hausse de 9,2 % par rapport à 2021. Son résultat net s'établit à près de -33,8Mdh, soit une hausse de 30,6% par rapport à 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Bank Assafa				
Siège social	163, Avenue Hassan II - Casablanca				
Montant du capital social	600 000 Kdh	600 000 Kdh	600 000 Kdh	-	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-	-

% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Total Bilan	4 720 Mdh	5 647 Mdh	6 165 Mdh	19,6%	9,2%
PNB	92,8 Mdh	123,7 Mdh	145,8 Mdh	33,3%	17,9%
Résultat net	-65,9 Mdh	-48,7 Mdh	-33,8 Mdh	-26,1%	30,6%
Situation nette	276,0 Mdh	227,3 Mdh	227,3 Mdh	17,6%	0,0%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Source : Attijariwafa bank

Attijari Titrisation

Attijari Titrisation, filiale d'Attijariwafa bank ayant pour objet exclusif la gestion et la promotion des fonds de placement collectif en titrisation, a été agréée le 1^{er} janvier 2015 en tant qu'établissement gestionnaire de FPCT.

À la suite de la promulgation de la nouvelle loi sur la titrisation des actifs en 2013, le groupe Attijariwafa bank a complété sa gamme de produits de financement par la titrisation avec une palette étoffée et diversifiée dans les métiers de titrisation, destinée à la communauté financière, aux Grandes Entreprises et aux Institutionnels notamment les caisses de retraites, les assurances et les gérants d'actifs.

Attijari Titrisation propose des montages financiers basés sur la titrisation au service des entreprises et des investisseurs. Sa mission consiste à offrir à ses clients la meilleure technique de titrisation qui leur permet de transformer leurs actifs non liquides en titres financiers pouvant être placés auprès davantage d'investisseurs et contribuer au financement spécifique du projet.

Attijari Titrisation propose une large gamme de services, dont :

- Titrisation des créances financières ;
- Titrisation des créances commerciales existantes ou futures ;
- Titrisation d'actifs immobiliers ;
- Financement par Emission de Sukuk.

Faits marquant 2022

Au cours de l'année 2022, Attijari Titrisation a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :

- Lancement de deux nouveaux compartiments de fonds par Attijari Titrisation pour un montant global de 1 750 millions de dirhams ;
- La déclinaison et déploiement du Plan stratégique triennal 2020-2022 ;
- L'accélération du déploiement de la communication digitale d'Attijari Titrisation : Mise en place d'un site Web dédié à Attijari Titrisation ;
- Mise à jour du manuel des procédures.

L'encours géré par Attijari Titrisation, au 31 décembre 2022, s'établit à 4,9 milliards de dirhams avec une part de marché de 43%. Au titre de l'exercice 2022, le résultat net d'Attijari Titrisation s'est établi à 2,5 Mdh contre 2,4 Mdh en 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Attijari Titrisation				
Siège social	163, Avenue Hassan II - Casablanca				

Nombre de titre détenus	11 400 actions	11 400 actions	11 400 actions	-	-
Montant du capital social	11 400 000 Dh	11 400 000 Dh	11 400 000 Dh	-	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Chiffre d'affaires	14,5 Mdh	11,4 Mdh	10,6 Mdh	-21,40%	-7,0%
Résultat net	5,1 Mdh	2,4 Mdh	2,5 Mdh	52,90%	4,2%
Situation nette	16,2 Mdh	18,2 Mdh	21,5 Mdh	12,34%	18,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Source: Attijariwafa bank

Attijari Factoring Maroc

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis-à-vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, le réseau d'affacturage mondial regroupant 372 correspondants.

Faits marquants 2022

Attijari Factoring (AFM) a réalisé un encours global de 1,8 milliard de dirhams en hausse de 28,8%. De son côté, la production s'est établie à 17,0 milliards de dirhams en recul de 18,2% par rapport à la même période l'année dernière.

Dans ce sillage, Attijari Factoring a maintenu sa position de leader avec une part de marché de l'ordre de 36%. Au niveau du résultat, le produit net bancaire s'est fixé à 92,0 millions de dirhams en hausse de 18,9% et le résultat net s'est établi à 34,5 millions de dirhams en accroissement de de près de 25,7%.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Attijari Factoring				
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca				
Montant du capital social	30 000 Kdh	30 000 Kdh	30 000 Kdh	-	-
% de capital détenu	100%	100%	100%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Chiffre d'affaires	127 Mdh	118 Mdh	92 Mdh	-7,1%	-22,0%
Résultat net	9,0 Mdh	27,5 Mdh	34,5 Mdh	>100%	25,5%
Situation nette	285 Mdh	312 Mdh	347 Mdh	9,50%	11,2%

Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1

Néant Néant Néant - -

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

g. Banque de Détail à l'International

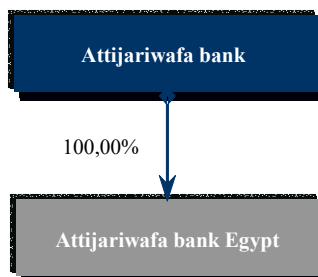
Attijariwafa bank Egypt

Au cours du premier semestre 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Cette transaction permet au Groupe de s'implanter dans une économie de taille importante aux perspectives de croissance significatives et d'étendre son réseau au sein d'une économie africaine riche d'une population de 92 millions d'habitants.

Elle ouvre aussi la voie au développement du Groupe au Moyen Orient et en Afrique de l'Est.

Organigramme juridique au 31 décembre 2022



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2022²⁰

- Attijariwafa Bank Egypt rejoint la liste des premières banques à atteindre le capital minimum et porte son capital émis à sept milliards de livres égyptiennes (Conformément à la loi n° 194 de 2020 de la Banque centrale d'Égypte concernant l'augmentation du capital minimum des banques pour atteindre cinq milliards de livres égyptiennes) ;
- Attijariwafa bank Egypt a organisé une séance de sensibilisation à l'inclusion financière pour les étudiants britanniques lors de sa participation au modèle de simulation de la COP 27 en tant que sponsor principal ;
- Attijariwafa bank Egypt a sponsorisé la première édition « CEO Women Conference ». Cette initiative est inscrite dans le cadre du soutien continu d'Attijariwafa bank Egypt au rôle de la femme dans la société.

Attijariwafa bank Egypt a clôturé l'année 2022 avec un produit net bancaire de près de 1,8 Mrds Dh, en hausse de 35,9% par rapport à décembre 2021. Au 31/12/2022, le résultat net s'établit à 546 Mdh, en hausse de 90,8% par rapport à décembre 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Attijariwafa bank Egypt				

²⁰ Source : Attijariwafa bank

Siège social	Star Capital A1-City Stars, Ali Rashed Street, Nasr City, Cairo 11361, Egypt				
Montant du capital social	996 129 KEGP (soit 595 Mdh)	995 129 KEGP (soit 564 Mdh)	5 000 000 KEGP (soit 546 Mdh)	-	>100%
% de capital détenu	100,00%	60,00%	60,00%	-	-
% des droits de vote	100,00%	60,00%	60,00%	- 40 pts	-
Produit net bancaire	2 237 M EGP (soit 1 341 Mdh)	2 480 M EGP (soit 1 423 Mdh)	3 372 M EGP (soit 1 775 Mdh)	10,9%	36,0%
Résultat net	339 M EGP (soit 203 Mdh)	544 M EGP (soit 312 Mdh)	1 038 M EGP (soit 546 Mdh)	60,5%	90,8%
Situation nette	5 506 M EGP (soit 3 302 Mdh)	5 803 M EGP (soit 3 330 Mdh)	5 803 M EGP (soit 2 448 Mdh)	5,4%	0,0%
Total bilan	40 478 M EGP (soit 22 935 Mdh)	46 526 M EGP (soit 26 701 Mdh)	61 173 M EGP (soit 26 043 Mdh)	14,9%	31,5%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours de change (EGP / MAD)*	0,5666	0,5739	0,422	1,3%	-26,5%
Cours de change (EGP / MAD)**	0,599608	0,5919	0,5263	-1,3%	-11,1%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

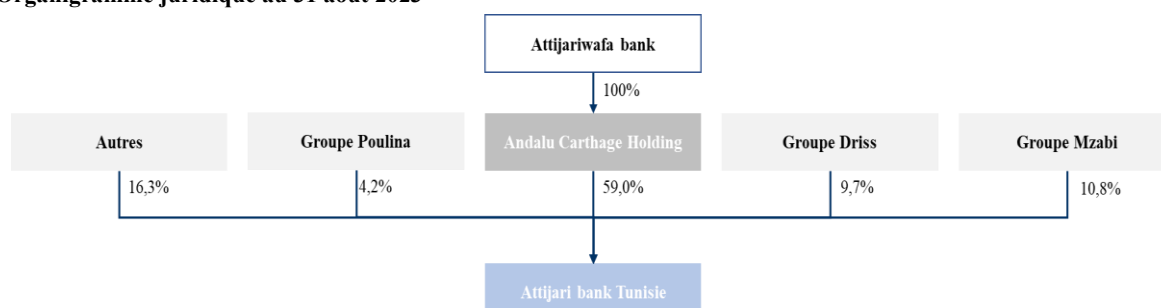
Attijari bank Tunisie

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

Autrefois dénommé Banque du Sud, l'introduction de la banque à la côte de la bourse a eu lieu en octobre 1990. Les actions de Attijari bank Tunisie sont négociées sur le marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La participation de Attijariwafa bank dans Attijari bank Tunisie est portée par la holding Andalucarthage.

Organigramme juridique au 31 août 2023



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2022²¹

- Attijari bank a signé avec la SOTUGAR et en partenariat avec USAID (Agence des Etats-Unis pour le développement international) la convention « Dhamen Express » dont l'objet est de relayer le mécanisme ponctuel SARE « Soutien et Appui à la Résilience des Entreprises ». A travers ce partenariat, Attijari bank cible à appuyer la reprise de l'activité des TPME post crise ;
- Poursuivant sa stratégie de proximité, ABT ouvre sa nouvelle Succursale Entreprises Sfax ;
- Lancement de l'application de paiement mobile « Flouci » lancée en collaboration avec la fintech « Kaoun ».

Au titre de l'année 2022, le résultat net d'Attijari bank Tunisie s'est établie à 646 Mdh, soit une hausse de 21,9% par rapport à décembre 2021. Pour sa part, son produit net bancaire a connu une augmentation de 10,3% pour atteindre 1 891 Mdh à décembre 2022.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Attijari bank Tunisie				
Siège social	95, avenue de la liberté Tunis - Tunisie				
Montant du capital social	199 741 450 TND (soit 891 Mdh)	199 741 450 TND (soit 891 Mdh)	199 741 450 TND (soit 891 Mdh)	-	-
% de capital détenu	58,98%	58,98%	58,98%	-	-
% des droits de vote	58,98%	58,98%	58,98%	-	-
Produit net bancaire	499 MTD (soit 1 686 Mdh)	517 MTD (soit 1 675 Mdh)	570 MTD (soit 1 891 Mdh)	3,6%	10,3%
Résultat net	132 MTD (soit 446 Mdh)	160 MTD (soit 518 Mdh)	195 MTD (soit 646 Mdh)	21,2%	21,9%
Total Bilan	9 685 MTD (soit 32 196 Mdh)	10 252 MTD (soit 33 087 Mdh)	10 926 MTD (soit 37 097 Mdh)	5,9%	6,6%
Montant des dividendes perçus en N par Andalucarthage au titre de l'exercice N-1	37,3 Mdh	204,2 Mdh	247,5 Mdh	>100%	21,2%
Cours de change (TND / MAD)*	3,3244	3,2391	3,3954	-2,6%	4,8%
Cours de change (TND / MAD)**	3,379008	3,2274	3,3192	-5,0%	2,8%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale. Andalucarthage est une filiale d'AWB détenue à hauteur de 100% détenant les actions Attijari bank Tunisie. Attijariwafa bank détient indirectement 58,98% de Attijari bank Tunisie à travers Andalucarthage.

CBAO Groupe Attijariwafa bank

CBAO Groupe Attijariwafa bank est la dénomination de l'entité issue de l'acquisition par Attijariwafa bank de 83,07% du capital de la CBAO et du rapprochement en juin 2008 entre CBAO et Attijari bank

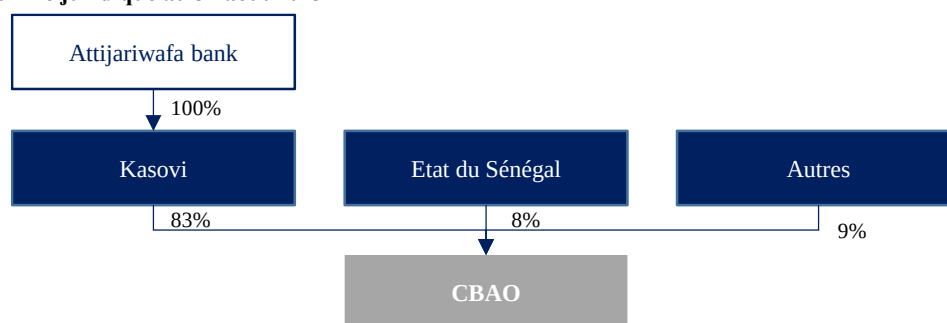
²¹ Source : Attijariwafa bank

(entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne).

La participation d'Attijariwafa bank dans CBAO Groupe Attijariwafa bank est portée par la holding Kasovi.

En 2015, Attijariwafa bank a renforcé sa participation dans le capital de CBAO Groupe Attijariwafa bank pour la ramener à 83,07% contre 51,9% précédemment.

Organigramme juridique au 31 août 2023



Source : Attijariwafa bank - NB : Pour Autres actionnaires, aucun actionnaire ne détient plus de 5%.

Faits marquants 2022

- Mise en place d'un dispositif de soutien au financement des PME/PMI sous l'impulsion de la BCEAO ;
- Elaboration d'une solution facilitant l'accès au crédit immobilier « Crédit Am sa Kër » au profit des fonctionnaires en les accompagnant à la réalisation de leurs projets sur des titres précaires.

Au 31 décembre 2022, CBAO Groupe Attijariwafa bank a réalisé un produit net bancaire de 1 509 Mdh, en hausse de 11,6% par rapport à décembre 2021, et un résultat net de 562 Mdh, en hausse de 16,9% par rapport à décembre 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	CBAO Groupe Attijariwafa bank				
Siège social	1, Place de l'Indépendance BP 129 – Dakar Sénégal				
Montant du capital social	11 450 M FCFA (soit 190 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 190 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 190 Mdh)	-	-
% de capital détenu	83,01%	83,01%	83,01%	-	-
% des droits de vote	83,07%	83,07%	83,08%	-	-
Produit net bancaire	78 094 M FCFA (soit 1 291 Mdh)	82 746 M FCFA (soit 1 324 Mdh)	92 358 M FCFA (soit 1 509 Mdh)	6,0%	11,6%
Résultat net	21 155 M FCFA (soit 350 Mdh)	29 415 M FCFA (soit 477 Mdh)	34 375 M FCFA (soit 562 Mdh)	39,0%	16,9%
Total Bilan	1 064 852 M FCFA (soit 17 751 Mdh)	1 172 806 M FCFA (soit 18 999 Mdh)	1 338 269 M FCFA (soit 22 767 Mdh)	10,1%	14,1%
Situation nette	123 179 M FCFA (soit 2 053 Mdh)	124 439 M FCFA (soit 2 019 Mdh)	138 320 M FCFA (soit 2 351 Mdh)	1,0%	11,2%

Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1*

13,5 Mdh Néant 124,3 Mdh - -

Cours de change (FCFA / MAD)**

0,01667 0,016226 0,01701 -2,7% 4,8%

Cours de change (FCFA / MAD)***

0,016535 0,016032 0,01633 -3,1% 1,9%

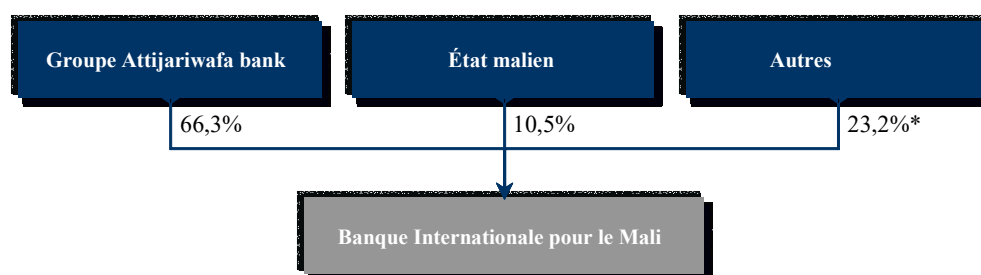
Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Dividendes versés par Kasovi **Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel *** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

La Banque Internationale pour le Mali

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'ONA et Al Mada, Attijariwafa bank a acquis, en août 2008, 51% de la Banque Internationale pour le Mali.

Le capital social de la Banque Internationale pour le Mali se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Banque Internationale pour le Mali au 31 décembre 2022



Source : Attijariwafa bank

*réparti entre des privés maliens, des personnes physiques nationales et la société ETS MBT.

Faits marquants 2022²²

- Les dépôts et les crédits se sont établis respectivement à 5 697 Mdh et 2 515 Mdh en 2022. A fin décembre 2022, La Banque Internationale pour le Mali compte 50 agences.
- La part de marché crédit s'est établit à 3,8% à fin septembre 2022.

La Banque Internationale pour le Mali a clôturé l'année 2022 avec un produit net bancaire de 351 Mdh, en hausse de 2,3% par rapport à décembre 2021, et un résultat net de -30 Mdh en 2022, en baisse de plus de 100 % par rapport à décembre 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Banque Internationale pour le Mali				
Siège social	Boulevard de l'Indépendance Bamako - Mali				
Montant du capital social	21 011 M FCFA (soit 334,1 Mdh)	20 011 M FCFA (soit 333,6 Mdh)	20 011 M FCFA (soit 340,4 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	66,30%	66,30%	66,30%	0,0 pt	0,0 pt
% des droits de vote	66,30%	66,30%	66,30%	-	-
	21 948 M FCFA	21 030 M FCFA	21 516 M FCFA	-4,2%	2,3%

²² Source : Attijariwafa bank

Produit net bancaire	(soit 363 Mdh)	(soit 337 Mdh)	(soit 351 Mdh)		
Résultat net	869 M FCFA (soit 14,4 Mdh)	210 M FCFA (soit 3,4 Mdh)	- 1 841 M FCFA (soit -30 Mdh)	-75,8%	<-100%
Total Bilan	368 075 M FCFA (soit 6 136 Mdh)	358 580 M FCFA (soit 5 809 Mdh)	438 426 M FCFA (soit 7 459 Mdh)	-2,6%	22,3%
Situation nette	32,9 Mrds FCFA (soit 549 Mdh)	34,1 Mrds FCFA (soit 554 Mdh)	32,8 Mrds FCFA (soit 549 Mdh)	3,6%	-5,5%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-	-
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01667	0,016226	0,01701	-2,70%	4,8%
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,016535	0,016032	0,01633	-1,9%	1,9%

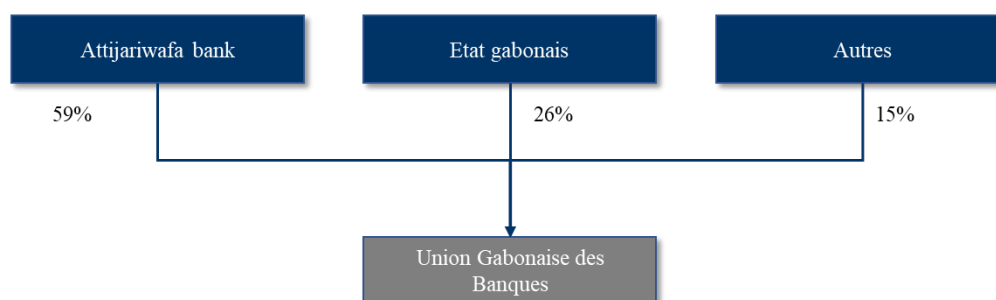
Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciels sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale. L'actionnaire ETS MBT détient plus de 5% du capital.

Union Gabonaise de Banques (UGB)

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banques.

Le capital social de l'Union Gabonaise de Banques se répartit comme suit :

Répartition du capital social de l'Union Gabonaise de Banques au 31 août 2023



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2022²³

- Au titre de l'exercice 2022, les crédits se sont établis à 4 322 Mdh. Les dépôts s'établissent à 6 646 Mdh en 2022 contre 6 267 Mdh en 2021.
- La part de marché crédit s'est établit à 13,6% en 2022. Participation, en Juin- Août 2022 à l'opération OTA Gabon 2/3 ans ayant généré pour UGB un P&L de 560 Millions FCFA sur des créances titrisées de UGB (effet de synergie)
- Participation, en octobre-Novembre 2022, à l'emprunt Obligataire de l'Etat Gabonais 2022-2028 d'un montant de 175 GXAF.

²³ Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2022, l'Union Gabonaise de Banque a réalisé un produit net bancaire de 794 Mdh, en hausse de 14,3% par rapport à décembre 2021. Le résultat net de la banque a enregistré une hausse de 24,6% au titre de la même période, pour s'établir à près de 351 Mdh à décembre 2022.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Union Gabonaise de Banque				
Siège social	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville - Gabon				
Montant du capital social	10 000 M FCFA (soit 164 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 164 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 164 Mdh)	-	-
% de capital détenu	58,71%	58,71%	58,71%	-	-
% des droits de vote	58,71%	58,71%	58,71%	-	-
Produit net bancaire	41 661 M FCFA (soit 695 Mdh)	40 815 M FCFA (soit 662 Mdh)	48 638 M FCFA (soit 794 Mdh)	-2,0%	14,3%
Résultat net	15 788 M FCFA (soit 261 Mdh)	17 236 M FCFA (soit 280 Mdh)	21 469 M FCFA (soit 351 Mdh)	9,2%	24,6%
Situation nette	72 795 M FCFA (soit 1 204 Mdh)	83 069 M FCFA (soit 1 348 Mdh)	72 005 M FCFA (soit 1 225 Mdh)	14,1%	-13,3%
Total Bilan	488 204 M FCFA (soit 8 138 Mdh)	518 028 M FCFA (soit 8 305 Mdh)	539 888 M FCFA (soit 9 185 Mdh)	6,1%	4,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	206 Mdh	-	-
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01667	0,016226	0,01701	-2,7%	4,8%
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,016535	0,016032	0,01633	-3,0%	1,9%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciers sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

*L'Etat Gabonais (26%) et la société Delta synergie détiennent chacun plus de 5% dans le capital social d'UGB.

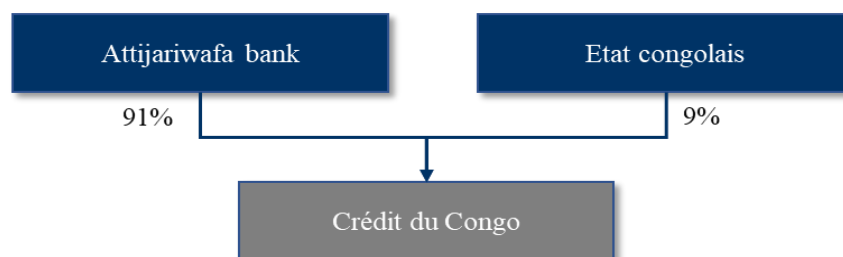
Crédit du Congo

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo, 1^{ère} banque congolaise.

Le reliquat du capital (9%) est détenu par l'Etat congolais.

Le capital social du Crédit du Congo se répartit comme suit :

Répartition du capital social du Crédit du Congo au 31 août 2023



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2022²⁴

- Au titre de l'année 2022, les crédits et les dépôts se sont établis, respectivement, à 3 860 Mdh et 1 925 Mdh.
- La part de marché crédit est passée de 9,7% en 2021 à 10,0% en 2022.
- La part de marché dépôts s'est établie à 11,1% en 2022, contre 11,9% en 2021.

Au 31 décembre 2022, le produit net bancaire du Crédit du Congo s'établit à près de 366 Mdh contre 327 Mdh en 2021. Le résultat net a enregistré une hausse de plus de 92,3% et s'établit à 201 Mdh en 2022.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Crédit du Congo				
Siège social	Avenue Amilcar Cabral				
Montant du capital social	10 477 M FCFA (soit 174 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 174 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 174 Mdh)	-	-
% de capital détenu	91,00%	91,00%	91,00%	-	-
% des droits de vote	91,00%	91,00%	91,00%	-	-
Produit net bancaire	14 415 M FCFA (soit 238 Mdh)	20 133 M FCFA (soit 327 Mdh)	22 429 M FCFA (soit 366 Mdh)	39,7%	11,4%
Résultat net	2 038 M FCFA (soit 34 Mdh)	6 384 M FCFA (soit 104 Mdh)	12 278 M FCFA (soit 201 Mdh)	>100%	92,3%
Situation nette	25 482 M FCFA (soit 425 Mdh)	30 245 M FCFA (soit 491 Mdh)	29 715 M FCFA (soit 631,1 Mdh)	18,7%	-1,8%
Total Bilan	239 413 M FCFA (soit 3 991 Mdh)	247 759 M FCFA (soit 3 972 Mdh)	295 750 M FCFA (soit 5 031 Mdh)	3,5%	20,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	41,2 Mdh	-	-
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01667	0,016226	0,01701	-2,7%	4,8%

²⁴ Source : Attijariwafa bank

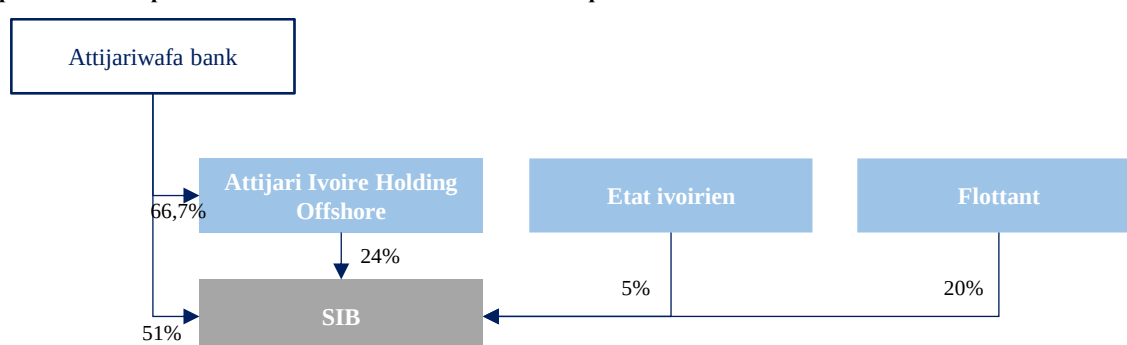
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,016535	0,016032	0,01633	-3,0%	1,9%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciels sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale. (*)Le reliquat du capital (9%) est détenu par l'Etat congolais.

Société Ivoirienne de Banque

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), 6^{ème} banque ivoirienne. En septembre 2015, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de la Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a ainsi porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération dont 12% destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale. A fin décembre 2020, le Groupe détient 67% du capital de la SIB. Le reliquat du capital est détenu par l'Etat ivoirien.

Répartition du capital social de la Société Ivoirienne de Banque au 31 aout 2023



Le 10 mai 2021, le Conseil d'Administration de la SIB a nommé M. Mohammed El Ghazi en tant que nouveau Directeur Général de la banque en remplacement de M. Daouda Coulibaly, appelé à d'autres fonctions suite à sa promotion au sein du Groupe Attijariwafa bank.

Faits marquants 2022²⁵

- Ouverture du 2^{ème} Centre d'entreprise de la SIB à Vridi ;
- Ouverture d'une nouvelle agence « Privilège Zone 4 » ;
- Nomination de nouveaux administrateurs indépendants et non exécutif de la SIB portant le nombre d'administrateurs à 11 dont 4 indépendants.

Au titre de l'année 2022, le produit net bancaire de la SIB a enregistré une hausse de 8,77%. Son résultat net a affiché une augmentation de 17,8% par rapport à décembre 2021 pour s'établir à 655 Mdh.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Société Ivoirienne de Banque				
Siège social	34, boulevard de la république Abidjan – République de la Côte d'Ivoire				
Montant du capital social	10 000 M FCFA (soit 166 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 166 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 166 Mdh)	-	-
% de capital détenu	67,00%	67,00%	67,00%	-	-
% des droits de vote	67,00%	67,00%	67,00%	-	-
	74 467 M FCFA	76 769 M FCFA	83 501 M FCFA	3,1%	8,8%

²⁵ Source : Attijariwafa bank

Produit net bancaire	(soit 1 231 Mdh)	(soit 1 246 Mdh)	(soit 1 364 Mdh)		
Résultat net	30 261 M FCFA (soit 500 Mdh)	34 031 M FCFA (soit 552 Mdh)	40 090 M FCFA (soit 655 Mdh)	12,5%	17,8%
Situation nette	127 031 M FCFA (soit 2 118 Mdh)	130 799 M FCFA (soit 2 122 Mdh)	148 389 M FCFA (soit 2 524 Mdh)	3,0%	13,45%
Total Bilan	1 224 290 M FCFA (soit 20 409 Mdh)	1 316 459 M FCFA (soit 20 409 Mdh)	1 499 554 M FCFA (soit 25 511 Mdh)	7,5%	13,9%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	108,4 Mdh	Néant	168,7 Mdh	-	-
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01667	0,016226	0,01701	-2,7%	4,8%
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,016535	0,016032	0,01633	-3,0%	1,9%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciers sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

*Le reste du capital social de la société Ivoirienne de Banque est détenu par l'Etat (5%), le flottant (17%), et le personnel SIB (3%).

Attijari Ivoire holding Offshore S.A.

Attijari Ivoire est une holding filiale de Attijariwafa bank à 66,67% et détient 24% de la SIB.

Crédit du Sénégal

En 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans le Crédit du Sénégal (95%).

Faits marquants 2022²⁶

- Au titre de l'année 2022, les crédits et les dépôts se sont établis, respectivement, à 2 955 Mdh et 3 108 Mdh.
- La part de marché crédit s'est établie à 2,6% en 2022.
- La part de marché dépôts s'est établie à 2,1% en 2022.

Au titre de l'année 2022, le produit net bancaire du Crédit du Sénégal a enregistré une hausse de 8,2% pour s'établir à 258 Mdh. Pour sa part, son résultat net a augmenté de 15,8% pour s'établir à 111 Mdh au 31 décembre 2022.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale			Crédit du Sénégal		
Siège social			Boulevard El Hadji Djily Mbaye Dakar - Sénégal		
	10 000 M FCFA	10 000 M FCFA	10 000 M FCFA	-	-

²⁶ Source : Attijariwafa bank

Montant du capital social	(soit 166 Mdh)	(soit 167 Mdh)	(soit 167 Mdh)		
% de capital détenu	95,00%	95,00%	95,00%	-	-
% des droits de vote	95,00%	95,00%	95,00%	-	-
Produit net bancaire	13 301 M FCFA (soit 218 Mdh)	14 595 M FCFA (soit 237 Mdh)	15 792 M FCFA (soit 258 Mdh)	9,7%	8,2%
Résultat net	5 142 MFCFA (soit 85 Mdh)	5 845 MFCFA (soit 94 Mdh)	6 766 M FCFA (soit 111 Mdh)	13,7%	15,8%
Situation nette	28 572 M FCFA (soit 476 Mdh)	32 347 M FCFA (soit 525 Mdh)	35 039 M FCFA (soit 596,1 Mdh)	13,1%	8,3%
Total Bilan	234 635 M FCFA (soit 3 848 Mdh)	242 392 M FCFA (soit 3 886 Mdh)	285 110 M FCFA (soit 4 850 Mdh)	3,3%	17,6%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	37,2 Mdh	Néant	56,9 Mdh	-	-
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,0164	0,016226	0,01701	-2,7%	4,8%
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0164	0,016032	0,01633	-3,0%	1,9%

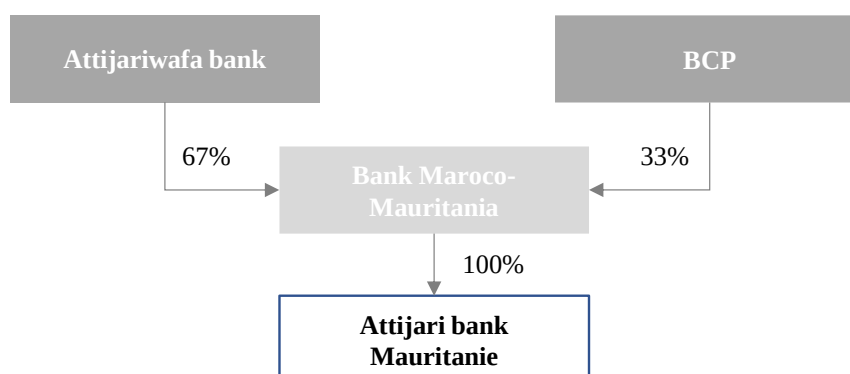
Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciels sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale. Aucun autre actionnaire ne détient plus de 5%.

Attijari bank Mauritanie

Attijariwafa bank a finalisé, en décembre 2010, l'acquisition de 53,6% du capital de BNP Paribas Mauritanie. En effet les groupes Attijariwafa bank et Banque Centrale Populaire ont procédé à l'acquisition, via un holding détenu à 67% par Attijariwafa bank et à 33% par BCP, de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie auprès du groupe BNP Paribas.

A l'issue de cette acquisition, BNP Paribas Mauritanie change sa dénomination pour devenir Attijari bank Mauritanie.

Répartition du capital de Attijari bank Mauritanie



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2022²⁷

- Au titre de l'année 2022, les crédits et les dépôts se sont établis, respectivement, à 1 766 Mdh et 2 077 Mdh
- Mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2024
- Mise en œuvre du PCA (Plan de continuité d'Activité)
- Le déploiement du projet, système de gestion des événements et des informations de sécurité
- Démarrage des travaux d'Aménagement d'un nouveau centre d'affaires
- Travaux de refonte du site institutionnel ABM en phase de finalisation
- Lancement des projets digitaux (wallet et paiement de facture).
- Lancement d'un projet GPEC avec le groupe
- Déploiement du dispositif NMR dans le cadre de notre plan stratégique (retail: Segmentation clientèle, mise en portefeuille, formation...)

Au 31 décembre 2022, Attijari bank Mauritanie a réalisé un produit net bancaire de 212 Mdh. Au terme de la même période, le résultat net de la banque a connu une hausse pour s'établir à 32 Mdh à fin 2022.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Attijari bank Mauritanie				
Siège social	Nouakchott, Rue Mamadou Konaté, lot n°91/92, BP 415				
Montant du capital social	730 M MRO (soit 192 Mdh)	1 000 M MRO (246 Mdh)	1 000 M MRO (246 Mdh)	37,0%	-
% de capital détenu	67,00%	67,00%	67,00%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Produit net bancaire	668 M MRO (soit 170 Mdh)	688 M MRO (soit 171 Mdh)	767 M MRO (soit 212 Mdh)	0,0%	11,5%
Résultat net	74 M MRO (soit 19 Mdh)	117 M MRO (soit 29 Mdh)	117 M MRO (soit 32 Mdh)	58,1%	0,0%
Situation nette	1 133 M MRO (soit 279 Mdh)	1 197 M MRO (soit 298 Mdh)	1 185 M MRO (soit 337 Mdh)	5,6%	-1,0%
Total Bilan	10 035 M MRO (soit 2 478 Mdh)	11 034 M MRO (soit 2 820 Mdh)	9 152 M MRO (soit 2 603 Mdh)	10,0%	-17,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-	-
Cours de change (MRO / MAD)*	0,24626	0,24897	0,28445	1,1%	14,2%
Cours de change (MRO / MAD)**	0,25444	0,25559	0,27586	0,5%	7,9%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciers sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

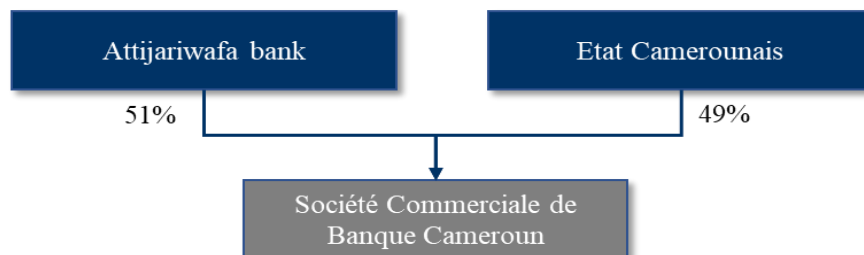
²⁷ Source : Attijariwafa bank

Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB)

Attijariwafa bank a finalisé, en avril 2011, l'acquisition de 51,0% du capital de la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) auprès du groupe Crédit Agricole S.A.

Le capital social de la Société Commerciale de Banque Cameroun se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Société Commerciale de Banque Cameroun au 31 août 2023



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2022²⁸

- Mise en œuvre d'un plan stratégique interne : « Le plan RISE »
- Croissance de la part de marché crédit de la filiale (9,8% à fin juin 2022)
- Début effectif de la rénovation d'anciennes agences du réseau
- Mise en œuvre d'un plan de redressement de certaines agences du réseau en situation de crise

Au 31 décembre 2022, la Société Commerciale de Banque Cameroun a réalisé un produit net bancaire de près de 871 Mdh, en hausse de 13,6% par rapport à décembre 2021, et un résultat net en hausse de plus de 100% pour s'établir à 255 Mdh à au 31 décembre 2022.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Société Commerciale de Banque Cameroun				
Siège social	220. avenue Mgr Vogt Yaoundé BP 700- Cameroun RCCM: 89.S.152				
Montant du capital social	11 540 M FCFA (soit 175 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 176 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 176 Mdh)	8,7%	-
% de capital détenu	51,00%	51,00%	51,00%	-	-
% des droits de vote	51,00%	51,00%	51,00%	-	-
Produit net bancaire	43 955 M FCFA (soit 727 Mdh)	46 921 M FCFA (soit 761 Mdh)	53 302 M FCFA (soit 871 Mdh)	6,7%	13,6%
Résultat net	3 043 M FCFA (soit 50 Mdh)	6 366 M FCFA (soit 103 Mdh)	15 637 M FCFA (soit 255 Mdh)	>100%	>100%
Situation nette	27 061 M FCFA (soit 447 Mdh)	58 266 M FCFA (soit 945 Mdh)	69 161 M FCFA (soit 1 176 Mdh)	>100%	18,7%
Total Bilan	624 046 M FCFA (soit 10 403 Mdh)	702 087 M FCFA (soit 11 256 Mdh)	769 712 M FCFA (soit 13 094 Mdh)	12,5%	9,6%

²⁸ Source : Attijariwafa bank

Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	34,3 Mdh	-	-
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01667	0,016226	0,01701	-2,7%	4,8%
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,016535	0,016032	0,01633	-3,0%	1,9%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciels sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

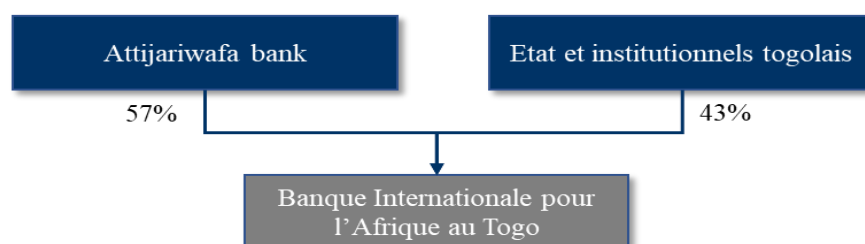
Le reste du capital est détenu par l'état camerounais. Aucun autre actionnaire ne détient plus de 5% du capital.

Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (BIAT)

Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2013, l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais.

Le capital social de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo au 31 août 2023



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2022²⁹

- Au titre de l'exercice 2022, les crédits et les dépôts se sont établis à 1 497 Mdh et 1 898 Mdh respectivement.
- La part de marché crédit s'est établie à 4,3% en 2022.
- La part de marché dépôts s'est établie à 4,1% en 2022.

Au titre de l'année 2022, le produit net bancaire de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo a atteint 122 Mdh, affichant ainsi une baisse de 0,9% par rapport au 31 décembre 2021. Le résultat net s'est établi à près de 13 Mdh, contre 28 Mdh à décembre 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Banque Internationale pour l'Afrique au Togo				
Siège social	13, Avenue Sylvanus Olympio, BP 346, Lomé, Togo				
Montant du capital social	9 822 M FCFA (soit 146 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 167 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 167 Mdh)	1,8%	-
% de capital détenu	56,50%	56,58%	56,58%	-	-

²⁹ Source : Attijariwafa bank

% des droits de vote	56,50%	56,58%	56,58%	-	-
Produit net bancaire	7 079 M FCFA (soit 117 Mdh)	7 530 M FCFA (soit 121 Mdh)	7 464 M FCFA (soit 122 Mdh)	6,4%	-0,9%
Résultat net	421 M FCFA (soit 7 Mdh)	1 768 M FCFA (soit 28 Mdh)	820 M FCFA (soit 13 Mdh)	>100%	-53,6%
Situation nette	11 514 M FCFA (soit 192 Mdh)	11 514 M FCFA (soit 215 Mdh)	14 014 M FCFA (soit 238 Mdh)	-	21,8%
Total Bilan	152 724 M FCFA (soit 2 546 Mdh)	166 979 M FCFA (soit 2 677 Mdh)	187 739 M FCFA (soit 3 194Mdh)	9,3%	12,4%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01667	0,016226	0,01701	-2,7%	4,8%
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,016535	0,016032	0,01633	-3,0%	1,9%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

*L'Etat ainsi que des institutionnels togolais détiennent chacun plus de 5%.

Attijari bank Tchad

Attijari bank Tchad est une filiale du groupe Attijariwafa bank créée en avril 2022.

Attijari bank Tchad est une banque universelle qui, bénéficiant de l'expertise centenaire du groupe, ambitionne de devenir un partenaire financier de référence pour la relance économique tchadienne.

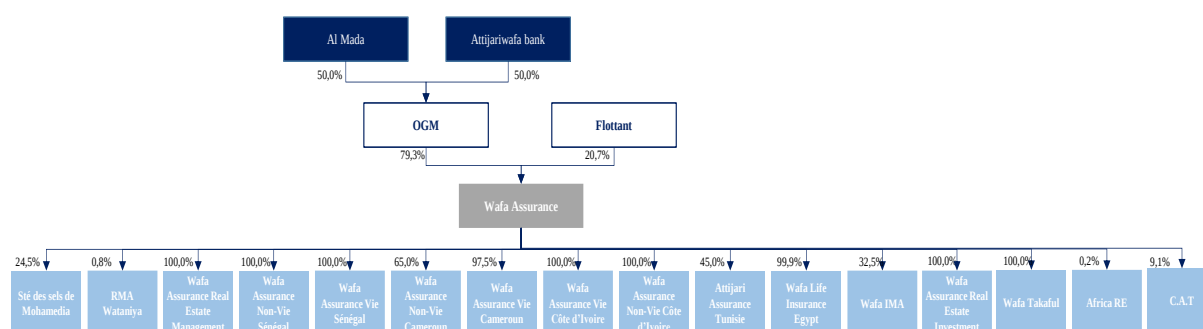
	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022
Dénomination sociale	Attijari bank Tchad	
Siège social	Avenue Charles De Gaulle, BP 7167, N'Djamena - Tchad	
Montant du capital social	10 000 M FCFA (soit 167 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 167 Mdh)
% de capital détenu	100%	100%
% des droits de vote	100%	100%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,016226	0,01701

Source : Attijariwafa bank – Données sociales - *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel Assurance

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie. Au 31 aout 2022, l'organigramme juridique de Wafa Assurance se présente comme suit :

Organigramme juridique au 31 aout 2022



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2022

- Wafa Assurance confirme son leadership historique sur le marché de l'entreprise grâce au bon renouvellement 2022 et au gain de programmes auprès de grands clients corporate. Cette bonne dynamique permettra de renforcer la position de Wafa Assurance sur les risques Entreprise notamment en dommages aux biens, en risques techniques, en Incendie et en Transport.
- Commercialisation des produits d'assurance Takaful en partenariat avec Bank Assafa à partir du 21 juin 2022 avec un démarrage autour de 2 produits :
 - « Assafa Takaful Ousra » : contrat d'assurance participative qui garantit le versement d'un capital décès ou invalidité absolue et définitive pour couvrir le financement Mourabaha.
 - « Assafa Takaful Dari » : une assurance destinée aux clients ayant bénéficié d'un financement Mourabaha immobilière pour la couverture du bien financé contre les risques d'incendies, d'explosions, dégâts des eaux et bris de glace.
- Convention de partenariat signée le 23 juin 2022 entre Wafa Takaful et BTI Bank (filiale de Bank of Africa) pour la commercialisation des produits de Wafa Takaful dans le réseau BTI Bank. L'offre portera dans un 1er temps sur l'assurance Takaful Décès Invalidité et la Multirisque Bâtiment avant d'être étendue à d'autres produits innovants.
- Taux de captation enregistré à ce stade à 75%.
- Le magazine Jeune Afrique a publié le classement 2022 des 100 premiers assureurs africains. Wafa Assurance fait, pour la première fois, son entrée dans le Top 10. Elle se place désormais à la 9ème position.
- Wafa Assurance élue Service Client de l'Année Maroc 2022. Cette consécration pour la deuxième année consécutive fait suite aux efforts de la compagnie dans l'amélioration de la relation client. Cela fait de Wafa Assurance non seulement un assureur universel mais aussi avec une qualité de service de premier plan.

Au titre de l'année 2022, le chiffre d'affaires de Wafa Assurance a atteint 10,4 Mrds dh, affichant ainsi une hausse de 15,6% par rapport au 31 décembre 2021. Le résultat net s'établit à près de 607 Mdh, contre 536 Mdh à décembre 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Wafa Assurance				
Siège social	1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Nombre de titre détenus	2 387 551 actions	2 775 101 actions	3 500 000 actions	16,2%	26,1%
Montant du capital social	351 000 000 Dh	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	-	-
% de capital détenu	39,65%	39,64%	39,64%	-	-

% des droits de vote *	39,65%	39,64%	39,64%	-	-
Chiffre d'affaires	8,3 Mrds Dh	9,0 Mrds Dh	10,4 Mrds DH	8,4%	15,6%
Résultat net	405 Mdh	536 Mdh	607 Mdh	32,3%	13,3%
Situation nette	5 947 Mdh	6 168 Mdh	6 356 Mdh	3,7%	3,05%
Montant des dividendes perçus en N par OGM au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

* Le capital et les droits de vote sont détenus à travers la holding OGM, filiale à 50% d'Attijariwafa bank

h. Banque des Marchés

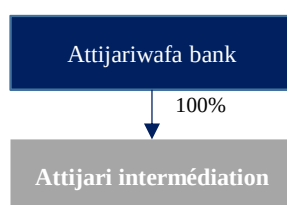
Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

La société de bourse dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et diffuse régulièrement auprès d'investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques.

Organigramme juridique au 31 août 2023 :



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2022³⁰

- Contexte boursier :
 - L'année 2022 a été marquée par le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne, la hausse consécutive des taux directeurs de Bank Al Maghrib et l'arbitrage en faveur des actifs sans risques aux dépens des actions cotées ce qui a engendré un impact immédiat sur la performance et la volumétrie de la bourse de Casablanca ;
- Deals marquants :
 - En 2022, Attijari Intermédiation a réalisé les deals suivants qui sont :
 - L'OPA et l'OPR de la Lydec ;
 - Cession du crédit du Maroc au groupe Holmarcom ;

³⁰Source : Attijariwafa bank

- Deux IPOs (Aktidal et Disty Technologies) et une augmentation de capital (Mutandis).

Au 31/12/2022, Attijari Intermédiation a réalisé un chiffre d'affaires de 38,2 Mdh, en baisse de 13,6% par rapport 2021. Le résultat net s'est établi à 3,5 Mdh en 2022 contre 11,5 Mdh en 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Attijari Intermédiation				
Siège social	163, avenue Hassan II				
Nombre de titres détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	-	-
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	-	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Chiffre d'affaires	22,2 Mdh	44,2 Mdh	38,2 Mdh	99,1%	-13,6%
Résultat net	2,1 Mdh	11,5 Mdh	3,5 Mdh	>100%	-69,6%
Situation nette	90 Mdh	102 Mdh	93 Mdh	13,3%	-8,8%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank en N au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	13,0 Mdh	-	-

Source : Attijariwafa bank-Données sociales

i. Banque d'Investissement

Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de Conseil en fusion et acquisition, en origination de dette privée ainsi qu'en introduction en bourse et en marché primaire Actions.

La Banque conseil intervient activement sur le marché marocain dans diverses opérations stratégiques et de marché.

Au terme de l'exercice 2022, Attijari Finances Corp. a réalisé un chiffre d'affaires de 40,0 Mdh, contre un chiffre d'affaires de 39,4 Mdh en 2021.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Attijari Finances Corp.				
Siège social	163, avenue Hassan II				
Nombre de titres détenus	100 000 actions	100 000 actions	100 000 actions	-	-
Montant du capital social	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	-	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Chiffre d'affaires	25,8 Mdh	39,4 Mdh	40,0 Mdh	52,7%	1,5%
Résultat net	58,9 Mdh	3,1 Mdh	1,3 Mdh	-94,7%	-58,1%
Situation nette	86,5 Mdh	38,6 Mdh	39,8 Mdh	-55,4%	3,1%

Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1

Néant 51,0 Mdh Néant - -

Source : Attijari Finances Corp. - Données sociales

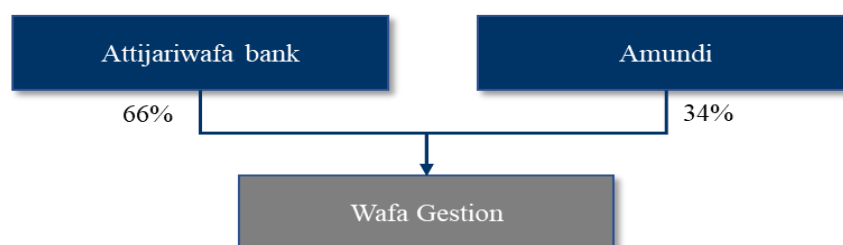
Wafa Gestion

L'exercice 2005 a vu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

Le capital social de Wafa Gestion se répartit comme suit :

Répartition du capital social de Wafa Gestion au 31 août 2023



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2022³¹

Wafa Gestion s'est, en outre, démarquée par :

- Le lancement de son plan stratégique 2022-2025 ;
- L'enrichissement de l'offre produits par : OPCVM ESG , Gamme OPCVM de fonds qui distribue des dividendes annuels, OPCVM à Capital Garanti ;
- La généralisation du processus de souscription en ligne pour les clients Corporate et Institutionnels ;
- Le lancement de la formation « E-Learning » destinée à renforcer les connaissances du Réseau AWB sur les OPCVM (via Mawarid Talent ») ;
- Le classement de Wafa Gestion par Forbes, pour la 2ème année consécutive, dans le Top 10 des 30 plus grands gestionnaires d'actifs du Moyen-Orient ;
- La confirmation par l'agence Fitch Ratings de la note Investment Management Quality Rating (IMQR) nationale 'Excellent (mar) de Wafa Gestion ; et des notes nationales 'AAAmmf(mar)' de deux fonds monétaires ;
- La consécration du fonds « Attijari Diversifié » par Thomson Reuters Lipper Fund Award 2022.

Wafa Gestion a clôturé l'année 2022 sur un encours géré en baisse de 2,2% par rapport à 2021. Cette tendance haussière s'est accompagnée d'un repli de 1,6% du chiffre d'affaires qui s'établit à 404,1 Mdh et une baisse du résultat net de 13,6% à 89,9 Mdh.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale			Wafa Gestion		

³¹ Source : Attijariwafa bank

Siège social	416, rue Mustapha El Maani				
Montant du capital social	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	-	-
% de capital détenu *	66,00%*	66,00%*	66,00%*	-	-
% des droits de vote	66,00%*	66,00%*	66,00%*	-	-
Chiffre d'affaires	369,2 Mdh	410,8 Mdh	404,1 Mdh	11,3%	-1,6%
Résultat net	95,0 Mdh	104,1 Mdh	89,9 Mdh	9,6%	-13,6%
Situation nette	160,1 Mdh	170,1 Mdh	170,1 Mdh	6,2%	0,0%
Encours sous gestion	128,3 Mrds dh	139,4 Mrds dh	136,3 Mrds dh	8,7%	-2,22%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	56,9 Mdh	60,9 Mdh	67,6 Mdh	7,0%	11,0%

Source : Attijariwafa bank – Données consolidées – *34% détenus par AMUNDI

NB : Indicateurs consolidés de Wafa Gestion hormis la situation nette.

Wafa Investissement

Wafa Investissement est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée à la gestion des participations en capital-risque. En termes d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Le chiffre d'affaires de Wafa investissement est constitué de cessions de participations et/ou de services à ces participations (contrat de service).

L'opération Accordéon réalisée sur le capital de Wafa Investissement en 2015 avait pour objet de régulariser la situation nette de la société, à travers une augmentation de capital de près de 68,8 Mdh, suivie d'une réduction de capital de 122 Mdh pour absorption des pertes cumulées.

Au titre de l'année 2022, le résultat net de Wafa Investissement s'établit à -0,002 Mdh.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Wafa Investissement				
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca				
Montant du capital social	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	-	-
Nombre de titres détenus	17 874 actions	17 874 actions	17 874 actions	-	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Chiffre d'affaires	-	-	-	-	-
Résultat net	-0,04 Mdh	-0,04 Mdh	0,002 Mdh	-	>100%
Situation nette	1 043 Kdh	1 004 Kdh	1 006 Kdh	-3,70%	-

Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1

Néant Néant Néant - -

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

La variation positive du résultat net entre 2022 et 2021 est principalement expliquée par l'augmentation du résultat non courant de 0,04 Mdh entre 2022 et 2021. En effet, les produits non courants de Wafa Investissement ont augmenté de + 0,04 Mdh à 0,0394 Mdh alors que les charges non courants ont resté quasi-stable à -0,008 Mdh ce qui fait ressortir un résultat non courant positif de 0,0316 Mdh à fin décembre 2022 contre un résultat non courant négatif de 0,008 Mdh à fin décembre 2021.

Faits marquants 2022

RAS

Attijari Invest

Attijari Invest, filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity, a été créée en 2005 afin d'offrir aux investisseurs des instruments financiers à rentabilité élevée et au risque maîtrisé. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. La structure a procédé, l'année de sa création, au lancement de deux fonds d'investissement, Agram Invest, d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie et le fonds Igrane, d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Souss Massa Drâa.

Outre Agram Invest et Igrane, Attijari Invest gère trois autres fonds d'investissement. Il s'agit de Moroccan Infrastructure Fund, dédié aux secteurs d'infrastructure, H Partners-Morocco Hospitality Investment Fund, spécialisé dans l'immobilier touristique et enfin, Attijari Capital Développement qui investit dans des PME opérant dans différents secteurs, notamment les télécommunications et la presse.

Faits marquants 2022³²

En 2022, Attijari Invest a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :

- Le monitoring et le suivi d'une vingtaine de participations en portefeuille ;
- La création d'un nouveau Fonds d'Investissement spécialisé en Fintech « Positive Invest » ;
- L'obtention d'un agrément de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), pour une nouvelle société de gestion des Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC), dénommée « Attijari Capital Management » ;
- La poursuite de la levée de fonds pour le « Fonds Africain d'Efficacité Energétique » (FAEE). Sur le plan de la RSE, Attijari Invest a continué à mobiliser en 2022 ses ressources humaines, dans le cadre de la Fondation Al Mada et du programme Injaz Al Maghrib, à travers l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et la sensibilisation à la promotion de l'entrepreneuriat.

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires d'Attijari Invest est de 12,6 Mdh contre 12,1 Mdh en 2021 soit une hausse de 4,1%. Le résultat net de Attijari Invest s'établit à près de 0,2 Mdh en 2022.

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022	Var 20/21	Var 21/22
Dénomination sociale	Attijari Invest				
Siège social	416, rue Mustapha El Maani - Casablanca				
Nombre de titre détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	-	-

³² Source : Attijariwafa bank

Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	-	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-	-
Chiffre d'affaires	12,1 Mdh	12,1 Mdh	12,6 Mdh	-	4,1%
Résultat net	-31,83 Mdh	0,2 Mdh	0,2 Mdh	>100%	0,0%
Situation nette	27,99 Mdh	28,19 Mdh	29,19 Mdh	0,70%	0,0%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Récapitulatif des dividendes perçus en N+1 par Attijariwafa bank des filiales du groupe

	Données au 31.12.2020	Données au 31.12.2021	Données au 31.12.2022
Wafa Assurance	Néant	Néant	Néant
Wafa Gestion	56,9 Mdh	60,9 Mdh	67,5 Mdh
Wafa Investissement	Néant	Néant	Néant
Attijariwafa bank Europe	Néant	Néant	Néant
Attijari International Bank - Banque Offshore	26,0 Mdh	25,0 Mdh	26,0 Mdh
OGM	120,0 Mdh	127,5 Mdh	176,0 Mdh
Wafasalaf	Néant	101,8 Mdh	152,7 Mdh
Wafa Immobilier	112,0 Mdh	111,0 Mdh	113,0 Mdh
Wafa Cash	140,0 Mdh	120,0 Mdh	142,0 Mdh
Wafabail	Néant	17,6 Mdh	35,3 Mdh
Wafa LLD	10,0 Mdh	Néant	Néant
Attijari Factoring	Néant	Néant	Néant
Attijari Intermédiation	Néant	Néant	Néant
AFC	Néant	51,0 Mdh	Néant
Attijari Invest	Néant	Néant	Néant
Andalucarthage	37,3 Mdh	204,2 Mdh	247,5 Mdh
CBAO	13,5 Mdh	Néant	124,3 Mdh
Banque Internationale pour le Mali (BIM)	Néant	Néant	Néant
Union Gabonaise des banques	Néant	Néant	206,0 Mdh
Crédit du Congo	Néant	Néant	41,2 Mdh
Société Ivoirienne de Banque	108,4 Mdh	Néant	168,7 Mdh
Crédit du Sénégal	37,2 Mdh	Néant	56,9 Mdh
Attijari bank Mauritanie	Néant	Néant	Néant
Société Commerciale de Banque Cameroun	Néant	Néant	34,4 Mdh
Banque Internationale pour l'Afrique au Togo	Néant	Néant	Néant
Attijari Ivoire holding Offshore S.A	35,2 Mdh	43,0 Mdh	51,2 Mdh
BCM Corporation	23,0 Mdh	Néant	Néant
Cafin	33,1 Mdh	Néant	Néant
Kasovi	369,2 Mdh	364,1 Mdh	420,7 Mdh
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	9,3 Mdh	4,5 Mdh	4,3 Mdh
FT MIFTAH	8,8 Mdh	17,8 Mdh	28,5 Mdh
Wafa COURTAGE	40,0 Mdh	40,0 Mdh	45 Mdh

Attijari Afrique Participation	40,0 Mdh	Néant	24,2 Mdh
Wafa bourse	19,6 Mdh	Néant	4,6 Mdh
Centre monétique interbancaire	7,7 Mdh	2,5 Mdh	Néant
Tanger Free Zone	5,7 Mdh	5,7 Mdh	5,7 Mdh
Wafa IMA Assistance	2,4 Mdh	4,7 Mdh	4,9 Mdh
Foncière Emergence	1,2 Mdh	1,5 Mdh	1,5 Mdh
Attijari Immobilier	Néant	Néant	Néant

Source : Attijariwafa bank

III.3.3.Relations entre Attijariwafa bank et ses filiales

Les conventions régissant les relations entre Attijariwafa bank et ses filiales se présentent de la manière suivante :

a. Conventions conclues au cours de l'exercice

Contrat de location entre Attijariwafa Bank & filiales CIB " Attijari Investment Solutions, Positive Invest et CAPRI " (Convention écrite non préalablement autorisée par le conseil d'administration):

Le Conseil d'Administration du 12 juillet 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

Nature et objet : Attijariwafa Bank donne par la présente à titre de Bail Commercial à :

- Attijari Investment Solutions : espace ouvert de 142m2 pour 10 postes bureaux + 1 bureau fermé et 1 salle de réunion.
- Positive Invest : espace ouvert de 110m2 pour 10 postes bureaux + 1 bureau fermé.
- CAPRI : espace ouvert de 127m2 pour 9 postes bureaux + 2 bureaux fermés..

Organismes concernés :

- Attijariwafa Bank ;
- Attijari Investment Solutions ;
- Positive Invest
- CAPRI.

Date de signature : Date de prise d'effet : AIS & Positive Invest le 01 avril 2022 et CAPRI dès prise de possession des locaux

Durée du contrat : 3 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Conditions de rémunération : La location de la surface exploitable pour une estimation forfaitaire mensuelle de 190Dhs/m2 HT. Les charges locatives, de l'ordre de 10%, sont comprises dans le loyer mensuel.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Néant.

b. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Convention « écrite » de service entre Bank Assafa et Attijariwafa Bank

Le Conseil d'Administration du 12 juillet 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

• **Nature et objet de la convention** :

La convention a pour objet de formaliser les engagements des parties pour la fourniture des services informatiques.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank (Prestataire) ;
- Bank Assafa : Filiale d'Attijariwafa Bank (Client).

- **Date de signature :**

Date de signature et d'effet : 07 juin 2021

- **Durée du contrat :**

12 mois, renouvelable par tacite reconduction.

- **Conditions de rémunération :**

La facturation est établie sur la base des services consommés et de prix unitaire et quantité par unité d'œuvre mesurant les prestations fournies par Attijariwafa Bank au profit de Bank Assafa.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice HT : 6 811 KMAD**

- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC : Néant**

Avenant « écrit » au contrat de licence d'utilisation de logiciel entre Path Solutions K.S.C.0 et Attijariwafa Bank : transfert du contrat d'Attijariwafa Bank à Bank Assafa

Le Conseil d'Administration du 12 juillet 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

- **Nature et objet de la convention :**

Par le présent avenant, Attijariwafa Bank substitue Bank Assafa dans sa qualité de client, et la subroge dans l'ensemble de ses droits et obligations au titre du contrat.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank (Mandant) ;
- Bank Assafa : Filiale d'Attijariwafa Bank (Mandataire) ;
- Path Solution KSCC (prestataire).

- **Date de signature :**

- Date de signature : 30 mars 2021 ;
- Date d'effet : 01 janvier 2021

- **Conditions de rémunération :**

Les conditions de rémunération du contrat initial demeurent inchangées.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice HT : Néant**

- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC : Néant**

Convention « écrite » de cession entre Attijariwafa Bank, compartiment « Miftah III » du Fonds de titrisation « FT Miftah » représenté par Attijari Titrisation et Wafa Immobilier

Le Conseil d'Administration du 12 juillet 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

- **Nature et objet de la convention :**

La Convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le compartiment Miftah Fonctionnaires III acquiert auprès d'Attijariwafa Bank, la date de cession, la nature et les caractéristiques des créances cédées au compartiment.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank (Cédant et dépositaire) ;
- Attijari Titrisation : Filiale d'Attijariwafa Bank (Société de gestion) ;
- Wafa Immobilier : Filiale d'Attijariwafa Bank (Mandataire en opération de recouvrement).

- **Date de signature :**

Date de signature et d'effet : 25 mai 2021 ;

- **Durée du contrat :**

La Convention prendra fin au plus tard 6 mois après l'extinction, l'abandon ou la cession de la dernière créance cédée figurant à l'actif du compartiment.

- **Prix de cession :**

Chaque créance cédée par le cédant au compartiment à la date de cession et cédée pour un prix égal au CRD de ladite créance à cette date.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice HT : Néant**

- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC : Néant**

Convention « écrite » de compte de recouvrement Attijariwafa Bank, compartiment « Miftah III » du Fonds de titrisation « FT Miftah » représenté par Attijari Titrisation et Wafa Immobilier

Le Conseil d'Administration du 12 juillet 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

- **Nature et objet de la convention :**

La Convention a pour objet de définir les conditions d'ouverture, de fonctionnement et de clôture du compte de recouvrement.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank (titulaire, teneur de compte et dépositaire) ;
- Attijari Titrisation : Filiale d'Attijariwafa Bank (Société de gestion) ;
- Wafa immobilier : Filiale d'Attijariwafa Bank (Mandataire en opération de recouvrement).

- **Date de signature :**

Date de signature et d'effet : 25 mai 2021.

- **Durée du contrat :**

La Convention prendra fin de plein droit à la date de clôture du dernier compte de recouvrement.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice HT :** Néant

- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC** : Néant

Convention « écrite » de recouvrement Attijariwafa Bank, compartiment « Miftah III » du Fonds de titrisation « FT Miftah » représenté par Attijari Titrisation et Wafa Immobilier

Le Conseil d'Administration du 12 juillet 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

- **Nature et objet de la convention :**

La Convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le recouvreur assurera la gestion et le recouvrement des créances cédées pour le compte du compartiment et sous le contrôle de la société de gestion.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank (Recouvreur et dépositaire) ;
- Attijari Titrisation : Filiale d'Attijariwafa Bank (Société de gestion) ;
- Wafa Immobilier : Filiale d'Attijariwafa Bank (Mandataire en opération de recouvrement).

- **Date de signature :**

Date de signature et d'effet : 25 mai 2021.

- **Durée du contrat :**

La Convention prendra fin au plus tard 6 mois après l'extinction, l'abandon ou la cession de la dernière créance cédée figurant à l'actif du compartiment.

- **Conditions de rémunération :**

Commission de recouvrement : 0.010% HT/an du CRD de la créance cédée.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice HT :** 93 KMAD

- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC** : 103 KMAD

Convention « écrite » de service entre Attijariwafa Bank et Attijariwafa Bank Europe représentant sa succursale en Espagne

Le Conseil d'Administration du 16 novembre 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

- **Nature et objet de la convention :**

Convention de service conclue dans le cadre de l'activité d'intermédiation bancaire.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank (Partenaire) ;
- Attijariwafa Bank Europe, succursale d'AWB Europe

- **Date de signature :**

Date de signature et date d'effet: 11 octobre 2021.

- **Durée du contrat :**

Durée de cinq ans renouvelables par tacite reconduction, sauf décision contraire de l'une des Parties notifiée à l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception au moins six mois avant l'expiration de la Convention de Service.

- **Conditions de rémunération :**

AWB-EUROPE percevra :

- Une rémunération hors taxes indexée sur le portefeuille de la clientèle générée, servie et fidélisée par AWB-EUROPE pour AWB (le "Portefeuille Clientèle"),
- Une rémunération hors taxes indexée sur le montant des "opérations de transfert d'argent",
- Et une rémunération hors taxes par Opération et Service Bancaire conclu.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 15 288 KMAD**

- **Montant décaissé au titre de l'exercice : 10 659 KMAD**

Convention « écrite » de service entre Attijariwafa Bank et Attijariwafa Bank Europe représentant sa succursale en Belgique.

Le Conseil d'Administration du 16 novembre 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

- **Nature et objet de la convention :**

Convention de service conclue dans le cadre de l'activité d'intermédiation bancaire.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank (Partenaire) ;
- Attijariwafa Bank Europe, succursale d'AWB Europe

- **Date de signature :**

Date de signature et date d'effet : 11 octobre 2021.

- **Durée du contrat :**

La Convention de Service prend effet à compter de la date de sa signature et ce, pour une durée initiale de cinq ans renouvelables par tacite reconduction pour des périodes successives d'une année, sauf décision contraire de l'une des Parties notifiée à l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception au moins six mois avant l'expiration de la période de validité en cours.

- **Conditions de rémunération :**

AWB-EUROPE percevra :

- Une rémunération hors taxes indexée sur le nombre de Clients,
- Une rémunération hors taxes indexée sur le montant des "Transmissions d'Ordres",
- Et une rémunération hors taxes par Opération et Service Bancaire conclu.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 27 003 KMAD**

- **Montant décaissé au titre de l'exercice : 16 371 KMAD**

Convention « écrite » de service entre Attijariwafa Bank et Attijariwafa Bank Europe représentant sa succursale en Allemagne.

Le Conseil d'Administration du 16 novembre 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

- **Nature et objet de la convention :**

Convention de service conclue dans le cadre de l'activité d'intermédiation bancaire.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank (Partenaire) ;
- Attijariwafa Bank Europe, succursale d'AWB Europe

- **Date de signature :**

Date de signature et d'effet : 11 octobre 2021.

- **Durée du contrat :**

La Convention de Service prend effet à compter de la date de sa signature et ce, pour une durée initiale de cinq ans renouvelables par tacite reconduction pour des périodes successives d'une année, sauf décision contraire de l'une des Parties notifiée à l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception au moins six mois avant l'expiration de la période de validité en cours.

- **Conditions de rémunération :**

AWB-EUROPE percevra :

- Une rémunération hors taxes indexée sur le nombre de Clients,
- Une rémunération hors taxes indexée sur le montant des "Transmissions d'Ordres",
- Et une rémunération hors taxes par Opération et Service Bancaire conclu.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 8 867 KMAD**

- **Montant décaissé au titre de l'exercice : 5 343 KMAD**

Convention de recouvrement Attijariwafa Bank, compartiment « Miftah II » du Fonds de titrisation « FT Miftah » représenté par Attijari Titrisation et Wafa Immobilier

- **Nature et objet de la convention :**

Définir les conditions dans lesquelles le recouvreur assurera la gestion et le recouvrement des créances cédées pour le compte du Compartiment et sous le contrôle de la Société de Gestion.

- **Organismes concernés :**

- Compartiment « Miftah Fonctionnaires II » du fonds de titrisation « FT Miftah » représenté par Attijari Titrisation : Filiale d'Attijariwafa Bank (Société de Gestion) ;
- Attijariwafa Bank (Dépositaire et Recouvreur) ;
- Wafa immobilier (Filiale d'Attijariwafa Bank), en sa qualité de mandataire chargé de l'exécution de certaines opérations de recouvrement au titre des créances cédées.

- **Date de signature :**

Date de signature : 27 novembre 2019.

- **Durée du contrat :**

Au plus tard 6 mois après l'extinction, l'abandon ou la cession de la dernière Créance cédée figurant à l'actif du Compartiment.

- **Conditions de rémunération :**

Commission de recouvrement : 0.010% HT l'an du CRD des Créance Cédées en début de période d'encaissement.

Frais : les frais et dépenses engendrées par l'accomplissement de ses missions, notamment les frais afférents aux mesures conservatoires et d'exécution, seront à la charge du Compartiment qui s'y oblige. Dans le cas où ces frais et dépenses seraient payés ou remboursés par les Débiteurs en vertu des Contrats de Prêts, ils seront versés dans le compte de Recouvrement.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice HT : 78 KMAD**

- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC : 86 KMAD**

Contrat de de bail entre Attijariwafa Bank et Attijari REIM (Real Estate Investment Managers)

- **Nature et objet :**

Attijariwafa Bank loue à Attijari REIM les locaux du 14 étage de l'immeuble sis à Casablanca, au 163, Avenue Hassan II, d'une superficie totale de 325 m2.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank (bailleur) ;
- Attijari REIM : Filiale d'Attijariwafa Bank (locataire).

- **Date de signature :**

Date de signature : fin décembre 2019 ;

- **Durée du contrat :**

3ans, renouvelables par tacite reconduction.

- **Conditions de rémunération :**

Loyer mensuel : 72.101,25 MAD TTC, à partir du 1er janvier 2021.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice HT : Néant**

- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC : Néant**

Mandat de gestion pour compte du crédit Relance PME - GE et Corporate entre Attijariwafa Bank et Attijari Factoring Maroc (AFM)

- **Nature et objet :**

Mandat fixant les modalités de centralisation auprès d'Attijari Factoring Maroc de la gestion des traitements afférents aux crédits relances octroyés par la Banque à sa clientèle PME-GE et Corporate.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank (Mandant) ;
- Attijari Factoring Maroc : Filiale d'Attijariwafa Bank (Mandataire).

- **Date de signature :**

Date de signature : 22 juin 2020 ;

- **Durée du contrat :**

Validité : jusqu'à révocation par le mandant.

- **Conditions de rémunération :**

Commission annuelle : 0,10% HT l'an des encours gérés.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 7 773 KMAD**

- **Montant décaissé au titre de l'exercice : 4 459 KMAD**

Contrat de prestation de service entre Attijariwafa Bank et Attijari Payment Processing (APP)

- **Nature et objet :**

Dans un contexte d'évolutions technologiques et réglementaires des activités de paiements, la Direction Générale du Groupe Attijariwafa Bank a décidé de regrouper l'ensemble des activités de Paiements au sein de sa filiale ATTIJARI PAYMENT PROCESSING et de positionner cette dernière en tant que prestataire de services de référence sur les activités de Paiements au service de la Banque et de ses filiales locales et internationales. Un Contrat de services ayant pour objet de définir les conditions et les modalités de la prise en charge par APP, de la gestion des services de paiement Retail pour le compte des Marchés de la Banque, de la Banque Transactionnelle Groupe, de la Banque Multicanale et de la Banque Privée a été signé.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank ;
- Attijari Payment Processing (APP) : Filiale d'Attijariwafa Bank.

- **Date de signature :**

Date de signature : 01 mars 2019 ;

- **Durée du contrat :**

Validité : 1 an, renouvelable par tacite reconduction.

- **Conditions de rémunération**

Facturation mensuelle et établie sur la base des services consommés et des prix unitaires et quantité par unité d'œuvre mesurant les prestations fournis par APP au profit du Groupe Attijariwafa Bank.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 63 939 KMAD**

- **Montant décaissé au titre de l'exercice : 43 525 KMAD**

Convention de représentation régissant la relation entre Attijariwafa Bank et Wafacash dans le cadre du règlement des opérations liées aux paiements mobiles domestiques

- **Nature et objet :**

Fixer les règles et modalités régissant la relation de sous participant conférée à Wafacash par la banque auprès de SRBM et ce dans le cadre des opérations interopérables et le dénouement des flux de compensation des opérations de paiements mobiles issus de la compensation mobile déversés par HPS Switch, et des flux de compensation virements déversés par le GSIMT.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank (banque domiciliataire du compte) ;
- Wafacash : Filiale d'Attijariwafa Bank (établissement de paiement - EDP).

- **Date de signature :**

Date de signature : 1er mars 2019 ;

- **Validité du contrat :**

A partir de la date d'enregistrement de l'établissement de paiement auprès de SRBM/BAM en tant que sous participant du participant direct qu'est la banque. Elle est conclue pour la durée nécessaire à la parfaite réalisation des obligations qui en sont l'objet.

- **Conditions de rémunération**

- Coûts de service : 10 KDHS / mois à compter de janvier 2020 ;
- Taux débiteur : dans le cas où le compte de règlement de l'EDP venait à passer débiteur, il lui sera pratiqué le taux débiteur dont il bénéficie majoré de 200 points de base.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice HT : Néant**

- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC : Néant**

Convention de compte de cantonnement entre Attijariwafa Bank et Wafacash

- **Nature et objet :**

Conformément à la réglementation, toute ouverture de compte de cantonnement par un établissement de paiement auprès d'une banque domiciliataire doit faire l'objet d'une convention spécifique qui définit son fonctionnement et les obligations des parties.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank (banque domiciliataire du compte de cantonnement) ;
- Wafacash : Filiale d'Attijariwafa Bank (établissement de paiement).

- **Date de signature :**

Date de signature : 10 décembre 2018.

- **Validité du contrat :**

A partir de la date de la signature par les deux parties pour une durée indéterminée.

- **Conditions de rémunération :**

Le compte de cantonnement fonctionne en ligne créditrice qui fera l'objet d'une rémunération annuelle de 1.80% avec prise d'effet au 1er janvier 2019.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice HT : 414 KMAD**

- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC : 414 KMAD**

Convention de service Attijariwafa Bank et Attijari Factoring Maroc

Conseil d'Administration du 5 juillet 2018 a approuvé le contrat de prestation de services conclu avec Attijari Factoring et dont le détail est repris ci-après :

- **Nature et objet :**

La présente convention est destinée à fixer les modalités selon lesquelles Attijariwafa Bank va centraliser auprès d'Attijari Factoring l'élaboration des documents contractuels et la gestion des traitements back-office afférents aux Financements par voie d'affacturage dans le cadre de la convention-cadre de mobilisation des créances de crédits de TVA signée entre la Banque et le ministère de l'Économie et des Finances.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa Bank ;
- Attijari Factoring Maroc : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de signature :**

Date de signature : 15 mars 2018.

- **Validité du contrat :**

A partir de la date de signature jusqu'à la révocation par le Mandant.

- **Conditions de rémunération :**

Les conditions financières relatives à cette convention sont arrêtées à hauteur de 0,10% HT l'an des encours gérés avec facturation trimestrielle.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice HT : 11 331 KMAD**
- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC : 6 500 KMAD**

Contrat de Wakala Bil Istitmar avec Bank Assafa

- **Nature et objet :**

Bank Assafa (BKS), en tant que Wakil, reçoit des fonds d'Attijariwafa Bank (AWB) en tant que Mouakil, pour les investir dans son portefeuille d'investissement.

Montant : 1.110.000.000 MAD.

- **Organismes concernés :**
 - Attijariwafa Bank (Mouakil) ;
 - Bank Assafa : Filiale d'Attijariwafa Bank (Wakil).
- **Date de signature :**

Date de signature : 08 octobre 2018

- **Validité du contrat :**

Le présent contrat sera valide du 08/10/2018 au 31/12/2023

- **Conditions de rémunération :**
 - Pour le Mouwakil : taux de rendement espéré : 4,5% (HT)
 - Pour le Wakil : Commission fixe : 1,7% (HT)
- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 53 880 KMAD**
- **Montant encaissé au titre de l'exercice : 27 038 KMAD**
- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 26 193 KMAD**
- **Montant décaissé au titre de l'exercice : 15 272 KMAD**

Wafacash : avenant à la convention de prestation de service : Hissab Bikhir

- **Nature et objet de l'avenant :**

Cet avenant a pour objet principal d'étoffer l'offre produit au profit de détenteurs Hissab Bikhir par un produit d'assistance conçu par Wafa IMA.

- **Organismes concernés :**
 - WAFACASH : Filiale d'Attijariwafa Bank
 - ATTIJARIWAFABANK.

- **Date de signature :**

Date de signature : 24 avril 2017

- **Validité du contrat :**

Validité : A partir du 1er juillet 2016. Avenant valable sauf révocation par Attijariwafa bank.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 268 KMAD**

- **Montant décaissé au titre de l'exercice _____ : 231 KMAD**

.Convention réglementée avec Attijariwafa Bank Europe

- **Nature et objet :**

Mise en place de deux contrats de gage-espèces alimentés par le compte ouvert, au nom d'Attijariwafa bank, dans les livres d'Attijariwafa bank Europe

Les montants respectifs de ces contrats sont de 30 000 000 € et de 30 000 000 USD avec le 30 juin 2017 comme date de prise d'effet.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa bank ;
- Attijariwafa bank Europe : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de signature :**

Date de signature : 13 juillet 2017

- **Validité du contrat :**

Ces contrats prendront fin à la plus tardive des deux dates suivantes: le 29 juin 2022 ou le terme échu des créances garanties.

- **Conditions de rémunération :**

Le mode de rémunération de la maison mère est basé sur le même principe que ceux des contrats existants, à savoir une rémunération mensuelle calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal au taux EURIBOR maturité un (1) mois, déterminé deux (2) jours ouvrés avant chaque période observée, auquel il sera ajouté tout éventuel coût de financement supporté par le Constituant.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 8 519 KMAD**

- **Montant encaissé au titre de l'exercice _____ : 8 519 KMAD**

Convention de service avec Wafa IMA Assistance

- **Nature et Objet de la convention :**

Cette convention a pour objet de définir le cadre général fixant les principes généraux et les orientations selon lesquels, Attijariwafa bank et Wafa Ima Assistance conviennent de collaborer pour l'utilisation du Centre de Relations Clients (CRC) en tant que canal de promotion des produits d'assistance.

- **Organismes concernés :**

- Wafa Ima Assistance : Filiale de Wafa Assurance
- Attijariwafa bank : actionnaire de Wafa Assurance (CRC).

- **Date de signature :**

Date de signature : avril 2017

- **Durée du contrat :**

Le présent contrat à une validité d'un an renouvelable par tacite reconduction.

- **Conditions de rémunération :**

10 000 MAD TTC par position et par mois

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** Néant

- **Montant encaissé au titre de l'exercice :** Néant

Convention avec Bank Assafa

- **Nature et objet de la convention :**

La présente convention a pour objet de définir le cadre général fixant les principes généraux et les orientations selon lesquels, Attijariwafa Bank et Bank Assafa conviennent de collaborer pour la mise en place d'un Centre de Relations Clients (CRC) Bank Assafa.

- **Organismes concernés :**

- Bank Assafa : Filiale d'Attijariwafa Bank
- Attijariwafa bank (CRC).

- **Date de signature :**

Date de signature : juillet 2017

- **Durée du contrat :**

Contrat valide à partir du 1er juin 2016 pour une durée de 2 ans renouvelable par tacite reconduction.

- **Conditions de rémunération :**

5 000 MAD Hors taxe par position et par mois.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** Néant

- **Montant encaissé au titre de l'exercice :** Néant

Convention d'assistance technique entre le Groupe Attijariwafa Bank et la Société ATTIJARI AFRICA

• Nature et objet de la convention :

Une convention d'assistance technique, ayant pour objet le transfert de savoir-faire, le conseil et la réalisation de prestations, a été conclue, entre le Groupe Attijariwafa Bank et la Société Attijari Africa.

Attijariwafa Bank apporte à Attijari Africa l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles, en particulier en matière de :

- Assistance à la définition de la Stratégie globale d'Attijari Africa.
- Assistance sur les plans du marketing stratégique et opérationnel
- Assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets etc....
- Conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers Innovants
- Conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne.
- Assistance au contrôle des engagements.
- Missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables.
- Stages du personnel.
- Détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique.
- Gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié.
- Assistance en contentieux et questions juridiques.
- Missions d'Audit stratégique, financier et opérationnel
- Représentation auprès des organismes nationaux et internationaux.

Cette convention englobe outre les prestations d'assistance technique, les prestations logistiques assurées par le Groupe Attijariwafa bank au profit d'Attijari Africa, notamment la mise à disposition de locaux et autres prestations logistiques.

• Organismes concernés :

- Attijariwafa bank ;
- Attijari Africa : Filiale d'Attijariwafa Bank

• Date de signature :

Date de signature : 13 février 2013.

• Durée du contrat :

Cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

• Conditions de rémunération

Les tarifs facturés au titre de l'assistance technique et les prestations logistiques sont détaillés dans la grille tarifaire dans la convention.

- Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 34 095 KMAD.
- Montant encaissé au cours de l'exercice : Néant.

Convention de service entre le Groupe Attijariwafa Bank et la Société ATTIJARI IT AFRICA

- **Nature et objet de la convention :**

Cette convention de service a pour objet de formaliser l'engagement d'Attijariwafa bank de mettre à disposition d'Attijari IT Africa les moyens nécessaires (ressources humaines, locaux, matériels, logiciels, réseau, logistique...) pour l'accomplissement de l'ensemble de ses activités telles que décrites dans son objet social, notamment la fourniture de services informatiques aux filiales africaines d'Attijariwafa bank à savoir : UGB, ABM, CDC, SIB, SCB, CBAO, et BIM.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa bank ;
- Attijari IT Africa : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de signature :**

Cette convention conclue au cours de l'exercice 2013 n'avait pas produit d'effet. Celle-ci a commencé à courir à compter de l'exercice 2014 suite à son autorisation par le Conseil d'Administration du 21 mars 2014.

- **Durée du contrat :**

Cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

- **Conditions de rémunération :**

La facturation est établie sur la base des services consommés, du prix unitaire et de la quantité par unité d'œuvre mesurant les prestations fournies par Attijariwafa bank.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 45 660 KMAD**

- **Montant encaissé au courant de l'exercice : Néant**

Convention relative aux ouvertures de comptes entre Attijariwafa Bank et sa filiale Wafa Immobilier

- **Nature et objet de la convention :**

Cette convention a pour objet de définir les modalités et conditions de rémunération de la filiale Wafa Immobilier dans le cadre des ouvertures de comptes lors de l'octroi d'un crédit pour les bénéficiaires non domiciliés.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa bank ;
- Wafa Immobilier : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de conclusion :**

Date de signature : 1^{er} octobre 2013.

- **Conditions de rémunération :**

Dans le cadre de cette convention, Wafa Immobilier perçoit une rémunération de MAD 1.000 par compte ouvert.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 3 183 KMAD**
- **Montant décaissé au courant de l'exercice : 3 344 KMAD**

Convention de recouvrement judiciaire des créances entre Attijariwafa Bank et sa filiale Wafasalaf

- **Nature et objet de la convention :**

Cette convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le prestataire (Wafasalaf) s'engage irrévocablement envers la banque à mener à bien les missions qui lui seront confiées par ses soins, et ce dans les règles de l'art en vigueur dans son domaine d'activité.

A ce titre, le prestataire se voit confier dans le cadre des mandats une mission de recouvrement judiciaire de créances dont le montant est inférieur à MAD 100.000.

- **Organismes concernés :**
 - Attijariwafa bank est l'actionnaire principal
 - Wafasalaf : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de signature :**

Date de signature : 13 février 2014.

- **Durée du contrat :**

Cette convention est fixée pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation à tout moment par l'une des parties, par lettre recommandée avec préavis d'un mois

- **Conditions de rémunération :**

Les honoraires d'intervention du prestataire sont fixés comme suit :

Honoraires forfaitaires	900 DH H.T. par dossier (quel que soit le montant de la créance)	
Frais de justice	Sur justificatifs	
Commissions sur recouvrement effectif des créances en souffrance	Jusqu'à DH 50.000	8% H.T.
	De DH 50.001 à DH 100.000	5% H.T.

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice : Néant.**
- **Montant décaissé au courant de l'exercice : Néant.**

Convention de recouvrement à l'amiable des créances entre Attijariwafa Bank et sa filiale Wafasalaf

- **Nature et objet de la convention :**

Cette convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le prestataire s'engage irrévocablement envers la banque à mener à bien les missions qui lui seront confiées par ses soins, et ce dans les règles de l'art en vigueur dans son domaine d'activité.

A ce titre, le prestataire se voit confier dans le cadre des mandats une mission de recouvrement à l'amiable de créances dont le montant est inférieur à MAD 10.000.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa bank ;
- Wafasalaf : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de signature :**

Date de signature : 27 janvier 2014.

- **Durée du contrat :**

Cette convention est fixée pour une durée initiale de douze mois, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation à tout moment par l'une des parties, par lettre recommandée avec préavis d'un mois.

- **Conditions de rémunération :**

Les honoraires d'intervention du prestataire sont fixés à 13% des montants recouverts HT.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice :** Néant

- **Montant décaissé au courant de l'exercice :** Néant

Convention-cadre entre Attijariwafa Bank et sa filiale Attijari Factoring Maroc

- **Nature et objet de la convention :**

Cette convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Factoring et Confirming d'Attijari Factoring Maroc.

Les champs couverts par cette convention sont :

- Appui commercial : cette convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Factoring et Confirming d'Attijari Factoring Maroc ;
- Appui en matière de gestion du risque ;
- Conseil et assistance juridique ;
- L'assistance en matière de choix des avocats, ainsi que les conventions régissant la relation avec eux ;
- L'assistance en matière de gestion des créances en souffrance : rééchelonnement, exonération des intérêts de retard, abandon d'intérêt et/ou du capital et cession des biens.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa bank ;
- Attijari Factoring Maroc : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de signature :**

Date de signature : 15 février avec date d'effet le 1^{er} janvier 2012.

- **Durée du contrat :**

Cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

- **Conditions de rémunération :**

Cette convention fixe la rémunération d'Attijariwafa bank au titre de l'appui commercial à 0.03% flat de la production d'Attijari Factoring Maroc sur chaque facture financée et sur chaque créance confirmée ainsi que la rémunération de la contre-garantie bancaire conférée par Attijariwafa bank à Attijari Factoring Maroc, dans le cadre du coefficient des risques et du coefficient de solvabilité, à un taux de 0.10% l'an HT.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** 1.819 KMAD

- **Montant encaissé au courant de l'exercice :** Néant

Contrat de prestation de service BDI entre Attijariwafa Bank et sa filiale WAFACASH

- **Nature et objet de la convention :**

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par Wafacash de la prestation de service et d'assistance à la mise en place du système « CASH EXPRESS BDI » pour le compte de la Banque de Détail à l'International (BDI).

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- La mise à disposition de l'application CASH EXPRESS « Intégra », accessible à travers le réseau d'agence BDI ;
- L'assistance au démarrage et la formation sur le service offert par la solution « Intégra » ;
- Le conseil en organisation, procédures opérationnelles et informatiques et contrôle interne liés à l'activité CASH EXPRESS ;
- La réalisation des projets de maintenance et d'évolution liés à l'évolution des services ;
- La coordination des politiques commerciales et de communications spécifiques au produit de Transfert ;
- Le conseil et l'assistance en matière de démarche commerciale et marketing ;
- Le conseil et l'assistance en matière de communication et publicité.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa bank ;
- Wafacash : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de signature :**

Date de signature : 2 janvier 2012.

- **Durée du contrat :**

Ce contrat entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

- **Conditions de rémunération :**

En contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de MAD 500.000 hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 6.276 KMAD.**
- **Montant décaissé au courant de l'exercice : 6.600 KMAD.**

Contrat d'assistance stratégique clientèle LIB Hissab Bikhir entre Attijariwafa Bank et sa filiale WAFACASH

- **Nature et objet de la convention :**

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par Wafacash de la prestation d'assistance stratégique et marketing pour le compte d'Attijariwafa bank (le client) dans le domaine des activités du compte économique « LIB » (Low Income Banking) ou Hissab Bikhir.

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- L'élaboration du business plan de l'activité LIB et son suivi ;
- Le diagnostic des produits et services liés au compte économique ;
- L'assistance à l'équipement du compte économique ;
- L'élaboration des campagnes de communication pour l'activité LIB ;
- La mise en place et le suivi de campagnes spécifiques de commercialisation des produits économiques ;
- Plus généralement, toute prestation dont le savoir-faire en LIB/CASH du prestataire pourrait s'avérer utile ou nécessaire pour le client.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa bank ;
- Wafacash : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de signature :**

Date de signature : 2 janvier 2012.

- **Durée du contrat :**

Ce contrat entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

- **Conditions de rémunération :**

En contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de MAD 2.500.000 hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 31 380 KMAD**
- **Montant décaissé au courant de l'exercice : 33.000 KMAD**

Contrat de Cession de Devises entre Attijariwafa Bank et sa filiale WAFACASH

- **Nature et objet de la convention :**

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités de la cession, par Wafacash (le fournisseur), des devises résultant de son activité de cash en provenance de l'international, à la salle des marchés de la banque.

Les produits fournis par le fournisseur sont :

- Les devises reçues quotidiennement de WESTERN UNION ;
- Les devises reçues quotidiennement de MONEY GRAM ;
- Les devises reçues quotidiennement de RIA ;
- Plus généralement, toutes les devises reçues des prestataires étrangers de l'activité de Transfert.

• **Organismes concernés :**

- Attijariwafa bank ;
- Wafacash : Filiale d'Attijariwafa Bank

• **Date de signature :**

Date de signature : 22 juin 2012.

• **Durée du contrat :**

Ce contrat entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

• **Conditions de rémunération :**

Wafacash facture mensuellement une commission à Attijariwafa bank dont le montant est déterminé de la façon suivante :

$$\sqrt{\text{Montant (M)} = \sum \text{MtCVDev}(j) * \text{MargeFour}}$$

Avec :

- MtCVDev (j) : est la contrevaletur en dirhams des devises à céder le jour j par le fournisseur.
- MargeFour : est la marge du fournisseur.

La marge « MargeFour » est fixée d'un commun accord à 0.45% sur le flux quotidien reçu de l'étranger pour le premier mois. A la fin de chaque mois, les deux parties se revoient éventuellement pour définir, en fonction des évolutions du marché et des volumes, la nouvelle marge à appliquer.

• **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 34 874 KMAD**

• **Montant décaissé au courant de l'exercice : 36 675 KMAD**

Contrat de location : Wafa Bourse

• **Nature et objet de la convention :**

Attijariwafa bank donne à titre de bail commercial à Wafa Bourse, qui accepte, une superficie d'environ 150 m² situé au 8^{ème} étage de l'immeuble sis 163 Avenue Hassan II Casablanca.

• **Organismes concernés :**

- Attijariwafa bank ;
- Wafa Bourse : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de signature :**

Date de signature : 1^{er} janvier 2008.

- **Durée du contrat :**

Une année renouvelable par tacite reconduction.

- **Conditions de rémunération :**

Ce bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de MAD 20.625.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 272 KMAD.**

- **Montant encaissé au cours de l'exercice : 272 KMAD.**

Convention de prestation de service Hissab Bikhir

- **Nature et objet de la convention :**

Attijariwafa bank a décidé de lancer une offre bancaire à destination d'une clientèle non bancarisée et par ce contrat de service, confie à Wafacash, ce que cette dernière accepte, le soin d'assurer les prestations qui s'articulent autour de :

- Ouverture d'un compte à vue dépourvu de toute facilité de trésorerie, mais permettant la réalisation des opérations suivantes : retraits, versements, réceptions de virements, remboursement d'échéances de crédits et communication de relevés bancaires (uniquement en agence) ;
- Carte bancaire de retrait et paiement on-line ;
- Crédit à la consommation (Wafasalaf) ;
- Crédit immobilier (Wafa Immobilier) ;
- Produits de bancassurance (Wafa Assurance) ;
- Conditions financières pour la commercialisation et la promotion du produit Hissab Bikhir.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa bank ;
- Wafacash : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de signature :**

Date de signature : 2 mars 2009.

- **Durée du contrat :**

Deux années, renouvelables par tacite reconduction pour une même durée.

- **Conditions de rémunération :**

La rémunération de Wafacash dans le cadre de ce contrat de prestations de service est de :

- 60 MAD HT par ouverture de compte. Sont pris en compte uniquement les comptes ouverts pendant le trimestre et dont le CMC (cumul mouvements créditeurs) est > ou = à MAD 100 entre le jour de l'ouverture et la fin du trimestre donné ;
- 0,35% HT des flux entrants y compris ceux reçus par virement ;
- 0,45% HT des flux sortants via l'agence de Wafacash ou partenaire de Wafacash.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 47 146 KMAD**

- **Montant décaissé au cours de l'exercice : 40 566 KMAD**

Convention-cadre de crédits sans recours entre Attijariwafa Bank et sa filiale Attijariwafa Bank Europe

- **Nature et objet de la convention :**

Dans le cadre de cette convention, les prêts consentis par Attijariwafa bank Europe sont intégralement refinancés par Attijariwafa bank.

Cette convention limite le droit à remboursement d'Attijariwafa bank sur Attijariwafa bank Europe, au titre du refinancement se rapportant à un prêt donné, au seul montant des sommes effectivement perçues par Attijariwafa bank Europe de l'emprunteur (ou d'un tiers pour le compte d'un emprunteur, comme une caution ou un assureur-crédit garantissant en tout ou partie le prêt).

Elle implique un abandon de créance d'Attijariwafa bank au titre de son refinancement, à concurrence de la partie du prêt qui deviendrait définitivement irrécouvrable, après mise en jeu de toutes les garanties et mise en œuvre de tous les recours possibles contre l'emprunteur.

Cette convention ne s'applique qu'aux prêts et refinancements que les parties acceptent via la signature d'un document conforme.

- **Organismes concernés :**
 - Attijariwafa bank :
 - Attijariwafa bank Europe : Filiale d'Attijariwafa Bank
- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.**
- **Montant encaissé au cours de l'exercice : Néant.**

Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux, dont Attijariwafa bank est l'actionnaire principal ou filiale :

Occupants	Nature	Localisation	Loyer HT comptabilisé en 2022 (KMAD)	Loyer HT encaissé en 2022 (KMAD)
Attijari Finances Corp.	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 435	-
Al Mada (Ex SNI)	Ensemble de locaux à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	5 558	5 558
Attijari Factoring Maroc	Ensemble de locaux à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	24	24
Attijari Invest	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	977	977
Attijari Intermédiation	Appartement à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 844	1 844
Wafasalaf	Ensemble de locaux à usage de bureaux	5, Bd Abdelmoumen, Casablanca	1 724	1 724
Wafa Gestion	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 038	519
Wafa Immobilier	Ensemble de locaux à usage de bureaux	Casablanca	2 309	2 309
Wafa Cash	Locaux commerciaux	Maroc	1 472	1 472
Bank Assafa	Local commercial	Siège Abdelmoumen	4 470	-
Bank Assafa	Local commercial	Route de Sefrou, Fès	87	87

Bank Assafa	Local commercial	Moulay Ismail, Marrakech	96	96
Bank Assafa	Local commercial	Rue de Marrakech-Agadir	123	123
Bank Assafa	Local commercial	Rue Djeddah Rabat	87	87
Bank Assafa	Local commercial	48, Bd du 9 avril-Palmier-Casablanca	87	87
Bank Assafa	Local commercial	Local Casa	1 162	1 162
Wafa LLD	Local commercial	Route cotière, KM 11,5 Zone industrielle Ain Sebaa, Casablanca	532	581

Source : Attijariwafa bank

Mandat de gestion de l'activité de crédit-bail entre Attijariwafa Bank et sa filiale Wafabail

• Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail procède à l'étude financière et technique des dossiers de crédit-bail et à l'évaluation et l'expertise de tous les projets de financement qui lui sont soumis par Attijariwafa bank, ainsi que tous les dossiers de crédit prospectés par Wafabail et qui sont financés par Attijariwafa bank.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité « crédit-bail » ni, n'empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité de manière concomitante avec ce mandat.

• Organismes concernés :

- Attijariwafa bank;
- Wafabail : Filiale d'Attijariwafa Bank

• Date de signature :

Date de signature : 1^{er} juillet 2007.

• Durée du contrat :

1 an renouvelable par tacite reconduction.

• Conditions de rémunération :

En contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1% (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail.

• Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 3 000 KMAD.

• Montant décaissé au titre de l'exercice : Néant.

Convention de commercialisation conclue entre Attijariwafa Bank et sa filiale Wafabail

• Nature et objet de la convention :

Cette convention de commercialisation a pour objet la commercialisation et la promotion auprès de la clientèle d'Attijariwafa bank des produits de leasing de Wafabail.

• Organismes concernés :

- Attijariwafa bank ;
- Wafabail : Filiale d'Attijariwafa Bank

• Date de signature :

Date de signature : 18 novembre 2006.

Date de signature de l'avenant 15 septembre 2008.

- **Conditions de rémunération :**

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank perçoit une commission de 0.5% des affaires générées par la banque.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** 18 000 KMAD

- **Montant encaissé au titre de l'exercice :** 10 529 KMAD

Convention de gestion de l'activité crédit immobilier entre Attijariwafa Bank et sa filiale Wafa Immobilier

- **Nature et objet de la convention :**

Dans le cadre de cette convention, Wafa Immobilier perçoit les commissions de gestion pour compte relatives à l'activité de crédit immobilier.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa bank ;
- Wafa Immobilier : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de signature :**

- Date de signature de la convention : 10 mars 2005 ;
- Date de signature du premier avenant : 07 avril 2008 ;
- Date de signature du deuxième avenant : 07 janvier 2014.

- **Conditions de rémunération :**

Dans le cadre de cette convention de gestion, Wafa Immobilier perçoit les commissions de gestion suivantes :

- 0.4 % sur les encours de crédits immobiliers gérés ;
- 0.4 % sur la production des crédits immobiliers réalisés par le réseau Wafa Immobilier.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice :** 321.388 KMAD

- **Montant décaissé au titre de l'exercice :** 337.693 KMAD

Convention de gestion de l'activité crédit à la consommation entre Attijariwafa Bank et sa filiale Wafasalaf

- **Nature et objet de la convention :**

Dans le cadre de cette convention, Wafasalaf perçoit les commissions de gestion pour compte relatives aux produits crédit express et revolving Mizane.

- **Organismes concernés :**

- Attijariwafa bank est l'actionnaire principal
- Wafasalaf : Filiale d'Attijariwafa Bank

- **Date de signature :**

Date de signature : juin 2009 avec effet le 1er janvier 2009.

Date de signature de l'avenant : 2015.

- **Conditions de rémunération :**

Les commissions de gestion Mizane sont calculées sur l'encours moyen global comme suit:

- 1,80 % de l'encours inférieur ou égal à MMAD 500 ;
- 1.60 % de l'encours supérieur à MMAD 500 et inférieur ou égal à MMAD 1.000 ;
- 1.40% de l'encours supérieur à MMAD 1.000 et inférieur ou égal à MMAD 1.500 ;
- 1,30 % de l'encours supérieur à MMAD 1.500 et inférieur ou égal à MMAD 2.500 ;
- 1,20 % de l'encours supérieur à MMAD 2.500 et inférieur ou égal à MMAD 4.000 ;
- 1.00 % de l'encours supérieur à MMAD 4.000.

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 104 500 KMAD**

- **Montant décaissé au titre de l'exercice : 87 522 KMAD**

Entité	Convention	2020				2021				2022			
		Produit s	Charge s	Encaissement s	Décaissement s	Produit s	Charge s	Encaissement s	Décaissement s	Produit s	Charge s	Encaissement s	Décaissement s
Attijariwafa bank Europe	Convention « écrite » de service	-	-	-	-	-	5 651	-	1 754	-	27 003	-	16 371
Attijariwafa bank Europe	Convention « écrite » de service	-	-	-	-	-	2 455	-	686	-	8 867	-	5 343
Attijariwafa bank Europe	Convention « écrite » de service	-	-	-	-	-	3 617	-	1 222	-	15 288	-	10 659
Attijari Titrisation et Wafa Immobilier	Convention « écrite » de cession	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Titrisation et Wafa Immobilier	Convention « écrite » de recouvrement	-	-	-	-	53	-	59	-	93	-	103	-
Bank Assafa	Convention « écrite » de service	-	-	-	-	-	-	-	-	6 811	-	-	-
Bank Assafa	Convention de service	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	A
Attijari REIM	Contrat de bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Payment Processing	Prestation de service APP	-	44 676	-	33 011	-	54 000	-	53 488	-	63 939	-	43 525
Wafacash	Représentation Wafacash	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wafacash	Cantonement Wafacash	-	18,92	-	18,92	-	415	-	415	-	414	-	414
Attijari Factoring	Convention de service Attijari Factoring	-	11 109	-	6 435	-	10 759	-	9 293	-	11 331	-	6 500
Bank Assafa	Contrat avec Bank Assafa	52 386	19 060	39 641	14 293	48 959	19 040	36 719	15 385	53 880	26 193	27 038	15 272
Wafacash	Hissab Bikhir Wafacash	-	248	-	217	-	250	-	216	-	268	-	231
Attijari bank Europe	Convention avec bank Europe	1 536	-	1 536	-	2 108	-	2 108	-	8 519	-	8 519	-
Wafa IMA Assistance	Convention de service Wafa IMA Assistance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bank Assafa	Convention Bank Assafa	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Africa	Assistance technique Attijari Africa	28 011	-	-	-	24 000	-	-	-	34 095	-	-	-
Wafa immobilier	Wafa Immobilier Ouverture de comptes	-	2 926	-	1 674	-	3 841	-	4 055	-	3 183	-	3 344

Wafasalaf	Wafasalaf : Recouvrement judiciaire des créances	-	135	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wafasalaf	Wafasalaf Recouvrement à l'amiable des créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Factoring Maroc	Attijari Factoring : convention cadre	1 591	-	-	-	1 700	-	-	-	2 183	-	-	-
Wafacash	Wafacash : Prestation de services BDI	-	6 252	-	6 600	-	6 252	-	6 600	-	6 276	-	6 600
Wafacash	Wafacash : Assistance stratégique clientèle	-	31 260	-	33 000	-	31 260	-	33 000	-	31 380	-	33 000
Wafa Bourse	Contrat de location aux filiales	272	-	227	-	272	-	91	-	272	-	272	-
Wafacash	Prestation de service Hissab Bikhir	-	39 563	-	33 478	-	42 284	-	36 961	-	47 146	-	40 566
Attijariwafa bank Europe	Attijariwafa bank Europe : cadre de crédit sans recours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wafabail	Wafabail : gestion de l'activité crédit- bail	-	5 009	-	-	-	5 009	-	-	-	3 000	-	-
Wafabail	Wafabail : commercialisation	12 753	-	-	-	10 000	-	-	-	18 000	-	10 529	-
Wafa Immobilier	Wafa immobilier : Gestion de l'activité crédit immobilier	-	304 25 9	-	259 627	-	314 484	-	331 989	-	324 303	-	337 693
Wafasalaf	Wafasalaf : gestion de l'activité crédit à la consommation	-	91 368	-	-	-	98 509	-	77 791	-	104 500	-	82 522
Wafacash	Contrat de cession de devises	-	-	-	-	-	53 016	-	57 985	-	34 874	-	36 675
Attijari IT	Convention de service	-	-	-	-	45 000	-	-	-	45 660	-	-	-
Attijari factoring	Mandat de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 773	-	4 459
Attijari Titrisation et Wafa Immobilier	Convention écrite de compte de recouvrement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Titrisation et Wafa Immobilier	Convention de recouvrement compartiment Miftah 2	-	-	-	-	-	-	-	-	78	-	86	-

Wafacash	Contrat d'assistance Hissab Bikhir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31 380	-	33 000
	Total	96 549	251 625	41 404	128 727	132 092	650 842	38 977	630 840	169 591	747 118	46 547	676 174

Source : Attijariwafa bank

III.3.4. Flux financiers entre Attijariwafa bank et les filiales du groupe entrant dans le cadre normal de l'activité

Les transactions opérées entre Attijariwafa Bank et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

EN Mdh	2020	2021	2022
Actif			
Prêts, avances et titres	27 978	31 071	32 413
Comptes ordinaires	3 513	8 175	5 858
Prêts	23 849	22 298	25 790
Titres	616	598	765
Opérations de location financement	0	0	0
Actif divers	1 471	1 229	954
Total	29 449	32 300	33 367
Passif			
Dépôts	27 899	30 989	32 332
Comptes ordinaires	3 463	8 123	6 999
Autres emprunts	24 436	22 866	25 333
Dettes représentées par un titre	79	80	81
Passif divers	1 471	1 229	954
Total	29 449	32 300	33 367
Engagements de financement et de garantie	0	0	0
Engagements donnés	8 223	9 315	10 366
Engagements reçus	8 223	9 315	10 366

Source : Attijariwafa bank

Eléments de résultats relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

En Mdh	2020	2021	2022
Intérêts et produits assimilés	603	541	518
Intérêts et charges assimilés	519	450	412
Commissions (produits)	1 056	1 000	1 109
Commissions (charges)	152	93	191
Produits des autres activités	191	231	287
Charges des autres activités	843	892	1 004
Autres charges	375	334	346

Source : Attijariwafa bank

IV. ACTIVITE

IV.1.1. Aperçu du secteur bancaire

a. Cadre réglementaire³³

Le secteur bancaire marocain a entamé, depuis 2006, un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire, orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. Cette loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib était ainsi habilité à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

De plus, la Banque Centrale a persévéré dans ses efforts visant le renforcement des dispositifs de surveillance proactive des risques bancaires. Ainsi, les vérifications sur place des établissements bancaires, assujettis depuis 2006, sont plus fréquentes et sont davantage axées sur les principales zones de risque. Elles ont porté, en particulier, sur la gestion du risque immobilier et sur les opérations de hors bilan.

Depuis 2007, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur, en 2007, des dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Ces dernières sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, à la suite de l'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque (subprimes), Bank Al-Maghrib s'efforce de renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits subprimes, directes ou indirectes soient-elles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celles portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort que l'encours de la dette bancaire des ménages s'est élevé à 386 milliards de dirhams en 2021, marquant une hausse de 4,8% contre 2,7% en 2020.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, permettre ainsi une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, vise à renforcer la résilience du système bancaire et à conforter sa position dans la perspective de la mise en œuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

Bank Al-Maghrib a également mis l'accent sur l'évaluation de la qualité des actifs des banques et de leurs pratiques de gouvernance et sur la surveillance de leurs activités transfrontalières.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des stress tests pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

³³Source : Le rapport annuel 2022 de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire. Dernier rapport disponible à cette date

Bank Al-Maghrib a mené, ces dernières années, plusieurs chantiers pour la mise en place d'un dispositif institutionnel et analytique de surveillance macro-prudentielle.

En 2015, la nouvelle loi bancaire, référencée loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au bulletin officiel en date du 22 janvier. Cette loi renforce le cadre de supervision du système bancaire et permet l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires. Les travaux de réglementation ont ainsi porté cette année sur la préparation des circulaires d'application de cette loi.

Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les domaines suivants : l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire; l'introduction de dispositions régissant l'activité des banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres; le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire ; un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ; le renforcement du régime de résolution des crises bancaires à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence si les circonstances le nécessitent et enfin le renforcement de la protection de la clientèle à travers l'élargissement des prérogatives de Bank Al-Maghrib en la matière et le renforcement du système de garantie des dépôts.

Au titre de l'année 2017, Bank Al-Maghrib a poursuivi son renforcement du dispositif réglementaire bancaire notamment en apportant des amendements aux exigences en fonds propres (coussins contractuels), refonte de la classification des créances et nouvelles dispositions en matière de blanchiment d'argent.

La loi n°103.12 constitue un cadre légal davantage favorable à la croissance, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions d'accès aux services financiers par les citoyens.

Les principaux apports de cette loi concernent notamment :

- L'élargissement du périmètre de la supervision bancaire aux Associations de Micro-Crédit et Banques offshore ;
- L'introduction de dispositions régissant l'activité de banques participatives à travers une banque dédiée ou dans le cadre de fenêtres ;
- L'établissement d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ;
- Le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire, du régime de résolution des crises bancaires et de la protection de la clientèle.

En application des dispositions de la loi bancaire régissant les relations entre les établissements de crédit et leur clientèle, Bank Al-Maghrib fixe :

- les règles encadrant les modalités d'affichage des conditions appliquées par les établissements de crédit à leurs opérations, notamment en matière de taux d'intérêt débiteurs et créditeurs, de commissions et de régime de dates de valeur
- les conditions d'établissement des relevés de compte bancaires transparents et la communication des récapitulatifs des commissions appliquées
- les conditions minimales des conventions d'ouverture de comptes de dépôts devant protéger les droits des clients.

Elle veille par ailleurs, à l'occasion de ses contrôles sur place, à s'assurer du respect par les banques de l'accès gratuit de la clientèle aux services bancaires de base et à l'ouverture de comptes de dépôts à vue, sans versement de fonds au préalable.

Elle s'assure également du respect par les établissements de crédit des règles encadrant les intérêts débiteurs et créditeurs. Dans ce cadre, elle contrôle le respect du Taux Maximum des intérêts Conventionnels et les modalités de détermination et de communication du Taux Effectif Global.

En application des dispositions de la loi relative à la protection du consommateur, Bank Al-Maghrib est chargée de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions ayant trait aux exigences suivantes :

- l'information appropriée et claire du consommateur sur les produits, biens ou services qu'il acquiert ou utilise ;
- les obligations à respecter à l'occasion de l'octroi du crédit (publicité, offre préalable de crédit, délais de rétractation, etc.), pendant la vie du crédit et en cas de résiliation avant terme du contrat de crédit

C'est ainsi qu'à l'instar de toutes les banques de la place, le Groupe Attijariwafa bank a mis en conformité ses processus internes avec les dispositions de la loi 31/08 qui édicte les mesures de protection du consommateur et de ses décrets d'application tout en veillant à :

- Assurer la transparence des offres de services et des produits ;
- Communiquer tous les renseignements nécessaires relatifs aux caractéristiques des produits, biens ou services proposés à la clientèle ;
- Informer le Consommateur sur les termes du contrat, les délais de réflexion et de rétractation ainsi que ces droits en matière de paiement par anticipation, au renouvellement, remise de la copie du contrat... ;
- Respecter les règles régissant la publicité des produits et services par une présentation claire et lisible et contenant l'ensemble des mentions obligatoires prévues par les textes réglementaires pris en application de la loi.

Aussi, la démarche adoptée par le Groupe Attijariwafa bank en matière de protection du consommateur vise à protéger davantage ses clients par une meilleure information sur les offres commerciales.

En Juillet 2017, le conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs. Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la banque centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance. Le projet précise que Bank Al Maghrib met en œuvre la politique du taux de change dans le cadre du régime de change et ses orientations fixées par le ministre chargé des finances après avis de la banque. Dans ce cadre, la banque a été également autorisée à utiliser les réserves de change dans un objectif de défense ou de préservation de la valeur du dirham en cas de régime de change flexible.

L'introduction d'un régime de change flexible a été lancée en janvier 2018. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/- 2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé.

L'année 2018 a vu la 1ère émission de Sukuk souverain suite à l'adoption de la loi 69.17 modifiant et complétant la loi sur la titrisation et la publication de l'arrêté définissant le contenu et les caractéristiques techniques relatives aux certificats de sukuk Ijara.

Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2018. Cette norme introduit notamment une rupture dans l'approche de dépréciation des portefeuilles de crédits bancaires, en instaurant, en particulier, un provisionnement prospectif des crédits dès leur octroi.³⁴

En 2021, de nouvelles circulaires et directives de BKAM sont rentrées en vigueur notamment :

- Circulaire n° 1/W/2021 : Cette circulaire modifie et complète la circulaire n° 26/G/2006 du 5 décembre 2006, telle que modifiée, relative aux exigences en fonds propres portant sur les

³⁴Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire en 2022.

risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit, selon l'approche standard.

- Circulaire n° 4/W/2021 : Cette circulaire modifie la circulaire du Wali de BAM n° 10/W/2018 relative aux fonds propres des banques et des sociétés de financement participatives.
- Directive n° 5/W/2021 : directive relative au dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement. La directive constitue un référentiel de saines pratiques pour la mise en place, par les établissements de crédit et organismes assimilés, désignés ci-après « établissements », d'un dispositif de gestion des risques financiers liés à l'environnement, y compris le changement climatique, à même de leur permettre d'identifier les sources potentielles de tels risques et d'en assurer la mesure, la gestion, le suivi et le contrôle.
- Circulaire 6/W/2021 relative au ratio devant être observées par les banques : les banques sont tenues d'observer en permanence, sur base individuelle et consolidée, un ratio de levier d'au moins de 3% entre d'une part, le total de leurs fonds propres de catégorie 1 et d'autre part, le total de leurs expositions en valeur comptable.

Bank Al-Maghrib a poursuivi en 2022 les travaux réglementaires de transposition des normes du comité de Bâle. Dans ce cadre, elle a parachevé les projets de réforme visant à introduire le ratio de transformation à 1 an dénommé « NSFR » prévu d'entrer en vigueur en 2023.

Elle a contribué à la finalisation de la loi sur les obligations sécurisées et entamé la préparation de ses textes d'application. Dans le cadre des initiatives visant à accompagner la digitalisation des services bancaires et l'usage du paiement mobile, Bank Al-Maghrib a édicté une directive régissant le recours au cloud computing par les établissements bancaires et adapté les exigences réglementaires assortissant les formalités d'enrôlement des commerçants acceptants par les établissements de paiement.

Le dispositif réglementaire devant encadrer le développement des plateformes de crowdfunding a été parachevé ouvrant la voie au lancement prochain de nouveaux services de financement désintermediés au bénéfice de la TPE, des micro-entreprises et des start-up.

La Banque a également parachevé les textes réglementaires d'application de la nouvelle loi sur la microfinance visant à fixer les exigences qui encadrent l'exercice de l'activité des institutions de microfinance qui seront habilitées à collecter des dépôts.

Dans le domaine de la finance participative, la Banque a accompagné les banques dans les démarches de labellisation par le Conseil Supérieur des Oulémas de la documentation contractuelle des produits et a apporté sa contribution aux autorités concernées dans le processus d'édiction des textes réglementaires régissant les caractéristiques techniques des certificats de Sukuk Mourabaha, Moudaraba, Wakala, Moucharaka, Salam et Istisna'a.

Sur le plan de la protection du consommateur des services financiers, une série d'initiatives ont été entreprises. La Banque a édicté cette année une directive relative à l'information des demandeurs de crédit, une directive portant sur la gestion des risques de corruption ainsi qu'une recommandation incitant les banques à la promotion du genre et de l'autonomisation économique des femmes. Au plan conventionnel, la Banque a impulsé l'adoption d'un code éthique interbancaire de recouvrement pré-judiciaire des créances.

Cadre régissant le financement collaboratif (Crowdfunding) :

En 2022, de nouvelles circulaires et directives de BKAM sont rentrées en vigueur notamment :

- Directive n° 1/W/2022 relative à la prévention et à la gestion par les établissements de crédit des risques de corruption, instaurant les règles minimales devant être observées par les établissements de crédit et organismes assimilés pour la prévention et la gestion des risques de corruption.
- Directive n° 4/W/2022 relative aux règles minimales en matière d'externalisation vers le cloud par les établissements de crédit

- Recommandation R n° 1/W/2022 relative à la prise en compte de l'aspect genre dans les établissements de crédit, fixant les orientations et principes minimum à observer par les établissements de crédit et organismes assimilés pour la promotion de l'équité des genres, l'autonomisation économique et l'inclusion financière des femmes.

En 2023, de nouvelles circulaires et directives de BKAM sont rentrées en vigueur notamment :

- L'entrée en vigueur du nouveau ratio maximum du risque de taux d'intérêt est prévue à compter du 1^{er} janvier 2023 où des dispositions transitoires ont été fixés pour une mise en œuvre graduelle en 2021 et 2022. En vertu de cette nouvelle entrée en vigueur de la nouvelle circulaire, les banques doivent veiller à ce que les impacts des différents chocs de taux d'intérêt ne dépassent pas le seuil de 15% de leurs fonds propres de catégorie 1.
- L'entrée en vigueur du texte courant en 2023 portant sur le projet de directive fixant les modalités d'information des demandeurs de crédit. Initialement lancé en 2021, la banque a préparé une directive qui impose aux établissements de crédit de fournir des informations aux demandeurs de crédit. Cette directive couvre les aspects tels que les types de crédit adaptés, les mécanismes d'éligibilité, la communication des projets de contrat en cas d'approbation et les raisons de refus. De plus, les établissements doivent tenir un registre des demandes de crédit refusées et mettre en place des procédures pour suivre les délais d'évaluation adaptés à chaque type de financement.

Allègement en fonds propres relatives aux créances sur les TPE

Dans le cadre des initiatives lancées au niveau national au cours du 4^{ème} trimestre 2019 pour l'amélioration de l'accès des TPE au financement bancaire, Bank Al Maghrib a engagé une réforme, entrée en vigueur début 2020, visant à amender la réglementation en vigueur à travers l'introduction d'un facteur de soutien prudentiel destiné à réduire les exigences en fonds propres au titre du risque de crédit, requises des établissements de crédit au titre du financement des TPE.

Règles prudentielles

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 12%
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	= <20%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	=> 20%, ou 50%, ou 100%
LCR	Le Liquidity Coverage Ratio mesure la capacité des banques à résister à des crises de liquidité aiguës (à la fois systémiques et spécifiques à la banque) sur une durée d'un mois	=> 100%
Ratio Tier 1	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	=> 9%
Ratio CET1	Core Equity Tier 1 : Ce sont les fonds propres de base	≥ 8%
Ratio de levier	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 et le total des expositions ³⁵ de la banque (article 3 directive BAM n°6/W/2021)	≥ 3%

³⁵ Correspondant à la somme des expositions suivantes : exposition du bilan, expositions sur opérations de cession temporaires de titres, expositions sur produits dérivés et expositions du hors bilan.

Les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée ou sous-consolidée, les ratios prudentiels fixés par circulaires du Wali de Bank Al-Maghrib.

b. Activité du secteur bancaire³⁶

Faits marquants

Structure du système bancaire :

En 2022, la structure du système bancaire est restée globalement stable. Le réseau bancaire s'est établi à 6 140 agences. Pour sa part, le réseau GAB a atteint 8 085 unités, en accroissement de 145 nouvelles installations en glissement annuel.

Au Maroc, les banques se sont inscrites dans la dynamique et le développement des applications mobiles et internet pour accompagner leurs clients. Un processus de transformation digitale a été mis en place notamment à travers l'équipement des agences d'outils digitaux et l'orientation des fonctions en agences vers le conseil, fonctions à plus forte valeur ajoutée pour le client et la banque.

Activité et rentabilité des établissements de crédit et organismes assimilés :

En 2022, le secteur bancaire marocain a maintenu un rythme favorable de croissance grâce aux mesures entreprises par l'Etat et par la Banque Centrale pour soutenir l'économie et le secteur bancaire. L'encours des crédits à l'économie a marqué une croissance de 6,3% pour se situer à 1 069,0 milliards de dirhams à fin 2022.

L'évolution des crédits en 2022 recouvre les éléments suivants :

- Une amélioration des crédits immobiliers de 1,8% à 280 707 millions de dirhams à fin 2022 contre +1,1% une année auparavant ;
- Une appréciation de 17,1% à 254 894 millions de dirhams des crédits de trésorerie versus 10,7% l'année dernière ;
- Une hausse de 7,5% des crédits à l'équipement à 210 053 millions de dirhams à fin 2022 versus -6,1% en 2021.

En termes de collecte, les dépôts de la clientèle du système bancaire se sont consolidés de 7,0% à 1 126 346 millions de dirhams à fin décembre 2022.

Risques bancaires :

Les effets de la crise sanitaire ont eu des retombées sur la situation financière des ménages et des entreprises, induisant une détérioration de la capacité de remboursement de leurs emprunts.

Les mesures prises par les autorités ont néanmoins permis d'atténuer ces impacts et de mitiger le risque de crédit pour les établissements de crédit.

Sur le plan de la liquidité, la Banque a agi très vite pour prendre les mesures d'assouplissement nécessaires lui ayant permis de tripler le potentiel de refinancement.

Sur le plan de la solvabilité, le secteur bancaire a fait preuve de résilience à la faveur de bons fondamentaux pré-crise et des mesures prises pour juguler les risques et maintenir le matelas des fonds propres.

Ressources

³⁶ Rapport de la supervision bancaire 2022 – Bank Al Maghrib

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, en décembre 2022, six banques collectent 76% du total des ressources des banques commerciales hors CIH et CAM.

Ainsi, en 2022, les parts de marché en termes de ressources des six principaux acteurs bancaires sur le marché marocain, se présentent comme suit :

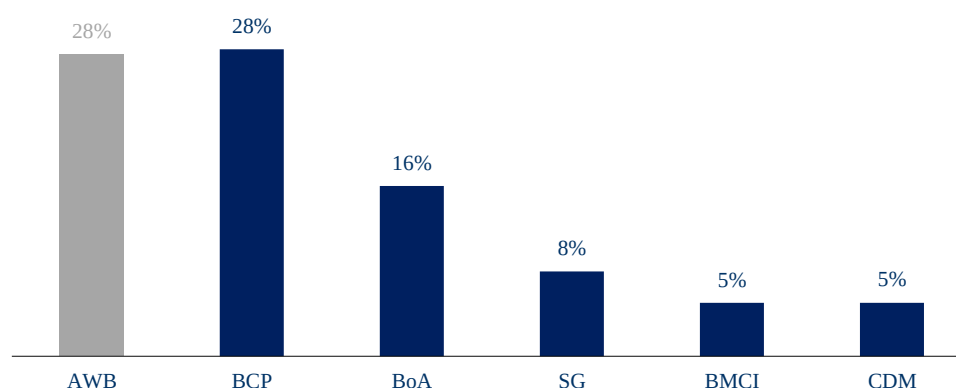
En Mdh	AWB	BCP	BoA	SG	BMCI	CDM	Cumul	Secteur bancaire
Dettes envers les établissements de crédit	866	1.295	50	128	45	112	2.496	2 761
Dépôts de la clientèle	273.514	286.748	153.312	71.148	42.919	48.349	875.990	967 027
Titres de créances émis	8.820	-	6.401	8.247	7.067	1.600	32.135	47 054
Total ressources	283.200	288.043	159.764	79.522	50.031	50.061	910.621	1 016 842

Mdh - Source : GPBM * Hors CIH et CAM

Les quatre premières banques (Attijariwafa bank, BCP, BoA, SG) collectent 78% des ressources du marché. Attijariwafa bank, ainsi que la BCP, détiennent respectivement 27,9% et 28,3% du total des ressources des banques commerciales hors CIH et CAM. Elles sont suivies de Bank Of Africa avec 15,7% de part de marché.

En 2022, Attijariwafa bank détient une part de marché de 27,9%, en deuxième position, devancé par la BCP, avec une part de marché de 28,3%, et devant Bank of Africa, avec une part de marché de 15,7%.

Parts de marché ressources au 31/12/2022*



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des banques commerciales * Hors CIH et CAM

Crédits

En 2022, les six plus grandes banques commerciales du pays distribuent près de 94% du total des engagements des banques commerciales hors CIH et CAM.

Le tableau ci-dessous présente les parts de marché, au niveau des crédits à l'économie, des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain en 2022 :

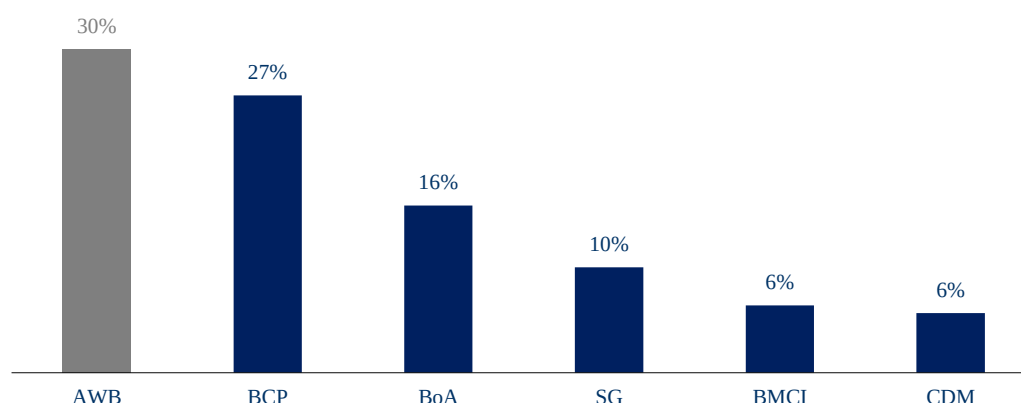
En Mdh	AWB	BCP	BoA	SG	BMCI	CDM	Cumul*	Secteur bancaire

Créances sur les sociétés de financement	19 855	22 885	8 364	3 653	4 074	2 423	61 254	61 703
Créances sur la clientèle	252 393	210 637	132 376	85 088	52 604	47 772	780 870	835 440
Total crédits	272 248	233 522	140 740	88 742	56 677	50 195	842 124	897 143

Mdh - Source : GPBM* Hors CIH et CAM

En 2022, Attijariwafa bank détient une part de marché de 30,3%, suivie de la BCP et de Bank Of Africa, avec des parts de marché respectives de 26,0% et 15,7%. Cumulativement, la part de marché détenue par les quatre plus grandes banques commerciales du Royaume en matière de crédits (Attijariwafa bank, BCP, BoA, SG) s'établit à 82,0%.

Parts de marché crédits au 31/12/2022



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des banques commerciales hors CIH et CAM* Hors CIH et CAM

Engagements hors bilan

Au titre de l'exercice 2022, les six premières banques marocaines représentent 88,5% des engagements donnés par les banques commerciales.

	AWB	BCP	BoA	SG	BMCI	CDM	Cumul
Total des engagements donnés	179 372	78 810	32 373	20 733	17 736	12 392	341 415
Total des engagements reçus	44 730	38 168	18 143	14 143	5 490	3 410	124 085

Source : GPBM* Hors CIH et CAM

Les parts de marché au niveau des engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, en 2022, se présentent comme suit :

Parts de marché*	AWB	BCP	BoA	SG	BMCI	CDM	Cumul
Total des engagements donnés	49,94%	21,94%	9,01%	5,77%	4,94%	3,45%	95,05%
Total des engagements reçus	31,59%	26,95%	12,81%	9,99%	3,88%	2,41%	87,62%

Source : GPBM - * Parts de marché calculées sur l'encours des banques commerciales * Hors CIH et CAM

Pour les engagements donnés au terme de l'exercice 2022, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements donnés (Attijariwafa bank, BCP, Bank Of Africa et SG) s'élève à 86,7%.

Le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (Attijariwafa bank, BCP, Bank Of Africa, SG) s'élève à 81,3% au 31 décembre 2022.

Attijariwafa bank occupe la première place en termes d'engagements reçus (part de marché de 31,6%), et la première place en termes d'engagements donnés (part de marché de 49,9%).

a. Évolution des ressources

Les dépôts de la clientèle des banques commerciales ont évolué sur la période considérée comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Dettes envers les établissements de crédit ⁽¹⁾	3 127	3 334	2 761	6,6%	-17,2%
Dépôts de la clientèle	867 099	905 905	967 027	4,5%	6,7%
Comptes chèques*	428 578	452 382	493 062	5,6%	9,0%
Comptes courants*	151 343	167 109	179 835	10,4%	7,6%
Comptes d'épargne	148 145	151 275	154 828	2,1%	2,3%
Dépôts à terme	102 949	99 615	95 603	-3,2%	-4,0%
Autres dépôts et comptes créditeurs*	36 085	35 524	43 699	-1,6%	23,0%
Titres de créances émis ⁽²⁾	52 616	50 848	47 055	-3,4%	-7,5%
Total ressources	922 842	960 087	1 016 843	4,0%	5,9%

Mdh - Source : GPBM - * Dépôts non rémunérés * Hors CIH et CAM

⁽¹⁾ Y compris les emprunts financiers extérieurs

⁽²⁾ Certificats de Dépôts+ emprunts obligataires émis+Autres titres de créances émis

Commentaires

Revue analytique 2021 - 2022

Au terme de l'année 2022, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'est établi à plus de 1 016,8 Mrds Dh, soit une hausse de 5,9% par rapport à fin décembre 2021. Cette évolution provient essentiellement de la conjugaison des éléments suivants :

- Hausse des dépôts de la clientèle (+61,1 Mrds Dh) provenant essentiellement de celle des comptes chèques (+40,7 Mrds Dh), des comptes d'épargne (+ 3,6 Mrds Dh), des comptes courants (+12,7 Mrds Dh) et des autres dépôts et comptes créditeurs (+8,2 Mrds Dh) ;
- Baisse des dettes envers les établissements de crédits (- 0,6 Mrds Dh) ;
- Baisse des titres de créance émis (-3,8 Mrds Dh).

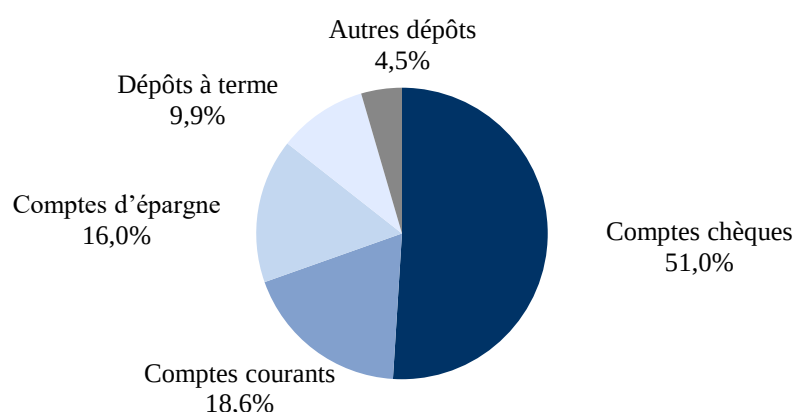
Revue analytique 2020 – 2021

Au terme de l'année 2021, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'est établi à près de 960,1 Mrds Dh, soit une hausse de 4,0% par rapport à fin décembre 2020. Cette évolution provient essentiellement de la conjugaison des éléments suivants :

- Hausse des dépôts de la clientèle (+38,8 Mrds Dh) provenant essentiellement de celle des comptes chèques (+23,8 Mrds Dh), des comptes d'épargne (+3,1 Mrds Dh), des comptes courants (+15,8 Mrds Dh), des dépôts à terme (-3,3 Mrds Dh) et des autres dépôts et comptes créditeurs (-0,6 Mrds Dh) ;
- Hausse des dettes envers les établissements de crédits (+207 MDh) ;
- Baisse des titres de créance émis (-1,8 Mrds Dh).

Le graphique ci-après présentent la répartition des dépôts de la clientèle au terme de l'exercice 2022 :

Répartition des dépôts clientèle au 31/12/2022



Source : GPBM - Dépôts des banques commerciales * Hors CIH et CAM

b. Évolution des crédits

Les crédits clientèle des banques commerciales ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Créances sur les sociétés de financement	51 981	53 310	61 703	2,56%	15,74%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	3 189	3 103	2 637	-2,70%	-15,02%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	9 651	8 340	8 814	-13,58%	5,68%
Prêts financiers	39 140	41 867	50 253	6,97%	20,03%
Autres	0	0	0	Ns	Ns
Créances sur la clientèle	779 001	793 846	775 040	1,91%	-2,37%
Crédits de trésorerie	97 612	120 091	142 932	23,03%	19,02%
Crédits à l'équipement	179 677	165 257	178 960	-8,03%	8,29%
Crédits à la consommation	48 987	49 898	51 461	1,86%	3,13%
Crédits immobiliers	230 139	233 087	234 494	1,28%	0,60%
Autres crédits	92 643	154 111	90 721	66,35%	-41,13%
Créances en souffrance brutes	68 859	71 402	76 472	3,69%	7,10%
Total Crédits	830 982	847 156	836 743	1,95%	-1,23%

Mdh – Source : GPBM * Hors CIH et CAM

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période considérée :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Créances sur la clientèle	779 001	793 846	775 040	1,91%	-2,37%
Créances en souffrance brutes	68 859	71 402	76 472	3,69%	7,10%
Taux de contentieux secteur*	8,80%	9,00%	9,87%	+0,2pt	+0,9pt

Source : GPBM. * Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients * Hors CIH et CAM

Revue analytique 2021 - 2022

Au titre de l'exercice 2022, le total des crédits à l'économie a affiché une baisse de 1,2% pour s'établir à près de 836,7 Mrds Dh. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants :

- Les créances sur la clientèle qui ont baissé de 2,4% au cours de l'exercice 2022 pour s'établir à 774,0 Mrds. Cette croissance est due principalement à :
 - ✓ La hausse des crédits immobiliers de 234,9 Mrds Dh soit une variation de 0,6% contre fin décembre 2021 ;

- ✓ La baisse des autres crédits de 63,4 Mrds Dh soit une variation de -40,13% contre fin décembre 2021 ;
- ✓ La hausse des crédits à l'équipement de 1,4 Mrds Dh soit une variation de 0,6% contre fin décembre 2021 ;
- ✓ La hausse des crédits de trésorerie de 22,8 Mrds Dh soit une hausse de 19,0% contre fin décembre 2021.
- Au terme de l'exercice 2022, le taux de contentieux du secteur s'établit à 9,9%, soit une hausse de 0,9 points par rapport à fin décembre 2021.

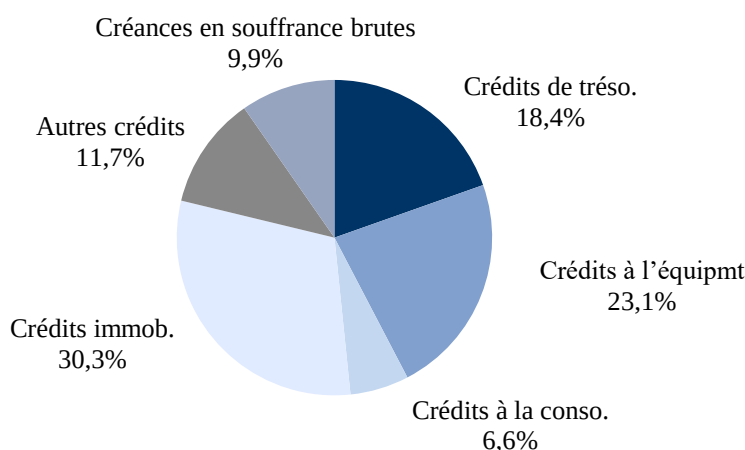
Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, le total des crédits à l'économie a affiché une augmentation de plus de 1,9% pour s'établir à près de 847,2 Mrds Dh. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants :

- Les créances sur la clientèle qui ont augmenté de 14,8 Mrds Dh au cours de l'exercice 2021 pour s'établir à 793,8 Mrds. Cette croissance est due principalement à :
 - ✓ La hausse des crédits immobiliers de 2,9 Mrds Dh soit une variation de 1,3% contre fin décembre 2020 ;
 - ✓ La hausse des autres crédits de 61,5 Mrds Dh soit une variation de 66,3% contre fin décembre 2020 ;
 - ✓ La baisse des crédits à l'équipement de -14,4 Mrds Dh soit une variation de -8,0% contre fin décembre 2020 ;
 - ✓ La hausse des crédits de trésorerie de 22,5 Mrds Dh soit une hausse de 23,0% contre fin décembre 2020.

Au terme de l'exercice 2021, le taux de contentieux du secteur s'établit à 9,0%, soit une hausse de 0,16 points par rapport à fin décembre 2020.

Répartition des crédits clientèle au 31/12/2022



Source : GPBM - Crédits clientèles des banques commerciales * Hors CIH et CAM

c. Évolution des taux de transformations

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Crédit à l'économie	875 770	882 351	897 144	0,8%	1,7%
Dépôts à la clientèle	867 099	905 905	967 027	4,5%	6,7%
Taux de transformation secteur*	101,00%	97,40%	107,79%	-3,6pt	+10,39pt

En Mdh – *taux de transformation = (crédit à l'économie / Dépôts à la clientèle)*100 * Hors CIH et CAM

Source : GPBM

Au titre de l'exercice 2022, le taux de transformation du secteur s'établit à 107,8% vs. 97,4% en 2021.

IV.1.2.Évolution des opérations de hors bilan

Présentation de l'évolution des engagements hors bilan des banques commerciales marocaines* sur la période 2020-2022 :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Engagements de financement donnés	164 160	160 584	186 644	-2,18%	16,23%
Dont engagements de financement en faveur des EC	3 594	2 607	3 276	-27,46%	25,66%
Engagements de garantie donnés	149 842	161 038	172 555	7,47%	7,15%
Dont engagements de garantie d'ordre des EC	44 600	56 069	60 792	25,72%	8,42%
Engagements donnés	314 003	321 623	359 199	2,43%	11,68%

Source : GPBM * Hors CIH et CAM

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Engagements de financement reçus	2 998	7 570	4 297	>100%	-43,2%
Dont engagements de financement reçus des EC	1 498	1 461	1 515	-2,5%	3,7%
Engagements de garantie reçus	101 069	120 502	137 320	19,2%	14,0%
Dont engagements de garantie reçus des établissements de crédit	69 972	93 235	103 368	33,2%	10,9%
Engagements reçus	104 067	128 072	141 616	23,1%	10,6%

Source : GPBM * Hors CIH et CAM

Revue analytique 2021 - 2022

Au terme de l'année 2022, l'ensemble des engagement donnés par les banques commerciales (hors CAM et CIH) se sont établis à plus de 359,2 Mrds dh, soit une hausse de 11,7% par rapport à fin décembre 2021.

Cette hausse se base sur la forte hausse des engagements de financement donnés qui a augmenté de 16,2% sur la période 2021-2022 pour atteindre 186,6 Mrds dh en 2022 contre 160,6 Mrds Dh en 2021.

L'ensemble des engagements reçus par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'établissent à 141,6 Mrds Dh en 2022 soit une hausse de 10,6% par rapport à l'exercice 2021.

Revue analytique 2020 - 2021

Au terme de l'année 2021, l'ensemble des engagement donnés par les banques commerciales (hors CAM et CIH) se sont établis à plus de 321,6 Mrds dh, soit une hausse de 2,43% par rapport à fin décembre 2020.

Cette hausse se base sur la forte hausse des engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit qui a augmenté de 25,7% sur la période 2020-2021 pour atteindre 56,1 Mrds dh en 2021 contre 44,6 Mrds Dh en 2020.

L'ensemble des engagements reçus par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'établissent à 128,1 Mrds Dh en 2021 soit une hausse de 23,1% par rapport à l'exercice 2020.

Engagements donnés

Les engagements donnés des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2022, se présentent comme suit :

	AWB	BCP	BoA	SG	BMCI	CDM	Cumul
Engagements de financement donnés	97 396	41 141	17 246	6 346	7 129	6 169	203 764
Dont engagements de financement en faveur des EC	1 591	1 428	200	0	50	0	3 479
Engagements de garantie donnés	81 976	37 669	15 126	14 386	10 607	6 223	181 847
Dont engagements de garantie d'ordre des EC	21 402	20 849	4 021	3 833	4 738	2 274	61 371

Engagements donnés	179 372	78 810	32 373	20 733	17 736	12 392	385 611

Mdh - Source : GPBM

Au 31 décembre 2022, les engagements donnés des six principales banques commerciales se sont établis à 385,6 Mrds Dh, en hausse de plus de 26,0% par rapport à fin décembre 2021. Cette augmentation est due à la croissance des engagements de garantie donnés de près de 86,1%, pour atteindre 182,0 Mrds à fin 2022.

Au terme de l'exercice 2022, les six premières banques marocaines représentent 88,5% des engagements de financement et de garantie donnés par les banques commerciales.

Engagements reçus

Les engagements reçus des six principales banques sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2022, se présentent comme suit :

	AWB	BCP	BoA	BMCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement reçus	0	66	0	0	0	0	66
Dont engagements de financement reçus des établissements de crédit	0	66	0	0	0	0	66
Engagements de garantie reçus	44 730	38 102	18 143	5 490	3 410	14 143	124 018
Dont engagements de garantie reçus des établissements de crédit	44 322	23 966	16 708	3 806	3 410	7 097	99 310
Engagements reçus	44 730	38 168	18 143	5 490	3 410	14 143	124 085

Mdh - Source : GPBM

Au terme de l'exercice 2022, les engagements reçus par les six premières banques commerciales se sont établis à 124,1 Mrds Dh, en hausse de 14% par rapport à fin décembre 2021, en raison de l'augmentation des engagements de garantie reçus de 14% à près de 124,0 Mrds Dh.

Au 31 décembre 2022, les six premières banques marocaines représentent 76,3% des engagements de financement et de garantie reçus par les banques commerciales.

d. Évolution des principaux indicateurs d'exploitation :

L'évolution des principaux indicateurs d'exploitation des banques commerciales se présente comme suit, sur la période 2020 – 2022 :

En Mrds Dh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Marge d'intérêt	28,2	35,5	36,2	25,9%	1,97%
Résultat des op. de crédit-bail et de location	0,05	-0,1	-0,1	>-100%	0,00%
Marge sur commissions	7,0	7,9	8,4	13,1%	6,33%
Résultat des opérations de marché	7,5	8,3	4,0	10,8%	-51,81%
Produit net bancaire	43,7	52,7	50,2	20,5%	-4,74%
Charges générales d'exploitation	21,6	25,5	26,6	17,9%	4,31%
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	-4,6	-9,4	-13,3	>-100%	-41,49%
Résultat net	11,2	12,1	10,1	7,8%	-16,53%

Mdh - Source : Bank Al Maghrib – Rapport annuel sur la supervision bancaire

Commentaires

- **PNB** : Au titre de l'exercice 2022, le PNB des banques commerciales est en baisse de 4,74% et s'établit à 50,2 Mrds Dh, suite essentiellement à une baisse de 51,8% des résultats sur opération de marché. Comparé à 2020, le PNB des banques commerciales a cru de 7,2%, et témoigne d'un retour à l'état normatif de l'activité post Covid-19.

- **Charges générales d'exploitation** : A fin décembre 2022, les charges générales d'exploitation sont en hausse de 4,3% pour atteindre 26,6 Mrds Dh.
- **Provisions** : Au titre de l'exercice 2022, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance sont en baisse de 41,5% pour s'établir à 13,3 Mrds Dh.
- **Résultat net** : A fin 2022, le résultat net des banques commerciales est en baisse de 16,5% et s'établit à 10,1 Mrds Dh.

IV.1.3. Activités d'Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank est structuré autour de trois pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe et de deux pôles supports qui viennent consolider l'organisation de la banque.

Les cinq pôles d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail Maroc et Europe ;
- pôle Corporate Banking, Markets & Investor Solutions;
- pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées ;
- pôle Gestion Globale des Risques Groupe ;
- pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations.

a. Le pôle Banque de Détail Maroc et Europe

Ce pôle, qui regroupe le Marché des Particuliers et des Professionnels, le Marché des Marocains Résidents à l'Etranger « MRE », le Marché de l'Entreprise (PME & TPE), la Banque Privée, Banque Multicanal et la Transformation Digitale et Smart up représente un marché prioritaire pour la banque.

Marché des Particuliers et des Professionnels

Pour consolider son positionnement de leader et répondre aux orientations stratégiques décidées par Attijariwafa bank, le Marché des Particuliers et Professionnels a mis en place des moyens de développement et de croissance visant la conquête en s'appuyant sur une approche marketing différenciée par marché cible.

Cette approche est basée sur le lancement de produits innovants et la diversification des offres pour atteindre les objectifs stratégiques.

La gamme de produits dédiée à ce marché est très étoffée, ce qui permet de cerner les différents besoins de la clientèle dont l'exigence ne cesse de croître dans un marché de plus en plus concurrentiel.

L'essentiel de la mission du réseau du Marché des Particuliers et des Professionnels est d'assurer la vente de produits et services, développés et labellisés par Attijariwafa bank mais pouvant être gérés par d'autres entités du groupe, à savoir, Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafa Bourse, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences du Marché des Particuliers et des Professionnels est caractérisée par la segmentation du portefeuille client selon plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « affluent », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

La banque a également mis en place des modèles économiques complémentaires pour le développement du réseau, permettant ainsi à d'autres franges de la population d'accéder aux services bancaires et financiers.

Principaux indicateurs de la Banque des Particuliers et Professionnels³⁷

³⁷ Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2022, les principaux indicateurs de la « Banque des Particuliers et Professionnels » se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 955 au 31 décembre 2022 vs. 938 au 31 décembre 2021
- nombre de clients : 4 539 791 au 31 décembre 2022 vs. 4 092 102 au 31 décembre 2021
- crédits distribués : 57,5 Mrds Dh au 31 décembre 2022 vs. 56,7 Mrds Dh au 31 décembre 2021
- dépôts de la clientèle : 97,7 Mrds Dh au 31 décembre 2022 vs. 92,5 Mrds au 31 décembre 2021
- part de la Banque des Particuliers et Professionnels dans les dépôts de la banque : 35,9%

Marché des Marocains Résidents à l'Etranger

Plaçant la diaspora marocaine au cœur de sa stratégie de développement, Attijariwafa bank se positionne comme un acteur de référence en matière d'« Immigrant Banking ». Ainsi, un modèle économique a été construit lui permettant de servir et d'accompagner le client ici et là-bas, à savoir dans son pays d'origine – le Maroc – et son pays de résidence.

Tirant profit de la réussite de son modèle avec les Marocains résidant à l'étranger en Europe, Attijariwafa bank a capitalisé sur ce succès pour le dupliquer aux autres diasporas servies par le groupe. A cet effet, Attijariwafa bank Europe, filiale européenne du groupe, est devenue l'interlocuteur de référence et le partenaire privilégié auprès des Tunisiens, des sénégalais, des ivoiriens et des maliens en Europe.

Les principales composantes de ce modèle économique se déclinent comme suit :

- Un réseau physique d'agences et de bureaux de représentation dans les pays où les MRE sont installés en nombre :
 - ✓ Attijariwafa bank Europe et ses succursales, filiale disposant de licences bancaires avec un réseau d'agences, et une présence dans 6 pays en Europe (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, et Espagne) ;
 - ✓ Des bureaux de représentation en Suisse, en Angleterre³⁸, au Canada et au Moyen Orient (en Arabie Saoudite, aux Emirats Arabes Unis, au Qatar)
- Un réseau de partenaires permettant aux clients d'Attijariwafa bank d'accéder à des réseaux de distribution dans les pays de non-présence du Groupe ;
- Des réseaux de distribution dans le pays d'origine, animés de manière spécifique ;
- Une offre de produits et services bancaires couvrant l'ensemble des besoins du client en termes d'« immigrant banking » et de « migrant bank » ;
- Des organisations dédiées au niveau des filiales en Europe et en Afrique, assurant le pilotage du marché, l'animation des réseaux, le marketing stratégique et opérationnel.

Principaux indicateurs de la Banque des Marocains Résidents à l'Etranger³⁹

Au 31 décembre 2022, les principaux indicateurs de la « Banque des Marocains Résidents à l'Etranger » se présentent comme suit :

- dépôts de la clientèle MRE : 56,0 Mrds Dh (vs. 47,0 Mrds fin 2021) ;
- nombre de réseaux en Europe (agences et bureaux de représentation) : 45 (vs 60 fin 2021) ;
- nombre de comptes MRE (clients) : 815 635 (vs. 800 648 fin 2021).

³⁸ Le bureau de représentation de Londres est une société financière depuis 2017.

³⁹ Source : Attijariwafa bank

Marché de l'Entreprise

Un dispositif d'accompagnement financier et non financier spécifique aux Entreprises

Accompagner et soutenir le développement des PME et Grandes Entreprises, telle est la mission du Marché des Entreprises qui déploie en permanence un dispositif dédié construit autour de trois leviers principaux :

- Une offre de produits et services financiers innovants et adaptés pour répondre aux attentes et aux besoins spécifiques de chaque typologie de clients : banque au quotidien, solutions de financement, opérations à l'international, assurance, assistance...
- Des solutions digitales pour accélérer la digitalisation des entreprises et optimiser leurs interactions avec la banque : banque à distance, solutions de gestion des encaissements et des décaissements, solutions digitales pour les opérations à l'international...
- Des services non financiers axés sur le conseil, l'information, la formation et la mise en relation pour accompagner le développement des affaires avec efficacité.

Un réseau d'agences dédiées offrant des services à valeur ajoutée

Conscient que la régionalisation est un levier fondamental pour contribuer à l'essor économique et social du pays, le groupe Attijariwafa bank a opté pour une organisation régionale afin de mettre à la disposition de ses clients des interlocuteurs qui les accompagnent au niveau local. Le Groupe privilégie ainsi la proximité avec sa clientèle et réinvente sans cesse l'expérience clients afin d'offrir un service de qualité basé sur l'écoute, le conseil et la célérité de traitement.

En appui à son réseau d'agences, Attijariwafa bank a mis sur pied un réseau de Centres d'Affaires et des Succursales Entreprises pour les PME et GE : Ces centres d'expertise au nombre croissant prennent en charge les besoins complexes des entreprises dans des domaines pointus tels que le Trade, le Cash Management, le digital... et offrent une panoplie riche de services financiers et non financiers par des conseillers spécialisés. Ces entités sont soutenues et accompagnées par des experts métiers en central ou dans des filiales spécialisées.

Un engagement au service du développement économique

Afin de contribuer efficacement au développement des différents secteurs de l'économie et soutenir le tissu productif marocain, Attijariwafa bank multiplie les actions au service de la croissance économique :

- Lancement du programme « Plan Entreprise » axé sur l'accompagnement sur mesure des entreprises et décliné pour ce faire, selon une approche sectorielle et thématique permettant de répondre de manière adaptée aux besoins et préoccupations de chaque secteur afin de contribuer efficacement à son développement et renforcer son rôle de locomotive de l'économie.
- Mise en place de protocoles d'accord pour le financement des TPME.
- Soutien actif des programmes étatiques en faveur de l'entreprise.
- Aide aux entreprises en difficultés de trésorerie pour leur restructuration financière.
- Engagements annuellement pour la mise en place d'enveloppes importantes de crédits en faveur des PME/GE.
- Soutien inconditionnel des entreprises pendant la crise sanitaire et répondre à leurs besoins par la mise en place des crédits spécifiques pendant les périodes COVID-19 et Post COVID et d'un processus de report d'échéances.

Principaux indicateurs de la Banque de l'Entreprise⁴⁰

Au 31 décembre 2022, les principaux indicateurs de la banque de l'entreprise se présentent comme suit :

- engagements PME et TPE : 91,1 Mrds Dh (vs. 81,4 Mrds Dh fin 2021)

⁴⁰ Source : Attijariwafa bank

- nombre de clients PME et TPE : 1,2 Mrds (vs. 1,1 Mrds fin 2021)
- nombre de centres d'affaires : 29 (vs. 28 fin 2021) ;
- nombre de succursales entreprises : 10 (vs. 12 fin 2021).

Marché de la TPE et de l'entrepreneuriat

Un dispositif d'accompagnement financier et non financier spécifique à la petite entreprise

Accompagner et soutenir le développement des petites entreprises mais également des autoentrepreneurs et des porteurs de projets, telle est la mission du Marché de la TPE et de l'Entrepreneuriat qui déploie en permanence un dispositif dédié construit autour de trois leviers principaux :

- Une offre de produits et services financiers innovants et adaptés pour répondre aux attentes et aux besoins spécifiques de chaque typologie de clients (TPE individuelle, TPE Personnes morales et Autoentrepreneurs) : banque au quotidien, solutions de financement, opérations à l'international, assurance, assistance...
- Des solutions digitales pour accélérer la digitalisation des entreprises et optimiser leurs interactions avec la banque : banque à distance, solutions de gestion des encaissements et des décaissements, solutions digitales pour les opérations à l'international...
- Des services non financiers axés sur le conseil, l'information, la formation et la mise en relation pour accompagner le développement des affaires avec efficacité.

Un réseau d'agences dédiées offrant des services à valeur ajoutée

Conscient que la régionalisation est un levier fondamental pour contribuer à l'essor économique et social du pays, le groupe Attijariwafa bank a opté pour une organisation régionale afin de mettre à la disposition de ses clients des interlocuteurs qui les accompagnent au niveau local. Le Groupe privilégie ainsi la proximité avec sa clientèle et réinvente sans cesse l'expérience clients afin d'offrir un service de qualité basé sur l'écoute, le conseil et la célérité de traitement.

En appui à son réseau d'agences, Attijariwafa bank a mis sur pied des réseaux dédiés :

- Des Centres TPE, pour servir les porteurs de projets, les auto-entrepreneurs et les Très Petites Entreprises ont été mis en place en vue de leur apporter l'expertise nécessaire pour accompagner leur développement, en particulier à travers le financement.
- Des Centres Dar Al Moukawil qui offrent gratuitement aux porteurs de projets, auto-entrepreneurs et Très Petites Entreprises, clients et non clients, la possibilité de bénéficier de plusieurs services d'accompagnement : des informations riches liées à l'entrepreneuriat, des conseillers dédiés, des séances de formation quotidiennes, ainsi que des services de mise en relation (BtoB et journées marchés).

Un engagement au service du développement économique

Afin de contribuer efficacement au développement des différents secteurs de l'économie et soutenir le tissu productif marocain, Attijariwafa bank multiplie les actions au service de la croissance économique :

- Lancement du programme « **Ana Maak** » élaboré autour de 30 projets et étalé sur 3 ans est axé sur la facilité de l'accès au financement des jeunes porteurs de projets, des auto-entrepreneurs, des micro-entreprises et des TPE de l'informel aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, ainsi que des PME exportatrices vers l'Afrique, l'amélioration de l'expérience client et l'accélération de la digitalisation
 - Conventions pour l'encouragement de l'entrepreneuriat et l'accélération du développement des Petites Entreprises avec les opérateurs économiques, la sphère publique, les acteurs associatifs...
 - Protocoles d'accord pour le financement des TPE.
 - Soutien actif des programmes étatiques en faveur des TPE mais également des autoentrepreneurs et des porteurs de projets

- Aide aux entreprises en difficultés de trésorerie pour leur restructuration financière.
- Soutien à l'accélération du business avec le dispositif Dar Al Moukawil qui ne cesse de s'enrichir de nouveaux services pour offrir aux entrepreneurs et aux porteurs de projets un accompagnement en constante amélioration.

Principaux indicateurs du Marché de la TPE et de l'entrepreneuriat

A fin décembre 2022, les principaux indicateurs du Marché de la TPE et de l'entrepreneuriat se présentent comme suit :

- Engagement TPE : 13,6 milliards Dh à fin 2022 (vs. 12,6 milliards Dh à fin 2021) ;
- Nombre de clients TPE : 1 153 925 à fin 2022 (vs. 1 065 700 à fin 2021) ;
- Nombre de centres TPE : 121 à fin 2022 (vs. 110 à fin 2021) ;
- Nombre de centres Dar Al Moukawil : 17 à fin 2022 (vs. 16 à fin 2021).

La Banque Privée

Attijariwafa bank a développé un savoir-faire en matière de Banque Privée et a adapté en permanence sa stratégie et son modèle organisationnel de manière à se conformer aux meilleures pratiques internationales en la matière. Le modèle économique est construit autour des éléments suivants :

- une équipe commerciale dédiée de « Private Banker » et de « Conseillers Patrimoniaux » spécialisés dans le métier de la banque privée ;
- Un Family Office qui offre aux familles clientes une véritable valeur ajoutée dans la gestion de leur patrimoine
- une prise en charge de la clientèle dans des espaces privés dédiés à ce segment de clientèle ;
- une offre de produits et services adaptés :
 - ✓ produits de placement diversifiés permettant d'investir dans différentes classes d'actifs et instruments (Gestion d'actifs, marchés des capitaux, Bourse, Private Equity ...)
 - ✓ conseil juridique et fiscal.

Les solutions patrimoniales proposées aux clients sont planifiées et mises en œuvre par l'équipe ingénierie patrimoniale avec l'appui technique et l'expertise reconnue des spécialistes métiers du groupe.

Appuyée par ses entités supports destinées à améliorer l'efficacité commerciale et opérationnelle, l'organisation de la Banque Privée assure la couverture régionale de l'ensemble du territoire.

La Banque Multicanal

Attijariwafa bank veille au développement des différents canaux alternatifs de distribution à travers la Banque Multicanal. Celle-ci met à disposition des clients toute une gamme de services à travers le canal téléphonique, Internet, les SMS et les Guichets Automatiques Bancaires.

A 31 décembre 2022, la banque dispose de 1 500 distributeurs et guichets automatiques.

Marketing stratégique

Afin d'accompagner la Banque dans sa stratégie « Energie 2020 » qui place le client au centre de ses préoccupations, la Banque de détail a créé un département Marketing Stratégique dont l'ambition est de positionner Attijariwafa bank comme la banque relationnelle de référence pour tous les clients, à travers un modèle proactif, centré sur l'analyse et la satisfaction des besoins de la clientèle.

Cette ambition passe par de nombreux projets structurants autour de l'évolution des frontaux de vente dans une logique omnicanale, l'optimisation des outils et de l'organisation commerciale pour mieux servir les besoins de la clientèle, l'enrichissement des outils du Centre de Relation Client et

l'élargissement de ses prérogatives, ainsi que le développement d'outils d'aide à la vente qui permettront aux commerciaux de répondre plus efficacement aux besoins personnalisés des clients.

b. Le pôle Corporate Banking, Markets & Investor Solutions

Banque de Financement

Cette ligne métier constitue une plate-forme globale de financements Corporate, financement de projets et syndication soutenus par un dispositif Coverage permettant d'adresser les besoins de la clientèle Corporate, institutionnelle et Etats dans l'ensemble de nos pays de présence.

Elle s'articule autour des entités suivantes :

- Corporate Banking - Etablissements Publics & Télécoms
- Corporate Banking - Institutionnels, Ago & Immobilier
- Corporate Banking - industries et Groupe Al Mada
- **Financement de Projets** : entité en charge de l'origination et montage de financements structurés ;
- **Syndication** : entité en charge d'optimiser nos interventions dans des opérations de financement de taille importante, à travers un processus efficient de syndication auprès des banques et institutions partenaires.
- **Coverage** : entité chargée d'accompagner nos clientèles multinationales, et grands groupes marocains, panafricains ou étrangers implantés dans plusieurs de nos pays de présence.
- **Attijari Middle East (Dubai)** : entité en charge du développement de l'activité Coverage au Moyen Orient.

Conseil

Cette ligne métier a pour vocation l'accompagnement de la clientèle Corporate et Etats dans le cadre des activités de conseil financier.

Attijari Finances Corp. est présente sur l'ensemble des métiers du Corporate Finance tels que :

- Fusions-Acquisitions (M&A) : préparation et mise en œuvre d'opérations de cession ou de rapprochement que ce soit par voie d'acquisition, de fusion, de partenariat ou d'échange d'actifs ;
- Equity Capital Market (ECM) : montage d'émissions en capital pour les entreprises notamment par une introduction en bourse (IPO), une augmentation de capital... ;
- Debt Capital Market (DCM) : montage et structuration d'émissions de titres de créances négociables pour les entreprises (billets de trésorerie, bons de sociétés de financement, obligations classiques, obligations subordonnées...) ;
- Structuration financière ;
- Privatisations.

La ligne métier Conseil intervient dans l'ensemble de nos pays de présence en s'appuyant sur ses équipes au Maroc (Attijari Finances Corp.), en Tunisie (Attijari Finances Tunisie) et en Côte d'Ivoire (Attijari Finances Côte d'Ivoire). Cette entité assure également l'animation de l'activité Conseil au sein de nos filiales au Moyen Orient (Attijari Middle East) et en Afrique centrale (Attijari Securities Central Africa).

Banque d'Investissement Groupe

Cette ligne métier regroupe les activités suivantes :

- **Asset Management Services** : ensemble d'activités liées à la gestion d'actifs pour compte de tiers (Wafa Gestion), à la titrisation (Attijari Titrisation), au capital investissement (Attijari Invest) et à la conservation de titres (Custody).
- **Brokerage & Recherche** : ensemble d'activités liées à l'intermédiation boursière (Attijari Intermédiation et Wafa Bourse), et à la recherche (Attijari Global Research).

- Filiales CIB à l'international :
 - **Afrique subsaharienne**, les filiales Attijari Securities Central Africa (Douala), Attijari Securities West Africa (Abidjan), et Attijari Asset Management (Dakar) opérant dans les métiers du conseil, de l'intermédiation boursière, de la gestion d'actifs et de la conservation de titres ;
 - **En Tunisie**, les filiales Attijari Gestion, Attijari Intermédiation et Attijari Sicar, opérant dans les métiers de la gestion d'actifs, de l'intermédiation boursière et du capital investissement.

Principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement⁴¹

Les principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité de la Banque de Financement au 31 décembre 2022 :
 - engagements Grandes Entreprises : 97 Mrds Dh (-/+10,5% vs fin 2021) ;
 - nombre de clients Grandes Entreprises : 1 678 (-/+7,6% vs fin 2021) ;
- indicateurs de l'activité gestion d'actifs au 31 décembre 2022 :
 - encours d'actifs sous gestion : 136 Mdh ;
 - part de marché : 26,8%

Marchés de Capitaux Groupe

En tant que plate-forme globale, l'entité Marchés de Capitaux Groupe a pour vocation de renforcer notre leadership à travers (i) le développement soutenu de l'innovation et de l'origination tant auprès de la clientèle Corporate, GE, PME, qu'auprès des Etats, (ii) le développement maîtrisé des activités de marchés au Maroc et au sein de nos filiales BDI, (iii) et le déploiement d'une étroite synergie commerciale avec les autres entités du pôle CIB. Elle s'articule autour des entités suivantes :

- Marchés de Capitaux Maroc : entité en charge du pilotage et du développement de nos activités de marchés de capitaux au Maroc ;
- Direction des Activités de Marchés de capitaux à l'International (D.A.M.I) : entité en charge du pilotage et du développement de nos activités de marchés à l'international ;
- Structuration Groupe : entité en charge de la structuration de nouveaux produits et solutions à forte valeur ajoutée ;

Middle Office et Risk Management : entité en charge du suivi et du contrôle des opérations et des données de marchés ainsi que de la mesure des risques et des résultats.

Offre MCG :

- Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière.
- Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.

⁴¹ Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs de la Banque de Marchés des Capitaux⁴²

Au 31 décembre 2022, les principaux indicateurs de la « Banque de marchés des Capitaux » se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité intermédiation boursière :
 - volume de transactions sur le marché central : 18 Mrds Dh (+30,1% par rapport à fin 2021) ;
 - part de marché sur le marché central : 28,0% (-3,7 pts vs fin 2021) ;
 - volume de transactions sur le marché global: 30,8 Mrds Dh (vs. 40,5 Mrds Dh à fin 2021) et une part de marché de 26,9% (-0,4 pts vs fin 2021).
- indicateurs de l'activité salle des marchés :
 - volume global de change traité : 916 Mrds dh ;
 - volume global Options de change : 54 Mrds Dh
- indicateurs de l'activité Custody :
 - volume des titres en conservation : 602 Mrds Dh à fin juin 2023 ;
 - part de marché : 34,2%.

Cash Management & Paiements

Cette ligne métier offre aux clients Corporate, entreprises et institutions financières des solutions d'optimisation de trésorerie, de digitalisation de la gestion des encaissements et décaissements, de traçabilité des flux, de dématérialisation des moyens de paiement et de gestion de comptes à travers des services de banque à distance.

En constante écoute du marché et des besoins clients, elle contribue activement à impulser une dynamique d'innovation permettant un enrichissement permanent de son catalogue produits et services et ce, en étroite synergie avec les entités du pôle CIB.

Cette ligne métier a également pour vocation de développer les dépôts et les flux de la clientèle Corporate et Entreprise. Elle intervient dans le développement de l'activité des paiements domestiques et internationaux, ainsi que l'accompagnement des filiales internationales du groupe dans la structuration et le développement de l'activité Cash Management & Paiements.

Elle est structurée autour de deux entités :

- **Cash Management Corporate & International** : entité chargée d'accompagner la clientèle Corporate et multinationale, ainsi que nos filiales internationales dans le développement de l'activité Cash Management.
- **Cash Management Entreprise & Canaux** : entité chargée du développement de l'activité Cash Management auprès de la clientèle Entreprise ainsi que du déploiement de solutions d'encaissement et de paiement.

Trade Finance, FI & Correspondent Banking

Cette ligne métier a pour vocation d'accompagner les activités internationales du Groupe ainsi que celles de ses clients et partenaires à travers trois entités :

- **Trade Finance** : entité en charge d'accompagner la clientèle importatrice et exportatrice de tous les segments de l'Entreprise (Corporate, GE, PME et TPE) en lui assurant le conseil technique et réglementaire, Elle assure également le déploiement de la ligne métier Trade Finance au sein des filiales BDI et AWB Europe.

⁴² Source : Attijariwafa bank

- **Financial Institutions & Correspondent Banking** : cette entité a pour mission de gérer et développer de manière transverse les relations avec les institutions financières internationales clientes et fournisseurs du Groupe. Elle est aussi chargée de négocier pour le Groupe les lignes commerciales et financières nécessaires au développement de ses activités internationales et celles de ses clients.
- **Promotion du Commerce Extérieur** : cette entité a pour principale mission de promouvoir l'offre de produits et services du Groupe dédiée au commerce extérieur et à l'investissement étranger, ainsi que l'organisation et la participation à des événements dédiés au Maroc et à l'étranger, tout en assurant le rôle de Desk International Santander à l'échelle du Groupe.

Attijari International Bank

Cette filiale AIB déploie ses activités bancaires, auprès des opérateurs installés dans les zones d'accélération industrielles. Elle représente la plate-forme du groupe pour l'entrée en relation avec des multinationales et leur apporter des solutions de financement en devises.

c. Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées

Sociétés de Financement Spécialisées

Cette entité supervise les filiales spécialisées de Attijariwafa bank et regroupe ce qui suit :

	Offre Produits
Services Financiers Spécialisés	Crédit à la consommation (Wafasalaf) Financement immobilier (Wafa Immobilier) Transfert d'argent (Wafa Cash) Location longue durée (Wafa LLD) Leasing (Wafabail) Factoring (Attijari Factoring) Banque (Bank Assafa)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

Principaux indicateurs des filiales financières

Au 31 décembre 2022, les principaux indicateurs des filiales financières se présentent comme suit :

Wafasalaf	Wafa Immobilier	Wafa Cash	Wafa LLD	Wafabail	Attijari Factoring	Bank Assafa
Effectif : 1 047	Effectif : 421	Effectif : 786	Effectif : 69	Effectif : 114	Effectif : 46	Effectif : 338
47 agences propres	58 agences	2 196 agences	6 493 véhicules gérés	Encours : 12,6 Mrds Dh	Encours financement : 1 813 Mdh	Encours financement : 5 707 Mdh
Encours global : 37,5 Mrds Dh	Encours global : 71,0 Mrds Dh	Volume cash : 44,6 Mrds Dh				

Source : Attijariwafa bank

Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

	Filiales
Banque De Détail à l'international	Attijariwafa bank Egypt Attijari bank Tunisie Attijari bank Mauritanie CBAO Groupe Attijariwafa bank Crédit du Sénégal Société Ivoirienne de Banque Banque Internationale pour le Mali Banque Internationale pour l'Afrique au Togo SCB Cameroun Union Gabonaise de Banques Crédit du Congo

La Banque de Détail à l'international a pour mission de développer un réseau de banques de proximité dans les pays d'Afrique et de renforcer la présence du groupe Attijariwafa bank sur le marché asiatique et ce, dans le but d'en faire un moteur de croissance.

Elle s'appuie sur les forces, le savoir-faire et du Groupe pour :

- S'assurer que toutes les filiales bancaires en Afrique disposent de stratégies ambitieuses et réalistes, répondant aux attentes de leurs clients, de leurs actionnaires et de leurs régulateurs, de budgets précis et cohérents ainsi que tous les moyens nécessaires pour atteindre leurs objectifs de création de valeur à court et à plus long terme
- Déployer le modèle de gouvernance des filiales à l'international, le socle des normes, pratiques et valeurs du Groupe tout en veillant à l'harmonisation des process et le pilotage des activités ;
- Favoriser le déploiement de tous les métiers de la banque et le développement des activités parabancaires en exploitant au mieux les synergies avec l'ensemble des composantes du groupe Attijariwafa bank ;
- Promouvoir l'image et l'offre africaine du Groupe sur tous les marchés, et en particulier le marché asiatique et accompagner la présence asiatique en Afrique ;
- Promouvoir la dimension panafricaine du Groupe, à travers différentes initiatives, notamment le Forum International Afrique Développement et la mise en place de partenariats stratégiques impliquant les filiales BDI avec des acteurs publics, privés et institutionnels

En 2023, plusieurs pays d'Afrique ont connu une instabilité politique dont les impacts sur l'activité Attijariwafa bank ont été les suivantes :

- Niger : Attijariwafa bank est présente dans ce pays par l'intermédiaire de la succursale de la CBAO. Les encours sur le souverain nigérien sont non significatifs au niveau du groupe AWB. Le cours de son activité n'a pas été affecté par les événements politiques récents.
- Gabon : l'activité de la filiale n'a pas été affectée (un seul jour de fermeture depuis le début des instabilités politiques).
- Cameroun : deux dégradations de la note de l'état camerounais sont intervenues en juillet (note Moody's passant de B2 à Caa1) et en août (note S&P passant de B- à CCC+). Les impacts de cette dégradation seront pris en compte dans les états financiers du groupe au 30/06/2023 conformément à ses règles de provisionnement sans impact significatif sur la profitabilité du groupe.

Principaux indicateurs d'Attijariwafa bank Egypt à décembre 2022⁴³

Au titre de l'année 2022, les principaux indicateurs d'Attijariwafa bank Egypt se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 64 vs. 64 à décembre 2021 ;
- crédits distribués (nets) : 14 135 Mdh vs. 14 841 Mdh à décembre 2021 ;
- dépôts des clients : 22 160 Mdh vs. 22 302 Mdh à décembre 2021 ;
- PDM dépôts : 0,6% vs. 0,6% à décembre 2021
- PDM crédits : 0,8% vs. 0,7% à décembre 2021

Principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie à décembre 2022⁴⁴

Au titre de l'année 2022, les principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 190 vs. 200 à décembre 2021 ;
- crédits distribués (nets) : 23 764 Mdh vs. 21 628 Mdh à décembre 2021 ;
- dépôts des clients : 31 708 Mdh vs. 27 578 à décembre 2021 ;
- PDM dépôts : 11,2% vs. 11,1% à décembre 2021 ;
- PDM crédits : 8,2% vs. 8,4% à décembre 2021.

Principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank à décembre 2022⁴⁵

Au titre de l'année 2022, les principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 88 vs. 86 à décembre 2021 ;
- crédits distribués (nets) : 14 639 Mdh vs. 12 096 à décembre 2021 ;
- dépôts des clients : 18 748 Mdh vs. 15 508 Mdh à décembre 2021 ;
- PDM dépôts : 12,9% vs. 14,0% à décembre 2021 ;
- PDM crédits : 12,9% vs. 13,4% à décembre 2021.

Principaux indicateurs du Crédit du Sénégal à fin décembre 2022⁴⁶

Au titre de l'année 2022, les principaux indicateurs du Crédit du Sénégal se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 7 vs. 7 à décembre 2021 ;
- crédits distribués (nets) : 2 955 Mdh vs. 2 485 Mdh à décembre 2021 ;
- dépôts des clients : 3 108 Mdh vs. 2 351 Mdh à décembre 2021 ;
- PDM dépôts : 2,1% vs. 2,1% à décembre 2021 ;
- PDM crédits : 2,6% vs. 2,7% à décembre 2021.

Principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali à fin décembre 2022⁴⁷

Au titre de l'année 2022, les principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 50 vs. 54 à décembre 2021 ;
- crédits distribués (nets) : 2 515 Mdh vs. 2 551 Mdh à décembre 2021 ;
- dépôts des clients : 5 697 Mdh vs. 5 300 Mdh à décembre 2021 ;
- PDM dépôts : 7,5% vs. 7,3% à décembre 2021 ;
- PDM crédits : 3,8% vs. 5,1% à décembre 2021.

⁴³ Source : Attijariwafa bank

⁴⁴ Source : Attijariwafa bank

⁴⁵ Source : Attijariwafa bank

⁴⁶ Source : Attijariwafa bank

⁴⁷ Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque à décembre 2022⁴⁸

Au titre de l'année 2022, les principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 70 vs. 68 à décembre 2021 ;
- crédits distribués (nets) : 15 628 Mdh vs. 14 263 Mdh à décembre 2021 ;
- dépôts des clients : 21 610 Mdh vs. 17 630 Mdh à décembre 2021 ;
- PDM dépôts : 8,3% vs. 8,0% à décembre 2021 ;
- PDM crédits : 9,0% vs. 9,4% à décembre 2021.

Principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque à décembre 2022⁴⁹

Au titre de l'année 2022, les principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 22 vs. 21 à décembre 2021 ;
- crédits distribués (nets) : 4 322 Mdh vs. 3 398 Mdh à décembre 2021 ;
- dépôts des clients : 6 646 Mdh vs. 6 267 Mdh à décembre 2021 ;
- PDM dépôts : 13,2% vs. 17,0% à décembre 2021 ;
- PDM crédits : 13,6% vs. 12,8% à décembre 2021.

Principaux indicateurs du Crédit du Congo à décembre 2022⁵⁰

Au titre de l'année 2022, les principaux indicateurs du Crédit du Congo se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 28 vs. 13 à décembre 2021 ;
- crédits distribués (nets) : 1 925 Mdh vs. 1 756 Mdh à décembre 2021 ;
- dépôts des clients : 3 860 Mdh vs. 2 931 Mdh à décembre 2021 ;
- PDM dépôts : 11,1% vs. 10,7% à décembre 2021 ;
- PDM crédits : 10,0% vs. 9,7% à décembre 2021.

Principaux indicateurs d'Attijari bank Mauritanie à fin décembre 2022⁵¹

Au titre de l'année 2022, les principaux indicateurs d'Attijari bank Mauritanie se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 26 vs. 25 à décembre 2021 ;
- crédits distribués (nets) : 1 766 Mdh vs. 1 580 Mdh à décembre 2021 ;
- dépôts des clients : 2 077 Mdh vs. 2 248 Mdh à décembre 2021 ;
- PDM dépôts : 7,4% vs. 9,6% à décembre 2021 ;
- PDM crédits : 7,6% vs. 8,4% à décembre 2021.

Principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun à décembre 2022⁵²

Au titre de l'année 2022, les principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 54 vs. 55 à décembre 2021 ;
- crédits distribués (nets) : 7 055 Mdh vs. 5 735 Mdh à décembre 2021 ;
- dépôts des clients : 10 733 Mdh vs. 9 008 Mdh à décembre 2021 ;
- PDM dépôts : 8,7% vs. 9,0% à décembre 2021 ;
- PDM crédits : 10,1% vs. 9,7% à décembre 2021.

⁴⁸ Source : Attijariwafa bank

⁴⁹ Source : Attijariwafa bank

⁵⁰ Source : Attijariwafa bank

⁵¹ Source : Attijariwafa bank

⁵² Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo à décembre 2022⁵³

Au titre de l'année 2022, les principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 13 vs. 13 à décembre 2021 ;
- crédits distribués (nets) : 1 497 Mdh vs. 1 276 Mdh à décembre 2021 ;
- dépôts des clients : 1 898 Mdh vs. 1 860 Mdh à décembre 2021 ;
- PDM dépôts : 4,1% vs. 5,1% à décembre 2021;
- PDM crédits : 4,3% vs. 5,2% à décembre 2021.

⁵³ Source : Attijariwafa bank

IV.1.4.Évolution des indicateurs d'exploitation :

a. Évolution des crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué sur la période considérée comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	42 771	35 291	41 458	-17,5%	17,5%
A vue	13 703	6 272	5 120	-54,2%	-18,4%
A terme	29 068	29 018	36 338	-0,2%	25,2%
Créances sur la clientèle (C2)	217 716	223 039	238 559	2,4%	7,0%
Crédits de trésorerie et à la consommation	58 806	63 382	75 087	7,8%	18,5%
Crédits à l'équipement	61 297	59 020	63 105	-3,7%	6,9%
Crédits immobiliers	64 082	64 679	67 542	0,9%	4,4%
Autres crédits	17 143	17 250	16 499	0,6%	-4,4%
Créances acquises par affacturage	10 092	11 870	10 007	17,6%	-15,7%
Créances en souffrance nettes de provision	4 764	5 494	4 718	15,3%	-14,1%
Intérêts courus à recevoir	1 532	1 345	1 601	-12,2%	19,0%
Total crédits (C1) + (C2)	260 487	258 330	280 017	-0,8%	8,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

Revue analytique 2021-2022

A l'exercice 2022, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à près de 280,0 Mrds Dh, en hausse de 8,4% (+21,7 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2021. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 7,0 % (+15,5 Mrds Dh) à près de 238,6 Mrds Dh à fin décembre 2022, cette évolution est due essentiellement à :
 - l'accroissement des intérêts courus à recevoir de 19,0% (+0,3 Mrds Dh) pour atteindre plus de 1,6 Mrds Dh à fin décembre 2022 contre 1,3 à fin décembre 2021.
 - la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 18,5% (+11,7 Mrds Dh) par rapport à décembre 2021.
- La hausse de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 17,5% (+6,2 Mrds Dh) à 41,5 Mrds Dh à fin décembre 2022.

Revue analytique 2020 – 2021

A l'exercice 2021, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à près de 258,3 Mrds Dh, en baisse de 0,8% (-1,2 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2020. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 2,4 % (+5,3 Mrds Dh) à près de 223,0 Mrds Dh à fin décembre 2021, cette évolution est due essentiellement à :
 - l'accroissement des créances acquises par affacturage de 17,6% (+1,8 Mrds Dh) pour atteindre plus de 11,9 Mrds Dh à fin décembre 2021 contre 10,1 à fin décembre 2020.
 - la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 7,8% (+4,6 Mrds Dh) par rapport à décembre 2020.

- La baisse de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 17,5% (-7,5 Mrds Dh) à 35,3 Mrds Dh à fin décembre 2021. Cette situation est consécutive à une forte baisse de l'encours créances à vue de 6,5 Mrds Dh par rapport à fin 2020.

L'évolution de la structure des crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Créances par décaissements nets*					
Secteur public	50 353	50 789	52 796	0,9%	4,0%
Entreprises financières	15 385	13 285	17 308	-13,6%	30,3%
Entreprises non financières	81 563	86 626	93 297	6,2%	7,7%
Autre clientèle**	70 416	72 340	73 556	2,7%	1,7%
Total crédits par décaissements nets***	217 716	223 039	236 958	2,4%	6,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité Maroc

* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

** Particuliers, commerçants

*** Y compris intérêts courus à recevoir

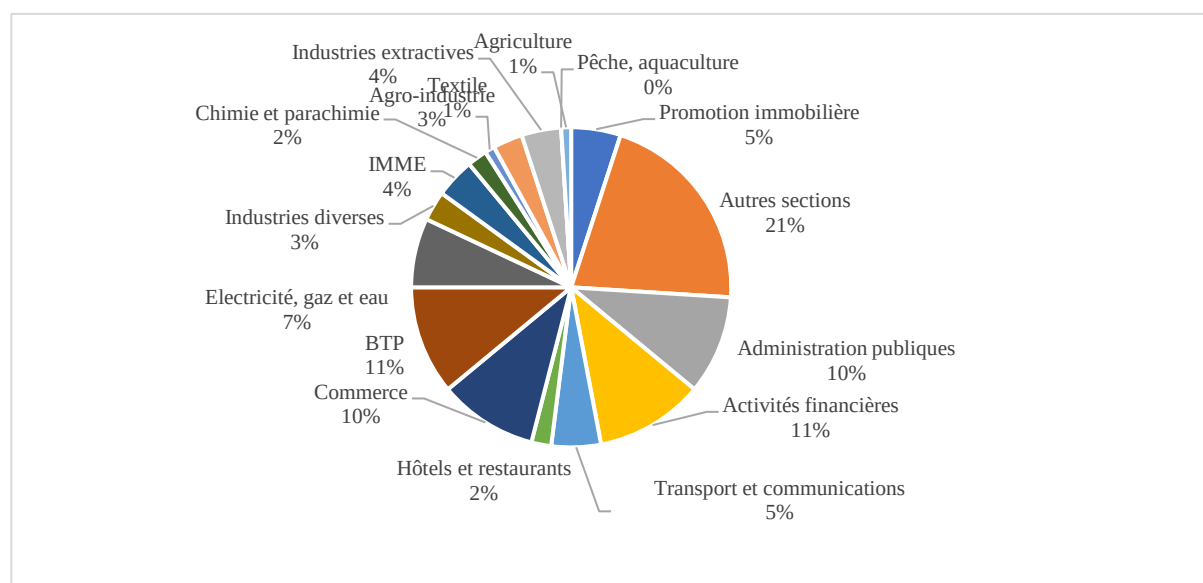
Concernant les crédits octroyés à la clientèle, Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente 39,4% du total des créances sur la clientèle en 2022 et 38,8% en décembre 2021.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle est à 22,3% en 2022 et à 22,7% en décembre 2021.

Par ailleurs, la ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité, au 31 décembre 2022, fait ressortir les pondérations suivantes :

- les activités financières représentent 11% du total des crédits ;
- le BTP représente 11% du total et la part de la promotion immobilière représente à 5% en 2022 (vs. 5% au 31 décembre 2021) ;
- les administrations publiques représentent 10% du total ;
- les I.M.M.E.⁵⁴ se sont stabilisés à 4% du total.

Ventilation des crédits par secteur d'activité au 31 décembre 2022



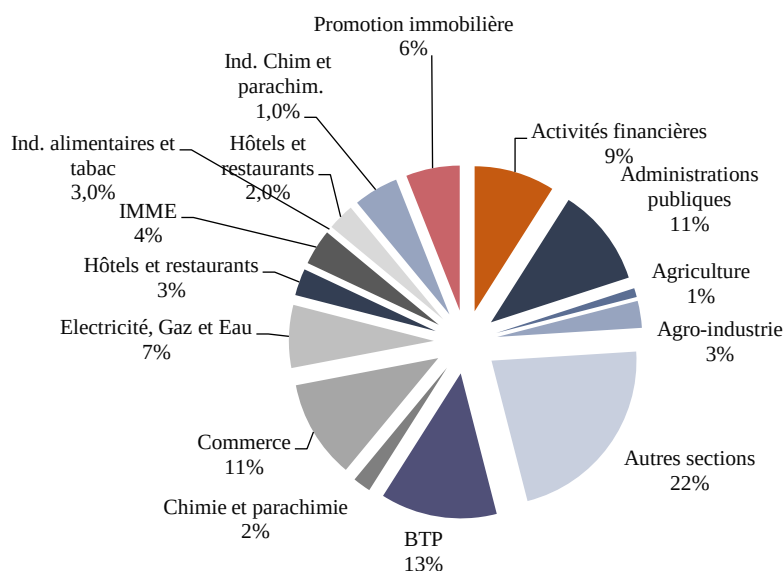
Source : Attijariwafa bank

⁵⁴Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

La ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité, au 31 décembre 2021, fait ressortir les pondérations suivantes :

- les activités financières représentent 11% du total des crédits ;
- le BTP représente 11% du total et la part de la promotion immobilière représente à 5% ;
- les administrations publiques représentent 10% du total ;
- les I.M.M.E.⁵⁵ se sont stabilisés à 4% du total.

Ventilation des crédits par secteur d'activité au 31 décembre 2021 :



Source : Attijariwafa bank

La ventilation des crédits par région se présente comme suit, sur la période considérée :

		déc-20	déc-21	déc-22
Corporate Center	Compte Interne/Guichet Ferme	18,9%	18,0%	17,8%
Reg Mkech-Bnimellal-Tafil	Reseau Bank Assafa	0,0%	0,0%	0,0%
	Reseau B.Mellal Khenifra	0,9%	1,0%	1,0%
	Reseau Marrakech Safi	3,6%	4,1%	4,1%
Reg Tanger-Tetouan-Hoceim	Reseau Tensift Daraa Tafilalet	0,8%	0,9%	0,9%
	Reseau Tanger Larache	2,5%	3,0%	2,8%
	Reseau Tanger-Tetouan-El Hoceima	0,0%	0,0%	0,0%
Region Casablanca-Settat	Reseau Tetouan-El Hoceima	1,0%	1,0%	1,1%
	Reseau Casa Centre	19,7%	18,4%	18,5%
	Reseau Casa Est	3,8%	4,3%	4,5%
	Reseau Casa Nord	4,1%	4,2%	4,2%
	Reseau Casa Sidi Belyout	11,7%	10,9%	10,5%
	Reseau Casa Sud	5,5%	5,6%	5,7%
	Reseau Pp Casa Centre	0,0%	0,0%	0,0%
	Reseau Pp Casa Nord	0,0%	0,0%	0,0%
	Reseau Pp Casa Sud	0,0%	0,0%	0,0%

⁵⁵Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

Region Fes-Meknes	Reseau Settat El Jadida	1,3%	1,4%	1,4%
	Reseau Fes Taza	2,6%	2,8%	2,8%
Region Oriental	Reseau Meknes	1,4%	1,6%	1,6%
	Reseau Nador	0,4%	0,4%	0,4%
Region Rabat-Sale-Kenitra	Reseau Oujda Berkane	1,1%	1,1%	1,1%
	Reseau Kenitra Gharb	1,6%	1,7%	1,9%
	Reseau Pp Kenitra Gharb	0,0%	0,0%	0,0%
	Reseau Pp Rabat Sale Temara	0,0%	0,0%	0,0%
	Reseau Rabat Nord Sale	5,5%	5,3%	5,4%
Region Souss-Massa-Sahara	Reseau Rabat Sud Temara	9,7%	9,4%	8,8%
	Reseau Agadir Sahara	3,0%	3,7%	4,1%
	Reseau Sous Massa	1,1%	1,2%	1,3%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2022, la région de Casablanca demeure le principal contributeur des engagements de la banque avec 44,5% suivie toujours de la région Souss-Massa-Sahara (14,2%) et de la région Rabat-Sale-Kenitra (8,4%).

b. Evolution des créances en souffrance

L'évolution des créances en souffrance nettes d'Attijariwafa bank sur la période 2020-2022 se présente comme suit

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Créances pré-douteuses	1 530	1 457	1 267	-4,8%	-13,0%
Créances douteuses	594	231	486	-61,1%	110,4%
Créances compromises	2 640	3 806	2 964	44,2%	-22,1%
Total créances en souffrance nettes	4 764	5 494	4 718	15,3%	-14,1%
Taux de contentialité*	6,0%	6,1%	6,0%	+0,1pt	-0,1pt
Taux de couverture**	68,0%	73,2%	71,3%	+5,2pt	-1,9pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux - * Créances en souffrance brutes rapportées à l'encours des crédits à la clientèle brut

**Provisions brutes sur créances en souffrance rapportées aux créances en souffrances brutes

Les créances en souffrance s'élèvent à 4 718 Mdh en 2022, contre 5 494 Mdh en 2021, soit une baisse de 14,1%, contre une augmentation de 15,3% sur la période 2020-2021. La baisse des créances en souffrance s'est traduite par une baisse du taux de contentialité qui passe de 6,1% en 2021 à 6,0% en 2022.

De plus, la baisse des créances en souffrance émane principalement de la baisse des créances en souffrance du secteur privé : Entreprises financières -2,2% entre 2022 et 2021, Entreprises non financières -39,9%, Autres clientèles du secteur privé -0,3%.

Pour sa part, le taux de couverture baisse de 1,9 points entre 2021 et 2022 et s'établit à 71,3% , après avoir augmenté de 5,2 points entre 2020 et 2021 pour s'établir à 73,2%.

c. Évolution des dépôts

Dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	42 805	35 471	38 104	-17,1%	7,4%
A vue	2 325	3 732	4 587	60,5%	22,9%
A terme	40 480	31 739	33 517	-21,6%	5,6%
Dettes envers la clientèle (D2)	245 156	261 097	273 892	6,5%	4,9%
Comptes à vue créditeurs	171 769	188 651	202 742	9,8%	7,5%
Comptes d'épargne	29 432	29 939	30 767	1,7%	2,8%
Dépôts à terme	31 811	28 981	25 308	-8,9%	-12,7%
Autres comptes créditeurs	11 681	13 147	14 709	12,5%	11,9%
Intérêts courus à payer	463	379	366	-18,1%	-3,5%
Total dettes (D1+D2)	287 961	296 568	311 997	3,0%	5,2%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

Revue analytique 2021-2022

Au terme de l'exercice 2022, les dettes envers la clientèle se sont établies à plus de 273,9 Mrds Dh, en hausse de 4,9% (+12,8 Mrds Dh) par rapport à fin 2021. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des comptes à vue créditeur de 14 Mrds Dh ;
- La hausse des autres comptes créditeurs de 11,9% (+2 Mrds Dh) pour s'établir à près de 14,7 Mrds Dh à fin décembre 2022.

De plus, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 7,4% (+2,6 Mrds Dh), pour atteindre plus de 4,6 Mrds Dh à fin décembre 2022. La hausse de l'encours des dépôts à vue de +0,9 Mrds Dh pour atteindre 4,6 Mrds Dh et la hausse de l'encours de crédit à terme de 5,6% (+1,8 Mrds Dh) expliquent cette augmentation.

Revue analytique 2020 – 2021

Au terme de l'exercice 2021, les dettes envers la clientèle se sont établies à plus de 261,1 Mrds Dh, en hausse de 6,5% (+15,9 Mrds Dh) par rapport à fin 2020. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des comptes à vue créditeur de 17 Mrds Dh ;
- La hausse des autres comptes créditeurs de 12,5% (+2 Mrds Dh) pour s'établir à près de 13,1 Mrds Dh à fin décembre 2021.

D'autre part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une baisse de 17,1% (-6,4 Mrds Dh), pour atteindre plus de 35,5 Mrds Dh à fin décembre 2021. La hausse de l'encours des dépôts à vue de +4,1 Mrds Dh pour atteindre 3,7 Mrds Dh et la baisse de l'encours de crédit à terme de 21,6% (-8,3 Mrds Dh) expliquent cette diminution.

L'encours des dépôts clientèle par segment de clientèle a évolué comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Dépôts					
Secteur public	3 164	2 741	3 512	-13,4%	28,2%
Entreprises financières	8 025	10 969	7 709	36,7%	-29,7%
Entreprises non financières	52 849	58 211	59 210	10,1%	1,7%
Autre clientèle	180 655	188 797	203 095	4,5%	7,6%
Intérêts courus à payer	463	379	366	-18,1%	-3,5%
Total dépôts clientèle*	245 156	261 097	273 892	6,5%	4,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité Maroc – *Les intérêts courus sont compris dans les indicateurs 2019 et 2020

En termes de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales, etc.), s'établit à 74,2% de l'encours des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2022 et à 72,3% au titre de l'exercice 2021.

La ventilation des dépôts par région en pourcentage de l'encours global se présente comme suit sur la période considérée :

		déc-20	déc-21	déc-22
Corporate Center	Compte Interne/Guichet Ferme	4,2%	2,3%	1,0%
Reg Marrakech-Bnimellal-Tafil	Reseau B.Mellal Khenifra	3,4%	3,4%	3,4%
	Reseau Marrakech Safi	5,2%	5,4%	5,8%
	Reseau Tensift Daraa Tafilalet	2,0%	2,0%	2,1%
Reg Tanger-Tetouan-Hoceim	Reseau Tanger Larache	6,5%	6,8%	7,0%
	Reseau Tanger-Tetouan-El Hoceima	0,0%	0,0%	0,0%
	Reseau Tetouan-El Hoceima	3,1%	3,1%	3,2%
Region Casablanca-Settat	Reseau Casa Centre	13,4%	11,5%	11,2%
	Reseau Casa Est	7,0%	7,9%	8,1%
	Reseau Casa Nord	4,6%	4,9%	5,1%
	Reseau Casa Sidi Belyout	5,6%	6,2%	6,1%
	Reseau Casa Sud	6,1%	6,5%	6,7%
	Reseau Pp Casa Centre	0,0%	0,0%	0,0%
	Reseau Pp Casa Nord	0,0%	0,0%	0,0%
	Reseau Pp Casa Sud	0,0%	0,0%	0,0%
	Reseau Settat El Jadida	2,0%	2,1%	2,1%
Region Fes-Meknes	Reseau Fes Taza	5,1%	5,3%	5,4%
	Reseau Meknes	2,5%	2,6%	2,6%
Region Oriental	Reseau Nador	4,6%	4,6%	4,6%
	Reseau Oujda Berkane	4,4%	4,4%	4,3%
Region Rabat-Sale-Kenitra	Reseau Kenitra Gharb	2,5%	2,6%	2,7%
	Reseau Pp Kenitra Gharb	0,0%	0,0%	0,0%
	Reseau Pp Rabat Sale Temara	0,0%	0,0%	0,0%
	Reseau Rabat Nord Sale	4,2%	4,2%	4,4%
	Reseau Rabat Sud Temara	6,9%	7,0%	6,8%
Region Souss-Massa-Sahara	Reseau Agadir Sahara	3,5%	3,8%	3,9%
	Reseau Sous Massa	3,2%	3,3%	3,4%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2022, la ventilation des dépôts d'Attijariwafa bank fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca (39,4%), suivie de la région de Rabat-Salé-Kénitra (13,9%) et de la région de Marrakech (11,2%).

Ratio de transformation d'Attijariwafa bank

L'évolution du ratio de transformation du groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période 2020 – 2022 :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Encours crédits bruts *	260 687	258 330	240 175	-0,90%	-7,03%
Encours dépôts	287 961	296 568	311 997	3,00%	5,20%
Ratio de transformation	90,50%	87,10%	76,98%	-3,4pt	-10,1pt

Source : Attijariwafa bank - Comptes sociaux - * Prêts et créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Au regard de l'exercice 2022, le ratio de transformation d'Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 10,1 points pour s'établir à 76,98%. Cette évolution est liée à une augmentation de l'encours des dépôts de 5,2% et à une baisse des encours des crédits bruts.

d. Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

	2020	2021	Var. 20/21	2022	Var. 21/22
Engagements en faveur de la clientèle	127 507	138 590	8,7%	173 903	25,5%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	15 863	18 526	16,8%	25 543	37,9%
Total engagements par signature *	143 370	157 116	9,6%	199 446	26,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité Maroc – *Engagements nets des engagements en souffrance

Revue analytique 2021-2022

Au titre de l'exercice 2022, les engagements par signature ont enregistré une hausse de 26,9%, pour s'établir à près de 199,4 Mrds Dh, suite aux éléments conjugués suivants :

- La progression de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 25,5% (+25 Mrds Dh) à près de 173,9 Mrds Dh, contre près de 138,6 Mrds Dh en décembre 2021 ;
- La hausse de 38,0% des engagements en faveur des intermédiaires financiers à plus de 7,0 Mrds Dh (vs. 18,6 Mrds Dh en décembre 2021).

Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, les engagements par signature ont enregistré une hausse de 9,6%, pour s'établir à près de 157,1 Mrds Dh, suite aux éléments conjugués suivants :

- La progression de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 8,7% (+11 Mrds Dh) à près de 138,6 Mrds Dh, contre près de 127,5 Mrds Dh en décembre 2020 ;
- La hausse de 17,0% des engagements en faveur des intermédiaires financiers à plus de 18,6 Mrds Dh (vs. 15,9 Mrds Dh en décembre 2020).

e. Réseau de distribution

Au 31 décembre 2022, le nombre d'agences du Groupe (Maroc et filiales étrangères), s'élève à 5 900 agences.

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank a évolué de la manière suivante, sur la période considérée :

	2020	2021	2022
Guichets permanents	1 206	1 007	957
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 475	1 398	1 537
Succursales et agences à l'étranger en Europe	56	47	46
Bureaux de représentation en Europe et au Moyen-Orient	7	5	6

Source : Attijariwafa bank

À fin décembre 2022, Attijariwafa bank a étendu son réseau à un total de 5900 agences à travers le monde. Au Maroc, le groupe compte 3 614 agences contre 3 533 à fin 2021. La banque au Maroc a clôturé / fusionné 53 agences passant de 1 017 en 2021 à 964 en 2022 pour optimiser davantage le réseau et répondre à l'invasion du digital dans le parcours client.

En Afrique du Nord, Attijariwafa bank a réduit le nombre d'agences de 290 en 2021 à 280 en 2022. En Europe, au Moyen-Orient et en Amérique, la banque dispose de 60 points de vente. En Afrique de l'Ouest, la banque opère à travers 898 agences. En Afrique centrale, Attijariwafa bank a poursuivi son développement régional en ouvrant une filiale bancaire en Tchad afin de renforcer sa présence, et compte un total régional de 1 048 agences.

V. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

V.1. Environnement

V.1.1. Réduire l'impact économique du Groupe

Améliorer la performance énergétique du Groupe

Attijariwafa bank déploie une démarche d'amélioration continue de sa performance énergétique à travers la mise en place de différents dispositifs au sein de ses sites. Parmi ceux-ci, la généralisation de l'éclairage à basse consommation, le renouvellement des équipements vétustes par des installations à faible consommation énergétique, l'acquisition d'équipements informatiques moins énergivores, l'utilisation des imprimantes multifonctions, l'équipement et la gestion des data center, ou encore la gestion centralisée de certains sites, permettent ainsi d'améliorer la consommation énergétique au plus près des besoins.

Ces efforts ont permis une réduction de la consommation d'énergie des sites centraux et régionaux de la banque de 7% en 2022. Dans son ensemble, la banque au Maroc a réduit sa consommation d'énergie de 17,5% par rapport à 2018.

Plusieurs filiales ont également mis en place des actions d'amélioration de leur performance énergétique. Wafasalaf et Wafa Assurance ont ainsi déployés des solutions photovoltaïques au niveau de leurs bâtiments tandis que Wafacash dote depuis 2015 ses agences mobiles d'un système autonome d'énergie solaire.

Wafa Immobilier a procédé à l'aménagement de son siège par des équipements LED, qui sont désormais généralisés dans les nouvelles agences, ainsi que progressivement intégrés au sein des anciennes agences. De même, Bank Assafa a mis en place des éclairages basse consommation, l'arrêt général de la climatisation sur les sites centraux à heure fixe, ainsi que des actions de sensibilisation auprès de ses collaborateurs.

Attijari bank Tunisie a pour sa part réalisé un audit énergétique auprès d'un bureau agréé par l'Agence Nationale de Maitrise de l'Energie, afin d'effectuer un suivi de sa consommation énergétique et de mettre en place d'un système de gestion de consommation d'énergie.

Enfin, Attijariwafa bank Egypte a également mis en œuvre des actions d'efficacité énergétique, telles que l'éclairage basse consommation, la gestion centralisée de ses sites ou encore la sensibilisation de ses collaborateurs.

Réduction de la consommation de papier

Le papier est le premier consommable utilisé dans le cadre des activités du Groupe et représente donc un enjeu environnemental majeur.

Afin de réduire sa consommation de papier, Attijariwafa bank a engagé très tôt une démarche de réduction de la consommation de papier et de digitalisation des process et des documents, tant en interne qu'à destination de la clientèle et de ses partenaires. Les supports électroniques sont privilégiés et les supports de communication publicitaire papiers sont progressivement réduits.

Pour favoriser la baisse du nombre d'impressions, les imprimantes individuelles ont été remplacées par des imprimantes multifonctions partagées, configurées en mode recto-verso et en noir et blanc. Ce dispositif est applicable pour la grande majorité des collaborateurs dans les sites centraux et le réseau d'agences de la banque au Maroc. Dans le même temps, le Groupe a de plus en plus recours au papier recyclé et issu de forêts gérées durablement.

L'ensemble de ces actions a ainsi permis une réduction de 50% de la consommation de papier de la banque depuis 2016.

Gestion durable des déchets

La gestion de l'impact environnemental du Groupe passe également par la mise en œuvre d'une démarche de Gestion Durable des déchets, visant à réduire la production de déchets du Groupe tout en

s'assurant d'un traitement écologique de ces derniers. De nombreuses actions ont été mises en œuvre, accompagnées par une campagne de sensibilisation aux écogestes à destination des collaborateurs.

Des contenants de tri sélectif des déchets ont ainsi été introduits en 2019 dans les espaces centraux de la banque au Maroc, en remplacement des corbeilles individuelles, pour le recyclage du papier, carton et plastique. Les déchets générés par les restaurants de la banque à Casablanca sont également triés et recyclés, et un dispositif spécifique pour le traitement des masques usagés a été déployé en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire.

Les locaux déchets ont été aménagés aux normes du tri sélectif et les modes opératoires du ramassage des déchets ont été réorganisés. Le personnel des prestataires impliqués dans ces process a également été formé à ce nouveau dispositif. Des partenariats ont été mis en place afin de permettre le recyclage des déchets collectés, ainsi que la valorisation des déchets spéciaux tels que les déchets de chantiers et les huiles de cuisson.

Le matériel informatique en fin de vie est aussi remis à des associations pour revalorisation ou recyclage et les cartouches et toners d'impression vides sont récupérés pour réutilisation.

Suite au déploiement de cette démarche sur les sites centraux, un projet pilote a été mis en œuvre au niveau de la succursale Rabat Annakhil, afin d'étendre progressivement la démarche de gestion durable des déchets à l'ensemble des sites de la banque.

Le recyclage de 328 tonnes de papier en 2022 a permis d'économiser 889 Teq CO₂. Les déchets générés par les restaurants de la banque à Casablanca sont également désormais triés et recyclés.

Sensibiliser à la protection de l'environnement

« Je réduis, je trie, j'agis »

Telle est la signature de la démarche de gestion durable des déchets lancée par Attijariwafa bank au Maroc début 2019. Cette démarche volontariste et ambitieuse, engagée par la banque a pour objectif d'améliorer l'empreinte carbone des sites centraux, à travers 3 grands axes : la réduction des déchets, leur tri, et leur recyclage. Elle repose sur un plan d'action ayant pour objectif un déploiement et une généralisation dans les autres sites depuis 2020. Afin d'engager les partenaires, notamment les collaborateurs dans la démarche de gestion durable des déchets, une campagne de sensibilisation aux éco-gestes intitulée « Objectif 7 millions d'éco-gestes » a été lancée en 2019 et invite les collaborateurs du Groupe à appliquer au moins 1 éco-geste par jour, afin de réaliser ensemble, annuellement, plus de 7 millions d'actions positives pour l'environnement. Un dispositif d'accompagnement a été mis en œuvre pour sensibiliser aux bonnes pratiques écologiques, tant sur le lieu de travail, qu'à la maison ou dans l'espace public : installation d'affiches de sensibilisation, diffusion d'un guide sur les éco-gestes et réalisation d'une web série sur les éco-gestes.

Les vidéos de la web-série écogestes ont été mises en ligne sur le site institutionnel www.attijariwafabank.com, ainsi que sur la chaîne Youtube d'Attijariwafa bank : https://youtu.be/NpZP_N7eNHE

Construction durable

Suite à la certification HQE (Haute Qualité Environnementale) obtenue en 2018 pour la construction du siège de la Direction Régionale Rabat-Souissi, l'ensemble des projets d'investissement logistiques au Maroc s'inscrivent désormais dans la continuité de ce processus de développement durable et prennent en compte systématiquement les critères de construction durable de l'organisme international Cerway.

Attijariwafa bank a ainsi obtenu la certification HQE de niveau « Excellent » pour la conception et la réalisation du site Drissia-Tanger, qui a également remporté le prix « Santé et Confort » lors des Green Solutions Awards 2019 organisés par le Cluster Efficacité Énergétique des Matériaux de Construction (EMC).

Enfin en 2020, ce sont la direction régionale de Fès et la partie résidentielle du projet Borj Attijari qui ont été certifiées HQE, tandis que d'autres sites en construction ou en réaménagement sont en cours de certification HQE, tels que le futur site de la Fondation Attijariwafa bank à Casablanca.

Cette certification HQE vise la valorisation de quatre thèmes essentiels : l'énergie, l'environnement, la santé et le confort.

Fort de l'expérience de cette certification, Attijariwafa bank s'est engagée à généraliser cette démarche pour tous les nouveaux projets d'aménagement, portant à 6 le nombre de sites bénéficiant d'une certification environnementale au Maroc à fin 2022.

V.1.2. Accompagner la croissance verte

Soutenir la Finance Verte

Conscient des enjeux causés par le réchauffement climatique, le Groupe s'implique et mène plusieurs actions concrètes telles que le développement d'une offre de financements adaptée aux différents acteurs publics-privés opérant dans la transition énergétique, notamment les énergies renouvelables, et l'accompagnement des entreprises engagées dans un processus de développement durable, ou d'optimisation de leur consommation d'énergie.

Le Groupe est ainsi aujourd'hui un acteur de référence en Afrique en matière de transition énergétique, avec plus de 11,7 milliards de MAD d'engagements cumulés dans des projets écologiques depuis 2011, dont plus de 7,5 milliards de MAD dédiés aux grands projets d'énergies renouvelables avec une capacité cumulée de plus de 1 700 MW.

Des offres vertes pour les ménages

Depuis 2016, la filiale Wafasalaf spécialisée dans le crédit à la consommation au Maroc a développé une offre « Salaf Ecolo » qui permet de bénéficier d'un crédit totalement gratuit destiné à rationaliser la consommation d'énergie des particuliers comme pour l'achat de chauffe-eaux solaires, de voitures hybrides et électriques. À fin 2020, des véhicules hybrides ont été financés dans le cadre de cette offre.

En Tunisie, Attijari bank finance depuis 2007 le programme national « Prosol » piloté par l'Agence Nationale de Maitrise de l'Energie et la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz, visant à équiper les ménages de chauffe-eaux solaires et de panneaux photovoltaïques à des conditions préférentielles.

L'accréditation au Fonds vert pour le climat des Nations-Unies

Le groupe Attijariwafa bank est la 7ème banque commerciale à l'échelle mondiale et la 1ère de la zone MENA à avoir obtenu la prestigieuse accréditation auprès du Fonds vert pour le climat des Nations-Unies en février 2019, avec une couverture régionale. Grâce à cette accréditation, Attijariwafa bank pourra soutenir ses clients publics et privés dans leurs projets de développement durable sur le continent africain, à travers des co-financements ou garanties d'investissements importants de la part du Fonds, pouvant excéder 250 millions USD par projet.

Le Groupe a ainsi adopté en 2019 les standards des Nations-Unies et a formalisé la démarche relative aux financements qui feront appel à ce Fonds, telle que la politique genre et la politique relative aux peuples autochtones.

Mise en place d'un système de gestion des risques environnementaux et sociaux pour le financement des entreprises

Afin de mieux prendre en compte les risques environnementaux et sociaux de ses financements, le Groupe a lancé en 2018 un processus de mise à niveau dans ce sens avec le projet de mise en place d'un SGES (Système de Gestion des risques Environnementaux et Sociaux). Ce système, intégré à la démarche globale d'évaluation des risques, permettra de répondre aux besoins des clients du Groupe tout en veillant à limiter leurs impacts Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Ce dispositif couvrira dans un premier temps l'ensemble des crédits d'investissements des entreprises au Maroc et des grands projets en Afrique, avec une attention particulière réservée aux secteurs d'activités sensibles et aux grands projets.

Le SGES prend en compte les meilleurs standards internationaux, et répond notamment aux exigences de la Société Financière Internationale (SFI, groupe banque mondiale) relatives à l'exclusion de certaines activités, la catégorisation des projets selon leurs impacts, l'évaluation et le suivi des risques.

V.1.3. Être exemplaire dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes

Les règles de déontologie et d'éthique du Groupe

Attijariwafa bank a mis en place une démarche méthodologique à travers différents codes de déontologie, afin de garantir le respect des règles d'intégrité, de loyauté des affaires et de transparence. Ces codes constituent un cadre de référence à visée préventive pour les collaborateurs du Groupe dans l'exercice de leurs fonctions, régissant les attitudes et comportements professionnels, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution.

Le dispositif est porté par un Déontologue Groupe qui engage l'ensemble des collaborateurs dans le respect du code de bonne conduite, code généraliste applicable à grande échelle au niveau du Groupe. Ce code définit un certain nombre de principes généraux en matière d'éthique et d'usages résultant non seulement de l'application des textes légaux mais également des valeurs du Groupe. Ces engagements sont matérialisés par le partage de valeurs essentielles, telles que : le maintien des plus hauts standards d'intégrité et d'éthique ; un comportement professionnel, respectueux vis-à-vis de nos clients, partenaires et collègues ; un intérêt particulier pour la transparence des opérations ainsi que pour la lutte et la prévention contre la corruption selon le principe de « tolérance 0 » ; une maîtrise adéquate des risques et un devoir de vigilance continu en la matière et le respect de toutes les lois et réglementations en vigueur aussi bien au Maroc que dans les pays d'implantation.

Il est à souligner que chaque Code de Déontologie est accompagné d'un dispositif de conduite de changement, ciblant les collaborateurs concernés.

Les collaborateurs sont sensibilisés au Code de Bonne Conduite dès leur intégration. En effet, le kit de déontologie est remis à toute nouvelle recrue et un module "e-learning" dédié est accessible à tous les collaborateurs, accompagné de campagnes de sensibilisation. Par ailleurs, des courriers de rappel des règles déontologiques relatives au code spécifique pour les fonctions sensibles, sont envoyés annuellement aux collaborateurs concernés et aux instances de gouvernance.

En 2022, 7063 collaborateurs, soit 87% de l'effectif de la banque, ont ainsi été formés sur les aspects de déontologie, principalement en e-learning Code de Déontologie, selon la même tendance globalement que 2020 avec en plus des interventions spécifiques ciblées animées par la Déontologue Groupe, sur les autres aspects du dispositif déontologique et en préliminaire à la mise en place du Système de Management Anti-Corruption.

Enfin, un dispositif d'alerte permet de remonter les cas non éthiques au Déontologue Groupe qui mène des enquêtes de moralité et s'assure du respect des principes éthiques définis dans ce Code. Il est à noter que le dispositif a été depuis renforcé dans le cadre du Système de Management Anti-Corruption.

La lutte contre la fraude

Attijariwafa bank lutte contre la fraude grâce notamment à son dispositif de contrôle interne robuste qui se décline en plusieurs fonctions.

La fonction de contrôle permanent permet de surveiller, de détecter et d'agir sur les événements susceptibles de générer des fraudes, et ainsi d'actionner les mesures d'amélioration et de maîtrise des risques de façon globale.

Ce dispositif de surveillance permanente vise à instaurer une dynamique d'amélioration continue des processus et la maîtrise des risques, y compris le risque de fraude.

La fonction de contrôle périodique évalue régulièrement et en toute indépendance, l'efficacité des processus de gouvernance et de gestion des risques, l'efficacité des procédures et des politiques internes, ainsi que le bon fonctionnement des différents niveaux de contrôle. Enfin, un dispositif d'audit performant a été mis en place et contribue à prévenir et identifier les cas de fraude.

Prévenir les conflits d'intérêts et la corruption

La prévention et gestion des conflits d'intérêts fait partie intégrante des principes fondamentaux du Code de Bonne Conduite en vigueur depuis 2005. Ces aspects sont intégrés également dans le Code de Déontologie des Achats ciblant tout intervenant dans le processus d'achats ou de ventes de biens ou de

services non bancaires, ainsi qu'au niveau du Code de Déontologie applicable aux administrateurs du Groupe, régissant les pratiques liées à la fonction.

Afin de renforcer le dispositif de prévention, de détection et gestion des conflits d'intérêts, Attijariwafa bank a déployé depuis 2021, la politique de prévention et gestion des conflits d'intérêts ciblant les administrateurs entrée en vigueur en juillet 2021, puis élargie à l'ensemble des collaborateurs Banque et filiales, dans le cadre d'une politique spécifique en la matière, entrée en vigueur à partir du 27 mai 2022, mise en place notamment en lien avec le déploiement du Système de Management Anti-Corruption.

S'engager contre la criminalité financière

La Sécurité Financière Groupe a mené en 2021 différents projets structurants dans le cadre du développement et renforcement du dispositif de vigilance du Groupe en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme (LCB-FT) en prenant en compte notamment les évolutions réglementaires en la matière et l'impact de la crise sanitaire Covid-19.

Les travaux de développement et d'harmonisation des dispositifs LCB-FT des filiales par rapport aux évolutions réglementaires et aux normes du Groupe ont également été menés en continuité de la feuille de route en la matière.

Les actions de formation et de sensibilisation se sont poursuivies dans la même optique pour renforcer la culture de vigilance en matière de LCB-FT à large échelle, avec un focus sur les collaborateurs du réseau et les équipes de la conformité.

L'accompagnement du réseau dans ce cadre, par les équipes de la Sécurité Financière Groupe, a été renforcé à travers notamment la diffusion de notes et circulaires de sensibilisation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme et le devoir de vigilance continu requis, notamment pendant le contexte sanitaire. Des sessions de formation sur les outils ont également été animées, ciblant les équipes de la Conformité des filiales à l'international.

En 2022, Plus de 7 950 collaborateurs, dont plus de 4 900 collaborateurs au niveau des filiales à l'international, ont ainsi été formés sur les aspects de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme à l'échelle du Groupe.

La sécurité et la protection des données

Le renforcement des pratiques relatives à la protection des données personnelles et de l'ancrage de la culture de protection de la vie privée des clients et des collaborateurs s'est poursuivi en 2020, et ce afin de se conformer à la réglementation en vigueur en la matière : conditions de collecte et de traitement des données à caractère personnel, respect des droits des personnes, etc.

Le Groupe a formalisé plusieurs politiques pour garantir la sécurité et la protection des données, telles que la charte de confidentialité relative aux données internes décrivant les conditions dans lesquelles les données internes doivent être traitées par les utilisateurs concernés.

Un code relatif à la circulation de l'information importante ou privilégiée définit quant à lui les règles de circulation de l'information importante ou privilégiée pour les collaborateurs exerçant des fonctions dites « sensibles » et qui sont principalement des initiés permanents. Il prévoit à cet effet des mesures de sécurité empêchant la diffusion non autorisée d'informations confidentielles.

Pour protéger les données personnelles et confidentielles, les accès aux différents systèmes d'information sont régis par des habilitations dédiées, dont l'attribution est soumise à un processus de validation sécurisé et formalisé. Aussi, les données sensibles ne sont-elles accessibles qu'à la population spécifique censée les traiter.

Attijariwafa bank sensibilise les collaborateurs à cette thématique à travers des actions de formation et de sensibilisation. Ainsi, plusieurs collaborateurs de la banque ont bénéficié d'une formation sur la protection des données personnelles au titre de l'année 2022.

V.1.4. Améliorer le cadre de vie des collaborateurs

Le Groupe est engagé à mener une politique sociale fondée sur la préservation de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail ainsi que le développement des compétences de ses collaborateurs et de leur carrière professionnelle. Il veille aussi à respecter les droits humains fondamentaux et à promouvoir la diversité.

Fédérer les collaborateurs autour des valeurs du Groupe

Définies en 2005, les valeurs du Groupe « Citoyenneté, Leadership, Solidarité, Engagement et Éthique » forment le socle de sa culture d'entreprise et de sa démarche RSE.

Plusieurs actions sont engagées dans le but de fédérer les collaborateurs autour de ces valeurs et favoriser le bien-être en entreprise.

Elles s'appuient notamment sur des rencontres favorables aux échanges, telles que les comités d'exploitation, les comités Groupe et d'autres réunions thématiques avec les dirigeants, les conventions annuelles, etc.

Des flashes infos électroniques sont aussi envoyés aux collaborateurs quasi quotidiennement afin de partager avec le plus grand nombre les temps forts qui marquent l'actualité du Groupe. Des newsletters et des journaux trimestriels traitant de thématiques approfondies en lien avec l'actualité du Groupe constituent aussi un moyen pour relayer l'information auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe et pour renforcer leur sentiment d'appartenance.

Le programme d'intrapreneuriat « Tinki & Make » lancé en 2018 par la banque au Maroc s'inscrit dans cette même dynamique d'échange. Conçu pour aller à la rencontre des collaborateurs, afin d'échanger autour de thématiques prédéfinies, sous un format innovant, ludique et convivial, il a pour objectif d'insuffler dans le Groupe une dynamique autour de l'innovation, faire de l'intelligence collective un levier clé pour mieux anticiper les enjeux de demain, et mettre en place des stratégies collectives partagées.

Promotion de la diversité culturelle

Fort de sa présence dans de nombreux pays, le Groupe compte plus de 25 nationalités différentes parmi ses effectifs et attache une place importante aux relations interculturelles.

À travers le programme « Yeelen » créé en 2009, Attijariwafa bank souhaite promouvoir la diversité et valoriser les compétences locales au sein du Groupe. D'une durée de 12 mois par promotion, le programme « Yeelen » a ainsi pour vocation de recruter chaque année des lauréats subsahariens diplômés de l'enseignement supérieur marocain au sein du siège du Groupe et de les intégrer, à l'issue de cette période, dans les filiales des pays de présence en Afrique.

A l'occasion des 10 ans du programme, trois collaborateurs des premières promotions opérant dans les filiales du Groupe ont fait le déplacement à Casablanca pour partager leurs expériences avec leurs collègues. Depuis son lancement, le programme « Yeelen » a ainsi permis en 2022 le recrutement de 245 profils.

Intégration des personnes en situation de handicap

Attijariwafa bank veille à intégrer les personnes en situation de handicap, en leur offrant des postes adaptés et en les accompagnants au quotidien dans l'exercice de leur fonction.

Ainsi, plusieurs mesures sont prises pour faciliter leur insertion : l'affectation à des postes de travail appropriés à leur état de santé, la prise en charge de la totalité des frais d'acquisition de matériel adapté, le suivi médical par le médecin du travail, l'intégration dans les schémas d'évacuation pour une prise en charge immédiate. Par ailleurs, les personnes victimes d'accident de travail et présentant un handicap sont redéployées dans des conditions qui respectent leur dignité et favorisent leur évolution professionnelle.

La banque au Maroc offre aussi aux collaborateurs en situation de maladies graves/lourdes ou handicap, une assistance médicale très avantageuse : « Coups Durs » et une entraide à travers les fonds de solidarité

et de secours. Depuis 2018, le Groupe participe au Forum annuel d'emploi « Handicap Maroc » organisé par l'association « Espoir Maroc » pour un recrutement proactif des personnes en situation de handicap. En 2022, la part de collaborateurs identifiés comme en situation de handicap au sein de la banque au Maroc est de 0,15%.

L'égalité professionnelle femme-homme

Attijariwafa bank veille à garantir l'égalité de genre au sein du Groupe tant au niveau du recrutement que de la gestion des carrières. Ainsi, l'ensemble des indicateurs RH sont ventilés par sexe et sont analysés.

En 2022, les femmes représentent 41,2 % des effectifs de la banque au Maroc (+0,7 pts par rapport à 2021) et 47% des nouvelles recrues. Le Groupe s'est aussi donné comme priorité de promouvoir les femmes aux postes de responsabilités. En 2022, elles représentent ainsi 41,7% de la population cadre de la banque au Maroc et 12,5% de ses cadres dirigeants.

Par ailleurs, le Groupe a adopté une Charte de la mixité, réaffirmant les engagements du Groupe en faveur de l'égalité homme-femme, afin de promouvoir la mixité au sein de son organisation mais également auprès de l'ensemble de ses parties prenantes.

Vous pouvez consulter la Charte de la Mixité du Groupe Attijariwafa bank à l'adresse suivante : <https://www.attijariwafabank.com/fr/rse>

Déployer une politique de rémunération et de protection sociale attractive

La politique de rémunération vise à réduire les écarts et rechercher l'équité, favoriser l'attractivité et la fidélisation, ainsi que récompenser la performance.

Ainsi, les règles de rétribution prennent en compte les appréciations issues du bilan d'évaluation annuel, le positionnement en interne, ainsi que le positionnement par rapport au marché externe, notamment le secteur bancaire. Les collaborateurs bénéficient aussi d'avantages sociaux complémentaires tels que :

- des couvertures d'assurances pour la protection et la prévention contre des risques de maladie, d'incapacité et d'invalidité ;
- une assistance médicale et financière en cas de maladies graves et/ou lourdes : « Coups Durs » ;
- une offre de crédits à des conditions avantageuses ;
- une offre d'entraide à travers les fonds de solidarité et de secours, en cas de grosses difficultés, de maladies lourdes, ou de handicap ;
- le financement du pèlerinage à La Mecque pour un certain nombre de collaborateurs par an.

Par ailleurs, et dans un souci d'apporter une nouvelle source de motivation aux collaborateurs du Groupe au Maroc, Attijariwafa bank propose une politique d'actionnariat salarié visant à associer les collaborateurs aux performances du Groupe. Plusieurs Offres Publiques de Vente (OPV) successives ont été réservées aux collaborateurs au Maroc ces dernières années. À fin 2022, 2,5% du capital est détenu par les collaborateurs du Groupe.

Le dialogue social et la négociation collective

Le Groupe entretient un dialogue constructif et approfondi avec les différentes instances représentatives du personnel, dans l'objectif de maintenir l'engagement des salariés et de progresser constamment en faveur de leur épanouissement.

Au sein de la banque au Maroc, des moyens matériels sont mis à la disposition des représentants du personnel qui sont aussi délégués syndicaux : local dédié, tableau d'affichage, salles de réunion réservées, etc.

Des réunions à fréquence hebdomadaire sont organisées par la direction du Capital Humain. En 2022, la banque au Maroc a tenu 48 réunions avec pas moins de 285 représentants du personnel. Le champ des sujets traités a été particulièrement vaste tels que : la formation, l'évaluation, la rémunération, la gestion des crédits au personnel, les œuvres sociales et la santé au travail.

Par ailleurs, 97% des collaborateurs de la banque sont couverts par les protocoles d'accords signés en interne et les conventions collectives de branche au Maroc.

Améliorer la santé et la sécurité au travail

Attijariwafa bank place la prévention, la proximité et la réactivité au cœur de son système de management de la santé et de la sécurité. La démarche s'appuie sur un référentiel interne établi à partir d'une enquête d'évaluation des risques professionnels pour chaque poste de travail et chaque site de la banque. Une cartographie des risques est actualisée tous les ans lors du rapport médical annuel et donne lieu à un plan d'action annuel central dont les actions sont déployées à travers les services régionaux de santé. Attijariwafa bank accorde aussi une place importante à la médecine préventive. Ainsi, plusieurs actions sont menées chaque année pour prévenir les risques éventuels pouvant affecter la santé des collaborateurs telles que des campagnes de vaccination et de dépistage ainsi que la sensibilisation sur des thématiques spécifiques : bienfaits du sport et d'une alimentation équilibrée, animations lors des journées mondiales de la santé de l'OMS, marches contre le diabète et dépistage, actions pour la lutte contre le tabac et les maladies cardiovasculaires, etc.

Le nombre de visites médicales appréhendé en 2022 est de l'ordre de 4 011 visites contre 1 262 en 2021 et avec un nombre de bilans de santé de 3 471 à fin décembre 2022 vs 3 653 en 2021.

Privilégier le bien-être des collaborateurs

Convaincu que le bien-être des collaborateurs dépend également de leur épanouissement sur le plan personnel, la banque au Maroc offre plusieurs avantages en ce sens. Des clubs de sport, des espaces « yoga et soft gym », et des conventions avec des clubs et des salles de sport dans différentes villes du Royaume permettent aux collaborateurs désireux de faire du sport de bénéficier d'offres très avantageuses.

Depuis 2006, des cours d'art et de sport sont dispensés partout au Maroc pour les enfants des collaborateurs âgés de 6 à 12 ans afin de compléter leurs programmes scolaires avec des activités d'éveil : dessin, peinture, musique, danse, théâtre et disciplines sportives. Par ailleurs, des colonies de vacances sont également organisées pour les enfants des collaborateurs. Enfin, des conventions ont été signées avec des centres touristiques à travers tout le Royaume et des maisons de vacances, propriétés de la banque, permettent aux collaborateurs et leurs familles de partir en vacances à des prix avantageux.

Le recrutement et l'insertion des jeunes

Le Groupe a fait le choix d'axer sa politique de recrutement sur les jeunes. Cette démarche vise non seulement à assurer la relève au niveau de toutes ses activités, mais à donner toutes les chances de réussite aux jeunes compétences.

418 recrutements ont été réalisés en 2022, dont 47% de femmes.

Ainsi à fin 2022, 47% de la population de la banque au Maroc est âgée de moins de 35 ans.

L'intégration des nouvelles recrues est assurée par divers processus : parrainages, journées d'intégration et séminaires de formation. En effet, des séminaires d'intégration sont organisés à destination des jeunes recrues, qui sont alors initiées aux valeurs et à la culture du Groupe, encourageant challenge et leadership dans un esprit d'éthique, de citoyenneté et de solidarité.

Former pour développer les compétences

Le Groupe veille à développer en permanence les compétences de ses collaborateurs, via un dispositif de formation riche, diversifié et en parfaite corrélation avec l'évolution des emplois au sein de la banque en mettant en place des cycles de formation en Soft Skills ainsi que des formations métier conçues en formation continue ou dans le cadre des cursus de l'académie de formation « Attijari Academy ». En 2020, le Groupe a fait le choix de digitaliser les process de formation, ce qui a conduit à une généralisation de la plateforme Mawarid et de la formation à distance au profit de tous les collaborateurs de la banque avec des parcours assignés par personne.

Ces actions ont permis de réaliser une digitalisation de toutes les sessions de formation déployées en 2022, soit 55 911 J/H, qui ont bénéficié à 94% de l'effectif de la banque au Maroc.

L'investissement en formation a été soutenu en 2022, le budget de formation atteignant 20,9 millions de MAD pour la seule banque au Maroc

Par ailleurs, des modules spécifiques de sensibilisation au COVID ont été déployés, de même que des modules d'aides au travail à distance, afin d'accompagner les collaborateurs à adopter de bonnes pratiques dans ce contexte particulier.

Mobilité et gestion de carrière

Attijariwafa bank s'est doté d'un dispositif de gestion de carrière qui s'appuie sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) afin de répondre aux besoins actuels et prévisionnels du Groupe et d'accompagner le développement personnel et professionnel des collaborateurs.

Lors des entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière, Attijariwafa bank évalue chaque année la performance et les compétences des collaborateurs, et recense leurs besoins en formation et en évolution.

En 2022, cet exercice a concerné 99% des collaborateurs de la banque au Maroc. Pour promouvoir la mobilité et privilégier l'évolution des collaborateurs, les postes ouverts sont publiés en interne dans une Bourse de l'emploi. En 2022, le taux de promotion interne était de 26% pour la banque au Maroc. Le dispositif de GPEC permet aussi de mieux détecter et accompagner les hauts potentiels du Groupe. Depuis 2017, 38 collaborateurs du Groupe dont 45% de femmes ont été identifiés comme hauts potentiels.

V.1.5. Réaliser des achats responsables

Le groupe Attijariwafa bank veille à appliquer les principes RSE dans sa chaîne d'approvisionnement en sélectionnant des biens et services produits et fournis dans le respect des normes environnementales, sociales et éthiques. De plus, il s'efforce d'établir des relations respectueuses, équilibrées et durables avec ses fournisseurs, en les impliquant activement dans sa démarche RSE.

Les principes d'achats responsables du Groupe

Afin de prendre en compte les évolutions réglementaires et les meilleures pratiques en matière d'achats responsables, le Groupe a rendu publique en 2018 une charte de principes d'achats responsables. Cette charte, plus complète, comporte l'ensemble des engagements du Groupe à l'égard des fournisseurs et ceux attendus des fournisseurs sur le plan réglementaire, éthique, social et environnemental.

Les fournisseurs sont désormais engagés à respecter ces principes dès leur référencement. Ainsi en 2022, 52% des fournisseurs sont signataires de cette charte. Elle est également partagée avec les filiales du Groupe en vue de leur adhésion progressive. Plusieurs ateliers de sensibilisation ont été tenus en ce sens depuis 2018.

Enfin, une clause RSE reprenant les principes d'achats responsables a été intégrée dans les conditions générales d'achats, dans les cahiers des charges lors des appels d'offres, ainsi que dans les contrats signés avec les fournisseurs.

Loyauté, transparence et égalité de traitement des fournisseurs

Pour garantir la loyauté, la transparence et l'égalité de traitement des fournisseurs, la procédure d'achat repose sur un processus de sélection strict. Tous les achats d'un montant supérieur à 30 000 MAD sont le résultat de consultations lancées auprès d'au moins trois fournisseurs différents afin d'assurer une concurrence libre et loyale. Pour les achats importants, les décisions d'achat passent par des comités d'achats ou d'adjudication. De plus, le comité supérieur des achats du Conseil d'Administration approuve les grands achats du Groupe. Les achats à fort impact environnemental font l'objet d'une analyse du coût total de possession et intègrent des exigences environnementales adaptées dans la sélection et la contractualisation avec les fournisseurs.

Favoriser l'accès aux TPME

En cohérence avec la stratégie du Groupe en faveur de l'inclusion financière des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME), la démarche d'achats responsables et durables consiste aussi à

encourager l'achat auprès de cette catégorie d'entreprise. Elles représentent ainsi 74% du panel fournisseurs d'Attijariwafa bank en 2022, dont 33% de TPE.

Dans le cadre de l'initiative du groupe Attijariwafa bank relative au « Small Business Act », dont l'objectif est de faciliter aux TPE l'accès à la commande au niveau du Groupe, Attijariwafa bank a mis en place une nouvelle politique d'homologation spécifique aux fournisseurs de très petite taille et aux professions libérales, en vue de recourir à cette catégorie de fournisseurs plus facilement, mais également afin de les évaluer sur un certain nombre de critères adaptés.

La prévention de la dépendance

Pour prévenir la dépendance des fournisseurs, Attijariwafa bank veille à ce que les montants cumulés des prestations réalisées avec chaque fournisseur ne dépassent pas 35% de leur chiffre d'affaires annuel global.

Ainsi lors de leur référencement, les fournisseurs doivent fournir des éléments d'information tels que leurs bilans. Les acheteurs du Groupe ont été fortement sensibilisés pour identifier dans leur stratégie d'achat par famille le bon équilibre entre fournisseur et volume d'achat pour que cette valeur soit respectée.

En cas de dépendance avérée du fournisseur, un accompagnement est assuré par le Groupe pour lui trouver des solutions alternatives et élargir son marché. Aucun fournisseur n'a été évalué comme étant en situation de dépendance en 2022.

Digitalisation du parcours fournisseurs

Afin d'optimiser ses processus d'achats dans le contexte de la pandémie de COVID-19, Attijariwafa bank a digitalisé l'ensemble de son parcours fournisseurs. Ainsi, de l'expression de besoin au règlement des factures, l'ensemble des étapes sont dématérialisées. Des commissions d'ouverture de plis digitalisées sont organisées pour donner suite aux appels d'offre, et les bons de commandes, factures et autres documents sont désormais digitaux, évitant des déplacements aux fournisseurs, réduisant la consommation de papier de la banque ainsi que ses délais de paiement.

Amélioration des délais de paiement

Le groupe Attijariwafa bank accorde une attention particulière au respect du délai de paiement des fournisseurs. Au Maroc, le Groupe s'engage contractuellement à régler ses fournisseurs dans un délai maximum de 30 jours (au lieu de 60 jours exigé par la loi). Ce délai est suivi mensuellement auprès de l'ensemble des niveaux de traitement et de validation, dans l'objectif d'améliorer les process de traitement des factures et de diminuer les délais de paiement.

En 2022, le délai de paiement des fournisseurs a atteint 5 jours en moyenne, à compter de la réception de la facture, une baisse de plus de 9 jours depuis 2016. Attijariwafa bank est par ailleurs signataire de la Charte du Bon Payeur mise en place par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) en 2016.

Recours à l'achat local et développement de l'économie sociale et solidaire

De par sa présence sur l'ensemble du territoire, le Groupe au Maroc privilégie l'achat local lorsque possible, tant pour réduire les coûts d'achats, et que pour dynamiser l'économie régionale. Ainsi, 92% des fournisseurs étaient des fournisseurs régionaux marocains en 2022.

Sans faire l'objet d'une procédure formalisée, la banque au Maroc privilégie les achats issus de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de sa communication et de divers événements. Elle achète notamment des produits du terroir et de l'artisanat issus d'artisans et de coopératives pour les cadeaux de fin d'année.

Enfin, en cohérence avec son engagement en faveur de la diversité, la banque soutient la diversité de genre parmi ses fournisseurs lorsque cela est possible, les entreprises dirigées par des femmes représentant 29% de ses fournisseurs en 2022.

V.1.6. S'engager auprès des communautés et de la société civile

➤ La Fondation Attijariwafa bank

La fondation Attijariwafa bank au service de la création de valeur partagée

Créée il y a plus de 40 ans, la Fondation Attijariwafa bank a pour mission de contribuer à la création de valeur partagée avec la société. Elle est ainsi impliquée dans plusieurs domaines d'intervention dans lesquels elle a développé un savoir-faire reconnu, à travers la concrétisation de plusieurs projets structurants et innovants.

La Fondation Attijariwafa bank œuvre ainsi en faveur de l'éducation & l'entrepreneuriat, de l'art & la culture, du débat d'idées & la production intellectuelle, ainsi que le soutien aux associations œuvrant dans des initiatives solidaires à fort impact.

La Fondation vise à avoir un impact positif et durable sur la société, à travers la mise en place de partenariats forts et de long terme avec les acteurs de la société civile qui contribuent à la réalisation de sa mission.

Elle encourage et valorise aussi la participation des collaborateurs du Groupe aux actions soutenues. Les collaborateurs du Groupe sont en effet invités à participer aux différentes actions citoyennes organisées par la Fondation tout au long de l'année, dans le cadre du programme de mécénat de compétences déployé à l'échelle du Groupe, basé sur le bénévolat.

Démocratiser l'accès à l'art

La Fondation Attijariwafa bank a fait de la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture une des clés de voûte de sa stratégie RSE. Facteur de développement, d'épanouissement et de cohésion sociale, l'art figure sans interruption depuis plus de quarante ans aux missions de la Fondation. Elle agit essentiellement dans le secteur des arts visuels. Elle contribue à la visibilité d'artistes émergents à travers des expositions, élabore des programmes pédagogiques et des visites commentées ouvertes à tous les publics, valorise la collection du Groupe par des prêts et publications. Elle agit également en faveur du patrimoine et de la musique.

Former les jeunes à la citoyenneté par l'art

La Fondation Attijariwafa bank développe depuis 2009 son programme pédagogique de sensibilisation et de production artistique « Académie des arts » au profit de collégiens et lycéens défavorisés. Ce programme permet à ces jeunes de développer leur créativité et de leur transmettre des valeurs d'ouverture telles que le civisme, la citoyenneté et l'altérité.

Véritable référence, ce programme, réalisé en partenariat avec l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation (AREF) de Casablanca Settat, touche près de 120 élèves par promotion (cycle de 2 ans), et s'articule autour de 3 disciplines artistiques, arts plastiques, multimédia et écriture, encadrées par des professionnels chevronnés. Chaque cycle aboutit sur une exposition, ouverte au public, réunissant les œuvres réalisés par les élèves, avec près de 2000 œuvres réalisées à ce jour.

Plus de 1 000 élèves ont pu bénéficier du programme depuis sa création et des dizaines de talents prometteurs ont été orientés vers des branches artistiques des lycées et écoles des Beaux-Arts.

Patrimoine architectural

De par son histoire bancaire aujourd'hui plus que centenaire, Attijariwafa bank est propriétaire d'un patrimoine architectural remarquable, en partie classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques et témoignant de l'exceptionnelle aventure architecturale moderne du 20^e siècle au Maroc.

Depuis 2018, Attijariwafa bank a mis en œuvre un ambitieux dispositif visant à mettre en exergue la valeur patrimoniale de plusieurs édifices devenus emblèmes et symboles de fierté pour leurs villes et pour les salariés de la banque.

Ce dispositif s'appuie sur la mise en place de règles et principes de préservation, dans le cadre des projets d'aménagement et de mise à niveau de sites historiques et la structuration d'une démarche de protection ou restauration des bâtiments emblématiques du Groupe, tout en l'adaptant aux usages contemporains.

Il touchera ainsi à terme une douzaine d'édifices situés à Tanger, Kénitra, Sidi Slimane, Marrakech, Larache, Essaouira et Casablanca. Le premier lot, livré en juin 2019, concerne des bâtiments édifiés entre 1921 et les années 1950 : Marrakech Médina (1921), Sidi Slimane Centre (1945), Tanger Rue de Belgique (1948) et Tanger Pasteur (1950).

V.1.7. Développer l'accès à l'éducation et encourager l'entrepreneuriat

Favoriser l'accès aux Grandes Écoles

La Fondation œuvre notamment en faveur de l'éducation, axe privilégié de la politique RSE du Groupe, à dessein de valoriser l'excellence et l'égalité des chances, notamment chez les jeunes issus des classes sociales défavorisées.

Ainsi la Fondation organise chaque année des semaines de concentration au profit d'élèves des classes préparatoires scientifiques et commerciales, favorisant une préparation optimale aux concours d'accès aux Grandes Écoles de commerce et d'ingénieurs. Ce programme intègre aussi l'équipement des bibliothèques des 27 centres de classes préparatoires publics, en logiciels et en ouvrages généralement coûteux et peu accessibles à l'ensemble des étudiants.

Dans le même cadre, la Fondation Attijariwafa bank soutient chaque année la caravane AMGE, organisée par l'Association des Marocains aux Grandes Écoles, en tant que partenaire exclusif depuis son lancement en 2006. Cette opération, appuyée par le Ministère de l'Éducation Nationale, a pour objectifs d'informer, d'orienter et de fournir des conseils pratiques et concrets relatifs aux modalités d'accès aux Grandes Écoles, aux élèves de classes préparatoires publiques commerciales et scientifiques. Ainsi, depuis 2007, plus de 30 000 jeunes ont bénéficié du programme de soutien aux classes préparatoires « Grandes Écoles pour Tous ».

Insuffler l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes

Le soutien à l'entrepreneuriat revêt un caractère prioritaire à l'échelle du Groupe. Attijariwafa bank est ainsi membre fondateur de l'association INJAZ Al-Maghrib, dont la mission est de stimuler l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes collégiens, lycéens et étudiants universitaires.

Le Groupe soutient l'association par un mécénat financier et de compétences, au niveau de 17 villes du Royaume mais également en Tunisie et en Egypte.

Les collaborateurs du Groupe ont ainsi couvert près de 50% des besoins de l'association en bénévoles, depuis sa création, grâce à l'engagement de plus de 1 650 collaborateurs bénévoles, qui ont dispensé près de 22 000 heures de formation au profit de 40 000 jeunes bénéficiaires d'INJAZ Al-Maghrib. Plusieurs filiales du Groupe sont également impliquées dans cette action, telles que Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafacash, ainsi que les filiales internationales Attijari bank Tunisie et Attijariwafa bank Egypte.

Prévenir l'échec et l'abandon scolaire

Pour réduire l'abandon scolaire, plusieurs filiales internationales du Groupe sont engagées en faveur de la rénovation des écoles et du soutien des élèves dans leurs pays.

En Tunisie, trois écoles ont aussi bénéficié d'une aide d'Attijari bank pour la rentrée scolaire 2020-2021, à travers des équipements scolaires et la distribution gratuite de cartables et fournitures aux élèves défavorisés.

En Egypte, Attijariwafa bank a lancé en octobre 2020 la campagne « back to school » permettant à ses clients d'obtenir des remises sur les achats d'équipements scolaires ainsi que des réductions d'intérêts pour les ceux ayant des charges universitaires.

En Côte d'Ivoire, la SIB a mené plusieurs actions en faveur de l'éducation telles que le financement de bourses d'études et l'appui aux élèves fonctionnaires ivoiriens.

Contribuer à l'orientation des étudiants avec la plateforme universitaire « Jamiati »

« Jamiati.ma », est la première plateforme universitaire marocaine ciblant la communauté universitaire. Développée en 2007 par la Fondation Attijariwafa bank en partenariat avec Banco Santander, à travers la Fondation UCEIF, elle a été inspirée de son équivalente espagnole : universia.es.

« Jamiati.ma » est une plateforme d'informations utiles visant à fournir aux bacheliers et étudiants des éléments clés adaptés à leurs besoins, dans une optique d'aide à la décision et d'orientation dans le choix de leur cycle supérieur. Elle est complétée par la carte Jamiati, la première carte électronique universitaire au Maroc. Destinée aux étudiants et au corps professoral et administratif des établissements supérieurs partenaires de la Fondation, cette carte permet d'intégrer plusieurs services universitaires, tels que l'emprunt des livres, le contrôle d'accès, l'émargement automatique, etc. Elle peut également servir de carte bancaire, à la demande du titulaire, favorisant ainsi l'éducation financière des jeunes étudiants et leur inclusion financière.

À fin 2022, l'audience de la plateforme est de 600 000 utilisateurs et à peu près 800 000 pages vues.

Développer une filière d'excellence dans le secteur bancaire et financier

Fruit d'un partenariat public-privé concluant, le Master international « Banque & Marchés Financiers » a été développé en 2007, par le groupe Attijariwafa bank à travers sa Fondation, en partenariat avec Banco Santander à travers la Fondation UCEIF, avec l'Université Hassan II, à travers la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Aïn Chock Casablanca et, l'Université de Cantabria.

Ce Master offre aux étudiants un double diplôme marocain et espagnol des deux universités partenaires et forme les hauts cadres de la finance, pour couvrir les besoins du secteur en ressources qualifiées.

Le Master en est à sa 14e promotion qui a été lancée en octobre 2020, avec un total de près de 480 étudiants inscrits et 333 lauréats jusqu'à ce jour, dont 34% d'étudiants d'Afrique subsaharienne. Le taux d'employabilité des lauréats est de plus de 90%.

Réduire la fracture numérique

En tant que membre fondateur de l'association Al Jisr, dont la mission est d'impliquer le secteur privé dans le processus d'éducation en rapprochant l'école et l'entreprise et en renforçant le concept du partenariat, le Groupe met chaque année à la disposition de l'association, du matériel informatique.

Ces dons contribuent au programme « Green Chip » qui vise à limiter la fracture numérique dès le plus jeune âge, à travers le recyclage et la revalorisation des déchets informatiques avant leur redistribution aux écoles publiques. L'association forme, en outre, des jeunes formateurs en informatique qui transmettent, à leur tour, leur savoir aux enseignants des écoles.

V.1.8. Appuyer les initiatives solidaires et les acteurs de la société civile

Soutien à la Fondation Mohamed V

À travers la Fondation, la banque et les filiales, le Groupe soutient de nombreuses associations œuvrant pour des projets à fort impact sociétal et des initiatives solidaires, notamment au profit de populations défavorisées. Les opérations de soutien sont multiples et se matérialisent par une aide financière, des dons en nature ou du mécénat de compétences. Elles visent à créer de la valeur pour la communauté et relèvent de différents domaines.

Le groupe Attijariwafa bank est un partenaire historique de la Fondation Mohammed V pour la solidarité. Il est ainsi membre de son comité de soutien permanent. Attijariwafa bank supporte les différents programmes mis en œuvre par la Fondation Mohamed V depuis sa création en 1999, à travers du mécénat financier et de compétences. Il contribue également à diverses opérations en apportant un support logistique, matériel et humain.

Le Groupe soutient également les campagnes nationales de solidarité organisées par la Fondation. À ce titre, l'ensemble du réseau bancaire est grandement mobilisé afin de faciliter la collecte des dons en agence auprès des clients.

Par ailleurs, le Groupe soutient le Centre des TPE Solidaires lancé par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité en 2015 et ayant pour mission d'apporter un appui aux jeunes porteurs de projets.

Des filiales engagées en faveur des initiatives solidaires

Les filiales du Groupe soutiennent de nombreuses initiatives et associations œuvrant pour des projets à fort impact sociétal et solidaires, notamment au profit de populations défavorisées.

La plupart des filiales du Groupe ont participé comme chaque année, à la distribution de Ftour au profit de personnes défavorisées durant le mois de Ramadan.

Ainsi Wafacash a mené une action caritative au profit de la maison des étudiantes de Daït Aoua. Plusieurs cadres de Wafacash se sont rendus sur place et, dans une ambiance conviviale, ont montré leur soutien aux jeunes de la région en les faisant bénéficier de dons de vêtements et de denrées alimentaires mais également de livres et de matériels informatiques pour les aider dans leur éducation et épanouissement. Par ailleurs, 167 collaborateurs de Wafacash ont contribué à la collecte de dons organisée par Wafacash en faveur des personnes en situation précaire lors du confinement. Wafacash a également mis son réseau d'agences (propre et partenaire) au service de ses concitoyens lors du confinement imposé au Maroc durant de mars à juin 2020, en leur permettant de récupérer les aides étatiques auxquelles ils avaient droit afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins quotidiens durant cette période exceptionnelle.

Wafasalaf a soutenu l'association "" A Better Tomorrow"" par des dons de vêtements et organisé une collecte auprès de ses collaborateurs en faveur du Fonds COVID 19.

En Tunisie, plusieurs actions ont été menées afin d'apporter de l'aide aux plus démunis, à l'instar des actions lancées avec l'association Houmet Al Joumhouria pour l'acquisition d'habits d'hiver en faveur des familles dans le besoin de la région de Boussalem et pour la distribution de bouteilles de gels désinfectants aux plus nécessiteux pour faire face à la pandémie.

Par ailleurs, Attijari bank Tunisie a renouvelé son engagement à soutenir l'enfance à travers son partenariat avec SOS Village Siliana pour la 4ème année consécutive. Elle a également soutenu l'Association Tunisienne des Enfants Leucémiques pour l'aménagement et la décoration de l'unité pédiatrique de l'hôpital Aziza Othmana.

Promouvoir l'édition et le débat d'idées

Afin de renforcer le dialogue avec ses parties prenantes, en particulier les jeunes, susciter l'ouverture d'esprit et la curiosité intellectuelle, la Fondation a mis en place, en 2014, une plateforme d'échanges ouverte à tous, intitulée « Échanger pour mieux comprendre », permettant de débattre de thématiques économiques, sociales et sociétales d'actualité. Cette plateforme œuvre également à soutenir et diffuser la production intellectuelle de manière générale ainsi que les Actes des conférences organisées par la Fondation.

En effet, « Échanger pour mieux comprendre » se décline en un cycle de conférences mensuelles, réunissant des opérateurs économiques ainsi que des acteurs de la société civile, en particulier la jeunesse marocaine, ainsi que des intellectuels et experts marocains et étrangers.

La Fondation Attijariwafa bank a organisé, depuis son lancement, 98 conférences dans le cadre de son cycle « échanger pour mieux comprendre ».

V.1.9. Principales réalisations en 2022 :

- Banque accréditée par le Fonds vert pour le climat des Nations-Unies ;
- Plus de 160 collaborateurs de la banque au Maroc formés aux risques sociaux et environnementaux liés aux prêts bancaires ;
- 13,5 MAD de financement alloués à des grands projets écologiques depuis 2011 ;
- 6 sites certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE) au Maroc ;
- 50% de baisse de consommation de papier pour la banque au Maroc depuis 2016 ;
- 17,5% de baisse de consommation d'énergie pour la banque au Maroc par rapport à 2018 ;
- 100% des collaborateurs sont signataires du code de bonne conduite du Groupe • 41,2% de femmes au sein de la banque au Maroc ;
- 6.9 jours de formation en moyenne pour les collaborateurs de la banque au Maroc ;
- Plus de 1 700 collaborateurs bénévoles de la banque au Maroc mobilisés depuis 2016 ;
- Plus de 1 700 élèves bénéficiaires du programme « Académie des Arts » depuis 2009 ;
- Près de 600 étudiants inscrits au Master Banque & Marchés Financiers, depuis son lancement en 2007 ;
- Près de 33 000 bénéficiaires du programme de soutien aux classes préparatoires « Grandes Écoles pour Tous » depuis 2007 ;
- 98 conférences organisées depuis le lancement du programme « Échanger pour mieux comprendre ».

V.1.10. Distinctions du Groupe Attijariwafa bank :

- Attijariwafa bank a remporté le trophée «Digitalisation de la fonction achats 2022» lors de la 1ère édition du Morocco Procurement Award organisée à Casablanca par l'AMCA (Association Marocaine de la Communauté Achats) et Logismed (Salon international du transport et de la logistique pour l'Afrique et la Méditerranée) ;
- Pour la troisième année consécutive Attijariwafa bank a été élue « Safest bank in Morocco and Africa in 2020 » par le magazine Global Finance
- Pour la deuxième année consécutive Attijariwafa bank a été élue « Safest bank in Morocco and Africa in 2020 » par le magazine Global Finance
- La banque a été élue « Safest bank in Africa » par Global Finance
- Attijariwafa bank a été élue la meilleure banque au Maroc par Global Finance pour la huitième année consécutive
- Attijariwafa bank a été désignée la meilleure banque d'investissement par Global Finance en 2021
- Attijariwafa bank (AWB) a été désignée parmi les meilleurs laboratoires d'innovation financière à l'échelle mondiale dans le classement du prestigieux magazine américain Global Finance : The Innovators 2021
- Attijariwafa bank nommée Top Performer 2019 pour la troisième année consécutive au rating RSE de Vigeo Eiris, leader européen de la notation extra-financière.
- Attijariwafa bank figure dans l'indice « CASABLANCA ESG 10 » de la Bourse de Casablanca en 2019.
- Obtention par Attijariwafa bank du trophée Défis RSE Maroc 2018
- Accréditation d'Attijariwafa bank par le Green Climate Fund (GCF) en 2019, devenant ainsi la seule banque commerciale africaine et de la région MENA et la 7^{ème} banque commerciale à l'échelle mondiale à obtenir cette accréditation avec une couverture régionale.
- Deuxième site certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) par Cerway au Maroc en 2019.
- Les filiales Wafasalaf et Wafa Assurance labellisées RSE par la CGEM.

- Publication d'un Rapport RSE 2019 en suivant la Global Reporting Initiative Standard (principal référentiel international en matière de reporting extra-financier).
- Le groupe Attijariwafa bank a été désigné « Top Performer RSE » en 2021, pour la 5ème année consécutive, par VE, leader de la notation extra-financière.
- Par ailleurs, le Groupe figure toujours en 2021 dans l'indice RSE de référence au Maroc intitulé « Casablanca ESG 10 » créé en 2018.

V.2. Capital humain

Le Capital Humain Groupe inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre des grands enjeux de développement du Groupe Attijariwafa Bank. Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe ont pour objectif de conforter l'attractivité du Groupe, pour intégrer, valoriser et fidéliser les talents, et de maintenir un climat de travail favorable à l'épanouissement des collaborateurs.

En matière de recrutement, Attijariwafa Bank investit depuis plusieurs années dans le recrutement ciblé des talents sur des niches de compétences pointues pour accompagner ses ambitions de développement et de croissance.

Attijariwafa Bank conforte son label employeur à travers le recrutement de profils à haut potentiel destinés à accompagner la dynamique de transformation portée par le Groupe au niveau de l'ensemble de ses activités.

Le Groupe prône une politique de recrutement fondée sur la diversité à travers une ouverture sur de nouveaux hubs de compétences à l'échelle continentale. Le programme YEELLEN traduit également cette dimension panafricaine avec le recrutement d'étudiants subsahariens issus des pays de présence du Groupe sur le continent. L'année 2022 a été marquée par le recrutement de 245 profils.

Le développement des compétences de l'ensemble des collaborateurs d'Attijariwafa Bank est un vecteur prioritaire de la stratégie du Capital Humain Groupe. La stratégie de formation facilite la conciliation entre l'acquisition de compétences nouvelles et leur application à la réalité de la banque et des filiales favorisant ainsi un processus d'appropriation et des circuits progressifs de montée en compétences conformément aux orientations stratégiques de notre banque, aux nouveaux projets mis en place par la direction de la transformation et aux évolutions perpétuelles des métiers. Ainsi, au cours de l'année 2022, un effort soutenu de formation a permis de dispenser 55 911 jours/homme de formation

La stratégie de formation associe les formations métiers dispensées par l'Académie Attijariwafa Bank, à des formations managériales et comportementales dans le cadre des Cycles Structurants. Le dispositif e-learning est le troisième pilier de cette stratégie. Ce dispositif de formation à distance apporte une solution adaptée aux spécificités de la Banque et aux attentes des nouvelles générations. A l'ère du digital et de la transformation, nous faisant évoluer en permanence nos dispositifs de formation en développant et en mixant plusieurs modes de formations (Blended Learning, micro Learning, social Learning, solutions digitales d'ancrages,...) et le Groupe est en perpétuelle veille pour intégrer en continue toute nouveauté qui intervient dans le domaine de la formation qu'elle soit pédagogique ou digitale pour être aux meilleurs standard internationaux de la formation, Attijari académie.

Pour attirer les meilleures compétences, le Capital Humain Groupe/ Recrutement, Partenariats et Marque Employeur a lancé plusieurs initiatives à tonalité internationale et continentale pour promouvoir l'attractivité d'Attijariwafa Bank auprès des talents. Ainsi, plusieurs projets ont été réalisés afin de créer une réelle dynamique autour de la marque employeur du Groupe.

La démarche RSE est au cœur des actions engagées par l'entité Recrutement, Partenariats et marque employeur à travers l'accompagnement des jeunes étudiants au Maroc et à l'échelle continentale à travers l'organisation de plusieurs types d'ateliers dont l'objectif est de renforcer leurs compétences et les préparer au mieux à intégrer le monde professionnel. Le Capital Humain Groupe/Recrutement, Partenariats et Marque Employeur s'associe également aux partenaires académiques dans le cadre de formations qualifiantes co-construites et co-animées par des experts du Groupe Attijariwafa Bank et des professeurs issus des établissements partenaires.

La Gestion des Carrières, autre vecteur stratégique du Capital Humain Groupe, poursuit sa mission de veiller au développement personnel et professionnel de chaque collaborateur, en cohérence avec les besoins actuels et prévisionnels du Groupe. Des plans de relève, à différents niveaux de responsabilité, sont mis en œuvre pour identifier, préparer et valoriser les talents nécessaires au développement futur de la Banque.

Par ailleurs, et dans un souci d'apporter une nouvelle source de motivation à ses collaborateurs Banque et filiales marocaines, Attijariwafa Bank propose une politique ambitieuse d'actionnariat salarié visant à associer les collaborateurs aux performances du Groupe.

Dans le cadre du nouveau plan stratégique de la banque, le Capital Humain Groupe a initié en 2017, un plan de transformation RH pour accompagner l'ensemble des entités de la banque dans l'évolution de leurs métiers et l'amélioration de leurs performances.

Cette mutation du Capital Humain Groupe a ainsi pour objectif de développer les capacités d'exécution, d'instaurer la culture de la performance, de moderniser et digitaliser les processus RH, et enfin, de développer l'équité et la transparence.

Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe visent à renforcer l'attractivité du Groupe, à intégrer, valoriser et fidéliser les talents à même d'accompagner les métiers dans la mise en œuvre du plan de développement stratégique de la banque. Les principaux projets développés se présentent comme suit :

- Revue du référentiel des emplois et des compétences ;
- Mise en place d'un nouveau système de management de la performance ;
- Développement d'outils de travail collaboratif ;
- Création de centres de service partagés pour les filiales.

C'est en considérant que les capacités d'agilité, de flexibilité et d'innovation sont des enjeux majeurs et des avantages compétitifs décisifs, qu'ont été introduites de nouvelles méthodes dans la mise œuvre des projets importants, et que la Direction Générale a créé l'entité Transformation en charge du pilotage de l'ensemble des initiatives stratégiques.

L'engagement des collaborateurs est un facteur clé du succès du plan de développement stratégique. Il est favorisé par une évolution progressive vers une meilleure communication des enjeux stratégiques auprès de l'ensemble des collaborateurs, une valorisation de la contribution de l'individu, ainsi que de son développement, et un alignement sur le sens des initiatives et sur la portée de cette vision.

a. Effectifs

Répartition des effectifs de la banque par catégorie

La répartition des effectifs de la banque par catégorie se présente comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Effectif permanent	8 639	8 345	8 163	-3,4%	-2,2%
Cadres	5 050	4 896	4 930	-3,0%	0,7%
Non cadres	3 589	3 449	3 164	-3,9%	-8,3%
Effectif temporaire	0	0	0	NA	NA
Total	8 639	8 345	8 163	-3,4%	-2,2%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2022, l'effectif d'Attijariwafa Bank s'établit à 8 163 collaborateurs, soit une baisse de 2,2% par rapport au 31 décembre 2021. Engagements hors bilan

Au titre de l'exercice 2022, le nombre de cadres est en hausse de 0,7% par rapport à l'exercice 2021, représentant 60,9% des collaborateurs de la banque.

Répartition de l'effectif par contrat de travail

Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDD en 2022 a atteint 318 contrats contre 192 contrats en 2021.

Les Contrats en CDI s'élèvent à 7 845 contrats en 2022 contre 8 153 contrats à fin décembre 2021.

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
CDI	8 457	8 153	7 845	-3,6%	-3,8%

CDD	182	192	318	5,5%	65,8%
Total	8 639	8 345	8 163	-3,4%	-2,2%

Source : Attijariwafa bank

Répartition de l'effectif par genre

Au titre de l'exercice 2022, l'effectif du Groupe Attijariwafa bank est composé de 41,2% de femmes et de 58,8% d'hommes.

Le tableau suivant donne l'évolution de l'effectif par genre sur la période 2020-2022 :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Femmes	3 462	3 377	3 363	-2,4%	-0,4%
Hommes	5 177	4 968	4 800	-4,1%	-3,4%
Total	8 639	8 345	8 163	-3,4%	-2,2%

Source : Attijariwafa bank

Répartition de l'effectif par ancienneté

La pyramide des âges du Groupe Attijariwafa bank est marquée par une prépondérance du personnel ayant de 5 à moins de 12 ans d'ancienneté, représentant ainsi 55,6% de l'effectif global en 2022.

Le tableau suivant donne l'évolution de l'effectif par ancienneté sur la période 2020-2022 :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Moins de 5 ans	2 535	2 122	1 754	-16,29%	-17,34%
De 5 ans à moins de 12 ans	4 361	4 295	4 255	-1,51%	-0,93%
De plus de 12 ans	1 743	1 928	2 085	10,61%	8,14%
Total*	8 639	8 345	8 094	-3,40%	-3,01%

Source : Attijariwafa bank

*l'effectif ne comprends pas les intérimaires

Répartition de l'effectif par branche d'activité

L'effectif de la banque de détail réseau s'établit à 5 850 collaborateurs en 2022 contre 6 030 collaborateurs en 2021, représentant ainsi [72%]de l'effectif total.

L'effectif au sein du siège s'élève à 2 244 collaborateurs (-3% par rapport à 2021) et représente 28% de l'effectif total de la banque.

La répartition de l'effectif par branche d'activité se présente comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
BDD* Réseau	6 355	6 030	5 850	-5,1%	-3,0%
Siège	2 284	2 315	2 284	1,4%	-3,0%
Total**	8 639	8 345	8 094	-3,4%	-3,0%

Source : Attijariwafa bank

*Banque de détail

** l'effectif ne comprends pas les intérimaires

Répartition de l'effectif par tranche d'âge

La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2022, se présente comme suit :

Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Total
25 ans et moins	296	302	598
De 26 à 35 ans	1 574	2 039	3 613
De 36 à 45 ans	1 029	1 437	2 466
De 46 à 55 ans	358	761	1 119

Plus de 55 ans	75	223	298
Total*	3 332	4 762	8 094

Source : Attijariwafa bank

* l'effectif ne comprend pas les intérimaires

Evolution des recrutements

Le nombre de nouvelles recrues s'établit à 418 collaborateurs en 2022 contre 231 collaborateurs en 2021.

L'évolution des recrutements de la banque sur la période sous revue, se présente comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Nombre de recrutements	306	231	418	-24,5%	81,0%

Source : Attijariwafa bank

Evolution des départs

Au titre de l'exercice 2022, le nombre de départs a enregistré une hausse de 57,1% pour s'établir à 498 départs contre 317 départs en 2021.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de départs sur la période sous revue :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Nombre de départs	436	317	498	-27,3%	57,1%

Source : Attijariwafa bank

Evolution des licenciements

42 licenciements ont été enregistrés au cours de l'exercice 2022, contre aucun licenciement en 2021.

L'évolution du nombre de licenciements sur la période sous revue, se présente comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Nombre de licenciements	25	0	42	-100,0%	NA

Source : Attijariwafa bank

Evolution des départs et des démissions

669 départs ont été enregistrés au cours de l'exercice 2022 dont 494 démissions, contre 525 départs en 2021 dont 327 démissions.

L'évolution du nombre de départs et de démissions sur la période sous revue, se présente comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Nombre de départs	436	525	669	20,4%	27,4%
<i>Dont démissions</i>	266	327	494	22,9%	51,1%

Source : Attijariwafa bank

Représentants du personnel

Au titre de l'exercice 2021, Attijariwafa bank dispose de 285 représentants du personnel.

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Nombre de représentants du personnel	217	289	285	33,2%	-1,4%

Source : Attijariwafa bank – Périmètre : Banque au Maroc

Grèves

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Jours de grèves	0	0	0	Nd	Nd

Source : Attijariwafa bank

Accidents de travail

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Accidents de travail	81	19	20	-76,5%	5,3%

Source : Attijariwafa bank

Litiges sociaux

	2020	2021	2022
Litiges sociaux	0	0	20

Source : Attijariwafa bank

Turnover

Le tableau qui suit présente l'évolution du taux de turnover⁵⁶ sur la période sous revue :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Taux de rotation	4,2%	3,3%	3,6%	-0,9 pt	0,3 pt

Source : Attijariwafa bank

Le taux de Turnover d'Attijariwafa bank est passé de 3,3% 2021 à 3,6% en 2022.

Structure de l'effectif Groupe

L'évolution de la structure des effectifs du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Banque*	8 658	8 360	8108	-3,40%	-3,01%
Siège*	2 303	2 330	2 258	1,20%	-3,09%
Réseau	6 355	6 030	5 850	-5,10%	-2,99%
Réseau extérieur**	8 093	8 214	8 284	1,50%	0,85%
Filiales	3 832	4 016	4075	4,80%	1,47%
Total	20 583	20 590	20 467	0,00%	-0,60%

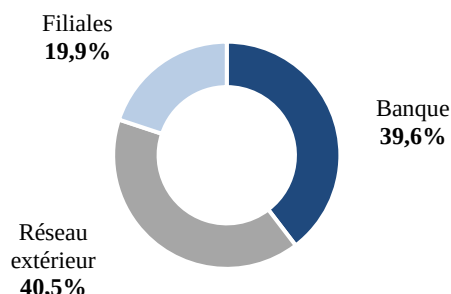
Source : Attijariwafa bank - * y compris personnel intérimaire **correspond aux filiales à l'international

La progression des effectifs du Groupe est liée à la poursuite du développement axé sur des métiers cibles et dans des zones géographiques porteuses de croissance.

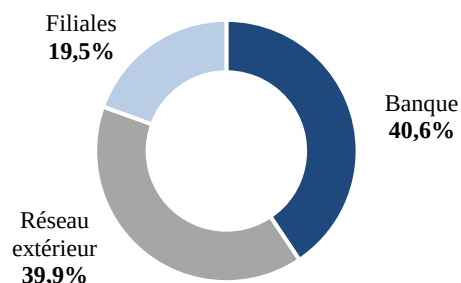
⁵⁶Taux de turnover = (Taux d'entrée + Taux de sortie) / 2. (Taux d'entrée : Nbre d'entrées / effectif au 31 12 N-1). (Taux de sortie : Nbre de sorties / effectif au 31 12 N-1).

Au terme de l'exercice 2022, les effectifs du réseau extérieur ont augmenté de 0,85%.

Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.22



Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.21



Source : Attijariwafa bank

b. Politique sociale

Le tableau suivant présente l'évolution de la politique sociale sur les trois derniers exercices :

	2020	2021	2022
Encours prêts immobiliers	2 808 181	2 912 692	3 016 436
Encours prêts consommation et OPV	2 385 755	2 181 731	2 191 409
Encours prêts sociaux	20 077	11 552	6 289
Total prêts au personnel	5 214 013	5 105 975	5 214 134

Kdh - Source : Attijariwafa bank

c. Actionnariat salarié

La politique d'actionnariat salarié développée à travers les Offres Publiques de Vente en 2005 et en 2007, a permis aux collaborateurs d'Attijariwafa bank de bénéficier d'une épargne salariale innovante, moderne et intéressante.

En 2012, Attijariwafa bank a poursuivi sa politique de partage des fruits de sa croissance et de sa performance avec ses salariés et ce, à travers l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés de la banque et des ses filiales au Maroc. Avec cette opération, la participation des salariés au Maroc au capital d'Attijariwafa bank a été portée à 5,15 %, le plus haut niveau de participation des salariés au capital d'une société cotée au niveau national.

Dans l'optique d'impliquer dans son nouveau plan de développement stratégique (Energies 2020) l'ensemble de ses collaborateurs, Attijariwafa bank a réalisé, en 2018, une nouvelle opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank, de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et de Wafa Ima Assistance.

Au 31 décembre 2022, le personnel de la banque détient 2,5% du capital d'Attijariwafa bank.

d. Intéressement et participation du personnel

Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank, de ses filiales au Maroc de Wafa Assurance et de Wafa Ima Assistance - 2018

En 2018, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés de la société, de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et de Wafa Ima Assistance. Cette opération a porté sur 6 332 453 actions, soit 3,0% du capital social post-opération. Les objectifs de cette opération consistent principalement en la mise en œuvre de la stratégie de

développement de la banque et à partager le fruit de la croissance et de la performance avec ses collaborateurs.

Le montant global maximal de cette opération s'élève à 2 399 999 687 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de cette augmentation de capital, ont été souscrites à un prix de 379Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix égale, soit de 379 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ».

Ce niveau de prix représente une décote de 15,0% pour les actions offertes dans le cadre de la « Formule Classique » et de la « Formule Plus » par rapport au cours du 17 septembre 2018⁵⁷ (446,0 dirhams).

Les résultats de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc se présentent comme suit :

- Tranche 1 - Formule Classique : 5.013.191 d'actions souscrites pour un montant de 1.899.999.389 dirhams ;
- Tranche 2 - Formule Plus : 1.319.262 actions souscrites pour un montant de 500.000.298 dirhams ;

Le nombre total d'actions souscrites est de 6 332 453 pour un montant global de 2 399 999 687 dirhams, soit un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100%.

⁵⁷Décote en fonction du cours de clôture de la veille de la date de tenue du Conseil d'Administration du 18 septembre 2018

VI. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

VI.1. Stratégie de développement

VI.1.1. Grands axes de développement

La stratégie de développement du Groupe Attijariwafa bank s'articule autour de trois axes de croissance :

- la croissance organique de la banque au Maroc ;
- la croissance des filiales spécialisées du groupe au Maroc ;
- la croissance externe à travers le développement régional.

Politique de partenariats

Attijariwafa bank compte parmi ses actionnaires le groupe Santander. Au-delà de l'aspect capitalistique, les deux groupes bancaires développent des axes de partenariat concernant aussi bien la clientèle des entreprises que celle des particuliers. Le partenariat couvre aussi un adossement d'Attijariwafa bank au groupe Santander, en Espagne, pour renforcer son positionnement auprès de la clientèle des Marocains résidant dans ce pays. Les actions définies portent principalement sur le développement d'une offre diversifiée en faveur des MRE, dans les domaines du transfert d'argent, du crédit à la consommation, de la monétique et de la prévoyance. Ceci suppose l'implantation de bureaux Attijariwafa bank, dédiés aux MRE, dans certaines agences du groupe Santander.

Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank s'est engagé avec le Crédit Agricole (actionnaire de Wafasalaf à travers CACF) dans une stratégie de partenariat multi-métiers, notamment dans le crédit à la consommation, mais aussi dans la gestion d'actifs via Crédit Agricole Asset Management.

En outre, Attijariwafa bank s'est adossé à Crédit Agricole Corporate Investment Banking, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Shanghai. Ce bureau offre aux opérateurs marocains un réseau opérationnel dans les principaux centres économiques de Chine.

Le partenariat avec le groupe français se traduit également par les multiples synergies développées autour de Crédit du Maroc, filiale marocaine du Crédit Agricole SA, que le groupe Attijariwafa bank détient à hauteur de 10%.

En 2011 Attijariwafa bank conclut un partenariat avec le Groupe Français Inter Mutuelles assistance donnant naissance à Wafa IMA Assistance ayant pour objet de consolider le positionnement du Groupe en matière d'assistance et de réassurance.

D'autre part, Wafa Assurance a concrétisé en 2012 son premier projet de développement à l'international avec la création en Tunisie d'une nouvelle compagnie d'Assurance Vie détenue à 45% par Wafa Assurance et 55% par Attijari bank, filiale d'Attijari bank en Tunisie.

En 2014, Attijariwafa bank a poursuivi la conclusion de partenariats stratégiques avec Bank of China, China Development Bank et China Exim Bank et avec des opérateurs industriels chinois afin de soutenir les échanges et les investissements chinois en faveur du développement du continent africain. Dans le cadre de la signature de l'accord conclu entre Attijariwafa bank et Bank of China, le Groupe a lancé la première offre dédiée en RENMINBI (monnaie chinoise). Il devient ainsi market maker sur cette devise et offre aux opérateurs économiques marocains et africains un levier de développement supplémentaire de leurs échanges et investissements avec les opérateurs chinois.

D'autres accords stratégiques ont été conclus lors du Forum Economique Maroc-Russie avec de grands groupes Russes (SBERBANK, VTB, FIAC et UNIMER).

Un mémorandum d'entente a été conclu entre Attijariwafa bank, Overseas Private Investment Corporation (OPIC) et Wells Fargo, visant à promouvoir les investissements et les échanges commerciaux entre l'Afrique et les Etats-Unis par la mise en place de nouvelles capacités de financement en faveur des PME africaines.

En 2015, Attijariwafa banka conclu plusieurs accords de coopération et de partenariats stratégiques dans plusieurs domaines, dont principalement le financement et la garantie des opérations d'import et d'export, de project finance et d'investissement. Les principaux accords ont été conclus avec Exportni Banka (Banque Tchèque pour l'Export), la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Banque Ouest Africaine de Développement.

Attijariwafa bank a conclu, en 2016, plusieurs partenariats stratégiques avec des organismes internationaux, notamment en matière de financement des investissements, de commerce extérieur et de financement des projets. Ces partenariats concernaient United Bank for Africa (UBA) Plc – Nigéria, Commercial Bank of Ethiopia, BNI Madagascar, Japan Bank of International Cooperation (JBIC) et le ministère de la défense et le ministère de la santé ivoiriens.

En 2016, le Groupe Attijariwafa bank a confirmé son engagement en matière d'accompagnement de la transition énergétique à travers : (i) la signature de mémorandum avec MASEN (promotion de la finance climatique) et Nareva (doter l'Afrique d'infrastructures énergétiques), (ii) Lancement, en partenariat avec Suma Capital, du Fonds Africain d'Efficacité Énergétique (FAEE), premier fonds d'investissement dédié à l'efficacité énergétique au Maroc, doté d'une enveloppe de 200 millions de dirhams et (iii) Participation d'Attijariwafa bank en tant que partenaire officiel à la COP22.

Le groupe Attijariwafa bank et Afreximbank (Banque Africaine d'Import – Export) ont signé un mémorandum d'entente (MoU) le 9 décembre 2017 à Sharm El Sheikh, dans le sillage du Forum Africa 2017, par lequel les deux parties s'engagent à développer un cadre de coopération élargie à l'échelle africaine.

Le groupe Attijariwafa bank à travers sa filiale Attijari International Bank – Banque Offshore « AIB », le groupe Orascom Construction et la société de projet « Ras Ghareb Wind Energy SAE – RGWE SAE », ont procédé à la signature, le 11 décembre 2017, de la documentation du crédit relatif au financement de la quote-part d'Equity d'Orascom Construction pour la réalisation du projet porté par RGWE SAE (The Gulf of Suez Wind IPP) à Gabal El Zeit en Egypte.

A l'occasion du 2018 FOCAC SUMMIT (Forum on China Africa Cooperation – Forum sur la Coopération Sino-Africaine) tenu les 3 et 4 septembre 2018 à Pékin, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank, a procédé à la signature de trois accords importants avec des organismes chinois de premier plan. Le premier mémorandum d'entente a été signé avec Bank of China et s'inscrit dans le cadre de l'initiative chinoise dite OBOR (One Belt One Road) (Initiative Ceinture et Route) en vue de renforcer la coopération entre les deux institutions dans plusieurs domaines. Le deuxième mémorandum a été signé avec China State Construction and Engineering Company (CSCEC), première entreprise de construction en Chine et dans le monde. Le troisième accord correspond à l'acte de naissance de la China Africa Inter-Bank Association (CAIBA), une alliance de 16 grandes banques africaines faisant corps avec China Development Bank (CDB).

En 2022, Union Bank et Attijariwafa bank signent un protocole d'accord de partenariat commercial pour renforcer leur ancrage panafricain. Ce mémorandum de partenariat vise à consolider la stratégie de développement panafricain des deux institutions financières et à ouvrir de nouvelles opportunités commerciales conjointes au profit de leurs clients respectifs. En vertu de cet accord, Attijariwafa bank offrira aux clients de Union Bank basés au Nigeria un accès à son dispositif commercial dans ses pays de présence et inversement.

VI.1.2. Politique d'investissement

Investissements en immobilisations⁵⁸ réalisés sur la période 2020 – 2022

L'évolution des investissements réalisés par Attijariwafa bank se présente de la manière suivante :

Investissements réalisés	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Immobilisations incorporelles	363	355	400	-2,1%	12,7%
Immobilisations corporelles	258	338	400	31,2%	18,5%
Immeubles d'exploitation	24	175	188	>100%	7,2%
Mobilier et matériel d'exploitation	142	73	103	-48,6%	41,5%
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	87	86	102	-0,6%	18,6%
Immobilisations corporelles hors exploitation	4	4	8	-19,3%	89,7%
Total	621	693	800	11,7%	15,5%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2022, les investissements effectués par la banque ont enregistré une augmentation de 15,5% par rapport à 2021, pour s'établir à 800 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une hausse des investissements en immobilisations corporelles de 18,5% (+62 Mdh) à 400 Mdh dont une augmentation de 7,2% des immeubles d'exploitation passant de 175 Mds à fin 2021 à 188 Mdh à fin 2022.

Au titre de l'exercice 2021, les investissements effectués par la banque ont enregistré une augmentation de 11,7% par rapport à 2020, pour s'établir à 693 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une hausse des investissements en immobilisations corporelles de 31,2% (+80 Mdh) à 338 Mdh dont une augmentation de +100% des immeubles d'exploitation passant de 24 Mds à fin 2020 à 175 Mdh à fin 2021.

Investissements financiers réalisés au cours de l'exercice 2022

- La participation d'Attijariwafa bank dans Wafabail passant de 98,70% en décembre 2021 à 98,90%.
- La participation d'Attijariwafa bank dans Wafa Assurance passant de 39,64% en décembre 2021 à 39,65% en 2022.
- Création d'une filiale au Tchad dénommée Attijari Bank Tchad.

Investissements financiers réalisés au cours de l'exercice 2021

- La participation d'Attijariwafa bank dans Wafabail passant de 98,57% en décembre 2020 à 98,70%.

Investissements financiers réalisés au cours de l'exercice 2020

- La participation d'Attijariwafa bank dans BIAT de 56,50% en 2019 à 56,58% en 2020.

VI.1.3. Politique à l'international

Attijariwafa bank a amorcé son développement à l'international, cherchant à acquérir une position forte au Maghreb et en Afrique subsaharienne, dans le but de faire émerger un groupe bancaire et financier de référence dans la région.

S'appuyant sur l'édification réussie d'un modèle duplicable à l'international, l'approche stratégique du groupe Attijariwafa bank vise à transférer les meilleures pratiques professionnelles acquises au Maroc, tout en respectant les spécificités de chaque zone d'implantation. Le groupe entend ainsi participer à

⁵⁸ Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'année.

l'accroissement des échanges régionaux et à la dynamisation de la coopération économique au sein de l'espace euro-méditerranéen.

Le développement ainsi que les acquisitions d'Attijariwafa bank au cours des dernières années se présente comme suit :

- en Tunisie, Attijariwafa bank, en consortium avec Grupo Santander, a acquis, en 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud, devenue depuis, Attijari bank Tunisie ;
- au Sénégal, Attijariwafa bank a développé un greenfield, en juillet 2006, et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal ;
- en novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique occidentale) ;
- au Mali, Attijariwafa bank, accompagné par ses actionnaires de référence (ONA, Al Mada), a été déclarée, en juillet 2008, adjudicataire de 51,00% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. L'acquisition de BIM a été conclue en 2009 ;
- en novembre 2008, Attijariwafa bank a accéléré le déploiement de son plan de développement régional en concluant un accord avec le Crédit Agricole pour l'acquisition de ses participations majoritaires dans ses filiales au Cameroun (SCB Cameroun), au Gabon (Union Gabonaise de Banque), en Côte d'Ivoire (Société Ivoirienne de Banque), au Sénégal (Crédit du Sénégal) et au Congo (Crédit du Congo) ;
- en décembre 2008, la fusion entre la CBAO et Attijari bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank ;
- en 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans Crédit du Congo (91%), l'Union Gabonaise de Banque (58,7%), Crédit du Sénégal (95%), et la Société Ivoirienne de Banque (51%) ;
- Au cours de cette même année, le Groupe a procédé à l'inauguration d'un bureau de représentation à Tripoli ;
- en 2010, le Groupe Attijariwafa bank a poursuivi la consolidation de sa position d'acteur régional de premier plan au Maghreb ainsi qu'en Afrique subsaharienne et ce à travers :
 - ✓ l'ouverture d'une succursale de CBAO au Burkina Faso (CBAO Burkina Faso) ;
 - ✓ la finalisation de l'acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie, devenue Attijari bank Mauritanie, par un consortium contrôlé à hauteur de 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Centrale Populaire ;
- en avril 2011, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition auprès de Crédit Agricole de 51% du Capital de la Société Commerciale de banque Cameroun (SCB Cameroun) ;
- en 2011, le groupe a consolidé sa participation dans sa filiale tunisienne Attijari bank Tunisie, à travers l'acquisition des parts du groupe Santander dans Andalucarthe (holding de détention d'Attijari bank Tunisie). A l'issue de cette opération, Attijariwafa bank détenait 54,56% du capital d'Attijari bank Tunisie. Au 31 décembre 2012, la participation Attijariwafa bank dans le capital d'Attijari bank Tunisie s'élève à 58,98% ;
- en septembre 2013, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais ;
- l'année 2013 a également connu l'ouverture de la succursale de CBAO au Niger ;
- en septembre 2015, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a ainsi porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération dont 12% sont destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale. (détention à terme par Attijariwafa bank de 75% du capital de la SIB) ;

- Attijariwafa bank a également renforcé sa participation dans le capital de CBAO (Sénégal) pour la ramener à 83,0% (contre une participation de 51,9% précédemment) durant l'exercice 2015 ;
- l'année 2015 a été marquée par l'ouverture d'une succursale de la CBAO au Bénin complétant la présence géographique du Groupe dans la région UEMOA.
- Le premier semestre 2016 a connu l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires pour l'ouverture d'une filiale bancaire au Tchad.
- En octobre 2016, Attijariwafa bank a conclu plusieurs accords et partenariats stratégiques portant notamment sur les événements suivants :
 - Signature un d'accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte ;
 - Dans le cadre de la visite Royale au Rwanda, signature d'un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank d'une participation majoritaire dans Cogebanque.
- Formation d'une alliance, à partir de 2017, entre Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, Al Mada, dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération a permis à Attijariwafa bank de disposer des capitaux nécessaires à son développement international.
- En 2022, le groupe Attijariwafa bank consolide sa présence dans la zone CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale) et crée une nouvelle filiale au Tchad dénommée Attijari bank Tchad.
- En 2022, Attijariwafa bank a ouvert un bureau de représentation en Chine visant à consolider et renforcer son positionnement en tant qu'acteur majeur dans le commerce international, les investissements directs étrangers entre les continents asiatique et africain, ainsi que l'accompagnement des entreprises clients dans leur développement international.

VI.2. Système d'information

Projets significatifs en 2022

Le Groupe a mis en place un plan stratégique IT s'étalant sur la période 2021-2025. Cette stratégie IT est structurée en 7 axes et permettant à AWB d'évoluer vers un modèle de Tech Bank, en réponse à la stratégie du Groupe .

Axe 1 : Accompagner nos Métiers dans leur transformation

- 45 initiatives Métiers à sécuriser structurées autour de 7 domaines Métiers
- Renforcement des effectifs pour accompagner les initiatives (x1,3 des ressources projets vs. 2021)
- Identification des enjeux de coordination avec les filiales du Groupe

Axe 2 : Accélérer la modernisation de notre SI et s'ouvrir aux écosystèmes

- Approche de Plateformes Digitales Métiers, modulaires et centrées produit
- Servicisation et APIisation
- Renforcement Gouvernance Architecture
- Gestion optimisée dette technique

Axe 3 : Devenir une Data Driven Bank

- Cadrage de la vision et de la stratégie Data
- Acculturation à la donnée
- Renforcement des capacités et de la gouvernance, avec un rôle central des Métiers

- Renforcement plateformes et architecture Data"

Axe 4 : Se doter d'infrastructures résilientes, professionnalisées et à l'échelle

- Rattrapages sur les infrastructures (incl. 2+1 DC, réseau SDWAN)
- Effort sur le recrutements de ressources rares et accélération outsourcing production
- Approche cloud public volontariste

Axe 5 : Pousser plus loin l'Agilisation de nos modes de fonctionnement

- Delivery centré sur des domaines Produits
- Cadrage des rôles entre Métier, Produit et Tech
- Gouvernance et organisation repositionnées
- Extension des bonnes pratiques Agile
- Diffusion de la culture agile et produit

Axe 6 : Relever aux meilleurs standards notre dispositif de cybersécurité

- Renforcement des effectifs et mix compétences
- Mise en œuvre du Cyber Fusion Center et du package sécurité Filiales
- Renforcement Agilité (Chapter Agile, rôle TSO)
- Mise en place d'une Cyber Academy

Axe 7 : Devenir une Tech Talent Factory

- Modèle RH ressources projets (parcours de carrière, rémunération, formation, etc.)
- Industrialisation du recrutement et onboarding
- Intégration RH et TITO : équipe / squad dédiée à cette transformation RH

Projets significatifs en 2021

La banque a pu mettre en place, durant l'année 2021, les programmes et systèmes d'informations suivants :

- La banque a mis en place le logiciel Murex intégré Front to Back Office y compris Risque et Comptabilité destin à mesurer et quantifier les risques de marché ainsi que le risque de contrepartie via le module MLC et ce sur le différents produits de la salle des marchés.
- Le module de trésorerie d'Amplitude est mis en place pour les filiales SIB et UGB et est en phase de déploiement pour le reste des filiales.
- La filiale Egyptienne quant à elle, acquise en mai 2017, dispose d'une entité risque marché qui lui est propre. Le logiciel Murex y est mis en place et est opérationnel.
- La remontée d'information s'effectue par le biais de reportings quotidiens, obligatoires, diffusés par les filiales à l'ensemble des parties prenantes.
- Elaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.
- Mise en place d'un plan de secours informatique (PSI) qui définit les solutions de secours SI, notamment, la stratégie de reprise, les moyens de secours retenus et les modes opératoires de la reprise informatique et télécoms.

Projets significatifs en 2020

Bien qu'impactée par la pandémie, l'année 2020 a connu la poursuite/clôture de grands chantiers stratégiques pour la banque, notamment le programme Energie 2020, et le programme de refonte et d'urbanisation du SI.

Dans le contexte de la crise sanitaire, cette année a nécessité la mise en œuvre de plusieurs chantiers, aussi bien pour la clientèle que pour les collaborateurs :

- **Au service du client :**
 - Produits COVID : Report d'échéances de crédit, Damane Oxygène, Damane Relance, Gratuité frais mise à disposition, Crédit à taux 0 en faveur des autoentrepreneurs, Mise à disposition des aides de l'état pour les RAMEEDistes à travers les GAB et les agences AWB, CNSS ... ;
 - Fonctionnalité Don Covid-19 : Mise en place de la fonctionnalité de don au Covid dans les canaux digitaux et pilotage du lancement de la campagne de don (push et SMS).
- **Au service du collaborateur :**
 - Toute l'organisation des processus et initiatives a été mis en place dans la seule préoccupation de la santé des collaborateurs ;
 - Gestion des personnes en 14zaine (santé des collaborateurs au centre de nos préoccupations tout au long des initiatives Orga mises en place) ;
 - Déclenchement du mode PCA et organisation des plateaux de travail en conséquence
 - Organisation du télétravail et mise à disposition de tous les outils nécessaires, notamment le protocole VPN, les prérequis Sécurité ainsi que les outils collaboratifs.
- **Innovations digitales :**
 - Mise en œuvre du parcours d'entrée en relation full digital et ouverture du compte sur carnet en ligne (scannérisation des documents, signature électronique,)
 - Déploiement du portail CIB & entreprises
 - Cloud Privé
 - Pour mener à bien l'ensemble de ces projets, des chantiers techniques sont venus renforcer et améliorer nos infrastructures SI, à savoir :
- **Renforcement et sécurisation de l'infrastructure des SI et maîtrise des risques :**
 - Lancement du projet **Cloud Privé** visant à mettre en place une plateforme Cloud robuste, sécurisée et résiliente pour répondre aux besoins futures d'AWB.
 - Renforcement de la **Supervision du SI** AWB et BDI
 - Mise à niveau des postes collaborateurs vers **Windows 10 sur les périmètres AWB et Filiales**
 - Intégration de la sécurité dans toutes les phases de construction et supervision en continu ;
 - Sensibilisation des collaborateurs via des circulaires (ouverture de flux, port de badge, respect des règles de vie ...) et de déploiement de modules dans le E-learning.

VI.2.1. Qualité

La Qualité, au centre de la stratégie du Groupe Attijariwafa bank.

Depuis le lancement du plan Energie 2020, la qualité est un axe hautement stratégique car le client y est placé au centre et dont la vision est d'« accompagner proactivement les clients dont nous apprécions la valeur ». Son objectif est de maintenir une satisfaction client élevée et une qualité de service optimale, gage de sa fidélisation.

Le slogan « L'ENERGIE EST EN NOUS, celle de placer la qualité au cœur de la relation client » traduit et renforce la dynamique collective portée par l'ensemble des collaborateurs au quotidien pour être et rester la banque relationnelle de référence pour tous nos clients et ce, à travers :

- Le développement d'une culture Qualité durable qui met le client au centre des préoccupations de tous les collaborateurs du Groupe en Front office, en back office, dans les filiales et à tous les niveaux hiérarchiques, à travers un nouveau module sur la plateforme e-learning. Celui-ci est un support ludique de formation sur les notions de base de la qualité et sur le management de la performance ;
- L'uniformisation du niveau de la qualité offerte entre les canaux d'interaction du client avec la banque : Agence, Centre de Relation Client et canaux digitaux ;

- La mesure et le pilotage de la qualité conçue, produite et perçue par le client et par les collaborateurs du Groupe ;
- La mesure de la qualité perçue par les fournisseurs de la banque, première étape de la construction d'une vision 360° par l'intégration des différentes parties prenantes ;
- L'anticipation des attentes du client à travers une écoute directe (Focus Groupe) ;
- L'extension de la communauté des CEV (Croire En Vous), véritable relais qualité dans le réseau, entités centrales et filiales pour décliner les orientations qualité sur le terrain et piloter leurs mises en œuvre, avec une orientation centrée sur la voix du client ;
- La reconnaissance des performances et la stimulation des énergies à travers la publication d'un mur de performance ;
- Le maintien de certifications ISO 9001 version 2015 des activités titres et gestion des réclamations.
- La mise en place d'une gouvernance au plus haut niveau du management de la Banque.

Dispositif d'écoute client externe et interne

Le programme d'écoute client (PEC) mis en place au niveau du Groupe depuis 2008, permet de mesurer le niveau de satisfaction tant des clients externes qu'internes (entre les réseaux de la banque, les filiales et les services centraux).

En 2022, le PEC externe, regroupant des enquêtes à chaud ou à froid, des baromètres de conjoncture, des focus group et des études thématiques, a touché plus de 28.500 clients et 330 fournisseurs. En parallèle, plus de 3.300 appels mystères ont été effectués pour mesurer la qualité d'accueil et de service dans nos agences. Le taux de satisfaction globale des clients externes au Maroc s'est établi à 94% en 2022.

Le PEC interne a, quant à lui, couvert une population de 11.500 collaborateurs à l'échelle du Groupe. Le niveau de satisfaction globale évaluée dans ce cadre s'est élevé à 90%. Les résultats recueillis ont donné lieu à des plans d'actions d'amélioration continue.

Dispositif de mesure de la qualité produite : qualimesure

C'est un ensemble de tableaux de bord métiers dont l'objectif principal est le pilotage de la performance. Ces indicateurs mensuels sont produits à partir de données extraites des différents systèmes d'information de la banque.

Ce dispositif, qui intègre les principaux process où la satisfaction du client Particulier, Professionnel et Entreprise, est mise en valeur, est enrichi de manière continue par de nouveaux indicateurs de mesure de performance.

Afin de doter nos managers d'outils de pilotage exhaustifs et détaillés, tous ces indicateurs sont déclinés par région, réseau, groupe et agence.

Des certifications en reconnaissance de la qualité de service

La qualité de service est un levier essentiel et stratégique pour fidéliser les clients. Elle occupe une place centrale dans la politique du Groupe.

Ainsi, en novembre et décembre 2020, la banque au Maroc a passé avec succès l'audit de certification de deux activités à la norme ISO 9001 version 2015 : la gestion des réclamations clients et la chaîne titres (Gestion de la Relation Client, de Tenue de Comptes Titres, de Services aux Emetteurs & aux Investisseurs et de Dépositaire d'Organismes de Placement Collectif).

Avec cette reconnaissance internationale, la banque a mis en place une politique qualité et des dispositifs afin de garantir à sa clientèle une meilleure réactivité, prise en charge, visibilité et transparence.

Ces certifications délivrées par Bureau Veritas viennent couronner le travail d'équipes pluridisciplinaires qui ont œuvré pour la construction des Systèmes de Management de la Qualité d'Attijariwafa bank.

Par ailleurs, Wafacash a été élue en 2021 et pour la 3^{ème} année consécutive, « Service Client de l'année 2021 » dans la catégorie « Moyens de paiement et transfert d'argent ». Une distinction qui vient récompenser l'engagement continu de la filiale en faveur de la qualité de service et la satisfaction client.

Les collaborateurs « CEV » pour ancrer la culture qualité au sein du groupe

La démarche qualité au sein du Groupe s'appuie sur le dispositif de « CEV » (« Croire En Vous »), qui sont des collaborateurs volontaires agissant en véritables relais Qualité dans les réseaux, entités centrales et filiales et assurant une proximité terrain au quotidien. On compte 215 collaborateurs « CEV » en décembre 2022.

VI.2.2. Conformité du Groupe⁵⁹

En veillant au respect des principes d'intégrité des pratiques bancaires et financières, le Groupe contribue à accroître la confiance dont il jouit non seulement vis-à-vis des clients, mais également vis-à-vis de l'ensemble des contreparties, des collaborateurs, et des autorités de régulation dont il dépend.

A cet effet, la direction de la Conformité Groupe, œuvre dans la surveillance et la gestion des risques de non-conformité, dans le Contrôle Interne et ce, dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur, ainsi que les meilleurs pratiques et standards.

Elle s'appuie à ce titre sur cinq fonctions :

- Gouvernance et Développement Conformité Groupe
- La Sécurité Financière Groupe
- Le Contrôle Interne Groupe
- Réglementations et Pilotage des Risques de Non-Conformité Groupe
- Système de Management Anti-Corruption (S.MA-C)

Gouvernance et Développement Conformité Groupe

Cette entité a pour objectifs de structurer, de coordonner et de piloter la gouvernance, la stratégie, les moyens et les outils en transverse à l'ensemble des fonctions et filières Conformité et Contrôle Interne et d'organiser leur transformation et leur développement ; et ce afin de relever les enjeux liés aux activités de la Conformité Groupe.

Contrôle Interne Groupe

Cette fonction est responsable du dispositif de Contrôle Permanent et assure de ce fait le déploiement et l'opérationnalisation du dispositif de contrôle permanent à l'échelle du Groupe tout en assurant la couverture optimale des activités et des risques et la conformité aux réglementations en vigueur et aux standards du Groupe.

Sécurité Financière Groupe

Cette entité est en charge de déployer, coordonner, animer et superviser les dispositifs de Sécurité Financière à l'échelle du Groupe. La Sécurité Financière Groupe est organisée autour des domaines suivants :

- Sécurité Financière LCB/FT Groupe qui a pour mission de déployer et d'opérationnaliser le dispositif de sécurité financière LCB/FT à l'échelle du Groupe tout en assurant la couverture optimale des activités et des risques et la conformité aux réglementations en vigueur et aux standards du Groupe. Elle met en œuvre ainsi la surveillance des opérations et des clients en matière de KYC, de filtrage et d'AML et assure les activités liées au droit de communication vis-à-vis des autorités.
- Sanctions Internationales, Embargos, Trade Finance & Correspondance Bancaire, en charge de la mise en œuvre des activités de surveillance liées aux sanctions

⁵⁹ Au cours de l'année 2019, une nouvelle entité a été créée au sein de l'audit général groupe dédiée à l'audit des risques liés à la conformité réglementaire

internationales et embargos financiers. Cette fonction a pour mission également la gestion des relations avec les partenaires financiers et correspondants bancaires.

- Pilotage et Coordination du Dispositif de Lutte Contre la Fraude Groupe, avec pour mission d'opérationnaliser un dispositif préventif et proactif adressant le risque de fraude en coordination avec les métiers et les fonctions de contrôle concernés et d'assurer un suivi centralisé de ce risque.

Réglementations et Pilotage des Risques de Non-Conformité Groupe

Garante de la Conformité Réglementaire du Groupe, cette fonction a pour missions de fournir une vision consolidée du management des risques de non-conformité à l'échelle du Groupe et du respect des dispositions réglementaires bancaires et financières applicables au Groupe. Elle intervient ainsi dans l'opérationnalisation des mises en conformité en accompagnement du développement du Groupe.

Attijariwafa bank certifiée ISO 37001 pour son Système de Management Anti-Corruption

Le groupe Attijariwafa bank veille, en continu, à maintenir et à renforcer les règles les plus strictes en matière d'intégrité et d'éthique, tant dans l'exercice de ses activités bancaires et financières que dans le cadre de ses relations internes et externes avec ses partenaires au niveau national et international.

En décembre 2022, le groupe Attijariwafa bank a obtenu la reconnaissance externe de son Système de Management Anti-Corruption (S.M.A-C) pour l'ensemble de ses processus métiers et support, à l'issue de l'audit externe concluant par l'organisme certificateur accrédité « Euro Compliance », intervenu en juillet 2022. Cette certification ISO 37 001 effective à partir du 16 août 2022, fait suite à la mise en place du dispositif anti-corruption qui revêt un caractère stratégique pour le Groupe, sous l'impulsion de son Président et qui est porté au plus haut niveau du management, dans le cadre d'une démarche participative et inclusive mobilisant l'ensemble des acteurs internes.

Cette nouvelle certification vient renforcer le dispositif déontologique du Groupe en vigueur depuis 2005, avec le développement d'un dispositif Anti-Corruption robuste aux meilleurs standards internationaux. Attijariwafa bank conforte ainsi son ambition de se positionner en tant qu'acteur actif dans la prévention et lutte contre ce fléau mondial, au côté des régulateurs et autorités nationales activement mobilisés dans le sillage de la stratégie nationale en la matière.

PARTIE III : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Indicateurs financiers sélectionnés du Groupe Attijariwafa bank

Les principaux indicateurs du comptes produits et charges du Groupe Attijariwafa bank sur la période 2020-2022 se présentent comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Produit Net Bancaire	23 858	24 380	26 313	2,2%	7,9%
Résultat d'exploitation	6 169	9 484	11 399	53,7%	20,2%
Coût du risque	5 454	3 607	3 195	-33,9%	-11,4%
Résultat Net Part du Groupe	3 018	5 144	6 065	70,5%	17,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2022, le PNB a progressé de 7,9 % pour s'établir à près de 26,3 Mrds Dh et le résultat net part du Groupe a connu une hausse de 17,9% pour s'établir à 6,1 Mrds Dh.

Au titre de l'exercice 2021, le produit net bancaire a progressé de 2,2 % pour s'établir à 24,4 Mrds Dh, et le résultat net part du groupe a augmenté de 70,5 % pour passer de 3 Mrds Dh en 2020 à 5,1 Mrds Dh en décembre 2021.

Les principaux indicateurs bilantiels du Groupe sur la période 2020-2022 se présentent comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Total Bilan	568 108	596 326	630 418	5,0%	5,7%
Crédits à la clientèle*	333 702	345 112	374 568	3,4%	8,5%
Dépôts de la clientèle	356 614	380 852	411 377	6,8%	8,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés - * Les chiffres présentés correspondent à des valeurs nettes des prêts et créances auprès de la clientèle hors opération de location-financement.

Le total bilan s'élève à 630,4 Mrds Dh, en progression de 5,7 % à fin décembre 2022 par rapport à fin décembre 2021. Respectivement les crédits à la clientèle et les dépôts de la clientèle ont augmenté de 8,5% et 8% en 2022, s'établissant à 374,6 Mrds Dh et 411,4 Mrds Dh.

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWAFABA BANK, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 58.668.608 dont un bénéfice net de KMAD 2.318.618. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 23 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABA BANK au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle

Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist) L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert : - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. Au 31 décembre 2020, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 10.327; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 207.577. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en oeuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Titres de participation

Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les titres de participation sont comptabilisés au bilan pour une valeur nette comptable de MMAD 18.943. Ils sont comptabilisés individuellement à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, l'actif net réévalué ou les multiples communément utilisés qui leurs sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité, et le cas échéant le cours de bourse lorsqu'il s'agit de participations cotées. Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur d'utilité et des hypothèses sous-jacentes, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit.	Nos travaux ont consisté principalement : - à examiner, sur la base d'échantillons, la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la banque pour déterminer les valeurs d'utilité, - à tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la banque.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Abdeslam Berrada Allam
Ernst & Young
Associé

Sakina Bensouda Korachi
Deloitte Audit
Associé

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWAFABANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 63.466.577 dont un bénéfice net de KMAD 4.099.484. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle

Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist). L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert : - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. Au 31 décembre 2021, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 10.955; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 211.123. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en oeuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Evaluation des titres de participation

Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les titres de participation sont comptabilisés au bilan pour une valeur nette comptable de MMAD 20.613. Ils sont comptabilisés individuellement à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, l'actif net réévalué ou les multiples communément utilisés qui leurs sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité, et le cas échéant le cours de bourse lorsqu'il s'agit de participations cotées. Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur d'utilité et des hypothèses sous-jacentes, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit.	Nos travaux ont consisté principalement : - à examiner, sur la base d'échantillons, la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la banque pour déterminer les valeurs d'utilité, - à tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la banque.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de nondétection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2021 la banque a procédé à :

- La création de FT MIFTAH III pour des parts résiduelles de KMAD 35.000 détenues par Attijariwafa bank ;
- La création de la filiale ATTIJARI INVESTMENT SOLUTIONS pour un montant de KMAD 5.000 détenue à 100% par Attijariwafa bank ;
- La création de la filiale BAB CONSORTIUM pour un montant de KMAD 3.333, représentant 33,33% du capital de la société.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Abdeslam Berrada Allam
Ernst & Young
Associé

Sakina Bensouda Korachi
Deloitte Audit
Associé

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank

Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux Actionnaires ATTIJARIWAFABANK
2, Bd Moulay Youssef, Casablanca

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWAFABANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **KMAD 65.355.442** dont un bénéfice net de **KMAD 4.234.840**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist) L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert : - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. Au 31 décembre 2022, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 11.743; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 228.432. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.
Evaluation des titres de participation	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan pour une valeur nette comptable de MMAD21.548. Ils sont comptabilisés individuellement à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur d'utilité	Nos travaux ont consisté principalement : - à examiner, sur la base d'échantillons, la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la

des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, l'actif net réévalué ou les multiples communément utilisés qui leur sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité, et le cas échéant le cours de bourse lorsqu'il s'agit de participations cotées. Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur d'utilité et des hypothèses sous-jacentes, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit.	banque pour déterminer les valeurs d'utilité, - à tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la banque.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles

sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance,

des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2022 la banque a procédé à la création de l'OPCI Attijari Prime Stone pour un montant de KMAD 300 détenu à 99,93% par Attijariwafa bank.

Casablanca, le 21 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA
ALLAM Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUDA
KORACHI
Associée

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank

Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ATTIJARIWAFABANK et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 54.292.985 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 3.705.028. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 23 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciation sur les portefeuilles de prêts à la clientèle

Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour : - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2020, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle exposée au risque de crédit s'élève à MMAD 360.150 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 26.447. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire Covid-19.	Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques. Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues. Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à : - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2020 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; - examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues. Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

Goodwill

Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Le groupe a réalisé des opérations de croissance externes ayant conduit à la comptabilisation des écarts d'acquisition à l'actif du bilan consolidé. Ces écarts correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition. Au 31 décembre 2020, la valeur de ces écarts d'acquisition s'élève à MMAD 9.948. Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de trésorerie et font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an ou dès la présence d'un indice de perte de valeur. Lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée. Les informations concernant les méthodes de détermination de la valeur recouvrable sont détaillées dans la note « Ecarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constitue un point clé de notre audit en raison de : - Leur montant significatif au bilan consolidé du Groupe ; - L'importance du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur recouvrable et, des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels.	Notre approche d'audit se fonde sur un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des contrôles mis en place au sein du Groupe pour identifier les indices de pertes de valeur de ces actifs. Les travaux sur les comptes au 31 décembre 2020, ont notamment consisté en - Une analyse de la méthodologie retenue par le Groupe ; - Un examen des plans d'affaires établis par la Direction pour apprécier caractère raisonnable des estimations de flux futurs dégagés ; - Une analyse des principales hypothèses et paramètres utilisés au regard des données de marché disponibles ; - Un examen des analyses de sensibilité des estimations aux paramètres clés (en particulier lorsque la valeur recouvrable est proche de la valeur nette comptable) ; - Le recalcul des valeurs recouvrables déterminées pour les principaux écarts d'acquisition. Enfin, nous avons examiné les informations relatives aux résultats de ces tests de dépréciation et tests de sensibilité présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Abdeslam Berrada Allam
Ernst & Young
Associé

Sakina Bensouda Korachi
Deloitte Audit
Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ATTIJARIWAFABANK et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 59.792.421 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 6.156.766. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins

de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciation sur les portefeuilles de prêts à la clientèle

Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour : - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2021, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 372.537 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 27.425. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments	Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques. Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues. Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à : - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2021 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; - examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues. Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	

Goodwill

Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Le groupe a réalisé des opérations de croissance externes ayant conduit à la comptabilisation des écarts d'acquisition à l'actif du bilan consolidé. Ces écarts correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition. Au 31 décembre 2021, la valeur de ces écarts d'acquisition s'élève à MMAD 9.867. Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de trésorerie et font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an ou dès la présence d'un indice de perte de valeur. Lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée. Les informations concernant les méthodes de détermination de la valeur recouvrable sont détaillées dans la note « Ecarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constitue un point clé de notre audit en raison de : - Leur montant significatif au bilan consolidé du Groupe ; - L'importance du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur recouvrable et des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées ainsi que du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels.	Notre approche d'audit se fonde sur un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des contrôles mis en place au sein du Groupe pour identifier les indices de pertes de valeur de ces actifs. Les travaux sur les comptes au 31 décembre 2021, ont notamment consisté en : - Une analyse de la méthodologie retenue par le Groupe ; - Un examen des plans d'affaires établis par la Direction pour apprécier le caractère raisonnable des estimations de flux futurs dégagés ; - Une analyse des principales hypothèses et paramètres utilisés au regard des données de marché disponibles ; - Un examen des analyses de sensibilité des estimations aux paramètres clés (en particulier lorsque la valeur recouvrable est proche de la valeur nette comptable) ; - Le recalcul des valeurs recouvrables déterminées pour les principaux écarts d'acquisition. Enfin, nous avons examiné les informations relatives aux résultats de ces tests de dépréciation et tests de sensibilité présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux Comptes

Abdeslam Berrada Allam
Ernst & Young

Sakina Bensouda Korachi
Deloitte Audit

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ATTIJARIWAFABANK et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 62.125.436 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 7.458.609.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Réponse d'audit
d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS9 - Instruments financiers. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du	Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques. Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues. Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont

jugement de la part de la direction, notamment pour : - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2022, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 403.908 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 29.340. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	consisté principalement à : - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2022 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

GOODWILL	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Le groupe a réalisé des opérations de croissance externes ayant conduit à la comptabilisation des écarts d'acquisition à l'actif du bilan consolidé. Ces écarts correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition. Au 31 décembre 2022, la valeur de ces écarts d'acquisition s'élève à MMAD 9.998. Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de trésorerie et font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an ou dès la présence d'un indice de perte de valeur. Lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée. Les informations concernant les méthodes de détermination de la valeur recouvrable sont détaillées dans la note « Ecarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constitue un point clé de notre audit en raison de : - Leur montant significatif au bilan consolidé du Groupe ; - L'importance du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur recouvrable et des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels.	Notre approche d'audit se fonde sur un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des contrôles mis en place au sein du Groupe pour identifier les indices de pertes de valeur de ces actifs. Les travaux sur les comptes au 31 décembre 2022, ont notamment consisté en : - Une analyse de la méthodologie retenue par le Groupe ; - Un examen des plans d'affaires établis par la Direction pour apprécier le caractère raisonnable des estimations de flux futurs dégagés ; - Une analyse des principales hypothèses et paramètres utilisés au regard des données de marché disponibles ; - Un examen des analyses de sensibilité des estimations aux paramètres clés (en particulier lorsque la valeur recouvrable est proche de la valeur nette comptable) ; - Le recalcul des valeurs recouvrables déterminées pour les principaux écarts d'acquisition. Enfin, nous avons examiné les informations relatives aux résultats de ces tests de dépréciation et tests de sensibilité présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 21 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Abdeslam Berrada Allam
Ernst & Young

Sakina Bensouda Korachi
Deloitte Audit

I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Depuis 2007, le Groupe Attijariwafa bank publie ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS. Ces normes ont été mises en place une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2022

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
Attijariwafa Bank	Banque					Maroc	Top		
Attijariwafa Europe	Banque					France	IG	100%	100%
Attijari International Bank	Banque					Maroc	IG	100%	100%
Compagnie Bancaire De L'Afrique De L'ouest	Banque					Sénégal	IG	83%	83%
Attijaribank Tunisie	Banque					Tunisie	IG	59%	59%
La Banque Internationale Pour Le Mali	Banque					Mali	IG	66%	66%
Credit Du Senegal	Banque					Sénégal	IG	95%	95%
Union Gabonaise De Banque	Banque					Gabon	IG	59%	59%
Credit Du Congo	Banque					Congo	IG	91%	91%
Societe Ivoirienne De Banque	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67%	67%
Societe Commerciale De Banque Cameroun	Banque					Cameroun	IG	51%	51%
Attijaribank Mauritanie	Banque					Mauritanie	IG	100%	67%
Banque Internationale Pour L'Afrique Au Togo	Banque					Togo	IG	57%	57%
Attijariwafa Bank Egypt	Banque					Egypte	IG	100%	100%
Bank Assafa	Banque					Maroc	IG	100%	100%
Wafa Salaf	Crédit à la consommation					Maroc	IG	51%	51%
Wafa Bail	Leasing					Maroc	IG	99%	99%
Wafa Immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100%	100%
Attijari Immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100%	100%
Attijari Factoring Maroc	Affacturage					Maroc	IG	100%	100%
Wafa Cash	Activités cash					Maroc	IG	100%	100%
Wafa Lld	Location longue durée					Maroc	IG	100%	100%
Attijari Finances Corp.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100%	100%
Wafa Gestion	Gestion d'actif					Maroc	IG	66%	66%
Attijari Intermediation	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100%	100%
Fcp Securite	OPCVM dédié					Maroc	IG	40%	40%
Fcp Optimisation	OPCVM dédié					Maroc	IG	40%	40%

Fcp Strategie	OPCVM dédié		Maroc	IG	40%	40%
Fcp Expansion	OPCVM dédié		Maroc	IG	40%	40%
Fcp Fructi Valeurs	OPCVM dédié		Maroc	IG	40%	40%
Wafa Assurance	Assurance		Maroc	IG	40%	40%
Attijari Assurance Tunisie	Assurance		Tunisie	IG	59%	50%
Wafa Imma Assistance	Assurance		Maroc	IG	72%	45%
Wafa Assurance Non Vie Cote D'ivoire	Assurance	(3)	Côte d'Ivoire	IG	40%	40%
Wafa Assurance Vie Cote D'ivoire	Assurance	(3)	Côte d'Ivoire	IG	40%	40%
Wafa Assurance Non Vie Senegal	Assurance	(3)	Sénégal	IG	40%	40%
Wafa Assurance Vie Senegal	Assurance	(3)	Sénégal	IG	40%	40%
Wafa Assurance Non Vie Cameroun	Assurance	(3)	Caméroun	IG	40%	26%
Wafa Assurance Vie Cameroun	Assurance	(3)	Caméroun	IG	40%	39%
Bcm Corporation	Holding		Maroc	IG	100%	100%
Ogm	Holding		Maroc	IG	50%	50%
Andalucarthage	Holding		Maroc	IG	100%	100%
Kasovi	Holding		Ile maurice	IG	100%	100%
Saf	Holding		France	IG	100%	100%
Filaf	Holding		Sénégal	IG	100%	100%
Attijari Afrique Participations	Holding		France	IG	100%	100%
Attijari Maroco- Mauritanie	Holding		France	IG	67%	67%
Attijari Ivoire	Holding		Maroc	IG	67%	67%
Attijari Holding Africa	Holding	(3)	Maroc	IG	100%	100%
Attijari West Africa	Holding	(3)	Côte d'Ivoire	IG	100%	100%
Succursale Burkina	Succursale	(3)	Burkina Faso	IG	83%	83%
Succursale Benin	Succursale	(3)	Bénin	IG	83%	83%
Succursale Niger	Succursale	(3)	Niger	IG	83%	83%
Moussafir	Hôtellerie		Maroc	MEE	33%	33%
Attijari Sicar	Capital risque		Tunisie	IG	74%	44%
Panorama	Société immobilière		Maroc	IG	40%	40%
Societe Immobiliere Togo Lome	Société immobilière		Togo	IG	100%	100%

Source : Attijariwafa bank

IG : Intégration globale-MEE : Mise en équivalence

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2021

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2021

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2022

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2022

1 - Acquisition

- 2 - Création, franchissement de seuil.
3 - Entrée de périmètre IFRS.
4 - Cession.
5 - Déconsolidation
6 - Fusion entre entités consolidées.
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.
8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.
9 - Reconsolidation

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2021

	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
ATTIJARIWAFABANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWAFABANK EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,08%	83,08%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroon	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	56,58%	56,58%
ATTIJARIWAFABANK EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
BANK ASSAFA	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFABANK SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WAFABANK BAIL	Leasing					Maroc	IG	98,70%	98,70%
WAFABANK IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFABANK CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFABANK LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFABANK GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
WAFABANK ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,64%	39,64%

ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance		Tunisie	IG	58,98%	50,28%
Wafa IMMA ASSISTANCE	Assurance		Maroc	IG	72,15%	45,39%
Wafa ASSURANCE NON VIE COTE D'IVOIRE	Assurance	(3)	Côte d'ivoire	IG	39,64%	39,64%
Wafa ASSURANCE VIE COTE D'IVOIRE	Assurance	(3)	Côte d'ivoire	IG	39,64%	39,64%
Wafa ASSURANCE NON VIE SENEGAL	Assurance	(3)	Sénégal	IG	39,64%	39,64%
Wafa ASSURANCE VIE SENEGAL	Assurance	(3)	Sénégal	IG	39,64%	39,64%
Wafa ASSURANCE NON VIE CAMEROUN	Assurance	(3)	Caméroun	IG	39,64%	25,77%
Wafa ASSURANCE VIE CAMEROUN	Assurance	(3)	Caméroun	IG	39,64%	38,66%
BCM CORPORATION	Holding		Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding		Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding		Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding		Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding		France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding		Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding		Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding		France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding		France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding		Maroc	IG	66,67%	66,67%
ATTIJARI HOLDING AFRICA	Holding	(3)	Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI WEST AFRICA	Holding	(3)	Côte d'ivoire	IG	100,00%	100,00%
SUCCURSALE BURKINA	Succursale	(3)	Burkina Faso	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE BENIN	Succursale	(3)	Bénin	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE NIGER	Succursale	(3)	Niger	IG	83,08%	83,08%
MOUSSAFIR	Hôtellerie		Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque		Tunisie	IG	74,13%	43,72%
PANORAMA	Société immobilière		Maroc	IG	39,64%	39,64%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière		Togo	IG	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

IG : Intégration globale-MEE : Mise en équivalence

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2020

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2020

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2021

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2021

1 - Acquisition

2 - Création, franchissement de seuil.

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2020

	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
ATTIJARIWAFABANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWAFABANK EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	Banque					Sénégal	IG	83,07%	83,01%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroon	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	56,50%	56,50%
ATTIJARIWAFABANK EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
Bank ASSAFA	Banque		(3)			Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFABANK SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WAFABANK BAIL	Leasing		(2)			Maroc	IG	98,57%	98,57%
WAFABANK IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFABANK CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFABANK LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFABANK GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
WAFABANK ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,65%	39,65%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance					Tunisie	IG	58,98%	50,28%
WAFABANK IMMA ASSISTANCE	Assurance					Maroc	IG	72,15%	45,39%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%

ATTIJARI SICAR	Capital risque	Tunisie	IG	74,13%	43,72%
PANORAMA	Société immobilière	Maroc	IG	39,65%	39,65%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière	Togo	IG	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

IG : Intégration globale-MEE : Mise en équivalence

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2019

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2019

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2020

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2020

1 - Acquisition

2 - Création, franchissement de seuil.

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation

Mouvements relatifs aux exercices 2020, 2021, 2022

Exercice	Acquisition, création	Cession	Entrée de périmètre IFRS
2022	Néant	Néant	- Wafa Assurance Non-Vie Cote D'ivoire - Wafa Assurance Vie Cote D'ivoire - Wafa Assurance Non-Vie Sénégal - Wafa Assurance Vie Sénégal - Wafa Assurance Non-Vie Cameroun - Wafa Assurance Vie Cameroun - Attijari Holding Africa - Attijari West Africa - Succursale Burkina - Succursale Benin - Succursale Niger
			- Attijari Holding Africa - Attijari West Africa - Succursale Burkina - Succursale Benin - Succursale Wafa Assurance Non-Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Non-Vie Sénégal - Wafa Assurance Vie Sénégal - Wafa Assurance Non-Vie Cameroun - Wafa Assurance Vie Cameroun
			- Attijari Holding Africa - Attijari West Africa - Succursale Burkina - Succursale Benin - Succursale Wafa Assurance Non-Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Non-Vie Sénégal - Wafa Assurance Vie Sénégal - Wafa Assurance Non-Vie Cameroun - Wafa Assurance Vie Cameroun
			- Attijari Holding Africa - Attijari West Africa - Succursale Burkina - Succursale Benin - Succursale Wafa Assurance Non-Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Non-Vie Sénégal - Wafa Assurance Vie Sénégal - Wafa Assurance Non-Vie Cameroun - Wafa Assurance Vie Cameroun
			- Attijari Holding Africa - Attijari West Africa - Succursale Burkina - Succursale Benin - Succursale Wafa Assurance Non-Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Non-Vie Sénégal - Wafa Assurance Vie Sénégal - Wafa Assurance Non-Vie Cameroun - Wafa Assurance Vie Cameroun
			- Attijari Holding Africa - Attijari West Africa - Succursale Burkina - Succursale Benin - Succursale Wafa Assurance Non-Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Non-Vie Sénégal - Wafa Assurance Vie Sénégal - Wafa Assurance Non-Vie Cameroun - Wafa Assurance Vie Cameroun
			- Attijari Holding Africa - Attijari West Africa - Succursale Burkina - Succursale Benin - Succursale Wafa Assurance Non-Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Non-Vie Sénégal - Wafa Assurance Vie Sénégal - Wafa Assurance Non-Vie Cameroun - Wafa Assurance Vie Cameroun
			- Attijari Holding Africa - Attijari West Africa - Succursale Burkina - Succursale Benin - Succursale Wafa Assurance Non-Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Non-Vie Sénégal - Wafa Assurance Vie Sénégal - Wafa Assurance Non-Vie Cameroun - Wafa Assurance Vie Cameroun
			- Attijari Holding Africa - Attijari West Africa - Succursale Burkina - Succursale Benin - Succursale Wafa Assurance Non-Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Non-Vie Sénégal - Wafa Assurance Vie Sénégal - Wafa Assurance Non-Vie Cameroun - Wafa Assurance Vie Cameroun
			- Attijari Holding Africa - Attijari West Africa - Succursale Burkina - Succursale Benin - Succursale Wafa Assurance Non-Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire - Wafa Assurance Non-Vie Sénégal - Wafa Assurance Vie Sénégal - Wafa Assurance Non-Vie Cameroun - Wafa Assurance Vie Cameroun
2020	Néant	Néant	Néant

Source : Attijariwafa bank – *création, franchissement de seuil

La filiale d'Attijariwafa bank au Tchad ne répond pas au test de consolidation vu que sa contribution au total bilan groupe est non significative.

Récapitulatif des impacts des cours de change sur la performance du Groupe d'Attijariwafa bank

FCFA

- En cours de change de clôture (FCFA/MAD : 0,017012 à fin décembre 2022 vs 0,016032 à fin décembre 2021) Cette hausse a eu un impact positif sur le bilan consolidé du groupe.
- En cours de change moyen (FCFA/MAD : 0,016335 en 2022 vs 0,016226 à fin décembre 2021). Cette légère hausse a eu une hausse un impact positif sur le compte du résultat consolidé du groupe.

EGP

- En cours de change de clôture (EGP/MAD : 0,42200 au 31/12/2022 vs 0,5919 au 31/12/2021). Cette baisse a eu un impact négatif sur le bilan consolidé du groupe : (Total bilan consolidé d'Attijariwafa bank Egypte a baissé de 4,5% à fin décembre 2022 alors qu'en cours de change constant le total bilan aurait augmenté de 34,0%)
- En cours de change moyen (EGP/MAD : 0,526308 au 31/12/2022 vs 0,573875 au 31/12/2021). Cette baisse a eu impact sur le compte de résultat du groupe. En cours constant, le PNB consolidé de la filiale égyptienne aurait augmenté de 34% vs 23% en cours de change moyen de la période 2022.

TND

- En cours de change de clôture (TND/MAD : 3,3954 au 31/12/2022 vs 3,227400 au 31/12/2021), cette hausse a eu un impact positif sur le total bilan de la banque. En cours de change constant, le total bilan d'Attijari bank Tunisie aurait augmenté que de 6% alors qu'en cours de change de la période le total bilan a augmenté de 12%.
- En cours de change moyen (TND/MAD : 3,319200 au 31/12/2022 vs 3,239083 au 31/12/2021), Cette hausse a eu un impact positif sur le bilan consolidé du groupe. Le PNB d'Attijariwafa bank Tunisie a augmenté de 15% vs 12% en cours de change constant).

I.1. Présentation du compte de résultat consolidé IFRS

Le compte de résultat consolidé du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Intérêts et produits assimilés	22 512	22 320	24 075	-0,9%	7,9%
Intérêts et charges assimilées	6 727	6 150	6 725	-8,6%	9,4%
Marge d'intérêt	15 785	16 170	17 350	2,4%	7,3%
Commissions perçues	5 597	6 130	6 604	9,5%	7,7%
Commissions servies	825	937	828	13,6%	-11,7%
Marge sur commissions	4 771	5 192	5 776	8,8%	11,2%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 398	2 882	2 354	20,2%	-18,3%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	633	664	716	4,9%	7,8%
Résultat des activités de marché	3 031	3 546	3 069	17,0%	-13,4%

Produits des autres activités	8 973	10 400	11 833	15,9%	13,8%
Charges des autres activités	8 702	10 929	11 716	25,6%	7,2%
Produit net bancaire	23 858	24 380	26 313	2,2%	7,9%
Charges générales d'exploitation	10 618	9 858	10 266	-7,2%	4,1%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	1 617	1 431	1 453	-11,5%	1,6%
Résultat brut d'exploitation	11 623	13 090	14 594	12,6%	11,5%
Coût du risque	5 454	3 607	3 195	-33,9%	-11,4%
Résultat d'exploitation	6 169	9 484	11 399	53,7%	20,2%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	-16	-11	6	31,2%	>100%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-71	-42	-76	41,1%	83,4%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	
Résultat avant impôts	6 082	9 430	11 329	55,1%	20,1%
Impôts sur les bénéfices	2 377	3 274	3 870	37,7%	18,2%
Résultat net	3 705	6 157	7 459	66,2%	21,1%
Résultat hors groupe	687	1 012	1 393	47,3%	37,6%
Résultat net part du groupe	3 018	5 144	6 065	70,5%	17,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

Dans le cadre de l'application de la circulaire 4/W/2021, les immobilisations reçus en dations et rémérés qui étaient auparavant comptabilisés en immobilisations hors exploitation ont été reclassés dans la rubrique "Autres actifs". Le montant des immobilisations hors exploitation reclassés dans la rubrique « Autres actifs » est de 1 173,9 Mdh à fin décembre 2022 . Ces biens sont régulièrement évalués par la banque, les dépréciations éventuelles qui en découlent sont elle-même comptabilisées régulièrement. Les comptes au 31 décembre 2022 intègrent un stock de dépréciation de 253 Mdh, avec une dotation constatée en 2021 de 111 Mdh.

I.2. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

I.2.1. Produit Net Bancaire

Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Intérêts et produits assimilés	22 512	22 320	24 075	-0,9%	7,9%
Intérêts et charges assimilés	6 727	6 150	6 725	-8,6%	9,4%
Marge d'intérêt	15 785	16 170	17 350	2,4%	7,3%
Commissions perçues	5 597	6 130	6 604	9,5%	7,7%
Commissions servies	825	937	828	13,6%	-11,7%
Marge sur commissions	4 771	5 192	5 776	8,8%	11,2%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 398	2 882	2 354	20,2%	-18,3%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	633	664	716	4,9%	7,8%
Résultat des activités de marché	3 031	3 546	3 069	17,0%	-13,4%
Produits des autres activités	8 973	10 400	11 834	15,9%	13,8%
Charges des autres activités	8 702	10 929	11 716	25,6%	7,2%
Produit net bancaire	23 858	24 380	26 313	2,2%	7,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Le PNB augmente de 7,9 % pour s'établir à 26,3 Mrds dh en 2022

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'exercice 2022, le produit net bancaire consolidé a enregistré une progression de 7,9% par rapport à 2021, pour s'établir à près de 26,3 Mrds Dh. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- La croissance de la marge d'intérêt de 7,3% (+1,2 Mrdh) par rapport à 2021, pour se situer à 17,4 Mrds Dh à fin 2022. Cette amélioration résulte d'une hausse des intérêts et produits assimilés (+7,9%) combinée à une hausse des intérêts et charges assimilés (+9,4%). La hausse de la marge d'intérêt est tirée par la croissance de la contribution des différentes lignes métiers, plus particulièrement la Banque de Détail à l'International (+15,5%) et l'Assurance (+7,9%).
- La hausse de la marge sur commissions de 11,2% (+584 Mdh) pour s'établir à près de 5,8 Mrds Dh à fin 2022, suite notamment à la hausse des commissions perçues de 7,7% (+474 Mdh).
- La baisse du résultat des activités de marché de 13,4% (-500 Mdh) à 3,1 Mrds Dh en 2022 en raison de la hausse des taux obligataires et monétaires au Maroc.
- La hausse des produits des autres activités de 13,8 % (soit une augmentation de 1,4 Mrdh) par rapport à 2021, conjuguée à une augmentation des charges des autres activités de 7,2% (+786 Mdh).
- La baisse des charges des autres activités de 7,2 % est liée à principalement à la baisse de 577 Mdh des charges non bancaires vie entre 2021 et 2022.

Revue analytique 2020 – 2021

En 2021, le produit net bancaire consolidé a enregistré une hausse de 2,2% par rapport à fin 2020, pour s'établir à près de 24,4 Mrds Dh. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 2,4% (+385 Mdh) par rapport à 2020, pour se situer à 16,2 Mrds Dh à fin 2021. Cette amélioration résulte d'une baisse des intérêts et charges assimilées et une quasi-stagnation des intérêts et produits assimilés. Cette hausse est liée essentiellement à l'évolution positive de l'encours des crédits à la clientèle de la banque au Maroc.
- La hausse de la marge sur commissions de 8,8% (+421 Mdh) pour s'établir à près de 5,2 Mrds Dh à fin 2021, suite notamment à la hausse des commissions perçues de 9,5% (+533 Mdh). Cette tendance suit une baisse de la marge sur commission de 7,3% entre 2019 et 2020.
- la hausse du résultat des activités de marché de 17,0% (+515 Mdh) à 3,5 Mrds Dh à fin 2021 en raison de la reprise des activités de marché au Maroc en 2021.
- La hausse des produits des autres activités de 15,9% (soit une augmentation de 1,4 Mrds Dh) par rapport à fin 2020, en lien avec la hausse des produits de Wafa assurance, conjuguée à une augmentation des charges des autres activités de 25,6% (+2,2 Mrds Dh).
- L'augmentation des charges des autres activités de 25,6% s'explique par un retour de la sinistralité non-vie aux niveaux historiques après le décrochage observé en 2020, ainsi que l'augmentation de la sinistralité de la branche décès.

Evolution de la marge d'intérêt

L'évolution de la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Intérêts et produits assimilés	22 512	22 320	24 075	-0,9%	7,9%
Opérations avec la clientèle	19 101	18 422	19 553	-3,6%	6,1%
Comptes et prêts	18 053	17 382	18 457	-3,7%	6,2%
Opérations de pensions	4	21	47	>100,0%	125,5%
Opérations de location-financement	1 045	1 019	1 048	-2,4%	2,9%
Opérations interbancaires	497	525	641	5,7%	22,1%
Comptes et prêts	496	500	571	0,8%	14,3%
Opérations de pensions	1	25	70	>100,0%	179,4%
Opérations sur titres	2 914	3 373	3 881	15,7%	15,1%
Intérêts et charges assimilés	6 727	6 150	6 725	-8,6%	9,4%
Opérations avec la clientèle	3 680	3 573	3 680	-2,9%	3,0%
Comptes et emprunts	3 593	3 492	3 485	-2,8%	-0,2%
Opérations de pensions	87	81	54	-6,6%	-33,3%
Opérations de location-financement	0	0	141	Ns	Ns
Opérations interbancaires	1 440	881	1 199	-38,9%	36,1%
Comptes et emprunts	1 286	829	1 098	-35,5%	32,5%
Opérations de pensions	155	52	101	-66,5%	93,4%
Emprunts émis par le groupe	1 607	1 696	1 802	5,6%	6,2%
Marge d'intérêt	15 785	16 170	17 350	2,4%	7,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au terme de l'exercice 2022, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank a enregistré une progression de 7,3% (+1 180 Mdh) pour se situer autour de 17,4 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- hausse des intérêts et produits assimilés de 7,9% (+1 755 Mdh) à 24,1 Mrds Dh, sous l'effet de l'augmentation des opérations avec la clientèle de 6,1% (+1 131 Mdh) à 19,6 Mrds Dh. La hausse des opérations interbancaires de 22,1% (+116 Mdh) à 641Mdh et la hausse des opérations sur titres de 15,0% (+508 Mdh) à 3 881 Mdh.

- Hausse de 9,4% (+575,4 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à près de 6,7 Mrds Dh à fin 2022.

Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse de 107,2 Mdh des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle, la hausse de 318 Mdh des intérêts et charges assimilés sur opérations interbancaires. Les effets des variations des emprunts émis par le groupe sont de +106 Mdh. Les intérêts et charges assimilés des opérations sur titres ont augmenté de 44,4 Mdh.

Revue analytique 2020-2021

La marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank a enregistré une progression de 2,4% (+385 Mdh) pour se situer autour de 16,2 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- baisse des intérêts et produits assimilés de 0,9% (-198 Mdh) à 22,3 Mrds Dh, sous l'effet de la baisse des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle de 3,6% (-679 Mdh), étant essentiellement expliquée par la baisse de la contribution de AWB (-2,7% soit -271 Mdh), de Attijari bank Tunisie (-7,0% soit 135 Mdh) ainsi que de l'effet du taux de change des filiales d'Attijariwafa bank ;
- La baisse plus importante des intérêts et charges assimilées de 8,6% (-577 Mdh), sous l'effet de la baisse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle de 2,9% (-107 Mdh) et de la baisse des intérêts et charges assimilées sur opérations interbancaires de 560 Mdh (-38,9%). Cette dernière découle essentiellement de la variation des comptes emprunts (-35,5% en 2021 contre -20,2% en 2020) et des opérations de pensions (-66,5% en 2021 contre 25,5% en 2020). Les effets de variation des emprunts émis par le Groupe sont de 5,6% au 31 décembre 2021 contre 22,6% sur l'exercice 2020.
- La baisse des intérêts et charges sur opérations interbancaires (-38,9%) est due à la baisse de 34,0% des intérêts et charges sur opérations interbancaires de AWB.

Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Commissions perçues	5 597	6 130	6 604	9,5%	7,7%
Commissions sur opérations	2 158	2 447	2 377	13,4%	-2,9%
Dont sur opérations avec la clientèle	1 351	1 503	1 380	11,3%	-8,2%
Prestation de services bancaires et financiers	3 439	3 683	4 227	7,1%	14,8%
Dont produits de gestion d'OPCVM	432	477	598	10,5%	25,3%
Dont produits sur moyen de paiement	1 967	2 189	2 303	11,3%	5,2%
Commissions servies	825	937	828	13,6%	-11,7%
Commissions sur opérations	81	97	127	19,3%	31,2%
Dont sur opérations avec les étabs. de crédit	75	76	90	1,1%	18,3%
Prestation de services bancaires et financiers	744	841	700	13,0%	-16,7%
Dont charges de gestion d'OPCVM	31	33	34	8,2%	3,2%
Dont charges sur moyen de paiement	508	617	490	21,4%	-20,5%
Marge sur commissions	4 771	5 192	5 776	8,8%	11,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au terme de l'exercice 2022, la marge sur commissions du groupe s'établit à près de 5,8 Mrds Dh, affichant ainsi une hausse de 11,2% par rapport à l'exercice 2021. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- La hausse des commissions perçues de 7,7% (+474 Mds Dh) à fin 2022 pour s'établir à 6,6 Mrds Dh et ce, malgré un recul des commissions sur opérations (-2,9% soit - 70 Mdh comparé à 2021) mais en raison d'une hausse des prestations de services bancaires et financiers (+14,8% soit +544 Mdh à 2021)
- Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 58,1% des commissions sur opérations, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent plus de 54,5% des commissions sur prestation de services bancaires et financiers ;
- Le repli des commissions servies de 11,7% (-112 Mdh) qui s'établit à 828 Mdh. Cette évolution est liée à une baisse des prestations de services bancaires de 16,7% pour s'établir à 700 Mdh à fin 2022.

Revue analytique 2020-2021

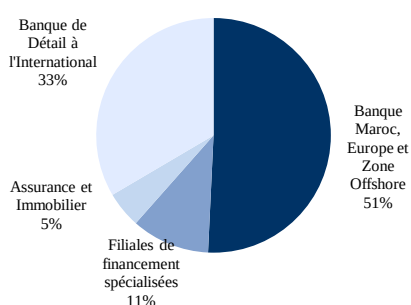
La marge sur commissions du groupe s'établit à près de 5,2 Mrds Dh, affichant ainsi une hausse de 8,8% par rapport à 2020. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des commissions perçues de 9,5% (+533 Mrds Dh) à fin 2021 pour s'établir à près de 6,1 Mrds Dh et ce, en raison d'une augmentation des commissions sur opérations (+13,4% soit + 289 Mdh comparé à 2020) et des prestations de services bancaires et financiers (+7,1% soit +245 Mdh comparé à fin 2020)
- Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 61,4% des commissions sur opérations, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent plus de 59,4% des commissions sur prestation de services bancaires et financiers ;
- La hausse moins importante des commissions servies de 13,6% (+112 Mdh) à 937 Mdh. Cette évolution est liée essentiellement à la hausse des prestations de services bancaires et financiers de 13% (+96 Mdh) pour s'établir à 841 Mdh.

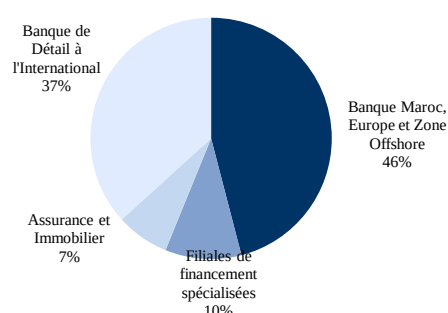
Contribution des pôles d'activité au Produit Net Bancaire

Les diagrammes suivants présentent la contribution au PNB des différents pôles d'activité du Groupe Attijariwafa bank, au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 :

Contribution au PNB au 31 décembre 2021



Contribution au PNB au 31 décembre 2022



Source : Attijariwafa bank

En 2022, la Banque Maroc, Europe et Zone Offshore demeure le principal contributeur au PNB du Groupe avec une part de 46%, suivie de la BDI avec 37% des parts et des filiales financières spécialisées avec 10%. La hausse de la contribution du pôle « Assurance et immobilier » est expliquée par la hausse du PNB du pôle « Assurance et immobilier » au titre de l'exercice 2022 de 53,4% à 1 894,8 millions de dirhams.

La contribution de la banque au Maroc, Europe et Zone Offshore au PNB Groupe s'est repliée suite à la baisse du PNB du pôle Banque au Maroc, Europe et Zone Offshore de 2,3% entre 2022 et 2021 à 12 250 millions de dirhams, impacté principalement par la hausse des taux obligataires et monétaires au Maroc.

La hausse de la contribution du pôle Banque de Détail à l'international au produit net du groupe est expliquée par la hausse du PNB de ce pôle entre 2022 et 2021 de 18,4% à 9 791Mdh contre 8 271Mdh la même période l'année dernière.

Contribution des filiales au Produit Net Bancaire

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank, au titre de la période considérée :

	2020	2021	2022
Attijariwafa bank	11 155	11 716	11 353
Filiales dont :	13 077	12 998	15 306
Attijari Bank Tunisie	1 650	1 683	1 933
Wafa Assurance	1 677	1 235	1 895
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	1 299	1 340	1 538
Wafasalaf	1 128	1 199	1 185
Société Ivoirienne de Banque	1 233	1 252	1 401
Attijariwafa bank Egypt	1 295	1 388	1 704
Société Camerounaise de Banque	739	730	885
Union Gabonaise de Banque	695	666	799
Attijariwafa Europe	463	464	519
Wafa Cash	432	479	506
Wafa Bail	362	373	368
Crédit du Congo	263	279	362
Autres filiales	1 841	1 910	2 210
<i>Eliminations</i>	<i>-372</i>	<i>-334</i>	<i>-346</i>
Total	23 860	24 380	26 313

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

Au titre de l'année 2022, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au PNB du Groupe avec une part de 43%, suivi d'Attijari Bank Tunisie avec 7% et de Attijariwafa bank Egypt avec une part de plus de 6%.

La contribution de Wafa Assurance dans le PNB consolidé a cru en moyenne de 13,0% sur la période 2020-2022.

La hausse de la contribution du palier Assurance entre 2021 et 2022, de 53,4%, est due à la croissance de son activité au Maroc et la bonne performance des filiales Vie et Non-Vie à l'international.

- Wafa assurance Non-vie Côte d'Ivoire (+66,6%)
- Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire (+12,0%)
- Wafa Assurance Non-vie Sénégal (+90,3%)
- Wafa Assurance Vie Sénégal (+7,2%)
- Wafa Assurance Non-vie Cameroun (+45,9%)
- Wafa Assurance vie Cameroun (+5,4%)

La hausse de la contribution d'Attijariwafa bank Egypt dans le PNB consolidé de 22,8% résulte principalement de la croissance de la marge d'intérêt entre 2022 et 2021 (+23,1%) , de la marge sur

commissions (+27,5%). En effet, cette progression a été induite par une dynamique commerciale favorable en termes de collecte de l'épargne et de financement de l'économie (les crédits à la clientèle ont augmenté de 34,6% entre 2022 et 2021 à cours de change constant et les dépôts à la clientèle de +47,3% entre 2022 et 2021 à cours de change constant).

La hausse de la contribution de Attijariwafa bank Tunisie et CBAO dans le PNB consolidé de 14,9% et 14,8% respectivement, s'explique par l'effet positif du cours de devise.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Produit net bancaire (1)	23 858	24 380	26 313	2,2%	7,9%
Charges générales d'exploitation et amortissements (2)	12 235	11 289	11 719	-7,7%	3,8%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	51,30%	46,30%	44,54%	-4,97pt	-1,8 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Charges générales d'exploitation

En Mdh	2020	2021	2022	Var.21/20	Var. 22/21
Charges de personnel	5 632	5 861	6 182	4,1%	5,5%
Impôts et taxes	364	354	377	-2,7%	6,4%
Charges externes	3 222	3 268	3 439	1,4%	5,2%
Autres charges générales d'exploitation	1 400	374	268	-73,3%	-28,3%
Charges générales d'exploitation	10 618	9 858	10 266	-7,2%	4,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2022 - 2021

Au titre de l'exercice 2022, les charges générales d'exploitation hors dotations aux amortissements ont augmenté de 4,1% par rapport à 2021 pour s'établir à près de 10,3 Mrds Dh en raison de l'augmentation de 321 Mdh des charges de personnel et des charges externes de 5,2% passant de 3 268Mdh à fin décembre 2021 à 3 439 Mdh à fin décembre 2022. La hausse des charges générales d'exploitation entre 2021 et 2022 est expliquée par le financement continue d'Attijariwafa bank au service de sa croissance.

Les charges générales d'exploitation, y compris les dotations aux amortissements augmentent de 3,8%.

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank s'améliore de 1,8 pt en 2022 grâce à une maîtrise accrue des coûts (Le produit net bancaire augmente plus vite que les charges générales d'exploitation)

Revue analytique 2020 - 2021

Au titre de l'exercice 2021, les charges générales d'exploitation ont diminué de 7,2% par rapport à 2020 pour s'établir à près de 9,9 Mrds Dh en raison principalement de la baisse des autres charges générales d'exploitation, et ce suite à la politique de maîtrise des coûts.

Les charges générales d'exploitation, y compris les dotations aux amortissements augmentent de 1,9% hors contribution covid-19 en 2020.

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank a diminué de 4,97 pt en 2021, impacté par une baisse des charges générales d'exploitation et amortissement.

Contribution des filiales aux charges générales d'exploitation

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank aux charges générales d'exploitation, au titre de la période 2020 – 2022, se présente comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 21/22
Attijariwafa bank	5 798	4 827	4 837	-16,75%	0,19%

Filiales dont :	6 809	6 797	7 229	-0,18%	6,36%
Attijari Bank Tunisie	755	854	863	13,11%	0,95%
Attijariwafa bank Egypte	777	718	730	-7,59%	1,72%
Wafa Assurance	783	867	981	10,73%	13,18%
Wafabail	847	736	701	-13,11%	-4,86%
Wafacash	232	245	266	5,60%	8,40%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	675	655	702	-2,96%	7,18%
Attijariwafa Europe	507	489	505	-3,55%	3,24%
Société Ivoirienne de Banque	545	538	589	-1,28%	9,44%
Union Gabonaise de Banque	286	262	278	-8,39%	6,28%
Société Camerounaise de Banque	453	397	429	-12,36%	8,16%
Crédit du Congo	162	134	136	-17,28%	1,68%
Wafasalaf	409	391	416	-4,40%	6,50%
Autres filiales	378	511	633	35,19%	5,22%
Eliminations	-372	-334	-346	-10,22%	3,50%
Charges générales d'exploitation	12 235	11 290	11 720	-7,72%	3,81%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés.

*y compris dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

Revue analytique 2021 - 2022

Au titre de l'exercice 2022, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur aux charges générales d'exploitation du Groupe avec une part de 41,3 % suivi de Attijari Bank Tunisie avec une part de 7,3%.

La hausse de la contribution d'Attijari Tunisie est due principalement à la hausse des impôts et taxes entre 2021 et 2022 de 42,8% de ladite filiale.

La hausse de la contribution de Wafa Assurance est expliquée principalement par l'augmentation des autres charges générales d'exploitation de 31,6% entre 2022 et 2021.

CBAO a connu également une hausse de ses charges générales d'exploitation entre 2022 et 2021, cette hausse résulte des dotations aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires qui ont augmenté de 93,9% entre 2022 et 2021.

Revue analytique 2020-2021

Au titre de l'exercice 2021, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur aux charges générales d'exploitation du Groupe avec une part de 41,9% suivi de Wafa assurance avec 6,4 % et Attijari Bank Tunisie avec une part de 6,2 %. La maîtrise des coûts de l'ensemble des filiales (hors Attijari Bank Tunisie) s'est reflété par une baisse des charges due principalement à la fermeture d'agences et la réduction de l'effectif sur site.

Attijari Bank Tunisie est la seule filiale du groupe ayant connu une hausse continue de ses charges générales d'exploitation sur la période 2019 – 2021, ceci s'expliquant notamment par une augmentation des charges de personnel au niveau de ladite filiale sur la période étudiée.

Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Produit net bancaire	23 858	24 380	26 313	2,2%	7,9%
Charges générales d'exploitation	10 618	9 858	10 266	-7,2%	4,1%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	1 617	1 431	1 453	-11,5%	1,6%
Résultat brut d'exploitation	11 623*	13 090	14 594	12,6%	11,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés - *Hors contribution au fonds spécial Covid, le résultat brut d'exploitation est de 12 775 Mdh lors de l'exercice 2020.

Revue analytique 2021–2022

Au titre de l'exercice 2022, le résultat brut d'exploitation a affiché une augmentation de 11,5% à près de 14,6 Mrds Dh. Cette hausse résulte principalement d'un accroissement du PNB de 7,9% (+1,9 Mrdh) accompagné d'une augmentation des charges générales d'exploitation et des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles respectivement de 4,1% (+408,0 Mdh) et de 1,6% (+22,0 Mdh).

Revue analytique 2020-2021

Au titre de l'exercice 2021, le résultat brut d'exploitation a affiché une augmentation de 12,6% (+1,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2020 pour s'établir à 13,1 Mrds Dh. Cette hausse résulte principalement d'une baisse des charges générales d'exploitation de 7,2% (-760 Mdh) et une hausse du PNB de 2,2% (+522 Mdh). Les dotations aux amortissements ont quant à eux affiché une baisse de 11,5% sur la période étudiée.

A noter que les dotations aux amortissements des droits d'utilisation s'élèvent à 327 Mdh au 31 décembre 2021, contre 320 Mdh au 31 décembre 2020, soit une hausse de 2,2%.

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au résultat brut d'exploitation, au titre de la période 2020– 2022, se présente comme suit :

	2020	2021	2022
Attijariwafa bank	5 356	6 889	6 517
Filiales dont :	6 267	6 201	8 077
Wafa Assurance	894	368	914
Attijari Bank Tunisie	895	829	1 071
Wafasalaf	719	808	769
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	623	685	836
Attijari EUROPE	-45	-26	14
Société Ivoirienne de Banque	688	714	812
Société Camerounaise de Banque	287	333	456
Union Gabonaise de Banque	409	404	521
Attijariwafa bank Egypt	518	671	974
Wafa Bail	277	300	298
Wafacash	200	234	240
Crédit Du Congo	101	145	226
Autres filiales	701	736	946

Total	11 623	13 090	14 594

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'année 2022, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 44,7%, suivi d'Attijari Bank Tunisie avec plus de 7,3% et de Wafa Assurance avec une part de 6,3%.

La variation de la contribution d'AWB au résultat brut consolidé résulte de la baisse du PNB de ladite filiale de 3,1% impacté par la hausse des taux obligataires et monétaires au Maroc (le résultat sur activités de marché d'Attijariwafa bank a baissé de 24,2% entre 2022 et 2021).

La variation de la contribution d'Attijari Tunisie au résultat brut consolidé est expliquée par la hausse du PNB de 14,9% entre 2022 et 2021 conjuguée d'une hausse modérée des charges générales d'exploitation de la filiale tunisienne (+0,9% entre 2022 et 2021).

Revue analytique 2020 - 2021

Au titre de l'année 2021, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 52,6%, suivi d'Attijari Bank Tunisie avec 6,3% et de Wafasalaf avec une part de 6,2%. Les variations des contributions d'AWB et ABT au résultat brut consolidé sont dues à un retour de l'activité pré-Covid.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Résultat brut d'exploitation	11 623	13 090	14 594	12,60%	11,49%
- Coût du risque	5 454	3 607	3 195	-33,90%	-11,43%
Résultat d'exploitation	6 169	9 484	11 399	53,74%	20,20%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'année 2022, le résultat d'exploitation a augmenté de 20,2% entre 2022 et 2021 passant ainsi de 9,5 Mrds dh en 2021 à 11,4 Mrds dh en 2022.

Revue analytique 2020 - 2021

Au titre de l'année 2021, le résultat d'exploitation a augmenté de 53,7% entre 2021 et 2020 passant ainsi de 6,2 Mrds dh en 2020 à 9,5 Mrds dh en 2021.

I.2.2. Coût du risque

Le coût du risque du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Dotations aux provisions	7 375	6 681	5 339	-9,4%	-20,09%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	6 787	5 892	4 819	-13,2%	-18,20%
Provisions engagements par signature	214	438	147	>100,0%	-66,40%
Autres provisions pour risques et charges	374	352	372	-6,0%	5,74%
Reprises de provisions	2 191	5 519	3 235	>100,0%	-41,38%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 909	5 031	2 709	>100,0%	-46,16%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres	11	168	159	>100,0%	-5,34%
Reprise des autres provisions pour risques et charges	271	319	367	17,8%	15,19%
Variation des provisions	270	2 444	1 091	>100%	-55,36%

Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	76	2.149	1 148	<-100%	-46,57%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	285	448	6	-57,6%	-98,60%
Récupérations sur prêts et créances amorties	-131	-135	-82	2,6%	39,41%
Autres pertes	41	-19	18	>100,0%	>100,0%
Coût du risque	5454	3 607	3 195	-33,9%	-11,43%
Encours moyen des crédits bruts	360 150	372 537	403 908	3,4%	8,4%
% Coût du risque	1,5%	1,0%	0,8%	-0,5 pt	-0,2 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés. NB : Coût du risque (%) = Coût du risque / encours moyen des crédits bruts

Forward looking

Le Stress-Test Forward Looking est une approche macroéconomique basée sur la modélisation des phénomènes de transmission économique, et dont l'objectif est de calculer un choc à partir d'hypothèses sur les variations futures de différents agrégats macroéconomiques (ex : croissance, inflation, dette...).

Hypothèses	2020	2021	2022
Croissance économique	-7,10%	5,30%	0,80%
Déficit budgétaire	-7,80%	-7,10%	-5,50%
Déficit de la balance des paiements	-4,20%	-3,80%	-4,7%

Source : Attijariwafa bank

La variation des éléments du forward looking est due à l'effet Covid.

Revue analytique 2020 – 2022

Le coût du risque s'élève à de 3,2 Mrd Dh, contre 5,5 Mrds Dh à fin 2020, soit un TCAM de -41,8% une baisse qui s'explique par :

- Par une variation de plus de 100% des pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées ;
- Par une variation de 29% des provisions pour dépréciation des prêts et créances ;
- Par une variation de 42% des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances ;
- Par une variation de plus de 100% des reprises de provisions pour dépréciation des titres.

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'exercice 2022, le coût du risque s'élève à plus de 3,2 Mrds Dh, contre 3,6 Mrds Dh en 2021. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- la baisse des dotations aux provisions de 20,1% (-1,3 Mrds Dh) pour atteindre 5,3 Mrds Dh en fin 2022. Un repli essentiellement due à la baisse des provisions pour dépréciation des prêts et créances (-1,1 Mrds Dh) en raison du retour progressif du coût du risque au niveau pré-covid.
- la baisse des reprises de provisions de 41,4% pour s'établir à près de 3,2 Mrds Dh, en raison principalement de la baisse des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances de -2,3 Mrdh ;
- La variation des provisions a connu une baisse de -1 253 Mdh pour s'établir à près de 1 091 Mdh au terme de l'exercice 2022, en raison principalement de la baisse des pertes (-1,0 Mrdh) sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2020 – 2021

Le coût du risque s'élève à plus de 3,6 Mrd Dh, contre 5,5 Mrds Dh à fin 2020. Cette baisse importante s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- La baisse des dotations aux provisions de 9,4% (-694 Mdh) pour atteindre 6,7 Mrds Dh à fin 2021. Une diminution essentiellement due à la baisse des provisions pour

dépréciation des prêts et créances (-895 Mdh) par rapport à fin 2020. La baisse des provisions pour dépréciation des prêts et créances s'explique par le retour progressif du coût du risque au niveau pré-covid. En 2020, il faut noter la détérioration du risque de crédit engendré par les conséquences de la pandémie Covid-19 et le provisionnement anticipatif et prudent associé.

- La hausse des reprises de provisions de plus de 100% pour s'établir à près de 5,5 Mrds Dh, en raison principalement de la hausse des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances, étant due à un assainissement de créances. De plus, la hausse provient essentiellement d'Attijariwafa bank ;
- La variation des provisions a connu une hausse de 2,2 Mrds Dh pour s'établir à 2,4 Mrds Dh au terme de l'exercice 2021, en raison principalement de la hausse des pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées par rapport à fin 2020 (+2 073 Mdh) qui provient essentiellement d'Attijariwafa Bank. Cette hausse est due notamment à la hausse des créances en souffrance irrécouvrables.

En Mdh	2020	2021	2022	Var 21/20	Var 22/21
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-1 023	1 445	-973	>100%	>-100%
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-448	748	-564	>100%	>-100%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-463	-9	-41	>100%	>-100%
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	66	695	-446	>100%	>-100%
Engagements par signature	-51	61	-77	>100%	>-100%
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-575	697	-409	>100%	>-100%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-6	-	-1	NA	NA
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-657	621	-396	>100%	>-100%
Engagements par signature	88	76	-12	-13,6%	>-100%
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-	-	NA	NA
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-4 159	-2 555	-838	-38,6%	67,2%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	-	NA	NA
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	4 064	-2588,5	-831	>-100%	67,9%
Engagements par signature	-95	34	-7	>100%	>-100%
Provisions pour risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-103	-114	22	10,7%	>100%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-360	-2 497	-1 200	>-100%	-51,9%
Récupérations sur prêts et créances	131	135	82	3,1%	-39,3%
Autres	60	-20	-288	-133,3%	>-100%
Coût du risque de crédit	-5 454	-3 607	-3 195	-33,9%	-11,4%

Source : Attijariwafa bank

Revue analytique 2021 – 2022

Le coût du risque s'élève à moins de 3,2 Mrd Dh, contre 3,6 Mrds Dh à fin 2021. Cette baisse s'explique essentiellement par les éléments suivants :

La dépréciation sur actif sains (Bucket 1) a baissé de 1 445 Mdh en 2021 à -973 Mdh en 2022. Cette baisse s'explique par :

- La baisse du Bucket 1 regroupant les pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir passant de 748,0 Mdh en 2021 à -564 Mdh soit une baisse de plus de 100% qui s'explique essentiellement par :
 - La baisse des dépréciations des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables passant -9 Mdh pour atteindre -41 Mdh à fin 2022 ;
 - La baisse des dépréciations des instruments de dettes comptabilisés au coût amorti passant de 695,4 Mdh à fin 2021 à -446 Mdh à fin 2022 ;
 - La baisse des dépréciations des engagements par signature à près de -77 Mdh à fin 2022 contre 61 Mdh à fin 2021.

La dépréciation sur les pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (Bucket 2) a baissé de 697 Mdh en 2021 à -409 Mdh en 2022. Cette baisse s'explique par :

- ✓ La hausse des dépréciations des instruments de dettes comptabilisés au coût amorti passant de 621 Mdh à fin 2021 à -396 Mdh à fin 2022 ;
- ✓ La baisse des dépréciations des engagements par signature à près de -12 Mdh à fin 2022 contre 76 Mdh à fin 2021.

La hausse du Bucket 3 regroupant les actifs dépréciés passant – 2 555 Mdh en 2021 à -838 en 2022 soit une hausse de plus de 67% qui s'explique essentiellement par :

- ✓ Les dépréciations des provisions pour risques et charges hors risque de crédit (IAS 37) passant de -114 Mdh à fin 2021 à 22 à fin 2022 soit une hausse de près de 119% sur la même période
- ✓ La baisse des dépréciations des créances en souffrance émane principalement de la baisse des créances en souffrance du secteur privé : Entreprises financières -2,2% entre 2022 et 2021, Entreprises non financières -39,9%, Autres clientèles du secteur privé -0,3% ;
- ✓ La baisse des dépréciations des engagements par signature à près de -7 Mdh à fin 2022 contre 34 Mdh à fin 2021 soit une variation de plus de 100% sur la période ;
- ✓ Les dépréciations sur pertes sur prêts et créances irrécouvrables passant de -2497,4 Mdh à fin 2021 à -1200 Mdh à fin 2022 soit une hausse de plus de 51% sur la même période. -la hausse des pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions passant de -2 Mrds à -1 Mrds de dirhams à fin décembre 2022 la hausse des pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions passant de -448 Mdh à -51 Mdh à fin décembre 2022 ;
- ✓ La baisse des dépréciations sur la récupération sur prêts et créances passant de 135 à fin 2021 à 82 à fin 2021 soit une hausse de 2,6% sur la même période.

Contribution des filiales au coût du risque

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au coût du risque, au titre de la période considérée, se présente comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Attijariwafa bank	2 565	2 163	2 023	-15,7%	-6,5%
Filiales dont :	2890	1 443	1 172	-50,0%	-18,8%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	144	106	124	-26,5%	17,1%
Wafasalaf	873	228	144	-73,9%	-36,7%
Attijariwafa bank Egypt	209	195	202	-6,7%	3,6%
SCB Cameroun	243	-57	143	>-100,0%	>-100,0%
Wafabail	153	103	145	-32,8%	40,9%

Union Gabonaise de Banque	-13	-65	47	>100,0%	>-100,0%
Wafa Assurance	498	16	39	>-100,0%	>100,0%
Attijari Bank Tunisie	191	577	28	>100,0%	-95,2%
Credit Du Congo	228	83	-31	-63,7%	>-100,0%
AWB Mauritanie	28	54	215	90,4%	>100,0%
Societe Ivoirienne de Banque	105	152	108	44,8%	-29,1%
La Banque Internationale pour le Mali	109	22	96	-79,6%	>100,0%
Autres filiales	122	30	-88	51,6%	>100,0%
Total	5 454	3 607	3 195	-33,9%	-11,4%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au terme de l'exercice 2021, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au coût du risque du Groupe avec une part de 60,0%, suivi de Attijari Bank Tunisie avec une part de 16,0% et Wafasalaf avec une part de 6,0%.

La hausse de la contribution au coût du risque d'Attijari Bank Tunisie, de 577 Mdh en 2021 contre 191 Mdh en 2020, s'explique par la dégradation du portefeuille titre de la filiale.

Au terme de l'exercice 2022, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au coût du risque du Groupe avec une part de 63,3%, suivi de AWB Mauritanie avec 6,7% et de Attijariwafa bank Egypt avec une part de 6,3%.

I.2.3. Résultat net part du groupe

Evolution du résultat net part du groupe

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2 022	Var. 21/20	Var. 22/21
Résultat d'exploitation	6 169	9 484	11 399	54%	20%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	-16	-11	6	30%	>100%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-71	-42	-76	41%	82%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns
Résultat avant impôts	6 082	9 430	11 329	55%	20%
Impôts sur les bénéfices	2 377	3 274	3 870	38%	18%
Résultat net	3 705	6 157	7 459	66%	21%
Résultat hors groupe	687	1 012	1 393	47%	38%
Résultat net part du groupe	3 018	5 144	6 065	71%	18%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au terme de l'exercice 2022, le résultat net d'Attijariwafa bank a évolué de 21% pour s'établir à près de 7,5 Mrds Dh à fin 2022 contre 6,2 Mrds Dh en décembre 2021. Cette évolution est consécutive à une hausse du résultat d'exploitation de 20% (+1,9 Mrds) entre 2021 et 2022 grâce à une maîtrise accrue des coûts et à la normalisation progressive du coût du risque.

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe s'élève à près de 6 Mrds Dh, en progression de 18% par rapport à fin 2021. Cette hausse est portée par la contribution de l'ensemble des lignes métiers, plus particulièrement la Banque de détail à l'international +52,3% et l'Assurance +93,1%.

Revue analytique 2020 – 2022

Au terme de l'exercice 2022, le résultat net d'Attijariwafa bank a évolué en moyenne de plus de 51% pour s'établir à plus de 7,4 Mrds Dh à fin 2022 contre 3,7 Mrds Dh en 2020. Cette évolution est liée essentiellement à une hausse du résultat d'exploitation de 84,7% (+5,2 Mrds Dh) entre 2020 et 2022. Cette hausse est due à une meilleure maîtrise des coûts ainsi qu'un retour à une activité normative post-COVID.

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe s'élève à plus de 6 Mrds Dh, en hausse de 3 Mrdh soit une variation de plus de 100%.

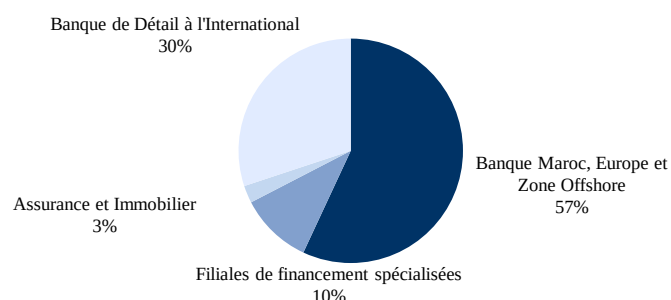
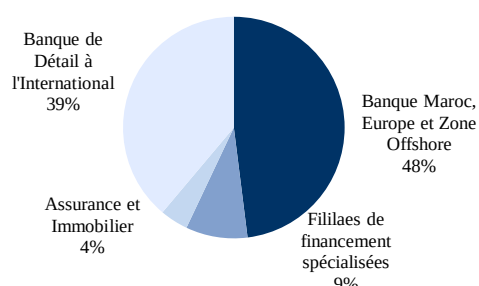
Revue analytique 2020 – 2021

Au terme de l'exercice 2021, le résultat net d'Attijariwafa bank a évolué positivement de 2,5 Mrd Dh pour s'établir à environ 6,2 Mrds Dh à fin 2021 contre 3,7 Mrds Dh en 2020. Cette évolution est consécutive à une hausse du résultat d'exploitation de 53,7% (+3,3 Mrds Dh) entre 2021 et 2020.

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe s'élève à plus de 5,1 Mrds Dh, en croissance de 2,1 Mrd Dh.

Contribution des pôles d'activité au résultat net part du groupe

Les graphiques ci-dessous présentent la contribution au RNPG des différents pôles d'activité d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2022.

Contribution au RNPG au 31 décembre 2021

Contribution au RNPG au 31 décembre 2022


Source : Attijariwafa bank

Le pôle Banque Maroc, Europe et Zone Offshore demeure le principal contributeur au RNPG du Groupe au 31 décembre 2022 avec une part de 48%, suivi de la banque de détail à l'international dont la contribution au titre de la même période a atteint 39%.

Le pôle Banque Maroc, Europe et Zone Offshore demeure le principal contributeur au RNPG du Groupe au 31 décembre 2021 avec une part de 57%, suivi de la banque de détail à l'international dont la contribution au titre de la même période a atteint 30%.

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au résultat net part du Groupe, au titre de la période 2020 – 2022, se présente comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Attijariwafa bank	1 484	2 855	2 776	92,4%	-2,8%
Filiales dont :	1 534	2 290	3 289	49,3%	43,6%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	297	375	431	26,3%	15,0%
Société Ivoirienne de Banque	338	321	421	-5,1%	31,2%
Attijariwafa bank Egypt	155	271	455	75,5%	67,9%
Union Gabonaise de Banque	176	196	195	11,4%	-0,4%
Wafasalaf	-57	176	190	<-100%	7,7%
Wafacash	119	139	140	16,8%	0,9%
Société Camerounaise de Banque	14	135	119	>100%	-12,1%
Attijari Bank Tunisie	244	116	418	-52,4%	>100%
Wafa Immobilier	109	111	108	2,1%	-2,6%
Wafabail	76	109	85	44,2%	-22,0%
Crédit Du Congo	-74	55	185	<-100%	>100%
Wafa Assurance IFRS	107	129	249	20,6%	93,0%
Autres filiales	32	156	293	>100%	87,8%
Total	3 018	5 144	6 065	70,50%	17,91%
Résultat net consolidé	3 705	6 157	7 459	66,20%	21,15%
Moyenne des fonds propres tangibles	50 588	53 636	62 125	6,00%	15,83%

Total bilan	568 108	596 326	630 418	5,00%	5,72%
Return On Equity (ROE) ***	7,30%	11,50%	12,01%	+4,15pt	+0,51pt
Return On Assets (ROA) ****	0,70%	1,00%	1,18%	+0,38pt	+0,18pt

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés.

En 2020, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 49,2%, suivi de la SIB avec 11,2% et de Attijari Bank Tunisie avec une part de près de 8,1%.

En 2021, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 55,5%, suivi de la CBAO avec 7,3% et de la SIB avec une part de près de 6,2%.

En 2022, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 45,8%, suivi de Attijariwafa bank Egypt avec 7,5% et de la CBAO avec une part de 7,1%.

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21	TCAM 22/20
Résultat net consolidé	3705	6157	7 459	66,20%	21,10%	41,9%
Fonds propres	50588	53636	62 125	6,00%	15,83%	10,8%
Total bilan	568108	596326	630 418	5,00%	5,70%	5,3%
Return On Equity (ROE) ***	7,30%	11,50%	12,01%	+4,15pt	+0,51 pt	+4,71 pts
Return On Assets (ROA) ****	0,70%	1,00%	1,18%	+0,38pt	+0,18 pt	+0,48 pt

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

*** (Résultat net/ Fonds propres) **** (Résultat net/Total bilan)

Revue analytique 2021 – 2022

L'année 2022 a été marquée par une augmentation du total bilan de 5,7% (+34,1 Mrds Dh) pour atteindre 630,4 Mrds Dh, une forte hausse des fonds propres de 15,8% par rapport au 31 décembre 2021 et par une hausse du résultat net consolidé de 21,1% (+1,3Mrds Dh) à près de 7,5 Mrds Dh. Ainsi le ROE du groupe a accusé une hausse de 0,51 points pour s'établir à 12,0% (hors contribution covid) en 2022, tandis que le ROA s'établit à 1,2%, en légère hausse de 0,18 point par rapport à 2021.

Revue analytique 2020 – 2022

La période a été marquée par une augmentation du total bilan de 5,3% pour atteindre 630,4 Mrds Dh, une hausse des fonds propres de 10,8% par rapport à fin 2020 et par une hausse du résultat net consolidé plus de 5,3%. Ainsi le ROE du groupe a accusé une hausse de 4,7 points pour s'établir à 12,01% à fin 2022, tandis que le ROA s'établit à 1,18%, en légère hausse de 0,48 point par rapport à fin 2020.

Revue analytique 2020 – 2021

La période a été marquée par une augmentation du total bilan de 5,0% (+28,0 Mrds Dh) pour atteindre 596,3 Mrds Dh, une hausse des fonds propres (+6,0%) soit +3,0 Mrds Dh par rapport à fin 2020 et par une hausse du résultat net consolidé de 2,5 Mrd Dh à près de 6,2 Mrds Dh. Ainsi le ROE du groupe a accusé une augmentation de 4,2 points pour s'établir à 11,5% à fin 2021, tandis que le ROA s'établit à 1,0%, en légère hausse de 0,38 point par rapport à fin 2020.

I.3. Analyse du bilan consolidé IFRS

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Actif	568 108	596 326	630 418	5,0%	5,7%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	26 334	25 738	23 888	-2,3%	-7,2%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	60 156	70 983	60 854	18,0%	-14,3%
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	NA	NA
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	60 165	69 624	73 630	15,7%	5,8%
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	NA	NA
Titres au coût amorti	17 233	18 124	22 227	5,2%	22,6%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés	31 305	28 607	35 232	-8,6%	23,2%
Prêts et créances sur la clientèle	333 702	345 112	374 568	3,4%	8,5%
Ecart de rééval. actif des portef. couverts en taux	0	0	0	NA	NA
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	NA	NA
Actifs d'impôt exigible	716	194	277	-72,8%	42,7%
Actifs d'impôt différé	3 768	4 104	4 947	8,9%	20,5%
Comptes de régularisation et autres actifs	12 171	11 363	12 164	-6,6%	7,1%
Participation des assurés aux bénéfices différée	0	0	0	NA	NA
Actifs non courants destinés à être cédés	79	70	74	-10,7%	6,0%
Participations dans des entreprises mises en équival.	87	73	78	-15,9%	7,3%
Immeubles de placement	2 539	2 288	2 440	-9,9%	6,7%
Immobilisations corporelles	6 813	6 927	6 792	1,7%	-1,9%
Immobilisations incorporelles	3 092	3 252	3 247	5,2%	-0,2%
Ecarts d'acquisition	9 948	9 868	9 998	-0,8%	1,3%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Passif	568 108	596 326	630 418	5,0%	5,7%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4	9	0	>100%	-98,6%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 500	1 887	861	25,8%	-54,4%
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	NA	NA
Dettes envers les établissements de crédit et assim.	49 238	42 431	44 509	-13,8%	4,9%
Dettes envers la clientèle	356 614	380 852	411 377	6,8%	8,0%
Titres de créances émis	23 106	24 658	20 787	6,7%	-15,7%
Ecart de rééval. passif des portef. couverts en taux	0	0	0	NA	NA
Passifs d'impôt exigible	1 022	1 415	1 735	38,5%	22,7%
Passifs d'impôt différé	2 696	2 093	2 287	-22,4%	9,3%
Comptes de régularisation et autres passifs	20 338	17 602	18 895	-13,5%	7,3%
Dettes liées aux actifs non cour. destinés à être cédés	0	0	0	NA	NA
Provisions techniques des contrats d'assurance	38 957	44 567	45 453	14,4%	2,0%
Provisions pour risques et charges	0	0	0	NA	NA
Provisions	3 080	3 101	3 334	0,7%	7,5%

Sub., fonds pub. affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0	NA	NA
Dettes subordonnées	0	0	0	NA	NA
Subventions et fonds assimilés	160	146	151	-9,1%	3,9%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	17 099	17 773	18 902	3,9%	6,4%
Capitaux propres	54 293	59 792	62 125	10,1%	3,9%
<i>Capital et réserves liées</i>	<i>12 552</i>	<i>14 646</i>	<i>14 646</i>	<i>16,7%</i>	<i>0,0%</i>
Réserves consolidées	35 446	37 075	38 850	4,6%	4,8%
<i>Part du groupe</i>	<i>31 159</i>	<i>31 938</i>	<i>33 414</i>	<i>2,5%</i>	<i>4,6%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>4 288</i>	<i>5 136</i>	<i>5 435</i>	<i>19,8%</i>	<i>5,8%</i>
Gains ou pertes latents ou différés	2 590	1 915	1 171	-26,1%	-38,9%
<i>Part du groupe</i>	<i>1 071</i>	<i>724</i>	<i>373</i>	<i>-32,4%</i>	<i>-48,5%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>1 519</i>	<i>1 191</i>	<i>798</i>	<i>-21,6%</i>	<i>-33,0%</i>
Résultat net de l'exercice	3 705	6 157	7 459	66,2%	21,1%
<i>Part du groupe</i>	<i>3 018</i>	<i>5 144</i>	<i>6 065</i>	<i>70,5%</i>	<i>17,9%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>687</i>	<i>1 012</i>	<i>1 393</i>	<i>47,3%</i>	<i>37,6%</i>

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2021-2022

Au titre de l'exercice 2022, le total bilan consolidé s'est élevé à 630,4 Mrds Dh, en progression de 5,7% par rapport à décembre 2021. Cette augmentation est attribuable essentiellement à :

- La hausse des prêts et créances sur la clientèle de 8,5% (+29,5 Mrds Dh) pour atteindre 374,6 Mrds Dh au 31 décembre 2022. La hausse des prêts et créances sur la clientèle est essentiellement due à la hausse de 6,7% de la contribution de la BMET (Banque Maroc, Europe et zone Offshore) (+15,2 Mrds de dhs), les autres contributions n'étant relativement pas significatives ;
- La baisse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de 14,3% (-10,1 Mrds Dh) pour atteindre 60,8 Mrds Dh. La baisse des actifs financiers à la juste valeur par résultat s'explique principalement par la baisse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de la BMET (-9,7 Mrds de dhs) ;
- La hausse des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres de 5,8% (+4,0 Mrds Dh) pour atteindre 73,6 Mrds Dh. La hausse des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres est principalement due à l'augmentation des actifs financiers du pôle de la BDI (+4,2 Mrds dhs) ;
- La hausse des comptes de régularisation des autres actifs de +7,1% (-0,8 Mrds Dh) pour atteindre 12,2 Mrds Dh ;
- La hausse des dettes envers les établissements de crédit de 4,9% par rapport à décembre 2021 et ce due principalement à la hausse de la contribution de la BMET (+ 3 449,8 Mdh) ;
- La hausse des dettes envers la clientèle de 8,0% ce qui s'explique par la hausse des dettes envers la clientèle de la BDI (+16,1 Mrds Dh) et de la BMET (+13,3 Mrds Dh) ;
- La hausse des provisions techniques des contrats d'assurance de 2,0% pour s'établir à 45,5 Mrds Dh provenant essentiellement des filiales de Wafa Assurance en Afrique ;
- La baisse des titres des créances émises de 15,7% est principalement due à la baisse de l'encours des certificats de dépôts en 2022 passant de 24,7 Mrds Dh à 20,8 Mrds Dh ;
- La hausse des capitaux propres de 3,9% pour s'établir à 62,1 Mrds Dh, essentiellement à la suite de l'évolution positive du résultat net de l'exercice (+21,1% à 7,5 Mrds Dh).

Revue analytique 2020–2021

Au titre de l'exercice 2021, le total bilan consolidé s'est élevé à 596,3 Mrds Dh, en progression de 5,0% par rapport à décembre 2020. Cette augmentation est attribuable essentiellement à :

- La hausse des prêts et créances sur la clientèle de 3,4% (+11,4 Mrds Dh) pour atteindre 345,1 Mrds Dh au 31 décembre 2021. La hausse des prêts et créances sur la clientèle est essentiellement due à la hausse de la contribution de la BMET (Banque Maroc, Europe et zone Offshore) (+6 Mrds de dhs), les autres contributions n'étant relativement pas significatives ;
- La hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de 18,0% (+9,5 Mrds Dh) pour atteindre 70,9 Mrds Dh. La hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat s'explique principalement par la hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de la BMET (+10,8 Mrds de dhs) ;
- La hausse des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres de 15,7% (+9,4 Mrds Dh) pour atteindre 69,6 Mrds Dh. La hausse des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres est principalement due à l'augmentation des actifs financiers du pôle de l'assurance (+6 Mrds dhs) ;
- La baisse des comptes de régularisation des autres actifs de -6,6% (-0,8 Mrds Dh) pour atteindre 11,4 Mrds Dh ;
- La baisse des dettes envers les établissements de crédit de 13,8% par rapport à décembre 2020 et ce à cause de la baisse des dettes envers EC de la BMET (-7,1 Mrds) et dans une moindre mesure de dettes de la BDI (-0,6 Mrds) ;
- La hausse des dettes envers la clientèle de 6,8% ce qui s'explique par la hausse des dettes envers la clientèle de la BMET (+17 Mrds Dh), et de la BDI (+8 Mrds Dh).
- La hausse des provisions techniques des contrats d'assurance de 14,4% pour s'établir à 44,6 Mrds Dh provenant essentiellement de Wafa Assurance ainsi que l'intégration des nouvelles filiales assurance dans le périmètre de consolidation de Wafa Assurance ;
- La hausse des capitaux propres de 10,1% pour s'établir à 59,8 Mrds Dh, essentiellement à la suite de l'évolution positive du résultat net de l'exercice (+66,2% à 6,2 Mrds Dh).

I.4. Analyse des principaux postes du bilan

Répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti)

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2022 :

En Mdh	Créances et engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	35 260	0	15	27	0	15	0,1%		99,3%
Prêts et créances sur la clientèle	343 012	30 899	29 997	2 657	4 681	22 002	0,8%	15,2%	73,3%
Engagements hors bilan	188 575	12 213	1 108	620	163	138	0,3%	1,3%	12,5%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2021 :

En Mdh	Créances et engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	28 629	0	23	22	0	23	0,1%		99,5%

Prêts et créances sur la clientèle	312 898	29 400	30 239	2 313	4 160	20 952	0,7%	14,1%	69,3%
Engagements hors bilan	158 645	11 369	923	552	151	119	0,3%	1,3%	12,8%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Le tableau suivant présente la répartition des créances brutes sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2020 :

En Mdh	Créances et engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	31 341	0	24	36	0	23	0,1%		99,5%
Prêts et créances sur la clientèle	298 680	33 404	28 066	2 198	4 785	19 465	0,7%	14,3%	69,4%
Engagements hors bilan	138 859	14 568	558	585	212	196	0,4%	1,5%	35,2%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2022, l'encours brut total des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit s'est établi à 439,2 Mrds Dh contre 401,2 Mrds Dh en 2021.

Les engagements hors bilan s'établissent à 201,9 Mrds Dh au 31 décembre 2022.

Le taux de contentialité⁶⁰ s'établit à 7,43% au 31 décembre 2022 au lieu de 8,12% à fin décembre 2021. Par pôle d'activité, le taux de contentialité s'établit comme suit : BMET (6,40% au 31 décembre au lieu de 6,83% à fin décembre 2021), FFS (9,74% au 31 décembre 2022 au lieu de 10,25% à fin décembre 2021) et BDI (7,54% au 31 décembre 2022 au lieu de 8,2% à fin décembre 2021).

Les engagements hors bilan s'établissent 201,9 Mrds Dh en 2022 contre 170,9 Mrds Dh en 2021.

Répartition staging et couvertures par buckets

Le tableau suivant présente la répartition des expositions brutes et taux de couverture au 31 décembre 2022 :

31/12/2022	Créances et Engagements			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Crédits	343 012	30 899	29 997	0,8%	15,2%	73,3%
Hors Bilan	188 575	12 213	1 108	0,3%	1,3%	12,5%
Total 2022	531 587	43 112	31 105	0,6%	11,3%	71,2%

Au titre de l'exercice 2022, l'encours brut total des créances sur la clientèle s'est établi à 531,6 Mrds Dh contre 471,5 Mrds Dh en 2021.

Les engagements hors bilan s'établissent à 188,6 Mrds Dh au 31 décembre 2022.

Le tableau suivant présente la répartition des expositions brutes et taux de couverture au 31 décembre 2021 :

31/12/2021	Créances et Engagements			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Crédits	312 898	29 400	30 239	0,7%	14,1%	69,3%
Hors Bilan	158 645	11 369	923	0,3%	1,3%	12,8%
Total 2021	471 543	40 770	31 162	0,6%	10,6%	67,6%

Au titre de l'exercice 2021, l'encours brut total des créances sur la clientèle s'est établi à 471,5 Mrds Dh contre 437,5 Mrds Dh en 2020.

Les engagements hors bilan s'établissent à 158,6 Mrds Dh au 31 décembre 2021.

⁶⁰ Créances en souffrance bucket 3 rapportées à l'encours des créances (bucket 1 + bucket 2 + bucket 3)

Le tableau suivant présente la répartition des expositions brutes et taux de couverture au 31 décembre 2020 :

31/12/2020	Créances et Engagements			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Crédits	298 680	33 404	28 066	0,7%	14,3%	69,4%
Hors Bilan	138 859	14 568	558	0,4%	1,5%	35,2%
Total 2020	437 539	47 972	28 624	0,7%	10,5%	68,7%

Au titre de l'exercice 2020, l'encours brut total des créances sur la clientèle s'est établi à 437,5 Mrds Dh avec des engagements hors bilan de 138,9 Mrds Dh au 31 décembre 2020.

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Créances sur les Ets de crédits et assimilés (C1)	31 305	28 607	35 232	-8,6%	23,2%
Comptes et prêts	30 938	28 209	34 661	-8,8%	22,9%
Valeurs reçues en pension	0	0	0	NA	NA
Prêts subordonnés	0	0	0	NA	NA
Autres prêts et créances	335	335	470	-0,2%	40,3%
Créances rattachées	91	108	144	19,0%	33,6%
Provisions	59	45	43	-24,4%	-4,6%
Créances sur la clientèle (C2)	315 221	326 321	354 991	3,5%	8,8%
Créances commerciales	48 035	59 244	68 218	23,3%	15,1%
Autres concours à la clientèle	263 065	262 141	275 778	-0,4%	5,2%
Valeurs reçues en pension	5 019	4 632	5 873	-7,7%	26,8%
Comptes ordinaires débiteurs	22 567	24 794	30 963	9,9%	24,9%
Créances rattachées	1 943	1 762	2 136	-9,4%	21,3%
Prêts subordonnés	3	3	2	-3,8%	-39,5%
Provisions	25 410	26 254	27 979	3,3%	6,6%
Opérations de crédit-bail (C3)	18 481	18 791	19 577	1,7%	4,2%
Total crédit (C1+C2+C3)	365 007	373 719	409 800	2,4%	9,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2021-2022

Au titre de l'exercice 2022, l'encours net total des crédits s'est établi à près de 409,8 Mrds Dh, en progression de 9,7% (+36,1 Mrds Dh) par rapport au 31 décembre 2021. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants :

- L'accroissement des créances sur la clientèle de 8,8% (+28,7 Mrds Dh) au 31 décembre 2021, en raison principalement de :
 - La hausse des autres concours à la clientèle de +5,2% (+13,6 Mrds Dh) atteignant plus de 275,8 Mrds Dh. ;
 - L'augmentation de 23,3% des créances commerciales (+11,2 Mrds Dh) pour atteindre 59,2 Mrds Dh ;
 - L'augmentation de 24,9% des comptes ordinaires débiteurs (+6,2 Mrds Dh) pour atteindre 30,9 Mrds Dh ;
 - La hausse de 21,3% des créances rattachées (+0,4 Mrds Dh) pour atteindre 2,1 Mrds Dh.
- La hausse des créances sur les établissements de crédits de 23,2% (+6,6 Mrds Dh) pour atteindre 35,2 Mrds Dh.

Revue analytique 2020 –2021

Au titre de l'exercice 2021, l'encours net total des crédits s'est établi à près de 373,7 Mrds Dh, en progression de 2,4% (+8,7 Mrds Dh) par rapport au 31 décembre 2020. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants :

- L'accroissement des créances sur la clientèle de 3,5% (+11,1 Mrds Dh) au 31 décembre 2021, en raison principalement de :
 - la baisse des autres concours à la clientèle de -0,4% (-0,9 Mrds Dh) atteignant plus de 262,1 Mrds Dh ;
 - L'augmentation de 23,3% des créances commerciales (+11,2 Mrds Dh) pour atteindre 59,2 Mrds Dh ;
 - L'augmentation de 9,9% des comptes ordinaires débiteurs (+2,2 Mrds Dh) pour atteindre 24,8 Mrds Dh ;
 - La baisse de 9,4% des créances rattachés (-0,2 Mrds Dh) pour atteindre 1,8 Mrds Dh.
- La baisse des créances sur les établissements de crédits de 8,6% (-2,7 Mrds Dh) pour atteindre 28,6 Mrds Dh.

La ventilation des encours sains des créances sur la clientèle (y compris créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, au cours des exercices 2019 et 2020 et en 2021 se présente comme suit :

	2020	2021	2022
Maroc	76,2%	75,6%	73,8%
Afrique du Nord	10,3%	10,6%	10,8%
Afrique Zone UEMOA	9,7%	9,9%	11,1%
Afrique Zone CEMAC	3,4%	3,5%	3,8%
Europe	0,3%	0,5%	0,4%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les prêts et créances sur la clientèle destinée au marché marocain représentent 75,6% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2022.

Le marché de l'Afrique du Nord a enregistré une hausse de 0,2 point, pour s'établir à 10,8% des encours sains du groupe au 31 décembre 2022 contre 10,6% à décembre 2021.

La ventilation de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, au cours de la période considérée se présente comme suit :

	2020	2021	2022
Maroc	31,9%	30,0%	27,5%
Afrique du Nord	10,3%	14,5%	21,6%
Afrique Zone UEMOA	2,0%	4,0%	1,5%
Afrique Zone CEMAC	4,9%	7,9%	4,4%
Europe	21,8%	28,5%	36,8%
Autres	29,1%	15,1%	8,2%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les prêts et créances sur les établissements de crédits marocains représentent 27,5% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank au 31 décembre 2022.

La part de l'Afrique du Nord dans les prêts et créances sur les établissements de crédit du Groupe s'établit à 21,6% à fin décembre 2022, tandis que la part de l'Europe s'établit à 36,8%. La progression de la part de l'Europe dans les prêts et créances sur établissements de crédit émane principalement de la hausse de la contribution d'Attijariwafa Europe dans les prêts et créances sur les établissements de crédit Groupe (+40% entre 2021 et 2022).

La ventilation des prêts et créances sur la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Banque de Détail Maroc et Europe	219 996	225 980	241 156	2,7%	6,7%
Filiales de Financement Spécialisées	33 451	34 492	37 448	3,1%	8,6%
Assurance et Immobilier	3 028	3 215	3 722	6,2%	15,8%
Banque de Détail à l'International	77 227	81 425	92 242	5,4%	13,3%
Total	333 702	345 112	374 568	3,4%	8,5%

Source : Attijariwafa bank

Les prêts et créances sur la clientèle pour la banque de détail Maroc et Europe représentent 64,4% du total des prêts et créances du Groupe Attijariwafa bank au 31 décembre 2022 contre 65,5% en 2021.

La part de la banque de détail à l'international dans les prêts et créances sur la clientèle du Groupe s'établit à 24,6% à fin décembre 2022, contre 23,6% en 2021.

Dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Dettes envers les établissements de crédit (C1)	49 238	42 431	44 509	-13,8%	4,9%
Comptes et emprunts	23 134	25 403	24 931	9,8%	-1,9%
Valeurs données en pension	25 893	16 773	19 354	-35,2%	15,4%
Dettes rattachées	211	254	225	20,6%	-11,7%
Dettes envers la clientèle (C2)	356 614	380 852	411 377	6,8%	8,0%
Comptes ordinaires créditeurs	235 729	261 186	287 138	10,8%	9,9%
Comptes d'épargne	101 129	98 394	98 608	-2,7%	0,2%
Autres dettes envers la clientèle	18 208	19 218	24 124	5,5%	25,5%
Valeurs données en pension	762	1 362	764	78,7%	-43,9%
Dettes rattachées	786	692	744	-12,0%	7,5%
Total dépôts (C1+C2)	405 852	423 283	455 886	4,3%	7,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2021-2022

Au 31 décembre 2022, l'encours total des dépôts consolidés a atteint 455,9 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 7,7% (+32,6 Mrds Dh) par rapport à fin 2021. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- L'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 8,0% (+30,5 Mrds Dh) à près de 411,4 Mrds Dh au 31 décembre 2022. Cette évolution est essentiellement liée à :
 - ✓ La progression des comptes ordinaires créditeurs de +25,9 Mrds Dh atteignant 287,1 Mrds Dh, en raison de la hausse de la contribution des différentes lignes métiers plus particulièrement la Banque de Détail à l'International (+16,0%) et les Filiales Financières Spécialisées (+48,6%).
 - ✓ La hausse des autres dettes envers la clientèle de 25,5% (+4,9 Mrds Dh) atteignant 24,1 Mrds Dh.

- ✓ La légère hausse de 0,2% des comptes d'épargne est principalement due à la hausse de la contribution de la Banque de Détail à l'international +8,6%.
- La hausse des dettes envers les établissements de crédit de 4,9% (+2,1 Mrds Dh) en raison principalement de la hausse de la contribution de la Banque Maroc, Europe et Zone Offshore (+ 3,4 mrd Dh) et l'Assurance (+11,2 millions de dirhams).

Revue analytique 2020 – 2021

Au 31 décembre 2021, l'encours total des dépôts consolidés a atteint 423,3 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 4,3% (+17,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2020. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- L'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 6,8% (+24,2 Mrds Dh) à plus de 380,8 Mrds Dh au 31 décembre 2021. Cette évolution est essentiellement liée à :
 - ✓ la progression des comptes ordinaires créditeurs de +25,4 Mrds Dh atteignant 261,2 Mrds Dh, en raison de la hausse de la contribution de AWB (+9,8% soit 17 Mrds Dh) et de celle de Attijariwafa bank Egypt (+46,1% soit 337 Mdh) ;
 - ✓ la hausse des autres dettes envers la clientèle de 5,5% (+1,0 Mrds Dh) atteignant 19,2 Mrds Dh.
 - ✓ La baisse 2,7% des comptes d'épargne est principalement due à la baisse 3,8% des comptes d'épargne de AWB.
- La baisse des dettes envers les établissements de crédit de 13,8% (-6,8 Mrds Dh) en raison principalement de la baisse de 19,9% de la contribution de AWB (-8,0 Mrds Dh).

La répartition des dettes envers la clientèle (hors dettes rattachées) par zone géographique, sur la période 2020-2022, se présente comme suit :

	2020	2021	2022
Maroc	71,1%	70,6%	68,9%
Afrique du Nord	11,7%	12,2%	12,5%
Afrique Zone CEMAC	5,1%	4,8%	5,2%
Afrique Zone UEMOA	11,3%	11,4%	12,6%
Europe	0,8%	0,9%	0,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2022, les dettes envers la clientèle du Groupe proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit à 68,9% contre 70,6% au 31/12/2021.

Au titre de l'exercice 2021, les dettes envers la clientèle du Groupe proviennent du marché marocain dont la part s'établit à 70,6% à fin décembre 2021 contre 71,1% au 31/12/2020.

La ventilation des dettes envers la clientèle sur la période sous revue se présente comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Banque de Détail Maroc et Europe	250 750	267 072	280 342	6,5%	5,0%
Filiales de Financement Spécialisées	5 503	5 141	6 262	-6,6%	21,8%
Assurance et Immobilier	4	5	5	34,0%	-7,1%
Banque de Détail à l'International	100 358	108 634	124 768	8,2%	14,9%
Total	356 614	380 852	411 377	6,8%	8,0%

Source : Attijariwafa bank

La hausse des prêts et créances envers la clientèle issue des Filiales Financières Spécialisées est expliquée principalement par la hausse des comptes ordinaires créditeurs +48,6% et par les autres dettes envers la clientèle +5,5%.

La hausse des prêts et créances envers la clientèle issue de la Banque de Détail à l'International est expliquée principalement par la hausse des comptes ordinaires créditeurs +16,0%, des comptes d'épargne +8,6% et par les autres dettes envers la clientèle +48,6%.

La baisse des prêts et créances envers la clientèle issue de l'activité de l'Assurance est expliquée par la baisse des autres dettes envers la clientèle de 7,6% entre 2021 et 2022.

Ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank

L'évolution du ratio de transformation du groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période 2020 – 2022 :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Encours crédits bruts *	360 150	372 537	366 734	3,4%	-1,6%
Encours dépôts	356 614	380 852	411 377	6,8%	8,0%
Ratio de transformation	101,0%	97,8%	89,1%	-3,2pts	-8,7pts

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés - * Prêts et créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Au regard de l'exercice 2022, le ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de -8,7 points pour s'établir à 89,1% . Cette évolution est liée à une augmentation de l'encours des dépôts supérieure à celles des encours de crédits bruts.

Ressources du Groupe Attijariwafa bank

Les ressources du groupe Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Fonds propres & assimilés	71 392	77 565	81 028	8,60%	4,50%
Dettes subordonnées	17 099	17 773	18 902	3,90%	6,40%
Capitaux propres part du groupe, dont :	47 800	52 453	54 499	9,70%	3,90%
Capital	2 099	2 151	2 151	2,50%	0,00%
Réserves liées au capital	10 453	12 495	12 495	19,50%	0,00%
Actions propres	-2 461	-2 461	-2 461	0,00%	0,00%
Réserves et résultats consolidés	36 638	39 544	41 941	7,90%	6,10%
Gains ou pertes latents ou différés	1 071	724	373	-32,40%	-48,50%
Intérêts minoritaires	6 493	7 340	7 627	13,00%	3,90%
Ressources externes	429 118	448 087	476 824	4,42%	6,41%
Dettes envers les établissements de crédit	49 238	42 431	44 509	-13,80%	4,90%
Dépôts de la clientèle	356 614	380 852	411 377	6,80%	8,00%
Titres de créances émis	23 106	24 658	20 787	6,70%	-15,70%
Subventions et fonds assimilés	160	146	151	-9,13%	3,90%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2021-2022

Au titre de l'exercice 2022, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à près de 81,0 Mrds Dh, en hausse de 4,5% par rapport à décembre 2021. Cette évolution s'explique principalement par (i) une hausse des capitaux propres part du groupe de 3,9% passant à près de 54,5 Mrds Dh à fin décembre 2022 qui s'explique par une hausse des réserves et résultats consolidés de 6,1% mais aussi par (ii) une hausse des intérêts minoritaires de 3,9%.

De plus, les fonds propres & assimilés d'Attijariwafa bank ont connu une hausse sur la période 2021-2022 notamment grâce à la hausse des dettes subordonnées passant de 17,8 Mrds Dh en 2021 à 18,9 Mrds Dh en 2022 soit une évolution de 6,4%.

Les ressources externes de la banque, qui sont composées à hauteur de 86,3% de dépôts de la clientèle, ont affiché une croissance de 6,4% pour atteindre près de 476,8 Mrds Dh à fin décembre 2022. Cette situation est due essentiellement à la croissance dépôts de la clientèle de 8,0%.

Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à près de 77,6 Mrds Dh, en hausse de 8,6% par rapport à décembre 2020. Cette évolution s'explique principalement par (i) une hausse des capitaux propres part du groupe de 9,7% passant à plus de 52,4 Mrds Dh à fin décembre 2021 qui s'explique par des opérations d'augmentations de capital mais aussi par (ii) une hausse des intérêts minoritaires de 13,0%.

De plus, les fonds propres & assimilés d'Attijariwafa bank ont connu une hausse sur la période 2021-2020 notamment grâce à la hausse des dettes subordonnées passant de 17,1 Mrds Dh en 2020 à 17,8 Mrds Dh en 2021 soit une évolution de 3,9%.

Les ressources externes de la banque, qui sont composées à hauteur de 85,0% de dépôts de la clientèle, ont affiché une croissance de 4,4% pour atteindre près de 448,1 Mrds Dh à fin décembre 2021. Cette situation est due essentiellement à la croissance dépôts de la clientèle de 6,8%.

Ventilation des capitaux propres par pôle d'activité

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	40 890	45 014	46 519	10,1%	3,3%
Filiales de Financement Spécialisées	2 442	2 766	2 818	13,3%	1,9%
Assurance et Immobilier	4 127	5 031	4 776	21,9%	-5,1%
Banque de Détail à l'International	6 834	6 981	8 013	2,2%	14,8%
Total	54 293	59 792	62 125	10,1%	3,9%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2022, la ventilation des capitaux propres du Groupe proviennent principalement pôle d'activité Banque Maroc, Europe et Zone Offshore dont la part s'établit à 74,9% contre 75,3% au titre de l'exercice 2021.

I.5. Evolution et composition du portefeuille titres du Groupe Attijariwafa Bank

Evolution sur la période 2020 – 2022

L'évolution des actifs financiers à la juste valeur par résultat sur la période considérée se présente comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	60 156	70 983	60 854	18,0%	-14,3%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	58 668	69 910	59 935	19,2%	-14,3%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 488	1 073	919	-27,9%	-14,4%
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	60 164	69 624	73 630	15,7%	5,8%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	19 493	23 600	27 454	21,1%	16,3%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 534	2 335	3 124	-7,8%	33,8%
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	38 137	43 689	43 052	14,6%	-1,5%
Total Actifs financiers	120 320	140 607	134 484	16,9%	-4,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank

L'évolution des actifs financiers disponibles à la vente pour la période considérée se présente comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	60 164	69 624	73 630	15,7%	5,8%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	19 493	23 600	27 454	21,1%	16,3%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 534	2 335	3 124	-7,8%	33,8%
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	38 137	43 689	43 052	14,6%	-1,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Revue analytique 2021-2022

Au terme de l'exercice 2022, les actifs financiers à la juste valeur par résultat ont affiché une baisse de 14,3% à près de 60,9 Mrds Dh, suite notamment à :

- la baisse de 14,3% des actifs financiers détenus à des fins de transactions passant de 69,9 Mrds Dh en 2021 à 59,9 Mrds Dh en 2022 ;
- la hausse de 16,3% des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables passant de 23,6 Mrds Dh en 2021 à 27,5 Mrds Dh ;
- la baisse de 14,4% des autres actifs financiers à la juste valeur par résultat passant de 1,1 Mrds Dh en 2021 à 0,9 Mrds Dh en 2022.

Les Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont augmenté de 5,8% (+4,0 Mrds Dh) à près de 73,6 Mrds Dh à fin décembre 2022, contre 69,6 Mrds Dh à fin décembre 2021. Cette hausse de 5,8% est aussi due à la baisse de 1,5% des actifs comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance).

Revue analytique 2020 –2021

Au terme de l'exercice 2021, les actifs financiers à la juste valeur par résultat ont affiché une croissance de 18,0% à près de 70,9 Mrds Dh, suite notamment à :

- la hausse des obligations et autres titres à revenu fixe de 2,1 Mrds Dh qui s'explique par l'augmentation du portefeuille titre trading ;
- la hausse des effets publics et valeurs assimilées de 9,1 Mrds Dh s'explique par l'augmentation du portefeuille titres de transactions ;
- la hausse des actions et autres titres à revenu variable de 0,3 Mrd Dh.

Les Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont augmenté de 15,7% (+9,5 Mrds Dh) à près de 69,2 Mrds Dh à fin décembre 2021, contre 60,2 Mrds Dh à fin décembre 2020. Cette hausse de 15,7% est aussi due à l'augmentation de 14,6% des actifs comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance).

Répartition des actifs financiers par pôle d'activité

Par capitaux propres :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	2 921	2 783	3 303	-4,7%	18,7%
Filiales de Financement Spécialisées	146	179	76	22,2%	-57,7%
Assurance et Immobilier	38 137	43 689	43 052	14,6%	-1,5%
Banque de Détail à l'International	18 960	22 973	27 199	21,2%	18,4%
Total	60 165	69 624	73 630	15,7%	5,8%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2022, les actifs financiers par capitaux propres ont augmenté de 5,8%, essentiellement en raison de la hausse de 18,7% de la Banque Maroc, Europe et Zone Offshore de 18,7%

soit 3,3 Mrds Dh en 2022 contre 2,8 Mrds Dh en 2021. De plus, la hausse de 18,4% de la Banque de Détail à l'International de 27,2 Mrds Dh en 2022 explique la hausse des actifs financiers par capitaux propres.

Par résultat :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	58 885	69 576	59 856	18,2%	-14,0%
Filiales de Financement Spécialisées	93	74	145	-20,7%	96,0%
Assurance et Immobilier	0	0	0	0,0%	0,0%
Banque de Détail à l'International	1 177	1 334	853	13,3%	-36,1%
Total	60 156	70 983	60 854	18,0%	-14,3%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2022, les actifs financiers par résultat ont baissé de 14,3%, essentiellement en raison de la baisse des titres de la Banque de détail à l'international de 36,6% soit 0,8 Mrds Dh en 2022 contre 1,3 Mrds Dh en 2021. De plus, la baisse des performances de la Banque Maroc, Europe et Zone Offshore de 14,0% en 2022 explique aussi la baisse des actifs financier par résultat.

Titres au coût amorti :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	10 581	10 667	13 737	0,8%	28,8%
Filiales de Financement Spécialisées	13	39	26	>100%	-32,2%
Assurance et Immobilier	0	0	0	NA	NA
Banque de Détail à l'International	6 640	7 418	8 464	11,7%	14,1%
Total	17 233	18 124	22 227	5,2%	22,6%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2022, les actifs financiers par titres au coût amorti ont augmenté de 22,6%, essentiellement en raison de la hausse des titres de la Banque Maroc, Europe et Zone Offshore de 28,8% soit 13,7 Mrds Dh en 2022 contre 10,7 Mrds Dh en 2021.

Evolution des passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Valeurs données en pension	184	589	165	>100%	-72,0%
Instruments dérivés	1 316	1 298	696	-1,4%	-46,4%
Juste valeur au bilan	1 500	1 887	861	25,8%	-54,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Au titre de l'exercice 2022, les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont baissé de 54,4%, essentiellement en raison de la baisse des valeurs données en pension de 0,4 Mrds Dh.

Au titre de l'exercice 2021, les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont augmenté de 25,8%, essentiellement en raison de la hausse des valeurs données en pension de 0,4 Mrds dh.

Evolution des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charge se présente comme suit, sur la période considérée :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	994	822	922	-17,3%	12,2%
Provisions pour engagements sociaux	650	736	686	13,2%	-6,8%
Autres provisions pour risques et charges	1 436	1 544	1 727	7,5%	11,8%
Provisions pour risques et charges	3 080	3 101	3 334	0,7%	7,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS - (*) Répartition des dépréciations par Bucket sous IFRS 09.

NB : Passifs éventuels : des opérations de commerce extérieur initiées par des clients de Attijari bank Tunisie ont fait l'objet d'une enquête des autorités tunisiennes. La justice tunisienne a confirmé l'absence de responsabilité d'ABT dans ces opérations

Au terme de l'exercice 2022, le stock des provisions pour risques et charges s'établit à 3,3 Mrds Dh, en hausse de 7,5% (+ 233 Mdh) par rapport à décembre 2021. Cette situation relève essentiellement de :

- Une hausse de 100 Mdh des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (+12,2%) ;
- Une baisse de 50 Mdh des provisions pour engagements sociaux (-6,8%) ;
- Une hausse de 183 Mdh des autres provisions pour risques et charges (+11,8%).

Au terme de l'exercice 2021, le stock des provisions pour risques et charges s'établit à 3,1 Mrds Dh, en hausse de 0,7% (+ 20 Mdh) par rapport à décembre 2020. Cette situation relève essentiellement de :

- Une baisse de 172 Mdh des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (-17,3%) ;
- Une augmentation de 86 Mdh des provisions pour engagements sociaux (+13,2%) ;
- Une hausse de 108 Mdh des autres provisions pour risques et charges (+7,5%).

En Mdh	31/12/2021	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2022
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	822	0	277	181	0	4	922
Provisions pour engagements sociaux	736	0	77	64	0	-63	686
Autres provisions pour risques et charges	1 544	0	372	18	350	178	1 727
Provisions pour risques et charges	3 101	0	726	262	350	119	3 334

Source : Attijariwafa bank

Une hausse de 108 Mdh des autres provisions pour risques et charges (+7,5%). Cette hausse est attribuée à la hausse aux autres variations (Ecart de conversion et reclassements) qui ont passé de -103 Mdh à 178 Mdh à fin décembre 2022.

Ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank sur la période considérée :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	44 499	47 727	50 647	7,3%	6,12%
Fonds propres réglementaires (2)	55 543	57 258	57 684	3,1%	0,74%
Risques pondérés (3)	414 547	422 595	453 818	1,9%	7,39%
Ratio CET1	9,6%	10,1%	9,6%	0,5pts	0,5pts
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)	10,7%	11,3%	11,2%	0,6pts	-0,1pts
Ratio de solvabilité (2) / (3)	13,4%	13,5%	12,7%	0,2pts	-0,8pts
LCR	198,0%	195,0%	163,0%	-3,0pts	-195,0pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au 31 décembre 2022, le ratio sur fonds propres de base du Groupe affiche une hausse de 0,5 point par rapport à fin 2021 pour atteindre 9,6%. Le ratio de solvabilité a enregistré une baisse de 0,8 point pour atteindre 12,7%.

Au 31 décembre 2021, le ratio sur fonds propres de base du Groupe affiche une légère hausse de 0,56 point par rapport à fin 2020 pour atteindre 11,29%. Le ratio de solvabilité a enregistré une hausse de 0,15 point pour atteindre 13,55%.

Ratio de solvabilité de Attijariwafa bank

Ratio de solvabilité 2020 – 2022

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé sur la période 2020 – 2022 :

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Fonds propres (Tier 1) (1)	30 802	33 837	35 721	9,85%	5,57%
Fonds propres réglementaires (2)	40 209	42 102	43 281	4,71%	2,80%
Risques pondérés (3)	261 760	267 041	272 569	0,87%	2,07%
Ratio CET1	10,05%	10,80%	11,01%	-0,85 pt	0,21 pt
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	11,77%	12,67%	13,11%	+0,58 pt	0,44 pt
Ratio de solvabilité (2) / (3)	15,36%	15,77%	15,88%	+0,06 pt	0,11 pt
LCR	202%	184%	163%	-18,0 pts	-19,0 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

Ratio de levier de Attijariwafa bank sur base consolidée

	2021	2022	Var. 22/21
Ratio de levier*	8,32%	8,23%	-0,09 pt

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au 31 décembre 2022, le ratio de levier du Groupe affiche une légère baisse de 0,09 point par rapport à fin 2021 pour atteindre 8,23%.

Ratio de levier de Attijariwafa bank sur base social

	2021	2022	Var. 22/21
Ratio de levier*	8,06%	8,59%	+0,53 pt

Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

Au 31 décembre 2022, le ratio de levier de Attijariwafa bank affiche une hausse de 0,53 point par rapport à fin 2021 pour atteindre 8,59%.

1.6. Analyse des principaux postes du hors bilan

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Engagements de financement donnés	78 530	88 544	110 097	12,8%	24,3%
Engagements de financement reçus	3 658	2 379	2 777	-35,0%	16,7%
Engagements de garantie donnés	75 455	82 394	91 799	9,2%	11,4%
Engagements de garantie reçus	63 899	95 442	71 355	49,4%	-25,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2021-2022

Au terme de l'exercice 2022, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 24,3% pour atteindre près de 110,1 Mrds Dh. Attijariwafa bank compte pour elle seule 90% des engagements de financement donnés. Le reste est réparti entre les filiales de la banque de détail à l'international et l'Europe.

Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré une hausse de 16,7% (+0,4 Mrds Dh) pour s'établir à 2,8 Mrds Dh. Wafa salaf contribue à hauteur de 42% au total des engagements de financement reçus. La filiale offshore d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 46% à fin décembre 2022.

Les engagements de garantie donnés ont affiché quant à eux une hausse de 11,4% pour s'établir à 91,8 Mrds Dh. Attijariwafa bank compte pour elle seule 85% des engagements de financement donnés. Le reste est réparti entre les Filiales Financières Spécialisés et la Banque de Détail à l'International.

Enfin les engagements de garanties reçus ont connu une baisse de 25,2% pour s'établir à 71,4 Mrds Dh. Attijariwafa bank contribue à hauteur de 63% au total des engagements de garanties. Le reste est principalement réparti entre les filiales de la Banque de détail à l'international (Compagnie bancaire de l'Afrique de l'Ouest 9% , La Banque Internationale pour le Mali 4% , Crédit du Sénégal 10% à fin décembre 2022).

Revue analytique 2020-2021

Au terme de l'exercice 2021, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 12,8% pour atteindre près de 88,5 Mrds Dh.

Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré un recul de 35,0% (-1,3 Mrds Dh) pour s'établir à 2,4 Mrds Dh.

Les engagements de garantie donnés ont affiché quant à eux une hausse de 9,2% pour s'établir à 82,4 Mrds Dh.

Enfin les engagements de garanties reçus ont connu une hausse de 49,4% pour s'établir à 95,4 Mrds Dh.

I.7. Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres au 31 décembre 2022 se présente comme suit:

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2020	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	36 638 063	1 144 493	-73 589	47 799 605	6 493 380	54 292 985
Opérations sur capital	52 812	2 041 539	-	120 827	-	-	2 215 178	183 950	2 399 128
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-2 327 559	-	-	-2 327 559	-567 821	-2 895 380
Résultat de l'exercice	-	-	-	5 144 460	-	-	5 144 460	1 012 305	6 156 765
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variation de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	106 844	-41 871	64 974	298 988	363 962
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat	-	-	-	-293 090	-	-	-293 090	-102 702	-395 792
Gains ou pertes latentes ou différés	-	-	-	-293 090	106 844	-41 871	-228 117	196 286	-31 831
Autres variations	-	-	-	-179 877	-	-	-179 877	-163 786	-343 663
Variations de périmètre	-	-	-	-95 045	-	-	-95 045	-3 983	-99 028
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2021	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	39 543 835	839 544	-115 459	52 452 908	7 339 513	59 792 421

Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-3 154 251	-	-	-3 154 251	-899 122	-4 053 372
Résultat de l'exercice	-	-	-	6 065 282	-	-	6 065 282	1 393 327	7 458 609
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variation de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-303 268	-47 811	-351 079	-392 999	-744 078
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat	-	-	-	-280 054	-	-	-280 054	217 065	-62 990
Gains ou pertes latentes ou différés	-	-	-	-280 054	-303 268	-47 811	-631 133	-175 934	-807 067
Autres variations	-	-	-	-234 102	-	-	-234 102	-31 052	-265 154
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2022	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	41 940 709	536 276	-163 271	54 498 704	7 626 732	62 125 436

Dh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés.

Commentaires :

En 2020, les capitaux propres du Groupe se sont établis à 54,3 Mdh en hausse de plus de 0,3 Mdh.

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres du Groupe se sont établis à plus de 59,8 Mrds Dh.

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres du Groupe se sont établis à plus de 62,1 Mrds Dh..

I.8. Tableau des flux de trésorerie

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Résultat avant impôts	6 082	9 430	11 329	55,1%	20,1%
+/- Dotations nettes aux amort. des immob. Corp. et incorp.	1 661	1 586	1 597	-4,5%	0,7%
+/- Dotat° nettes pour dép. des écarts d'acqu. et des autres immob.	-	-	-	NA	NA
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	0	1	1	NA	-5,6%
+/- Dotations nettes aux provisions	5 657	3 897	3 537	-31,1%	-9,2%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	16	11	-6	-30,0%	<-100%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	5	-25	-127	<-100%	>100%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	-	NA	NA
+/- Autres mouvements	-1 483	-2 192	-811	-47,9%	63,0%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	5 857	3 278	4 192	-44,0%	27,9%
+/- Flux liés aux opérations avec les Ets de crédit et assim.	339	-721	1 339	<-100%	>100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	9 320	12 741	-546	36,7%	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérat° affectant des actifs ou passifs fin.	-11 575	-14 190	9 053	-22,6%	>100%
+/- Flux liés aux autres opérat° affectant des actifs ou passifs non fin.	-	-	-	NA	NA
- Impôts versés	-3 854	-3 013	-3 270	21,8%	-8,5%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-5 770	-5 184	6 576	10,1%	>100%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	6 170	7 524	22 096	22,0%	>100%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 528	373	-7 425	>100%	<-100%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-173	13	-152	>100%	<-100%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	96	-1 352	-1 045	<-100%	22,7%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 605	-966	-8 622	39,8%	<-100%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-3 184	-2 895	-4 053	9,1%	-40,0%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	7 729	2 242	-2 735	-71,0%	<-100%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 545	-654	-6 788	<-100%	<-100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-167	-263	44	-57,2%	>100%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	8 943	5 642	6 729	-36,9%	19,3%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	20 985	29 928	35 570	42,6%	18,9%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	24 727	26 329	25 729	6,5%	-2,3%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-3 743	3 599	9 841	>100%	>100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	29 928	35 570	42 299	18,9%	18,9%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	26 329	25 729	23 888	-2,3%	-7,2%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 599	9 841	18 411	>100%	87,1%
Variation de la trésorerie nette	8 943	5 642	6 729	-36,9%	19,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 - 2022

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à près de 22,1 Mrds Dh au 31 décembre 2022 contre 7,5 Mrds Dh au 31 décembre 2021. Une hausse de près de 14,6 Mrds Dh impactée par une importante augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles s'établissant à 6,6 Mrds Dh au 31 décembre 2021 contre -5,2 Mrds Dh fin 2021 soit une croissance supérieure à 100,0% (+11,8 Mrds Dh).

Cette augmentation nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles comprend essentiellement :

- Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés, en hausse significatif de près de 2,1 Mrds Dh, pour s'établir à près de 1,3 Mrds Dh au 31 décembre 2022 ;
- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers, en hausse importante de 23,2 Mrds Dh, pour s'établir à 9,1 Mrds Dh à fin 2022 ;
- Les flux liés aux opérations avec la clientèle, en baisse importante de 13,3 Mrds Dh, pour s'établir à -545,8 Mdh à fin 2022 ;
- Une baisse des impôts versés de plus de 257 Mdh à fin 2022.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -8,6 Mrds Dh à fin 2022 contre un solde négatif de -966,0 Mdh au titre de l'exercice 2021.

Cette situation s'explique essentiellement par la baisse à hauteur de 7,8 Mrds Dh des flux liés aux actifs financiers et aux participations entre 2021 et 2022, une baisse de 166 Mdh des flux liés aux immeubles de placement et à une hausse de 307 Mdh des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -6,8 Mrds Dh en 2022 contre -0,7 Mrds Dh en 2021, affichant une baisse de plus de 100% (-6,1 Mrds Dh) provenant essentiellement du repli des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, dont le montant est passé de plus de 2,2 Mrds Dh à fin 2021 à -2,7 Mrds Dh en 2022.

Revue analytique 2020 – 2021

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à près de 7,5 Mrds Dh au 31 décembre 2021. Une hausse de plus de 22% impactée principalement par la hausse du résultat avant impôts de 55,1% (+3,3 Mrds Dh) pour s'établir à 9,4 Mrds Dh.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de 1,0 Mrds Dh à fin 2021 contre un solde négatif de -1,6 Mrds Dh au titre de l'exercice 2020. Cette situation s'explique essentiellement par la hausse des flux liés aux actifs financiers et aux participations affichant un solde positif de 0,4 Mrds Dh à fin 2021, contre -1,5 Mrds Dh au titre de l'exercice 2020.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -0,7 Mrds Dh en 2021 contre 4,5 Mrds Dh en 2020, affichant une baisse de plus de 100% (-5,2 Mrds Dh) provenant essentiellement du repli des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, dont le montant est passé de plus de 7,7 Mrds Dh à fin 2020 à 2,2 Mrds Dh en 2021.

Comptes consolidé IFRS au 31 mars 2023

Les comptes trimestriels présentés ci-dessous sont des comptes arrêtés et non audités au 31 mars 2023

Bilan	31/12/2022	31/03/2023	Variation
Actif	630 418	628 715	-0,30%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	23 888	20 223	-15,30%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	60 854	67 576	11,00%
Instruments dérivés de couverture	0	0	NA
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	73 630	70 261	-4,60%
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	NA
Titres au coût amorti	22 227	30 067	35,30%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés	35 232	38 527	9,40%
Prêts et créances sur la clientèle	374 568	359 560	-4,00%
Ecart de rééval. actif des portef. couverts en taux	0	0	NA
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0	0	NA
Actifs d'impôt exigible	277	326	17,60%
Actifs d'impôt différé	4 947	4 968	0,40%
Comptes de régularisation et autres actifs	12 164	14 476	19,00%
Participation des assurés aux bénéfices différée	0	0	NA
Actifs non courants destinés à être cédés	74	73	-1,70%
Participations dans des entreprises mises en équival.	78	80	1,90%
Immeubles de placement	2 440	2 448	0,30%
Immobilisations corporelles	6 792	6 749	-0,60%
Immobilisations incorporelles	3 247	3 292	1,40%
Ecarts d'acquisition	9 998	9 990	-0,10%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

	31/12/2022	31/03/2023	Variation
Passif	630 418	628 715	-0,30%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	3	NA
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	861	1 297	50,60%
Instruments dérivés de couverture	0	0	NA
Dettes envers les établissements de crédit et assim.	44 509	46 658	4,80%
Dettes envers la clientèle	411 377	407 624	-0,90%
Titres de créances émis	20 787	17 383	-16,40%
Ecart de rééval. passif des portef. couverts en taux	0	0	NA
Passifs d'impôt exigible	1 735	1 267	-27,00%
Passifs d'impôt différé	2 287	2 448	7,00%
Comptes de régularisation et autres passifs	18 895	21 130	11,80%
Dettes liées aux actifs non cour. destinés à être cédés	0	0	NA
Provisions techniques des contrats d'assurance	45 453	44 888	-1,20%
Provisions pour risques et charges	0	0	NA
Provisions	3 334	3 301	-1,00%
Sub., fonds pub. affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	NA
Dettes subordonnées	0	0	NA
Subventions et fonds assimilés	151	161	6,80%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	18 902	19 078	0,90%
Capitaux propres	62 125	63 476	2,20%
<i>Capital et réserves liées</i>	14 646	14 646	0,00%
Réserves consolidées	38 850	45 534	17,20%
<i>Part du groupe</i>	33 414	38 767	16,00%
<i>Part des minoritaires</i>	5 435	6 767	24,50%
Gains ou pertes latents ou différés	1 171	1 052	-10,10%
<i>Part du groupe</i>	373	322	-13,70%
<i>Part des minoritaires</i>	798	730	-8,50%
Résultat net de l'exercice	7 459	2 244	-69,90%
<i>Part du groupe</i>	6 065	1 820	-70,00%
<i>Part des minoritaires</i>	1 393	423	-69,60%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Compte de résultat	31/03/2022	31/03/2023	Variation
Intérêts et produits assimilés	5 684	6 520	14,71%
Intérêts et charges assimilées	1 514	1 835	21,21%
Marge d'intérêt	4 170	4 685	12,35%
Commissions perçues	1 642	1 903	15,92%
Commissions servies	224	254	13,20%
Marge sur commissions	1 419	1 650	16,26%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	681	254	-62,64%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	590	100	-83,11%
Résultat des activités de marché	90	155	71,96%
Produits des autres activités	2 495	2 660	6,62%
Charges des autres activités	2 254	2 288	1,53%
Produit net bancaire	6 601	6 861	3,95%
Charges générales d'exploitation	2 419	2 608	7,80%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	388	375	-3,37%
Résultat brut d'exploitation	3 794	3 879	2,24%
Coût du risque	773	502	-35,06%
Résultat d'exploitation	3 021	3 377	11,78%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	-2	0	< -100%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	8	18	>100%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	NA
Résultat avant impôts	3 027	3 395	12,16%
Impôts sur les bénéfices	1 080	1 151	6,62%
Résultat net	1 946	2 244	15,30%
Résultat hors groupe	361	423	17,28%
Résultat net part du groupe	1 585	1 820	14,85%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Dans un contexte caractérisé par une conjoncture difficile et incertaine à l'échelle mondiale et régionale, Attijariwafa bank affiche, au titre du premier trimestre 2023, des résultats en redressement.

Le produit net bancaire s'élève à 6,9 milliards de dirhams en croissance de 3,9% par rapport à la même période de l'année 2022.

Cette progression est principalement liée au bon comportement de la collecte de l'épargne et la hausse notable des financements des économies de présence. En effet, les dépôts et crédits consolidés ont augmenté respectivement de 7,6% et 4,4% entre le 31 mars 2022 et le 31 mars 2023.

Le résultat net consolidé et le résultat net part du groupe ressortent respectivement à 2,2 milliards de dirhams et à 1,8 milliard de dirhams en croissance de 15,3% et de 14,8%.

La solidité financière se renforce avec des fonds propres consolidés à fin mars 2023 de 63,5 milliards de dirhams et la rentabilité des actifs (RoA) s'établit à 1,4% à fin mars 2023 contre 1,3% la même période l'année dernière.

Comptes consolidé IFRS au 30 juin 2023

Principaux indicateurs	30/06/2022	30/06/2023	Variation
PNB	13,1	14,6	11,7%
Epargne totale collectée	389,3	418,9	7,6%
Total crédits	353,5	368,6	4,3%

Les comptes trimestriels présentés ci-dessous sont des comptes arrêtés et non audités au 30 juin 2023.

Le produit net bancaire consolidé s'élève à 14,6 milliards de dirhams, en amélioration de 11,7%⁶¹ (+14,8% à cours de change constants) par rapport à la même période de l'année dernière.

Cette progression a été induite par une dynamique commerciale favorable en termes de collecte de l'épargne et de financement de l'économie. Ainsi, les crédits à la clientèle et les dépôts s'établissent respectivement à 368,6 milliards de dirhams (+4,3% vs. Juin 2022 et +6,3% à cours de change constants) et 418,9 milliards de dirhams (+7,6% vs. Juin 2022 et +10,2% à cours de change constants).

Pour sa part, le produit net bancaire de la banque au Maroc⁶² s'élève à 8,3 milliards de dirhams au titre du premier semestre 2023 contre 7,5 milliards de dirhams au titre de la même période de l'année dernière, soit une augmentation de 10,8%. Les crédits à la clientèle et les dépôts enregistrent respectivement une hausse de 6,3% vs. Juin 2022 à 255,8 milliards de dirhams et de 7,9% vs. Juin 2022 à 286,6 milliards de dirhams.

⁶¹ +14,2% de variation entre le premier semestre 2023 et le premier semestre 2022 retraité du passage à IFRS 17 (entrée en vigueur de la nouvelle norme en 2023 avec application rétrospective au 1er janvier 2022)

⁶² Comptes sociaux de la banque au Maroc

PARTIE IV :PERSPECTIVES

I. PERSPECTIVES POUVANT IMPACTER LE GROUPE ATTIJARIWAFABANK

Selon les dernières projections de la Banque Centrale, la croissance du PIB devrait se situer à 2% en 2023. De plus, une légère amélioration du déficit budgétaire à 4,6% du PIB est prévu en 2023. Le rythme d'activité prévu restera largement tributaire de l'évolution de la situation sanitaire sur le plan national et international.

II. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Le programme d'investissements d'Attijariwafa bank sur la période 2022-2023Bse présente comme suit :

Investissements prévisionnels	2022 R	2023 B	Var 23B/22R
Frais d'établissement	60	99	65,0%
Acquisitions d'immeubles	188	314	67,0%
Aménagements, Agencements, Installations	102	129	26,5%
Matériel & Mobilier	11	32	190,9%
Monétique	21	50	138,1%
Informatique	411	779	89,5%
Immobilisations corporelles hors exploitation	8	13	62,5%
Total	800	1 418	77,3%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Sur le prochain exercice, Attijariwafa bank poursuivra ses objectifs stratégiques, en prévoyant un programme d'investissements de près de 1 418 MdH en 2023.

Attijariwafa bank a élaboré un nouveau plan stratégique baptisé « ambitions 2025 ». ce plan stratégique se veut résolument optimiste, ambitieux et volontariste dans un contexte marqué par de profondes mutations à l'échelle mondiale (transformations géopolitiques et économiques, évolution accélérée de nos sociétés et des attentes des clients, urgence des défis posés par l'accélération des changements climatiques, accélération des ruptures technologiques en œuvre ces dernières années, bouleversement des modes de travail, développement exponentiel de la cyber criminalité...) offrant des opportunités substantielles tout en induisant de nouvelles menaces.

@ambitions 2025 a été construit autour de 3 grandes ambitions :

- Renforcement de la position d'Attijariwafa bank en tant que Groupe bancaire et financier africain leader dans le but de générer une croissance responsable et durable dans ses régions de présence et sur de nouveaux territoires ;
- Consolidation de la construction d'une banque relationnelle et citoyenne de référence, innovante, agile, compétitive et tirant profit de la transformation digitale, du Big-Data ainsi que des synergies entre toutes les composantes du Groupe ;
- Poursuite de l'alignement avec les meilleurs standards internationaux en termes d'efficacité opérationnelle, de maîtrise des risques et de conformité permettant ainsi d'assurer une croissance saine et pérenne.

PARTIE V : FAITS EXCEPTIONNELS

2022 :

L'année 2022 a été marquée par un contexte international attisé par une instabilité géopolitique et des conditions climatiques difficiles susceptibles d'entraîner les principaux impacts suivants :

- Impact sur la croissance économique : révision à la baisse à la fois du PIB agricole en raison de la faible pluviométrie que du PIB non agricole en raison du ralentissement de la demande étrangère adressée au Maroc et notamment le ralentissement chez nos principaux partenaires économiques de l'Union européenne ;
- Impact sur l'inflation : augmentation générale des prix due à la hausse des coûts de l'énergie et des transports et des produits importés (notamment les intrants pour entreprises industrielles) ;
- Impact sur les entreprises : perturbation du commerce international, baisse d'activité, hausse des prix des intrants et difficulté à transmettre le surcoût à l'acheteur final. Stress sur les marges, problèmes spécifiques liés à la perturbation des marchés de destination et capacité à trouver des marchés de substitution. Hausse des taux d'intérêt et des frais financiers et baisse de la solvabilité des entreprises ;
- Impact sur le secteur bancaire : maintien ou légère hausse du volume global des crédits dû uniquement à l'effet de l'inflation, mais fébrilité attendue au niveau de l'investissement et de la consommation des ménages. La liquidité bancaire devrait rester confortable ainsi que la progression des dépôts. Une légère révision à la hausse des créances en souffrance pour 2022 et 2023.

2023 :

En 2023, plusieurs pays d'Afrique ont connu une instabilité politique dont les impacts sur l'activité Attijariwafa bank ont été les suivantes :

- Niger : Attijariwafa bank est présente dans ce pays par l'intermédiaire de la succursale de la CBAO. Les encours sur le souverain nigérien sont non significatifs au niveau du groupe AWB. Le cours de son activité n'a pas été affecté par les événements politiques récents.
- Gabon : l'activité de la filiale n'a pas été affectée (un seul jour de fermeture depuis le début des instabilités politiques).
- Cameroun : deux dégradations de la note de l'état camerounais sont intervenues en juillet (note Moody's passant de B2 à Caa1) et en août (note S&P passant de B- à CCC+). Les impacts de cette dégradation seront pris en compte dans les états financiers du groupe au 30/06/2023 conformément à ses règles de provisionnement sans impact significatif sur la profitabilité du groupe.

PARTIE VI : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'établissement du présent document de référence, Attijariwafa bank n'enregistre pas de litiges ou d'affaires contentieuses majeures susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du Front Office qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- le suivi des risques par le Middle Office qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
 - ✓ un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
 - ✓ un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR63 a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

⁶³ La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

I.1. Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Les limites d'encadrement du risque de taux sont :

- Limites en nominal
- Limites en duration
- Limites en Stop-Loss

I.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change qui trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc.). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle.

Ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait de l'évolution des cours de change sur le marché.

Techniquement, le risque de change est mesuré par la position de change qui inclut :

- Le change au comptant
- Le change à terme
- Les swaps de change
- Les options de change

Les limites d'encadrement du risque de change sont :

- Limite de position par devise en fin de journée ;
- Limite de position globale en fin de journée ;
- Limite de position courte ;
- Limite de greeks ;
- Limite de Stop-Loss ;
- Limite de contrepartie

Le risque de change d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2022, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours de change	Contre-valeur (Kdh)	% des fonds propres
USD	-6 720	10	-70 205	-0,2%
EUR	-20 735	11	-231 387	-0,5%
JPY	-65 950	0	-5 229	0,0%
CHF	140	11	1 589	0,0%
GBP	833	13	10 482	0,0%
CAD	354	8	2 736	0,0%
DKK	23 304	2	34 969	0,1%
NOK	3 444	1	3 656	0,0%
SEK	1 410	1	1 414	0,0%
DZD	11 435	0	870	0,0%
TND	-384	3	-1 302	0,0%
SAR	2 054	3	5 705	0,0%
KWD	150	34	5 123	0,0%

AED	2 151	3	6 119	0,0%
LYD	51	2	107	0,0%
MRU	3 440	0	978	0,0%
ZAR	1 967	1	1 213	0,0%
CNY	3 593	2	5 415	0,0%
EGP	0	0	0	0,0%
XOF	64 159	0	1 085	0,0%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

A fin 2022, la position change à terme s'élève à 33,6 Mrds Dh ventilée comme suit :

	< 3 mois	3 mois – 6 mois	> 6 mois
Position de change à terme (Kdh)	22 134 958	3 659 180	7 816 150

Source : Attijariwafa bank

A fin 2022, la position options de change s'élève à 8,2 Mrds Dh.

I.3. Gestion Actif Passif

Les risques structurels de nature ALM se rapportent aux risques de pertes de valeur économique ou de baisse des marges d'intérêts futures compte tenu des décalages de taux, des échéances entre les actifs et passifs de la banque.

L'ALM fournit des indicateurs de suivi des risques et de rentabilité attendus sur les différents produits du bilan et décline les règles de gestion à même de limiter l'exposition du bilan de la banque aux risques et de gérer de façon optimale ses positions.

La Gestion Actif Passif de la banque Attijariwafa bank dispose d'un ensemble de modèles et conventions ALM sur la base de la réalité des encours de la banque et compte tenu des facteurs marchés et économiques à influence sur le comportement des lignes bilancielle de la banque.

Ces hypothèses financières sont dynamiques et sont revues régulièrement au moins une fois par an pour pouvoir refléter réellement l'évolution des emplois et ressources de la banque. En effet, la mesure des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change nécessite une prise en charge effective des caractéristiques intrinsèques des contrats, en l'occurrence la maturité, la nature de taux d'intérêt (taux fixe / révisable / variable) et la devise de libellé de chaque poste du bilan doivent être recensées.

Par ailleurs, au-delà des caractéristiques contractuelles des postes bilantiels, les options cachées du bilan (possibilités de remboursements anticipés par exemple) et le comportement de la clientèle (en matière notamment de durée de détention des comptes de dépôts) ont été modélisés.

L'approche retenue se base sur la production et la projection statique et dynamique des postes du bilan dans le temps jusqu'à extinction des encours en stock et de la production nouvelle issue du budget et du plan stratégique de la banque.

II. RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité représente pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou à ses échéances même par la mobilisation de ses actifs, sur l'ensemble des horizons du court terme au long terme.

Ce risque peut provenir de la baisse de sources de financement, des tirages sur des engagements de financements ou de la réduction de liquidité de certains actifs. Il peut être lié à l'établissement lui-même « risque intrinsèque » ou à des facteurs extérieurs « risques de marché ».

Le risque de liquidité du groupe Attijariwafa bank est suivi dans le cadre d'une politique de liquidité validée par le comité ALM, le comité d'audit et le conseil d'administration. Cette politique permet d'identifier, de mesurer de suivre et de couvrir le risque de liquidité dans une situation normale et dans une situation de crise. La situation de liquidité du groupe est appréciée à partir d'un ensemble d'indicateurs internes et réglementaires.

Objectifs

Le principe général de la politique de liquidité du groupe AWB consiste :

- à détenir des actifs disponibles et réalisables permettant à la banque de faire face à des sorties exceptionnelles de cash sur différents horizons données, y compris en intraday, et pour toutes types de monnaie ;
- à assurer une structure de financement équilibrée et assez diversifiée à un coût optimal ;
- et, à respecter les indicateurs réglementaires de liquidité.

Ce dispositif est accompagné d'un plan d'urgence prévoyant des actions à mener en cas de crise de liquidité.

Afin d'assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec les standards internationaux, la banque centrale a mis en application une réforme majeure de Bale III relative au ratio de liquidité à court terme (LCR-Liquidity Coverage Ratio), visant à remplacer le coefficient de liquidité.

Le ratio « LCR », rapportant les actifs liquides de haute qualité aux sorties nettes de trésorerie sur une période de 30 jours, a pour objet de renforcer le profil de liquidité des banques et de favoriser leur résilience à un éventuel choc de liquidité.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité à court terme (LCR)	Evolution
31-déc-20	202,00%	+75,0 pts
31-déc-21	184,00%	-28,0 pts
31-déc-22	163,00%	-19,0 pts

Source : Attijariwafa bank

III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Dans un contexte de changements profonds survenus au Maroc, à savoir la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie du secteur bancaire pourrait se détériorer et, par conséquent, induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est dotée d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

III.1. Répartition des engagements de l'établissement⁶⁴

Par secteur d'activité

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque au 31 décembre 2022, se décline comme suit :

- les établissements financiers –holding et assurances représentant 11,0%. Les engagements sur ce secteur sont de très bon risque ;
- le BTP représente 11% du total (-2 pts par rapport à fin 2021) et la promotion immobilière s'est établie à 6% (vs. 6% au 31 décembre 2021).

Par contrepartie

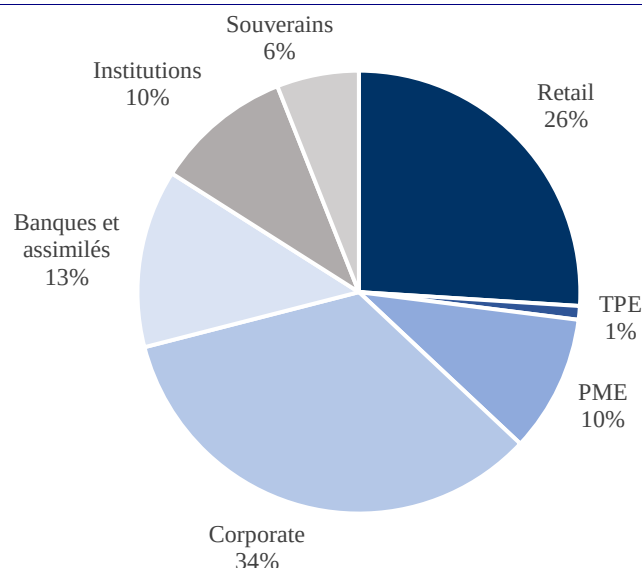
Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Cette diversification se décline comme suit :

Ventilation des engagements de la banque par catégorie de contrepartie au 31 décembre 2022

⁶⁴ Source : Attijariwafa bank

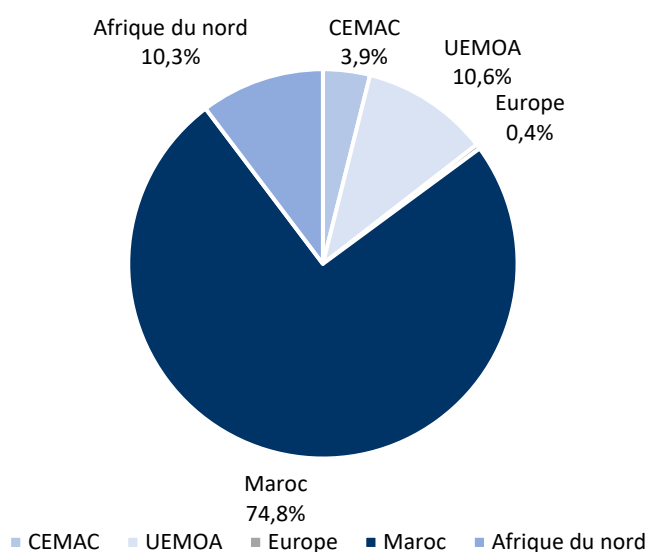


Source : Attijariwafa bank

Par zone géographique

Le graphique ci-dessous montre que l'exposition du Groupe est concentrée au Maroc avec près de 75,6%. Le reste étant réparti entre les pays africains subsahariens, l'Afrique du Nord et l'Europe.

Ventilation des engagements de la banque par zone géographique au 31 décembre 2022



Source : Attijariwafa bank

Par qualité du portefeuille

Afin d'évaluer l'ensemble de ses contreparties, le Groupe a développé un système de notation en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales permettant au groupe d'apprécier le risque de contrepartie.

En effet, le système de notation être caractérisé par la probabilité de défaut. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Ce système fait l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances à travers une approche statistique éprouvée. Les fondamentaux du modèle, sa conception et ses modalités opérationnelles sont formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management

sont abordés de manière approfondie. Le système de documentation en place permet de démontrer à la banque centrale que leur processus de validation permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Les données relatives au système de notation sont collectées et stockées dans des bases de données historiques permettant la revue et Backtesting périodique des modèles de risque

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver Wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées. Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit.

En 2010, le Groupe Attijariwafa bank a déployé un nouveau modèle de notation interne au niveau du système opérant de la banque qui est en ligne avec les exigences Bâle II. Ce modèle dédié aux entreprises, prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Sa conception repose sur l'analyse des classes homogènes et sur des analyses statistiques éprouvées.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- périmètre : portefeuille des entreprises hors collectivités locales, sociétés de financement et sociétés de la promotion immobilière ;
- le dispositif de notation du Groupe Attijariwafa bank est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement ;
 - la note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise ;
 - la note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau ;
 - la note de comportement est basée sur la physionomie du compte.
- toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément (à chaque notation) par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur ;
- la probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...) ;
- les classes de risque du modèle ont été calibrées par rapport aux classes de risque des agences de notation internationales ;
- usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du processus d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque ;
- mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G ou pré-recouvrement), la note de Contrepartie doit être revue semestriellement. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

- Au titre de surveillance de la qualité du risque, L'entité Systèmes de Risk management produit un reporting périodique sur la cartographie des risques selon différents axes d'analyse (Engagement, secteur d'activité, tarification, Réseaux, dossiers échus ...) et veille à améliorer le taux de couverture du portefeuille.

En 2017, suite à la réalisation du backtesting qui vise à tester le pouvoir prédictif du modèle de notation et à s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défaut, il a été procédé, tout en gardant le même processus, à l'élaboration d'un nouveau modèle de notation pour évaluer le risque de contrepartie des entreprises. La note système reste basée sur la combinaison de trois types de notes (Note financière, note qualitative et note de comportement), mais subi un ajustement par une série de critères qualitatifs et de règles décisionnelles. La grille de notation reste structurée en huit classes (A à H), dont la classe H réservée au défaut.

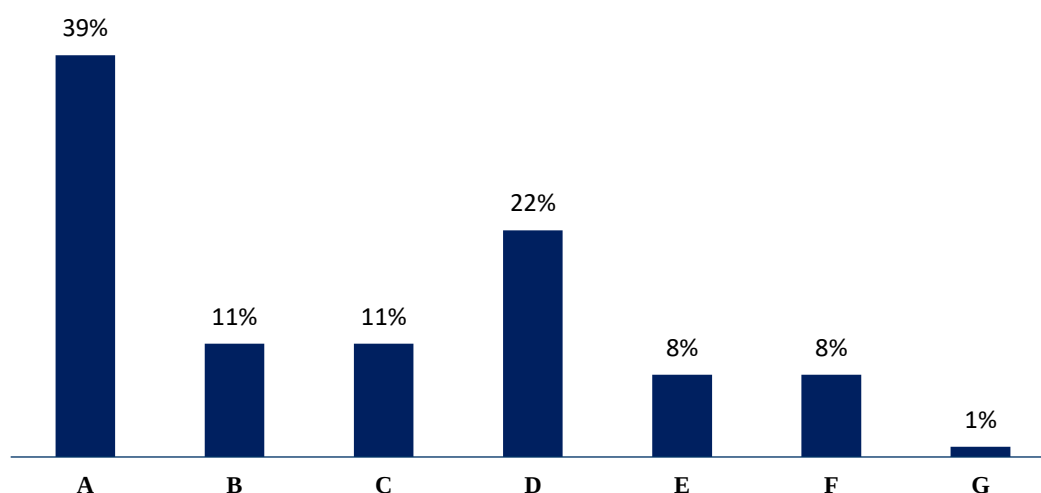
- la note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
 - contreparties saines : les classes de A à E ;
 - contreparties sensibles : F et G ;
 - contreparties en défaut : la classe H.

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Passable
F	Mauvais
G	Très mauvais
H	Défaut

Source : Attijariwafa bank

Au plan des engagements à fin 2022, la distribution des risques relative au périmètre Entreprises se présente comme suit :

Répartition des engagements de la banque (périmètre entreprises) par classe de risque au 31 décembre 2022*



Source : Attijariwafa bank

* Les Sociétés de financement, les administrations publiques, les sociétés de la promotion immobilière et les dossiers contentieux sont hors périmètre.

Un système de notation relatif à la promotion immobilière articulé autour de deux principales dimensions (client / projet) est opérationnel.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de mise en conformité avec les approches avancées Bâle II et à la nouvelle norme comptable IFRS 9 en vigueur depuis janvier 2018.

Risque de taux

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2022 ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus values latentes	Moins values latentes	Provisions
Titres de transaction	63 263 182	63 263 182	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	42 817 539	42 817 539		-	-	-
Obligations	222 121	222 121		-	-	-
Autres titres de créances	1 852 635	1 852 635		-	-	-
Titres de propriété	18 337 523	18 337 523		-	-	-
Certificats de SUKUKUS	33 364	33 364				
Titres de placement	1 558 973	1 535 684	-	3 792	23 289	23 289
Bons et valeurs assimilées	-	-		-	-	
Obligations	1 507 870	1 507 870		-	-	
Autres titres de créances				-	-	
Titres de propriété	51 103	27 814		3 792	23 289	23 289
Certificats de SUKUKUS	-			-	-	
Titres d'investissement	10 489 709	10 489 709	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	8 951 539	8 951 539				
Obligations	200 000	200 000				
Autres titres de créances	1 338 170	1 338 170				
Certificats de SUKUKUS	-	-				

Source : Attijariwafa bank

A noter que la valeur comptable des titres de transaction est égale à la valeur de marché. Pour les titres de placement, la valeur comptable est la valeur historique tandis que la valeur actuelle correspond à la valeur de marché. En cas de moins-value latente, une provision est constituée.

IV. RISQUES REGLEMENTAIRES

Ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank sur la période considérée :

	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	44 499	47 727	50 647	7,3%	6,12%
Fonds propres réglementaires (2)	55 543	57 258	57 684	3,1%	0,74%
Risques pondérés (3)	414 547	422 595	453 818	1,9%	7,39%
Ratio CET1	9,6%	10,1%	9,6%	0,5pts	0,5pts
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)	10,7%	11,3%	11,2%	0,6pts	-0,1pts
Ratio de solvabilité (2) / (3)	13,4%	13,5%	12,7%	0,2pts	-0,8pts
LCR	198,0%	195,0%	163,0%	-3,0pts	-195,0pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Ratio de solvabilité de Attijariwafa bank

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé sur la période 2020 –2022 :

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Fonds propres (Tier 1) (1)	30 802	33 837	35 721	9,85%	5,57%
Fonds propres réglementaires (2)	40 209	42 102	43 281	4,71%	2,80%
Risques pondérés (3)	261 760	267 041	272 569	0,87%	2,07%
Ratio CET1	10,05%	10,80%	11,01%	-0,85 pt	0,21 pt
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	11,77%	12,67%	13,11%	+0,58 pt	0,44 pt
Ratio de solvabilité (2) / (3)	15,36%	15,77%	15,88%	+0,06 pt	0,11 pt
LCR	202%	184%	163%	-18,0 pts	-19,0 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

L'élaboration des ratios de solvabilité sur base individuelle et sur base consolidée obéit aux normes internationales du comité Bâle et est régie par les directives réglementaires de Bank AL-Maghrib:

- la circulaire 26/G/2006 (détaillée dans la notice technique NT 02/DSB/2007) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels suivant l'approche standard ;
- la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit suivant la norme Bâle III.

Attijariwafa bank est tenue aussi de constituer un matelas additionnel de fonds propres permettant d'absorber les chocs des stress tests réglementaires et internes et de garantir le respect des seuils décrits ci-dessus post stress tests :

- stress tests sur le risque de crédit : défaut des contreparties les plus vulnérables, migration de 10% à 15% des créances représentant un risque élevé ;
- stress tests sur le risque de marché : dépréciation du MAD par rapport à l'EUR, déplacement de la courbe de taux, dépréciation de la valeur liquidative des différents OPCVM (obligataires, monétaires ...) ;
- stress tests sur le risque pays : Stress tests sur les crédits non-résidents dans les pays connaissant des risques d'instabilité politique ;
- scénarii combinant plusieurs hypothèses.

Ratio de solvabilité prévisionnel

Les ratios prévisionnels d'AWB sur base individuelle et sur base consolidée à fin 2022 sont largement supérieurs aux minimums réglementaires en vigueur : 9,0% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Les fonds propres prudentiels sont calculés conformément à la circulaire 14 G 2013 et la notice technique 01/DSB/2018 intégrant les impacts IFRS9.

Compte tenu des incertitudes liées principalement au contexte sanitaire de l'épidémie « Covid-19 », le groupe Attijariwafa bank a procédé à la revue et la révision de ses projections sur la base d'un scénario conservateur. Dans ce contexte, le tableau ci-après présente l'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel d'Attijariwafa bank sur les 18 prochains mois.

Le tableau ci-après présente l'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel d'Attijariwafa bank sur les 18 prochains mois :

	déc-22	juin-23 F	déc-23 F	juin-24 F
Fonds propres de base catégorie 1 (CET1) (1)	30,0	30,9	30,7	32,2

Fonds propres de catégorie 1 (2)	37,0	37,9	38,7	40,2
Fonds propres de catégorie 2	6,3	5,2	4,3	3,3
Fonds propres réglementaires (3)	43,3	43,1	43,0	43,4
Risques pondérés (4)	272,6	281,4	288,5	293,9
Ratio sur fonds propres de base (CET1) (1) / (4)	11,0%	11,0%	10,6%	10,9%
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (2) / (4)	13,6%	13,5%	13,4%	13,7%
Ratio de solvabilité global (3) / (4)	15,9%	15,3%	14,9%	14,8%

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank – Sur base individuelle

L'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel du Groupe Attijariwafa bank sur les 18 prochains mois se présente comme suit :

	déc-22	juin-23 F	déc-23 F	juin-24 F
Fonds propres de base catégorie 1 (CET1) (1)	43,65	45,32	46,92	49,18
Fonds propres de catégorie 1 (2)	50,65	52,32	54,92	57,18
Fonds propres de catégorie 2	7,04	5,91	4,97	3,87
Fonds propres réglementaires (3)	57,68	58,23	59,89	61,04
Risques pondérés (4)	453,8	465,2	477,6	489,6
Ratio sur fonds propres de base (CET1) (1) / (4)	9,6%	9,7%	9,8%	10,0%
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (2) / (4)	11,2%	11,2%	11,5%	11,7%
Ratio de solvabilité global (3) / (4)	12,7%	12,5%	12,5%	12,5%

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank – Sur base consolidée

V. GESTION DU RISQUE PAYS

L'étude réalisée par l'entité Risque Pays avec l'appui d'un consultant externe, en vue d'automatiser la gestion du risque pays a permis :

- le diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- l'élaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Le processus de renforcement du cadre de régulation et la mise en œuvre de la nouvelle organisation ont eu pour effet conjugué de permettre un renforcement du suivi des risques BDI et une consolidation du dispositif d'encadrement des risques pays. De même, l'institution du comité Risques Pays, l'adoption du cadre d'appétence aux risques pays et le projet de mise en place d'une base de données Risque contribueront de manière décisive au couronnement de cette dynamique de consolidation.

Par ailleurs, les participations font l'objet test de dépréciation à chaque arrêté. Le résultat dudit test est sensible aux différentes hypothèses (taux, volatilité, cadre fiscal, dispositif prudentiel, environnement réglementaire, etc) ce qui induit à une sensibilité des participations concernées.

Le dispositif de gestion du risque pays :

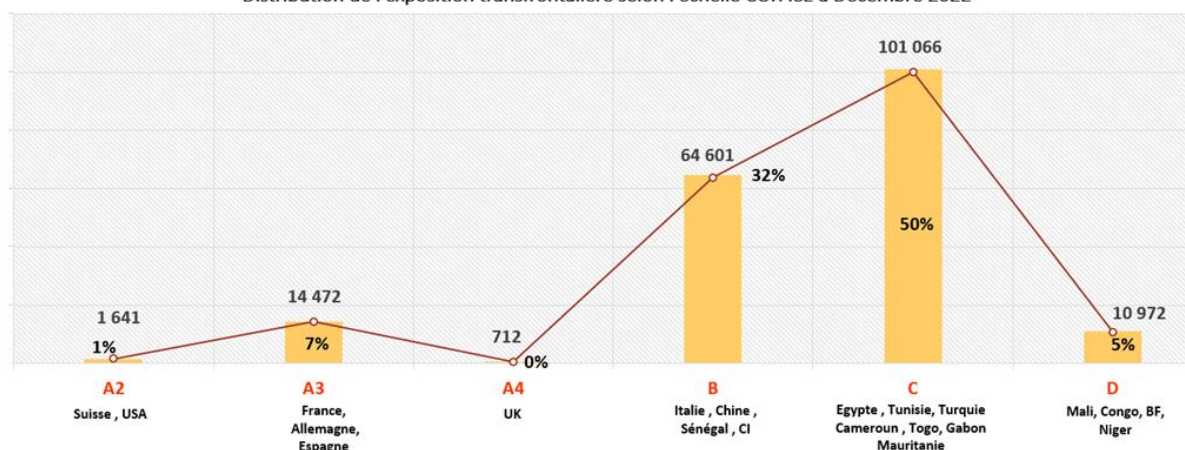
Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale du groupe.

Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- une charte de risque pays adoptée par l'organe de direction et approuvée par l'organe d'administration, et qui constitue le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque ;
- le recensement et l'évaluation des risques internationaux : le groupe Attijariwafa bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire même des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non résidentes à la fois en dirhams et en devises étrangères ;
- le retraitement et le calcul de l'exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque. Ceci permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en % des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes. Ainsi, comme indiqué dans le graphique ci-dessous, nous notons un poids de 51% sur des pays présentant un risque élevé par qualité d'exposition aux risques pays sur l'échelle de Coface.

Distribution des expositions au risque pays selon l'échelle Coface⁶⁵ – 31 décembre 2022

Distribution de l'exposition transfrontalière selon l'échelle COFACE à Décembre 2022



Source : Attijariwafa bank

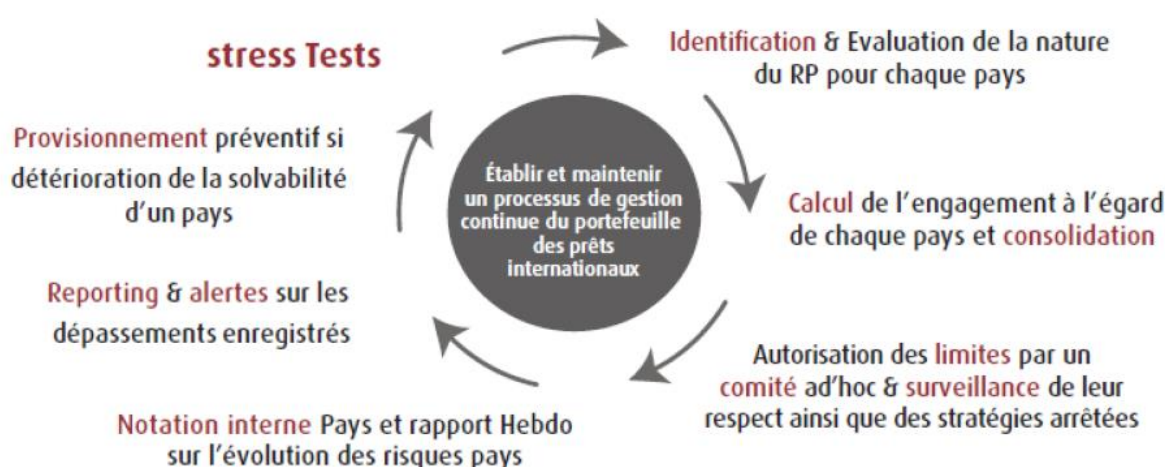
- des règles de consolidation des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe ;
- l'élaboration et la diffusion d'un rapport hebdomadaire de l'évolution du risque pays récapitulant l'ensemble des événements saillants survenus dans la semaine (mouvements des notations des agences et autres...) avec une mise à jour de la base «Monde» en matière de notations des pays par Standard & Poor's, Moody's, Fitch, Coface, OCDE, score interne de la banque et les CDS des pays;
- l'élaboration d'un score interne économique de risque pays traduisant l'indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritères d'évaluation combinant les indicateurs macroéconomiques, les notations des agences ainsi que les données du marché principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que baromètre de la probabilité de défaut associé à chaque émetteur ;
- l'élaboration d'un score interne politique de risque pays traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Ce score est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant l'appréciation des indicateurs qualitatifs ayant trait à la justice (Garantie juridique, environnement réglementaire), l'administration et la Bureaucratie, la redistribution des richesses, le Democracy Index ainsi que sur le score de Doing Business qui permet d'étudier les réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent ;

⁶⁵ Le pourcentage représente le poids de chaque zone géographique dans la distribution des expositions risques pays selon l'échelle Coface

- l'allocation de limites, calibrées en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque et déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ... ;
- le suivi et la surveillance du respect des limites ;
- le provisionnement du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...) ou en raison d'alertes négatives hautement significatives ;
- le stress test, exercice semestriel consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risques extrêmes (cas de la matérialisation du risque politique en Tunisie et en Côte d'Ivoire) et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origination jusqu'à leur dénouement final.

Dispositif de gestion du risque pays



Source : Attijariwafa bank

VI. RISQUE OPERATIONNEL ET P.C.A.

VI.1. Risque Opérationnel

La mise en place du dispositif de gestion des risques opérationnels (GRO) s'inscrit dans le cadre de la réforme « Bâle 2 » et de sa déclinaison pour le Maroc par la Directive DN/29/G/2007, édictée par Bank Al Maghrib le 13 avril 2007. Ce dernier définit le risque opérationnel comme étant «un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Pour Attijariwafa bank, ce dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Risques Opérationnels, Juridiques, Informatiques et Humains » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques ». Cette entité a établi pour chacune des lignes métiers une cartographie des risques s'appuyant sur le référentiel des processus de la Banque. Chacun des risques de la cartographie est défini selon une fréquence d'occurrence et d'un impact en cas de survenance.

Pour les risques majeurs de la cartographie des risques, des plans d'actions sont définis afin d'atténuer ou de prévenir les risques.

Cette cartographie des risques est mise à jour régulièrement sur la base des incidents relevés dans chacune des entités et/ou du changement des produits et services de la Banque.

L'approche méthodologique d'élaboration de la cartographie des risques adoptée par le groupe Attijariwafa bank est présentée à travers les 6 étapes suivantes :

- validation des processus ;
- identification et évaluation des risques ;
- identification d'indicateurs de suivi des risques ;
- élaboration d'un plan d'actions de réduction des risques ;
- collecte des incidents et suivi des risques à piloter ;
- Back-Testing & réévaluation des risques.

VI.2. Plan de Continuité d'Activités (P.C.A.)

La continuité d'activité est un programme d'entreprise dont l'objectif est de limiter les impacts financiers, stratégiques, juridiques et d'images liés aux risques d'arrêt d'une activité essentielle de l'Etablissement.

La mise en place du Plan de Continuité d'Activité (PCA) s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité réglementaire par rapport à la circulaire BAM 47G/2007 en termes de gestion des risques majeurs. Il vise à pérenniser le capital du Groupe, assurer la résilience de toutes ses activités et constitue à ce titre un des maillons de sa défense.

L'objectif du management de la continuité est de s'assurer que les dispositifs techniques et organisationnels mis en place dans ce cadre sont alignés en permanence avec les objectifs de développement et de défense d'Attijariwafa bank.

La stratégie de continuité de la Banque est mise en œuvre dans le cadre de son Plan de Continuité d'Activité (PCA) qui résume un ensemble de mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, le maintien, le cas échéant, de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentiels de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Faits marquants du PCA en 2022

Les principaux événements du Plan de Continuité d'Activité (PCA) en 2022 ont été les suivants:

Tout d'abord, le déploiement des dispositifs PCA dans les filiales de la BDI en Afrique a progressé tout au long de l'année. De plus, le macro planning initial a été prolongé. Pour assurer le suivi des projets de déploiement des dispositifs PCA, une cellule opérationnelle dédiée a été créée.

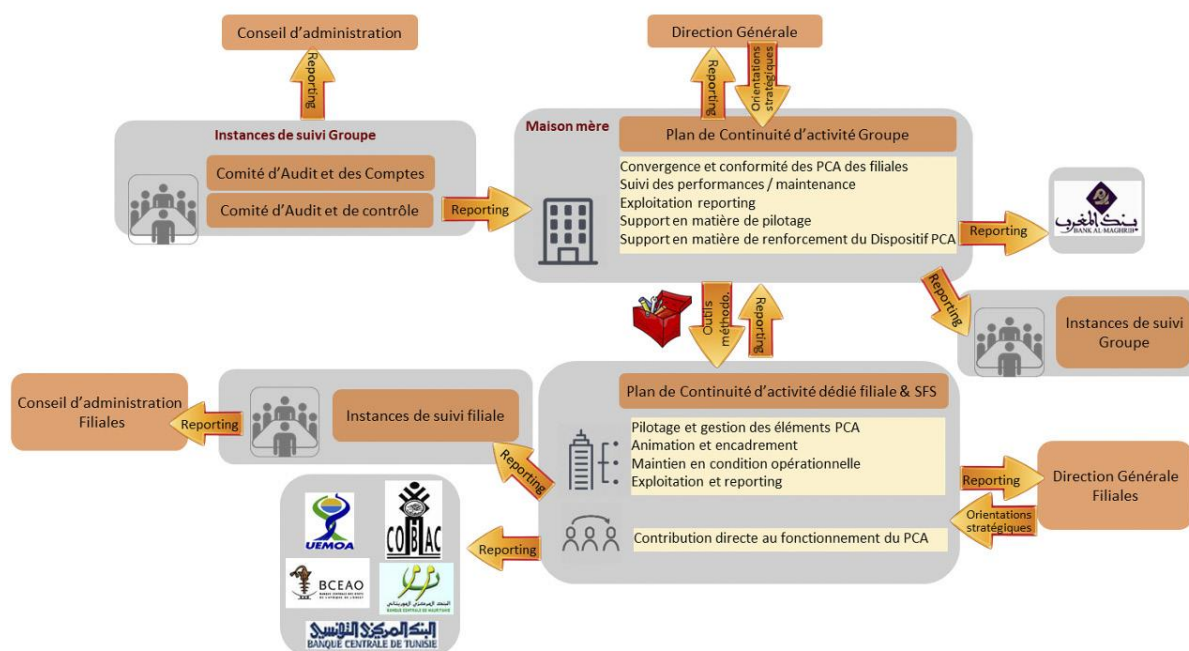
En outre, la Banque a effectué un test réglementaire global du Plan de secours informatique (PSI) ainsi qu'un exercice réel de repli utilisateurs pour les dispositifs de traitement des opérations les plus critiques de STG/CTN Devises & STG/BO Titres.

Enfin, les couvertures d'assurances GBA ont été renouvelées pour la période 2022-2023.

Organisation & Gouvernance :

Gouvernance PCA globale

La politique PCA du Groupe intègre une gouvernance globale du PCA entre le Groupe et ses filiales.



PCA Banque

Sur la liste des métiers de la Banque, ont été retenus critiques, ceux qui ont une durée d'indisponibilité maximale admissible (DIMA) inférieure ou égale à une semaine. Cette durée correspond au délai maximum de la Banque pour le rétablissement d'une situation ayant engendré un sinistre.

En 2021, les DIMA sont revues, dans le cadre du Maintien en Condition Opérationnel (MCO), pour l'ensemble des métiers sur la base d'une matrice d'appétence au risque de continuité, validée par les Administrateurs de la Banque.

PCA Filiales BDI

Attijariwafa bank exige des filiales BDI en Afrique un Plan de Continuité d'Activité (PCA) conforme aux normes du Groupe et aux réglementations locales pour assurer la stabilité et la résilience.

Le déploiement des PCA a commencé en 2019 en six phases, avec une entité PCA Groupe qui joue un rôle clé pour veiller au respect des réglementations, garantir la cohérence et approuver les livrables clés. L'entité harmonise également les outils pour une gestion intégrée des PCA Groupe.

Réglementations en vigueur	Zone UEMOA	Zone CEMAC
	Circulaire n°42017 UMOA relative à la gestion des risques dans les établissements de crédit et compagnies financières de l'UMOA SIB (Côte d'Ivoire) CDS (Sénégal) BIAT (Togo) CBAO (Sénégal) BIM (Mali)	Règlement COBAC R-2008/01 portant obligation d'élaboration par les établissements de crédit d'un plan de continuité de leurs activités UGB (Gabon) SCB (Cameroun) CDCo (Congo)
	Circulaire n°2006-19 aux établissements de crédit portant sur le Contrôle Interne ABT (Tunisie)	Instruction BCM n°001/GGR/2012 définissant les dispositions du contrôle interne dans les établissements de crédit ABM (Mauritanie)

Politique de continuité d'activité

La politique de continuité d'activité d'Attijariwafa bank couvre l'ensemble des activités de la Banque. Elle est décrite dans un ensemble cohérent de documents correspondant aux différents composants du PCA :

Plans PCA	Descriptif
Plan de Gestion de Crise (PGC)	Il définit l'organisation de crise, le processus d'activation du PCA et les dispositifs RH et communication
Plan de Repli Utilisateurs (PRL)	Il définit les solutions de repli des collaborateurs
Plan de Secours Informatique et Télécom (PSI)	Il définit les solutions de secours SI, notamment, la stratégie de reprise, les moyens de secours retenus et les modes opératoires de la reprise informatique et télécoms.
Plan de Reprise d'Activités (PRA)	Il définit les modalités de reprise des activités suite à un sinistre
Plan de Tests	Il définit les modalités de validation de l'efficacité du PCA au travers de tests et exercices
Plan de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO)	Il définit les modalités de pérennité du PCA

Principes d'organisation

Les principes généraux d'organisation répondent à deux préoccupations :

- **Gérer les crises** : c'est le rôle des structures de gestion de crise qui pilotent l'exécution des divers plans du PCA en appliquant la stratégie arrêtée pour chaque scénario de crise envisagé,
- **Anticiper les crises** : c'est le rôle des structures de coordination qui doivent s'assurer de l'alignement du PCA sur la stratégie de continuité du Groupe, le maintien en condition opérationnelle ou MCO, la bonne exécution des tests, la prise en compte des recommandations des instances de suivi.

Structure de gestion de crise de la Banque

La reprise des activités est de la responsabilité de chaque métier de la banque. Les métiers doivent identifier leurs activités sensibles en fonction des grilles d'appréciation du PCA et organiser les différentes phases de reprise, le plus souvent en mode dégradé, jusqu'à un retour à un fonctionnement normal en collaboration avec le RPCA.

La mise en œuvre de ressources de substitution (secours informatique, site de repli, moyens logistiques, personnel) est de la responsabilité de la Banque.

Une situation de crise est gérée au niveau de chaque entité concernée (ligne métier de la Banque), sous le contrôle d'une structure de crise centrale au niveau de la Banque, notamment pour les questions touchant au personnel, à la communication de crise et à la mise en œuvre des moyens de secours de la Banque.

La structure de crise est composée des entités suivantes :

- La Cellule de Crise Centrale (CCAWB)

- La Cellule de Communication de Crise (CCC)
- La Cellule de Crise Ressources Humaines (CCRH)
- La Cellule de Crise Informatique (CCI)
- La Cellule de Crise Repli et Logistique (CCRL)
- La Cellule de crise métier (CCM)

VI.3. Dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement

La déclinaison des risques se présente comme suit :

- Risques physiques : résultant de la survenance d'événements climatiques et environnementaux extrêmes (inondations, tempêtes, sécheresse...), ou chroniques (augmentation des températures moyennes, modification des régimes de précipitations, raréfaction de ressources naturelles...) pouvant se matérialiser en risque de crédit, de marché, de liquidité et opérationnel.
- Risques de transition : résultant de la mise en place d'un système économique plus respectueux de l'environnement. Les causes peuvent être technologiques, comportementales ou réglementaires pouvant entraîner des réévaluations de certains actifs et se matérialiser en risque de crédit, de marché et de liquidité.
- Risque de responsabilité : résultant notamment de poursuites en justice pour avoir contribué à des dommages environnementaux. Il s'agit d'une sous-composante des risques physiques et des risques de transition.

Conformément à la directive D 5 W 2021 de Bank Al Maghrib et aux ambitions du Groupe eu égard au développement de la finance verte au Maroc, Attijariwafa Bank a décidé de consolider son dispositif de gestion globale des risques notamment l'intégration des risques climatiques et environnementaux :

- Aux processus d'identification, de mesure de suivi et de contrôle des risques (ainsi que le pilotage global et individuel des expositions aux différents risques) ;
- A la stratégie et à la gouvernance des risques, notamment la définition de la stratégie, de la politique et de l'appétence pour le risque ainsi que l'approbation de ces éléments par les organes d'administration ;
- Aux politiques d'octroi des crédits ainsi que les modèles de notation interne entreprises ;
- Aux différents programmes de stress testing spécifiques et systémiques.

VII. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition sur un groupe réduit de contreparties de nature à engendrer des pertes importantes, en cas de défaut de ces contreparties, pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

Conformément à la circulaire 3/G/2001 relative au coefficient maximum de division des risques des établissements de crédit, les établissements de crédit doivent respecter en permanence sur base individuelle et consolidée un rapport maximum de 20% entre d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affectés d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque, à l'exclusion des risques encourus sur l'Etat, et d'autre part, leurs fonds propres nets.

Ce coefficient permet d'identifier les sources potentielles de risque de concentration et d'en assurer la mesure, la gestion, le suivi et le contrôle.

Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire 2020- 2022

Années	NOMBRE DE BENEFICIAIRE	TOTAL ENGAGEMENT (en milliers de DH)
2020	18	59 760 841
2021	18	63 057 324
2022	21	81 329 489

Source : Attijariwafa bank – comptes sociaux

PARTIE VIII : ANNEXES

I. Statuts

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/9791eb6f-db42-4d59-b998-a11b1dfc149e>

II. Rapports financiers annuels

2020 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/6c9bbff2-26be-44cf-b51f-a6fb937e027c>

2021 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/1e0f32a3-a57b-45e1-a884-7fe99a42163f>

2022 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/e221e0c4-2d36-4468-80ce-df0d9e14797f>

III. Communiqué de presse

2023 :

- Communiqué de presse T1 2023 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/7b0583ec-1b9e-4111-81e6-5cd1d5bac61e>
- Communiqué de presse T2 2023 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/c44df028-41c0-4a55-83ad-375be8a0c409>

2022 :

- Communiqué de presse résultat 2022 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/0f73ab56-78a4-4c53-935d-e65feec3c1a6>
- Communiqué de presse T3 2022 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/6de2cb49-cf46-4604-968b-b9c32b9f3b7a>
- Communiqué de presse S1 2022 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/eb821ba1-691e-4b21-92bc-919148112d23>
- Communiqué de presse T1 2022 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/2939a412-f366-465b-8178-226752c845a2>

2021 :

- Communiqué de presse résultat 2021 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/b7ed88e2-8637-4fce-ac63-3e7ff6cad5a4>
- Communiqué de presse T3 2021 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/265f5539-841c-44e2-b086-d1fd106b1d76>
- Communiqué de presse S1 2021 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/a8826767-f5d4-4141-9ec2-8c4e94ed880e>
- Communiqué de presse T1 2021 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/51ff28f0-893c-4cad-a02b-f0db9731a4c8>

2020 :

- Communiqué de presse résultat 2020 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/39b640d6-95ce-4104-95d7-f53855316a57>
- Communiqué de presse T3 2020 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/7eafc94f-227d-4e14-92f1-84c27f1558e9>
- Communiqué de presse S1 2020 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/234e896a-346f-40d5-a8f9-ed1cbc4f67b7>
- Communiqué de presse T1 2020 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/fcbb3598-2557-454e-9c3b-c39d6936a544>

IV. Notation

<http://ir.attijariwafabank.com/ratings>